TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9437 48 PAGES — MERCREDI 21 MAI 1975

Le procès du « groupe Baader-Meinhof » s'ouvre à Stuttgart

LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 27

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS — CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Sauvagnargues en Yougoslavie

M. Sauvagnargues se rend mercredi à Belgrade, où il aura des entretiens avec son homologue, M. Minitch, et sera sans doute reçu par le maréchal Tito. Sa visite aboutira très probablement à l'annonce officielle d'un voyage de M. Giscard d'Estaing en Yougoslavie avant la fin de l'année. Ce serait la première fois depuis la deuxième guerre mondiale qu'un président de la République française ferait un tel déplacement. Attendue depuis des années par les Yougoslaves, cette visite pourrait donner enfin le départ à l'étroite coopération franco-yougoslave qui n'a jamais pu s'édifier jusqu'à présent, malgré les mille raisons qui la justifieraient.

Il est en effet étonnant que, en dépit des liens multiples qu'a tissés l'histoire entre la France et la Yougoslavie, des affinités de leurs peuples et du parallélisme des politiques extérieures de leurs gouvernements, Belgrade et Paris ne soient jamais parvenus à se concerter véritablement.

Le paradoxe fut particulièrement marquant au temps du général de Gaulle, auquel l'immense majorité des Yougoslaves vouaient pourtant un véritable culte. Le chef de l'État français, qui avait été très lié jadis au général Mihailovitch, rival malheureux du maréchal Tito, aurait réservé dans son jugement à l'égard de ce dernier, appréciant peu le rôle qu'il prétendait jouer dans le tiers-monde. A ses yeux, la Yougoslavie titiste restait, malgré sa résistance farouche aux hégémonies extérieures, un pays communiste ; peut-être aussi avait-elle l'inconvénient de ne pas être, en termes excellents avec l'Union soviétique à un moment où l'Élysée cherchait à faire de celle-ci l'un des grands partenaires de sa politique de détente, d'entente et de coopération. Enfin et surtout, la Yougoslavie, champion de la décolonisation, avait pris dans la guerre d'Algérie des positions et même des décisions — notamment en reconnaissant parmi les premiers le gouvernement provisoire — qui suscitèrent à Paris la plus vive irritation.

Avec le règlement du problème algérien, les rapports franco-yougoslaves prirent une tournure plus chaleureuse. Le chef du gouvernement de Belgrade, M. Spiljak, fut accueilli à Paris, en 1969, et M. Chaban-Delmas lui rendit sa visite en 1971. Entre temps, Georges Pompidou devait recevoir, à Paris, le maréchal Tito, en déplacement privé.

Les choses se gâtèrent à nouveau avec la condamnation par Belgrade des essais nucléaires français dans le Pacifique. Depuis lors, les rapports franco-yougoslaves ont tendance à stagner en raison du contentieux opposant les deux pays dans des domaines aussi divers que l'enseignement du français en Yougoslavie, le déséquilibre des échanges franco-yougoslaves au détriment de Belgrade et, surtout, les activités terroristes poursuivies en France par des opposants au régime titiste, pour la plupart croates.

En fait, ce contentieux pourrait être aisément apuré, et de très larges perspectives de coopération s'ouvrent pour les deux pays. L'actuel président de la République française affirme son intention d'encourager une meilleure répartition des richesses mondiales et de répondre à l'appel des pays en voie de développement pour un ordre économique nouveau à l'échelle internationale. Mais il n'est pas toujours facile à la France de jouer cette carte, alors que la Yougoslavie, fondatrice, animatrice et seul membre européen — avec Chypre — du groupe des pays non alignés, apporte au groupe des « 77 » une dimension politique qu'il n'a pas toujours et y exerce une influence utile dans le sens du réalisme et de la prudence. L'entente entre les deux pays ne peut donc être que fructueuse.

ATMOSPHÈRE DE CRISE A LISBONNE

Le M.F.A. veut créer une organisation indépendante des partis

Le journal socialiste « Republica » n'a pu paraître

Réunie le lundi 19 mai à la base navale d'Alfeite, proche de Lisbonne, l'assemblée générale du Mouvement des forces armées a décidé de *« renforcer les relations directes du M.F.A. avec toutes les structures de participation populaire telles que les commissions de quartier, commissions de résidents et commissions de travailleurs »*. C'est un feu vert donné à la création d'un *« M.F.A. en civil »* que des officiers du Conseil de la révolution appellent de leurs vœux, particulièrement depuis la victoire du parti socialiste aux élections du 25 avril.

D'autre part, un grave incident a eu lieu, le lundi 19 mai, au siège du journal *Republica*, organe du parti socialiste. Un comité de travailleurs hostiles à la ligne politique du journal a, en effet, publié une édition pirate, après avoir séquestré l'actuel directeur, M. Rego, et une partie de la rédaction. Les socialistes pourraient quitter le gouvernement s'ils ne récupéraient pas le contrôle de *Republica*, évacué ce mardi matin par les militaires. M. Mario Soares a accusé ces derniers de favoriser l'illégalité.

Moins d'un mois après les élections du 25 avril, qui avaient vu le triomphe des formations modérées, parti socialiste et parti populaire démocratique, le Portugal vit à nouveau des heures difficiles. Les incidents survenus le lundi 19 mai au siège du quotidien socialiste *Republica* n'en sont que l'une des manifestations. L'annonce, faite ce même lundi par le régiment d'artillerie légère n° 1 (RAL 1) de la découverte d'un nouveau *« complot réactionnaire »* lié à l'ex-général Spinola et à la C.I.A. en est une autre.

C'est au sein du M.F.A. qu'il faut sans doute chercher les origines de la nouvelle crise qui se développe à Lisbonne. De fait, une assemblée générale du M.F.A., la première depuis le 25 avril, s'est réunie le 19 mai dans une base navale.

L'assemblée général a décidé la création d'un tribunal révolutionnaire de douze membres pour juger les auteurs du coup d'État manqué du 11 mars ; un large débat a eu lieu d'autre part sur l'Angola. En ce qui concerne le projet de création d'un mouvement de masse lié au M.F.A., qui mettrait à l'écart les partis politiques, un communiqué publié dans la nuit de lundi à mardi indiquait déjà que le Mouvement est disposé *« à renforcer ses relations directes avec toutes les structures de participation populaire telles que les commissions de quartier, les commissions de résidents et les commissions de travailleurs en vue de consolider « l'alliance peuple-M.F.A. » et de surmonter les divisions partisanes dans la lutte commune pour la bataille de la production et la construction effective du socialisme »*.

Cette formulation montre que les thèses défendues par des officiers très influents comme l'amiral Rosa Coutinho et le général Otelo de Carvalho l'ont emporté devant les deux cent quarante officiers, sous-officiers et soldats qui composent l'assemblée générale. L'amiral Rosa Coutinho, le premier, avait appelé de ses vœux la création d'un *« M.F.A. en civil »*. Le général de Carvalho, chef du COPCON, l'organisme de coordination des forces de sécurité du continent, souhaiterait, pour sa part, la naissance d'un mouvement de masse regroupant des *moradores*, ces associations populaires de base — associations de quartier, conseils révolutionnaires de travailleurs, de soldats et de marins — qui se sont multipliées ces derniers mois, sur les lieux de travail et aussi dans les casernes. Ces associations sont très souvent inspirées par des mouvements gauchistes, maoïstes et militants de la gauche socialiste. Le parti communiste, en tout cas, n'a pas, en général, eu l'initiative de leur création, ni inspire de façon décisive leur action.

(Lire la suite page 8.)

APRÈS LES MANIFESTATIONS CONTRE LA DROITE

Les troupes communistes auraient investi les principales villes du sud du Laos

Les forces communistes laotiennes progressent dans le sud du royaume. Elles auraient, selon l'A.F.P., qui cite une source bien informée de Vientiane, occupé, dans la nuit de lundi 19 mai à mardi, les aérodromes de Paksé et de Thakhek — villes situées respectivement à 450 et 200 kilomètres de la capitale, dans lesquelles des éléments motorisés et des unités d'infanterie auraient pénétré. Une colonne avancerait en direction de Savannakhet, autre ville méridionale.

Des manifestations populaires avaient eu lieu, ces derniers jours, dans la région contre des fonctionnaires américains et des administrateurs laotiens.

La radio du Pathet-Lao a dénoncé mardi *« l'accueil très chaleureux fait aux ultras de Vientiane par un certain nombre de personnages importants du gouvernement thaïlandais et leurs chefs américains »*. Elle dénonce les *« actes de provocation réitérés des bateaux de guerre thaïlandais sur le Mékong et des troupes thaïlandaises le long de la frontière »*. Elle a demandé que soient renvoyés au Laos les *« ultras »* qui ont fui, et que soient *« liquidés les camps d'entraînement des soldats laotiens établis en Thaïlande »*.

De son côté, le gouvernement provisoire d'union nationale affirme que les dirigeants de droite ont emporté *« des biens inestimables appartenant à l'État »*, et demande à Bangkok de ne pas accorder le droit d'asile à *« cette poignée d'hommes »*. Le gouvernement *« constate aussi que les mouvements de protestation exigeant l'expulsion des réactionnaires droitistes sont justes ;* il prendra *« les mesures appropriées pour satisfaire leurs exigences »*.

Déjà, le commandant de l'armée de l'air a perdu son poste : officiers et soldats réclamaient sa démission. Le gouvernement déclare que la force aérienne *« ne doit plus servir les intérêts personnels de quiconque ni ceux des impérialistes américains »*. Le cabinet s'est, d'autre part, réuni lundi soir pour étudier le remplacement — par des personnalités de la droite modérée — des deux ministres et des deux secrétaires d'État qui ont récemment abandonné leurs fonctions.

Enfin, à la suite des violentes manifestations contre l'USAID (Agence américaine pour le développement international), et de la demande d'expulsion de cet organisme par la commission mixte d'exécution des accords de Vientiane, l'ambassade des États-Unis au Laos a déclaré que Washington était prêt à négocier toute modification, réduction ou suppression de l'assistance économique au royaume.

(Lire page 4 l'article de notre envoyé spécial Bruno Dethomas.)

A L'ÉLYSÉE

M. Giscard d'Estaing et le chah tirent les leçons de l'échec de la réunion de Paris

Le chah a été reçu ce mardi à l'Élysée pour un déjeuner privé. Le souverain iranien était arrivé lundi 19 mai à Paris, après une visite officielle aux États-Unis. Il s'était rendu auparavant au Venezuela et au Mexique. Tout au long de ce voyage, il a déclaré que les prix du pétrole devraient être augmentés en septembre prochain, pour compenser les effets de l'inflation mondiale. Le Qatar a pris la même position.

Cependant, une fois de plus, l'Arabie Saoudite paraît défavorable à une nouvelle hausse des prix du « brut ».

Au cours de leur rencontre de mardi, le chah et M. Giscard d'Estaing devaient tirer les leçons de l'échec de la réunion qui s'est déroulée à Paris en avril dernier pour préparer la conférence internationale proposée par le chef de l'État français (réunion dite « des Dix »). Une relance du dialogue entre producteurs et consommateurs de pétrole paraît pour le moment prématurée.

A Washington, on dément que les États-Unis aient participé à une réunion secrète à Téhéran pour préparer ce dialogue.

(Lire nos informations page 43.)

Les Palestiniens entre le fusil et le rameau d'olivier

Depuis le 1er mai, vingt-cinq attentats ont fait 2 morts et 19 blessés en Israël et dans les territoires occupés. Du 1er avril 1974 au 31 mars 1975, selon le ministre de la police, M. Chlomo Hillel, les attaques des fedayin avaient fait 82 morts contre 9 pendant les douze mois précédents.

Devant la recrudescence de l'agitation, des sanctions collectives viennent d'être prises contre deux villes de Cisjordanie, Ramallah et Bireh, et de nombreux magasins ont été fermés par les autorités. Les résidents n'ont plus le droit de se rendre en Jordanie ou de recevoir des visiteurs, parents ou amis, venant des pays arabes. A l'issue d'une enquête menée successivement en Israël, dans les territoires occupés, au Liban, en Syrie, en Jordanie et au Koweït, Eric Rouleau fait le point de la situation

I. — Le cauchemar

Naplouse (Cisjordanie occupée). — *« La question ne sera pas posée »*. Le lieutenant-colonel Gershon Orion, président du tribunal militaire de Naplouse, tranche sèchement : il ne permettra pas que ce procès soit *« politisé »*.

Me Felicia Langer — avocate du principal inculpé, l'ingénieur Mohamed Yassine, — blonde aux grands yeux bleus, la taille bien prise, bondit, s'indigne, proteste, tandis que Me Wasfi El-Masri,

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

Palestinien de Naplouse, qui défend les deux autres accusés, baisse la tête, résigné. Yassine, la trentaine, grand, légèrement voûté, les cheveux noirs et crépus coupés court, s'agrippe nerveusement à la barre.

Le procès se déroule au siège du commandement militaire des forces d'occupation à Naplouse. Le bâtiment, austère et gris, est situé sur une hauteur, en lisière de la ville. Entouré de chevaux de frise et de barbelés, il est gardé par de nombreux militaires.

Dans la salle du tribunal — pièce de 5 mètres sur 10, aux murs blancs et froids — les travées sont aux deux tiers occupées par de jeunes soldats et par les proches parents des trois inculpés. Les deux compagnons d'infortune de Mohamed Yassine, les frères Azizi, âgés respectivement de vingt-deux et vingt-quatre ans, sont jugés pour délit de *« non-dénonciation de malfaiteurs »*. Ils avaient, certes, refusé de rejoindre les rangs du Front national palestinien, organisation clandestine de résistance, mais ils avaient failli à leur *« devoir »* d'en informer la police.

Yassine, pour sa part, doit répondre à trois chefs d'accusation : appartenance à *« l'aile militaire du parti communiste jordanien, dénommée Front national palestinien »*, tentative de recrutement des frères Azizi, enfin, entraînement au maniement d'armes à feu en Union soviétique. Il se cabre et lance à la cour : *« Je suis communiste et fier de l'être. Le Front national palestinien n'est pas un appendice de mon parti, mais représente toutes les forces politiques et démocratiques dans les territoires occupés. J'ai suivi des cours de marxisme à Moscou pendant six mois, mais je n'ai jamais reçu aucun entraînement militaire ! »* Me Felicia Langer vole à son secours en lui demandant d'exposer à la cour la politique, les objectifs du P.C. Le juge Orion objecte : *« Je ne tolérerai pas que l'on parle ici de politique ou d'idéologie ! »* Le tollé qui s'ensuit ne permet d'entendre que des bribes de phrases prononcées par l'inculpé : *« droit à l'autodétermination de tous les peuples », « lutte légitime de libération nationale »*.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

L'OR ROUGE

Quoi qu'on en dise, le pillage par les pays riches des matières premières du tiers-monde se poursuit. L'Organisation mondiale de la santé ne vient-elle pas de dénoncer les achats à bas prix du sang de citoyens de nombreux pays pauvres ?

L'itinéraire de l' « or rouge », comme on l'appelle, suit à peu près celui des autres matières premières : du sud vers le nord de la planète.

On a souvent accusé le Nord, appliqué, riche et froid, de sucer (symboliquement) le sang du Sud, indolent, pauvre et chaleureux. Voilà que la chose n'est plus symbolique.

En attendant l'avènement d'une humanité civilisée, il faudrait revaloriser d'urgence le prix de cette matière première. Dans l'intérêt des producteurs, comme dans celui des vampires.

PABLO DE LA HIGUERA.

AUTOUR DE TEILHARD DE CHARDIN

Réflexions d'un biologiste

A l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Pierre Teilhard de Chardin, « le Monde » a publié, le 10 avril, un article du R.P. Emile Rideau, auquel répond, en quelque sorte, ici M. Marius Chadefaud, professeur honoraire à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI).

Le vingtième anniversaire de la mort de Pierre Teilhard de Chardin et les manifestations qui l'accompagnent me conduisent à présenter les réflexions d'un biologiste, en présence d'une œuvre par laquelle l'éminent paléontologiste a voulu, comme jadis Origène (décédé en 254), concilier la science profane et la foi chrétienne. Essentiellement, pour le biologiste, cette œuvre repose sur les idées fondamentales que voici :

● *L'idée (scientifique) d'évolution.* — On sait que depuis Lamarck et Darwin elle domine la biologie. Mais en réalité, dans l'univers, incessamment tout évolue : l'espace et l'énergie, la matière et la vie, et l'homme. Celui-ci est le résultat d'une évolution à la connaissance de laquelle Teilhard lui-même a contribué par son mémorable travail sur le sinanthrope, sorte de « pré-homme », vieux peut-être de cinq cent mille ans. Il eut en outre le très grand mérite de faire comprendre aux milieux catholiques, dont certains (pas tous) demeuraient réticents, qu'on peut être évolutionniste sans pour autant perdre la foi. Mais non toutefois sans quelques aménagements de celle-ci : car elle aussi doit évoluer !

● *L'idée (optimiste) d'une évolution orientée vers la perfection, vers le progrès.* — Et cela à tel point, pour Teilhard, qu'elle conduit vers la perfection suprême, infinie, c'est-à-dire vers le point *Omega*, où est *Dieu*. Mais ici quelques remarques critiques s'imposent.

MARIUS CHADEFAUD.

(Lire la suite page 22.)

DIPLOMATIE

AVANT DE SE RENDRE EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

M. Kissinger évoque avec M. Gromyko le problème du Proche-Orient

M. Kissinger, qui termine ce mardi à Vienne ses entretiens avec M. Gromyko, était attendu en fin d'après-midi en République fédérale. Il devait participer à un dîner au château de Gymnich, près de Bonn, en compagnie de son homologue ouest-allemand, M. Genscher, et rencontrer, mercredi, M. Helmut Schmidt. Les entretiens porteront notamment, selon l'A.F.P., sur la crise de l'énergie et sur le rôle du Portugal au sein de l'OTAN.

De notre envoyé spécial

Vienne. — M. Kissinger a commencé sa première journée dans la capitale autrichienne en visitant le Manège espagnol, construit entre 1729 et 1735, un chef-d'œuvre d'art baroque. Il s'est ensuite entretenu, pendant près d'une heure, avec le chancelier Bruno Kreisky. Ce dernier, qui a conduit deux missions d'information de l'Internationale socialiste au Proche-Orient, en novembre 1974 et en mars 1975, et qui a aussi lancé l'idée de réunir à Vienne des travaillistes israéliens et des socialistes du Néo-Destour et de l'Union socialiste arabe, n'est pas spectateur dans la recherche d'une solution négociée au conflit israélo-arabe.

Ce conflit n'a cependant pas été abordé lundi au cours des conversations entre le ministre soviétique des affaires étrangères et le secrétaire d'Etat américain. Elles étaient réservées pour la fin de la matinée et le début de l'après-midi de mardi. Russes et Américains, au cours des cinq heures de discussion qu'ils ont eu ensemble lundi 19 mai, à l'hôtel Impérial, ont essentiellement abordé le problème de la préparation de la conférence sur la sécurité européenne et les négociations sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

« Un large échange de vues »

M. Kissinger a déclaré à la fin de ces entretiens que « *quelques progrès* » avaient été faits dans ce domaine. Il ne faut pas pour autant s'attendre à ce qu'une décision soit prise ces jours-ci. Les deux délégations ne sont pas équipées pour en traiter les aspects techniques ; une réunion d'experts aura lieu à Genève au début du mois de juin et une décision n'interviendrait qu'à l'occasion de la visite à Washington de M. Brejnev, cet été.

La rencontre semble avoir été moins fructueuse en ce qui concerne la conférence sur la sécurité européenne. Bien que le porte-parole du secrétariat d'Etat M. Anderson, ait indiqué que le sujet avait occupé la plus grande partie des conversations de lundi, il a déclaré « *qu'il restait fort à faire avant que l'on puisse penser à convoquer une réunion « au sommet »* ». Dans sa brève déclaration, M. Kissinger a seulement fait état, au sujet de cette conférence, d'une discussion « constructive ».

Avant de traiter ces deux problèmes en « session plénière » pendant deux heures, puis au cours d'un dîner de travail, les deux délégations avaient procédé pendant environ une heure à un « large échange de vues » sur l'ensemble de la situation internationale. Le problème de l'Indochine a été abordé à ce moment, a indiqué M. Anderson, ainsi que celui de la détente. Il a rappelé à ce sujet un discours récemment prononcé à Saint-Louis (Missouri) par M. Kissinger, dans lequel celui-ci soulignait la « *nécessité d'une certaine retenue dans les zones périphériques* ». Il est vraisemblable que le cas du Portugal a été évoqué dans ce contexte.

Les conversations, qui se sont déroulées, selon les Américains, dans « *une atmosphère cordiale et amicale* », ont repris mardi matin à l'ambassade d'Union soviétique, et se sont poursuivies par un déjeuner de travail.



(Dessin de KONK.)

A la fin de la rencontre, les deux parties publièront un court communiqué commun. Quels que soient les progrès enregistrés mardi sur le chapitre du Proche-Orient, les Américains semblent décidés à observer une extrême discrétion sur ce point, afin de favoriser la prochaine rencontre entre les présidents Ford et Sadate à Salzbourg.

ALAIN-MARIE CARRON.

EN MARGE DES TENTATIVES DE RÈGLEMENT GRÉCO-TURC

Le Sénat américain autorise la levée de l'embargo sur les armes à destination d'Ankar[a]

Le Sénat américain a autorisé par 41 voix contre 40, le lundi 19 mai, le président Ford à rapporter l'embargo mis depuis le 5 février sur les expéditions d'armes à la Turquie. L'amendement doit maintenant être soumis à la Chambre des représentants, dont le vote demeure pour l'instant incertain.

D'autre part, les entretiens du ministre grec des affaires étrangères avec son homologue turc ont pris fin lundi à Rome sur une note encourageante. « Nous avons réalisé un premier pas dans le processus de concertations », ont déclaré MM. Bitsios et Caglayangil. Ils se réuniront à nouveau à Bruxelles, les 28 et 30 mai, à l'occasion du « sommet » de l'OTAN.

La rencontre prévue également à Bruxelles entre MM. Caramanlis et Demirel paraît compromise par l'interview accordée par le président du conseil turc à notre journal. La déclaration de M. Demirel selo[n] laquelle les Grecs « devraient accepter l[e] fait accompli » à Chypre est dénoncée pa[r] la presse athénienne, unanime, comme un[e] « nouvelle provocation » du fait qu'elle e[st] intervenue au moment où des négociatio[ns] se poursuivaient à Rome. Précisons cepe[n]dant que l'interview publiée dans n[os] éditions du 20 mai avait été recueillie un[e] dizaine de jours auparavant.

ANKARA : le dialogue engagé à Rome se poursuivra

De notre correspondant

Ankara. — « *Le dialogue se poursuivra.* » Cette promesse paraît l'unique résultat des pourparlers *gréco-turcs de Rome*. Il est vrai que les milieux diplomatiques à Ankara ne s'attendaient pas à des développements spectaculaires. Pour les dirigeants turcs, la reprise d'un dialogue gréco-turc « *franc et honnête* » entre deux voisins « *condamnés par leur histoire et leur géographie à s'entendre* », est un « *pas en avant* ».

« Ni recevoir ni donner »

Le ministre turc ne s'était rendu à Rome « *ni pour recevoir ni pour donner* », soutient-on dans *les coulisses* du pouvoir. On en conclut que les deux parties voulaient prendre acte directement de leurs thèses respectives, en prélude à une éventuelle rencontre entre les deux chefs de gouvernement lors du prochain « sommet » atlantique.

Cependant, tout indique que le gouvernement américain a été très actif pour obtenir ce rapprochement. Les envoyés de M. Kissinger avaient récemment fait la navette entre Athènes et Ankara, pour exhorter les dirigeants des deux pays à montrer plus de souplesse.

Ayant déjà fait une visite éclair dans la capitale turque en *mars dernier*, *M. Kissinger sera* de retour à Ankara le jeudi 22 mai, pour assister à la réunion du Cento. Il renouvellera sans doute ses démarches auprès des dirigeants turcs et fera valoir, entre autres, la décision du Sénat de lever l'embargo sur les livraisons d'armements à la Turquie. Mais on sait ici que la Chambre des représentants américaine demeurera intransigeante tant qu'Ankara se refusera à faire des concessions à Chypre. M. Demirel a déjà donné des signes de sa bonne volonté. Il a fait différer le référendum constitutionnel turc à Chypre qui devait se dérouler le 18 mai. Il n'a pas, d'autre part, donné suite à la menace *de fermer certaines bases* américaines se trouvant sur le sol turc, menace brandie à Ankara depuis février dernier.

Cependant, le ministre turc des affaires étrangères doit tenir compte tout autant de la ligne « dure » de M. Erbakan, chef du parti du salut national, membre de la coalition, que des réactions de l'opinion publique très sensibilisée au problème chypriote. C'est pourquoi il semble ébaucher une politique étrangère pluripartisane ; il ne cesse, depuis peu, de consulter M. Ecevit, chef du parti républicain du peuple, la principale formation de l'opposition.

ARTUN UNSAL.

● DES ENTRETIENS INDO-PAKISTANAIS ont eu lieu, du 15 au 19 mai à New-Delhi, au niveau des ministres des affaires étrangères pour discuter de la normalisation des relations bilatérales, annonce un communiqué commun publié dans la capitale indienne. Les deux parties ont évoqué en particulier, sans parvenir à un accord, la question de la reprise des liaisons aériennes et du survol des deux pays. (A.F.P.)

ATHÈNES : La presse dénonce l'intransigeanc[e] de M. Demirel

De notre correspondant

Athènes. — Face au « péril turc », tout indique que l'opposition ne cherchera pas à ajouter aux *difficultés qu'affronte M. Caramanlis*. Déjà, au Parlement, modifiant radicalement son attitude, l'opposition a déclaré, lundi *soir 19 mai, que, « compte tenu du danger qu'affronte la Grèce »*, elle renonçait à poursuivre la bataille menée contre certains articles du projet de Constitution. Les déclarations du premier ministre turc, M. Demirel (*le Monde* du 20 mai), ont en effet provoqué à Athènes une vive irritation.

Mardi matin, la presse de la capitale souligne la nouvelle détérioration des relations entre les deux pays après ces « *déclarations provocatrices* », au moment même où la rencontre, à Rome, entre les deux ministres des affaires étrangères, sans déboucher sur d[es] décisions concrètes, avaient ma[l]gré tout dégagé une bonne volon[té] *réciproque*.

La presse s'interroge sur [les] raisons de ce subit revireme[nt]. Elle estime que le premier minis[tre] *turc cherche à renforcer son pre[s]*tige sur le plan intérieur et à fa[ire] pression sur Athènes, Nicosie [et] Washington, afin que le « *f[ait] accompli* » soit reconnu. Les jo[ur]naux athéniens sont unanime[s à] considérer que M. Demirel [a] « *coupé les ponts* » et que sa r[en]contre avec M. Caramanlis [à] Bruxelles devient fort improbal[ble].

Le choix atlantique

On précise que, avant de [se] rendre à ce « sommet », M. Ca[ra]*manlis fera une visite officiell[e à]* Bucarest, les 27 et 28 mai p[ro]chains. Le mois suivant, il co[m]plétera sa tournée européenne [par] des visites à Sofia et à Belgra[de].

Les entretiens de M. Caram[an]lis dans les capitales balkaniq[ues] risquent de perdre beaucoup [de] leur portée si la pleine réinté[gra]tion de la Grèce dans l'OTAN [est] d'ores et déjà décidée. Cepend[ant] aucune décision n'a encore [été] prise dans ce sens et le prem[ier] ministre affronte une situa[tion] délicate.

En effet, si sa visite à Par[is a] été favorablement accueillie [par] une opinion grecque qui souh[aite] voir une Europe unifiée trait[er sur] un pied d'égalité avec les Et[ats-]Unis, ses récents entretiens à B[onn] suscitent des réactions [...]. Les journaux favorables au [gou]vernement ont parlé d'un « *[nou]veau succès* » du premier minis[tre], mais ceux de l'opposition estim[ent] que le voyage de Bonn a été [un] « *fiasco* » puisque l'Allemagne [fé]dérale n'accorderait une aide [à la] Grèce que si celle-ci revient ra[pi]dement dans l'organisation m[ili]taire de l'OTAN.

Les milieux qui désirent que [la] Grèce ne se détache pas du ca[mp] atlantique se font plus pressa[nts]. Ils soutiennent que seuls [les] Etats-Unis et l'OTAN peuvent [ai]der la Grèce à surmonter ses [dif]ficultés actuelles, permettre de [ré]gler plus ou moins équitablem[ent] la question chypriote et apure[r le] contentieux gréco-turc. Cep[en]dant, s'il acceptait de regagne[r le] camp atlantique, M. Carama[nlis] se couperait des masses de gau[che] et, plus particulièrement, d[e la] *jeunesse politiquement très en*[ga]gée. De même, il risquerait de [dis]tendre les relations entre son p[ays] et ses voisins des Balkans [et du] tiers-monde.

MARC MARCEAU

A NICOSIE

Les premières discussions du comité constitutionnel montrent un total désaccord entre Chypriotes turcs et grecs

Correspondance

Nicosie. — Chypriotes grecs et turcs sont en total désaccord, au sujet de la compétence et des pouvoirs d'un gouvernement *central dans un Etat fédéral* chypriote. Le dissentiment est si profond qu'il n'a, pour le moment du moins, aucune chance d'être *réglé par un compromis*.

Ces divergences ont été constantes lors de la dernières réunion du comité commun d'experts *chypriotes grecs* et turcs, en *droit* constitutionnel, dont la création a été décidée à la première phase des pourparlers de Vienne entre MM. Cléridès, Denktash et Waldheim.

Au cours de cette réunion, les experts chypriotes turcs ont suivi une politique en tous points identique à celle des autorités chypriotes turques, et prévu des pouvoirs dérisoires, sinon inexistants, pour le gouvernement central.

Il est certain que le chef de la communauté chypriote turque, M. Denktash, poursuivra cette politique au cours de la deuxième phase des pourparlers de Vienne, le 5 juin prochain, dans le but évident de rendre les pourparlers de Vienne sans objet.

Les Chypriotes turcs semblent décidés à exploiter leur position de force actuelle pour s'assurer le maximum d'avantages. De leur côté, les Chypriotes grecs ne *semblent point disposés à céder* aux exigences turques.

L'impasse est donc totale, comme en témoigne le message du président Makarios à la réunion des réfugiés de Kyrénia. « *Nous ne légitimerons jamais par notre signature l'usurpation des biens des Chypriotes grecs.* »

On estime généralement à Nicosie que seule la rencontre du *premier ministre* grec, M. Caramanlis, avec son collègue turc, M. Demirel, dans le cadre de la conférence « au sommet » des pays membres de l'OTAN à Bruxelles, pourrait lever l'hypothèque et ouvrir la voie vers une solution possible du problème.

En attendant, le président Makarios entreprendra jeudi 22 mai une tournée officielle dans les pays arabes. De ce voyage, qui mènera l'ethnarque à Bahrein, à Qatar, dans l'Etat des émirats arabes unis, à Oman et au Koweït, dépendront la forme et les méthodes prochaines de la lutte du peuple chypriote.

AFRIQUE

Algérie

Le président Boumediène a ouvert première conférence nationale de la jeunesse

De notre correspondant

Alger. — C'est dans une atmo-ière enthousiaste que le pré-ent Boumediène, longuement ationné, a ouvert, le lundi mai, le première conférence tionale de la jeunesse. Il a sou-né dans son discours l'impor-ice qu'il attache à ces assises cées sous l'égide du F.L.N. et ésidées par M. Benyahia, mi-tre de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique. ssistance scandait : « *Vive umediène !* », « *L'armée avec le uple !* », « *Le peuple avec l'ar-e !* », « *Pour la liberté !* ».

Plus démocratiquement, les quel-e mille délégués rassemblés Palais des nations représentent différentes composantes de jeunesse : J.F.L.N., scouts mu-mans, lycéens ayant atteint ge de seize ans et étudiants nt les volontaires de la révo-lon agraire sont le fer de lance. anifestement heureux de se uver au milieu de cette assis-ice, le chef de l'Etat, qui est ourné l'après-midi sur place, endu hommage aux volontaires si qu'aux appelés du service tional qui construisent le « bar-ge vert » et la route trans-arienne, en précisant que la ne de démarcation était : pour contre le socialisme. « *Vous es*, a-t-il dit, *le renouveau de révolution.* »

« *Un programme unique pour e jeunesse unifiée* », titre *Moudjahid*, qui indique ainsi bjectif à atteindre. L'agence P.S. précise que les délégués nt définir « *le programme d'ac-n de la jeunesse unifiée* » et *mettre sur pied une direction llective provisoire* » qui enta-era le processus d'unification. processus n'est pas aussi sim-e qu'il peut paraître àpremière e, et le déroulement de la nférence permettra probable-ent d'y voir plus clair.

Le mouvement d'arabisation

Une autre conférence impor-nte, celle de l'arabisation (*le onde* du 16 mai), a pris fin amedi à une heure tardive. Pen-ant quatre jours, le chef de Etat a personnellement veillé à a bonne marche des travaux, omme s'il avait voulu éviter que ertains n'adoptent, selon son xpression, « *des attitudes passi-s ou démagogiques* ».

Il a souligné que « *le mouve-nt d'arabisation s'inscrit dans processus révolutionnaire to-l* », et lié sa progression au veloppement du pays. « *Le jour la langue arabe sera un outil travail et de communication ns les usines pétrochimiques de Skikda et au complexe sidérur-gique d'El Hadjar, elle sera la langue du fer et de l'acier* », a-t-il dit.

Il a insisté pour que les Al-gériens formés en français parti-pent aux travaux des cinq com-missions (enseignement et for-mation ; environnement et infor-mation, administration et gestion ; statut ; émigration) car, a-t-il précisé, « *l'arabisation est l'œuvre de tous* ».

M. Boumediène a déclaré par ailleurs : « *La langue française en Algérie est une langue étran-gère et elle le restera, ainsi qu'elle l'était au temps du colonialisme... Elle sera donc utilisée comme une langue étrangère occupant une situation spécifique en fonction de considérations historiques bien connues.* » Après avoir précisé qu'il y a « *trois millions et peut-être plus d'Algériens capables de s'exprimer en français* », le chef de l'Etat a souligné que peu de Français savent l'arabe, « *en dé-pit du fait que ce peuple a eu de longues relations historiques avec le monde arabe* ».

Le double souci du président a été de ne pas couper l'Algérie de la civilisation contemporaine, tout en favorisant la modernisa-tion de la langue arabe à travers l'industrialisation, la maîtrise des techniques, les progrès de la re-cherche scientifique et le proces-sus révolutionnaire, ce qui le démarque des traditionnalistes qui n'ont pas compris que la re-naissance culturelle ne se limite pas à la résurrection du passé.

Les résultats des travaux des différentes commissions ne sont pas encore connus. Toutefois, le Dr Taleb Ibrahimi, ministre de l'information et de la culture, a annoncé que le quotidien *la Ré-publique*, publié à Oran, sera ara-bisé dans le cadre du IIe Plan quadriennal (1974-1977), tandis que *El Moudjahid* continuera à être rédigé en français pour « *informer l'opinion mondiale de la politique algérienne* ». La té-lévision sera également arabisée au cours des prochaines années, dès qu'il sera possible d'assurer le doublage des films. Enfin, à la radio, la chaîne 3, d'expression française, sera progressivement orientée vers l'étranger et dif-fusera des émissions dans diffé-rentes langues. D'autre part, le chef de l'Etat a annoncé la pro-chaine création d'une académie de langue arabe qui s'intitulera l'Académie du 19-Juin (1).

PAUL BALTA.

(1) N.D.L.R. : par référence au 19 juin 1965, date d'accession au pouvoir du régime présidé par M. Boumediène.

Kenya

Une vaste campagne a été déclenchée en faveur du président Kenyatta

De notre correspondant

Nairobi. — Une campagne en faveur du président Kenyatta a pris une ampleur assez surprenante dans plusieurs villes du Kenya. Au cours d'une série de réunions publiques organisées en province par la Kanu — le parti unique, — son nom a été acclamé par des foules invitées également à dénoncer les « propagateurs de rumeurs » hostiles au régime. A Mombasa, où il passe des vacances studieuses, le « Père de l'indépendance » est assailli par un courrier lui renouvelant la confiance de son peuple. Des délégations viennent de Nairobi lui manifester leur « indéfectible loyauté ».

L'un des ténors de cette campagne, M. Kihika Kimani, a accusé, dimanche 11 mai au cours d'un meeting, les communistes de vouloir prendre le pouvoir. Une semaine plus tôt, il avait invité la foule à rejeter « *les quelques politiciens avides de pouvoir comme des poivrots. Chaque fois qu'une telle personne vient vous raconter à quel point le gouvernement et le président sont mauvais, frappez-là aussitôt sur le crâne avec une bouteille* », avait-il conseillé.

De nombreux élus et plusieurs ministres animent ce mouvement loyaliste, qui se développe depuis la mi-avril. Des bruits se répandent en effet à Nairobi depuis le meurtre de J. M. Kariuki, le député assassiné début mars dans des circonstances qui n'ont toujours pas été élucidées. Un tract, qui circule sous le manteau et qui est fabriqué en Ouganda, a même mis directement en cause le président Kenyatta. Plusieurs députés de la Kanu ont, de leur côté, obtenu du Parlement la création d'une commission d'enquête sur la corruption.

Les « loyalistes » reprochent également à leurs adversaires de vouloir exacerber les divisions tribales et d'attiser les conflits parmi les kikouyous, tribu qui constitue le cinquième de la population, mais qui domine la vie publique. « *Si le peuple kikouyou commence à s'entre-déchirer, les autres tribus ne vont-elles pas profiter de la situation ? Certains s'en plaignent et répandent la rumeur selon laquelle le gouvernement et tous les bons postes sont entre les mains des gens de Kiambu* », s'est indigné, au cours d'une réunion publique, M. Koinange, ministre d'Etat et vieux compagnon du président. Les deux hommes d'Etat sont originaires de Kiambu, alors que J. M. Kariuki, le député assassiné, était de Nyeri. Kiambu, Nyeri et un troisième district, celui de Muranga (ex-Fort Hall), forment le pays kikouyou, qui fut le théâtre de l'insurrection « Mau-Mau » avant l'indépendance.

Après plusieurs années d'expansion économique dans la stabilité, le Kenya redevient un foyer de tensions depuis les élections générales du 14 octobre 1974, à l'occasion desquelles certains candidats qui n'avaient pas la faveur du pouvoir se sont taillé un succès. Ce fut notamment le cas de Kariuki. Une série d'explosions dont Uairobi a été le théâtre en février a contribué à alourdir le climat.

Le 1er mai, en annonçant une généreuse augmentation générale des salaires, le président Kenyatta a tué dans l'œuf une grève générale que les syndicats avaient annoncée pour le 5 mai, en dépit d'une interdiction gouvernementale. A compter du 1er juillet prochain, le salaire minimum d'un ouvrier agricole va plus que doubler, et celui d'un petit fonctionnaire augmentera de 40 %. L'inflation recevra un coup de fouet, mais ces mesures populaires auront entre-temps apaisé les revendications les plus pressantes.

En accueillant à Mombasa, il y a quelques jours, le conseil municipal et les élus de Nairobi, le président Kenyatta leur a tenu ce langage : « *Il vous serait facile de débarrasser Nairobi des propagateurs de rumeurs, des voleurs et des criminels qui vivent parmi vous. De même, vous pourriez éliminer les auteurs des écrits subversifs qui circulent dans la capitale et dans tous le pays, si vous vous consacriez entièrement à cette tâche* », leur a-t-il dit.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Angola

● LE DEPARTEMENT ANGOLAIS DE CONTROLE DES CHANGES a annoncé, dimanche 18 mai, la suspension pendant un mois des transferts de fonds à l'étranger par des particuliers. — (*Reuter.*)

Rhodésie

● LES NATIONALISTES AFRICAINS ont tué dimanche 18 mai un fermier blanc. D'autre part, quatre Africains, qui avaient contrevenu aux dispositions réglementant le couvre-feu, ont été tués au cours d'incidents récents. — (*Reuter.*)

Tunisie

Les nouveaux conseils municipaux disposeront de pouvoirs accrus

De notre correspondante

Tunis. — Les cent cinquante-it municipalités tunisiennes t renouvelé, le dimanche mai, leurs élus pour une durée cinq ans (au lieu de trois écédemment). La participation ectorale a été de 94,12 %. ntre 79,32 % en 1972.

Soucieuses de susciter ce que président Bourguiba a appelé « *l'apprentissage de la démocratie* », les autorités tunisiennes soulignent que, s'il y avait liste unique, la carte du parti destourien n'était pas exigée des candidats. Elles ajoutent qu'aucune liste libre n'a été présentée, bien que la Constitution tunisienne ne l'interdise pas.

L'établissement de listes définitives s'est fait d'après les suggestions de la base, qui avait proposé un nombre de candidats correspondant au double de celui des élus.

Pour le choix des candidats, nous a précisé M. Tahar Belkhodja, ministre de l'intérieur, « *les critères répondaient à des exigences de moralité, de compétence, de rénovation et de rajeunissement des cadres* » (1).

Les nouveaux conseils municipaux devraient être plus efficaces. Cinq années d'exercice leur assurent plus de stabilité et permettent d'établir des projets à long terme. La gestion de ces conseils, souvent difficile, a été assainie en 1974, le Trésor ayant épongé une dette globale équivalant à 60 millions de francs. La municipalité dispose désormais non seulement d'un budget classique de fonctionnement, mais aussi d'un budget d'investissement. Plusieurs taxes seront perçues directement par les communes et, dans le cadre d'une « décentralisation de la tutelle », les maires auront désormais affaire aux délégués des régions, et non plus au ministère de l'intérieur.

« *Les municipalités auront à jouer un rôle économique et social plus que politique*, nous précisait M. Belkhodja, *il nous fallait donc des personnes capables d'assumer la réforme en cours...* » Un poste de secrétaire général a été créé pour l'administration de la commune. Le maire disposera d'un pouvoir de décision très élargi. Des cadres techniques ont été prévus pour aider à la réalisation des projets. Cent soixante-dix-sept femmes figurent parmi les deux mille deux cent trente-six élus (contre vingt-trois lors des élections de 1972). — M. P.

(1) 53,93 % des élus ont entre vingt-cinq et quarante ans.

Cameroun

M. AHIDJO GRACIE Mgr NDONGMO

Yaoundé (*A.F.P.*). — A l'occa-n de l'inauguration de son atrième mandat, M. Ahmadou hidjo, président de la Répu-ique du Cameroun, a gracié, medi 17 mai, les cinquante ndamnés du « *complot de la inte-Croix* », parmi lesquels gr Ndongmo, ancien évêque de kongsamba. Ce dernier, condam-é à mort, avait vu sa peine mmuée en détention à perpé-ité, par le chef de l'Etat, peu rès le procès.

Le « *complot de la aSinte-roix* », dans lequel étaient impli-és plusieurs personnalités ainsi e des membres de l'Union des pulations du Cameroun J.P.C.), parti révolutionnaire égal, avait été découvert en ptembre 1970. Ernest Ouandié, ef de l'U.P.C., condamné à ort en même temps que gr Ndongmo, avait été exécuté.

[Arrêté en août 1970, accusé de mplicité avec Ernest Ouandié, gr Ndongmo avait d'abord été acé en résidence surveillée, puis ait été autorisé à quitter discrè-ment le Cameroun. Le pape ul VI avait accepté, en mars 1973, démission du prélat, dont le océse resta placé, durant deux nnées, sous la responsabilité d'un mple administrateur apostolique. Les circonstances exactes du complot de la Sainte-Croix » res-nt mal connues et la personnalité mplexe de Mgr Ndongmo contri-ue à faire peser un climat de ystère sur ce que l'on appela, à poque du procès, « un coup d'Etat irituel et mystique ».]

République Sud-Africaine

Deux partis d'opposition vont fusionner

Deux des partis sud-africains les plus actifs ont annoncé, lundi 19 mai, leur intention de fusionner, étant entendu que la décision finale reviendra à leurs congrès nationaux respectifs, qui, selon toute vraisemblance, ratifieront ce choix. Il s'agit du Progressive Party (P.P.), qui dispose de sept des cent soixante et onze sièges au Parlement, et dont les leaders sont Mme Helen Suzman et M. Colin Eglin, et du Reform Party (R.P.), qui compte quatre députés, dont son leader, M. Harry Schwarz.

L'audience de ces deux formations politiques est sans commune mesure avec leur représentation parlementaire. Il s'agit de deux mouvements résolument hostiles à la politique d'« apartheid » de M. Vorster, et ayant opté pour une société multiraciale. Ce rapprochement, qui permettra à l'opposition de gauche de présenter un front commun contre les nationalistes, met en évidence la crise qui sévit au sein de l'United Party (U.P.) de Sir De Villiers Graaf, principale formation d'opposition, qui compte encore trente-sept députés.

Aide de Pretoria au FRELIMO

D'autre part, selon le *Times* de Londres, M. Vorster est en contact étroit et permanent avec les dirigeants du Front de libération du Mozambique (FRELIMO) et qu'il a récemment fourni aux Mozambicains une aide importante en produits alimentaires. Le *Times* fait référence, à ce sujet, à un échange de lettres, qui aurait eu lieu entre le président Tolbert du Libéria et le premier ministre sud-africain.

Le quotidien londonien révèle aussi que M. Vorster souhaite vivement la coopération de M. Tolbert pour organiser une conférence à laquelle il participerait, et qui réunirait les présidents Kenyatta du Kenya, Mobutu du Zaïre, et Gowon du Nigéria, pour des échanges de vues sur les moyens « *de réaliser la paix, l'unité et la coopération en Afrique* ». Le *Times affirme* également qu'un projet d'échange de pétrole contre de l'or serait actuellement à l'étude entre l'Arabie Saoudite, le Nigéria et l'Afrique du Sud.

On apprend, par ailleurs, que quatre condamnés à mort africains ont été pendus, lundi matin 19 mai, à la prison centrale de Pretoria. L'un d'entre eux était accusé d'avoir violé une femme blanche en mars 1974.

Enfin, selon des nouvelles en provenance de Johannesburg, des émeutes, dans une mine de charbon située à proximité de Witbank, ont fait un mort et une vingtaine de blessés parmi les mineurs Sothos.

Pour la première fois DES MÉTIS ONT ÉTÉ PROMUS OFFICIERS

Le Cap (*A.F.P.*). — Pour la première fois dans l'histoire du pays, sept métis ont été promus officiers dans l'armée sud-africaine.

Au cours d'une parade spéciale, qui s'est déroulée au Cap, les sept hommes ont reçu leur nouveau grade de lieutenant. Ils font partie du « corps du Cap », l'un des plus anciens régiments sud-africains, qui s'est distingué pendant la seconde guerre mondiale aux côtés des troupes britanniques.

Ainsi, pour la première fois en Afrique du Sud, des Blancs de rang subalterne seront obligés de saluer des hommes de couleur

ASIE

Vietnam

MM. Pham Hung et Le Duc Tho paraissent jouer un rôle politique important au Sud

Les récentes manifestations à Saigon ont donné l'occasion de constater l'importance de M. Le Duc Tho, le négociateur des accords de Paris dans la hiérarchie communiste vietnamienne. Le rôle de premier plan qu'il joue dans le processus tendant à la réunification et dans la réorganisation du Sud a été mis en valeur dans la liste officielle des personnalités présentes lors des fêtes. Son nom vient immédiatement après celui de M. Ton Duc Thang, le président de la R.D.V.

Une autre liste avait été établie pour les « *leaders et représentants du Sud* » : en tête de liste figurait M. Pham Hung, membre du bureau politique du comité central du parti des travailleurs du Vietnam, secrétaire du parti pour le Sud, et commissaire politique des forces armées populaires de libération du Sud. On retrouve son nom en tête de la liste des personnalités qui ont salué les représentants nord-vietnamiens lorsqu'ils ont quitté Saigon pour regagner Hanoï. M. Pham Hung paraît donc jouer un rôle important dans la conduite des affaires du Sud.

Le quatre-vingt-cinquième anniversaire de la naissance de Ho Chi Minh

Le Vietnam a célébré lundi 19 mai le quatre-vingt-cinquième anniversaire de la naissance de Ho Chi Minh, mort en 1969.

A Saigon, aucune parade spectaculaire n'avait été organisée. Mais une exposition itinérante a montré des « reliques » de l'ancien président, des rencontres sportives ont eu lieu et la presse insiste sur le rôle qu'a joué Ho Chi Minh. Le journal *Giai Phong* écrit que « *son œuvre sera poursuivie avec ardeur* », mais note aussi que les forces armées « *restent extrêmement vigilantes et sont prêtes à écraser toute tentative de sabotage* ».

Un autre journal est apparu au Sud, le *Phu Nr Saigon* (Femmes de Saigon), édité par l'Association des femmes libérées de Saigon-Gia-Dinh. Tout en parlant aussi longuement de « l'oncle Ho », ce journal insiste sur la libération de la femme dans la nouvelle société vietnamienne et publie un « Forum des femmes », visiblement destiné à rassurer la population. Alors que circulait la rumeur selon laquelle des Vietnamiennes seraient forcées de se marier avec des invalides de guerre, il répond : « *Le G.R.P. interdit, au contraire, tout mariage forcé ; la femme doit avoir le droit de choisir celui qu'elle aime.* » Il dément aussi l'« information » selon laquelle des réfugiés venus du Nord en 1954 devraient retourner dans leur pays d'origine... à pied ; or, écrit le quotidien, chacun est libre de demeurer où il l'entend et, de toute façon, on pourra se rendre de Saigon à Hanoï par chemin de fer.

Toujours à Saigon, indique l'A.F.P. dans une dépêche retardée en transmission, une vingtaine de jeunes catholiques de gauche avaient manifesté mercredi dernier devant le siège de la mission diplomatique du Vatican au Sud, réclamant le départ du nonce, Mgr Lemaître, accusé de « *collusion avec les impérialistes américains et leur valet Nguyen Van Thieu* ». D'autre part, le couvre-feu vient d'être rétabli (de 23 heures à 4 heures) dans la capitale afin, semble-t-il, de mieux lutter contre les actes de brigandages.

● A HANOI, l'anniversaire de la naissance de Ho Chi Minh a été surtout marqué par un discours de M. Truong Chinh, président de l'Assemblée. C'est le 2 septembre que sera inauguré le mausolée (construit par les Soviétiques) où reposera le corps du président.

● A WASHINGTON, le département d'Etat indique que cent à deux cents réfugiés sud-vietnamiens aux Etats-Unis ont demandé à retourner au Vietnam. A plusieurs reprises les autorités américaines avaient déclaré qu'elles faciliteraient, dans la mesure du possible, le rapatriement des personnes ayant quitté le Sud et décidant d'y retourner. Le sénateur McGovern, à l'occasion du débat au Sénat sur l'octroi des crédits pour le transport et l'hébergement des réfugiés, avait déposé un amendement en ce sens. — (*A.F.P.*)

L'AFFAIRE DU « MAYAGUEZ »

M. Kissinger aurait dès le début conseillé l'usage de la force

Pour M. Kissinger, le sauvetage des hommes du *Mayaguez* n'avait qu'un intérêt secondaire, a affirmé une personnalité américaine ayant participé à la première réunion du conseil national de sécurité destinée à définir l'attitude de Washington après l'arraisonnement du cargo par les Khmers. C'est ce qu'écrit l'hebdomadaire *Newsweek*. Le secrétaire d'Etat avait pour principale préoccupation de mettre à profit l'incident afin de redorer le blason des Etats-Unis à la suite des échecs en Indochine. Dès le début de la crise, il avait décidé d'utiliser la force, ajoute *Newsweek*.

De son côté, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a déclaré lundi 19 mai que Washington n'a demandé à l'organisation internationale d'intervenir pour trouver une solution pacifique à l'incident que deux heures après que les avions américains eurent tirer sur des bateaux khmers ; dans ces conditions, l'ONU ne pouvait intervenir efficacement.

Le Pentagone a donné un nouveau bilan des pertes du côté américain : cinq morts, seize disparus, quarante-neuf blessés (dimanche, M. Schlesinger avait parlé de quatre-vingts blessés).

Le gouvernement américain fait d'autre part savoir qu'un bateau de guerre khmer s'est réfugié en Thaïlande, où son équipage a demandé l'asile politique. Les marins affirment avoir participé à l'attaque contre le *Mayaguez* pour mieux tromper leurs chefs — une explication qui ne semble guère convaincre les Américains. — (*U.P.I., A.F.P.*)

LA RADIO DE PHNOM-PENH EXALTE LA « GRANDE FAMILLE DES PAYS NON ALIGNÉS »

Radio-Phnom-Penh consacre ses émissions à deux thèmes essentiels : la reconstruction et la politique étrangère.

Elle insiste sur la mise en valeur des terres et multiplie les conseils aux paysans. Elle a aussi annoncé, mardi 20 mai, que les communications routières entre la capitale et Saigon ont été rétablies.

La radio a confirmé, d'autre part, la volonté du GRUNC de demeurer non-aligné. Elle a déclaré : « *L'union de la grande famille des pays non alignés soutient la révolution cambodgienne.* » Elle a donné en exemple le président Boumediène, l'un des dirigeants qui soutiennent « très fermement » la révolution, et elle a cité de nombreux journaux du tiers-monde.

● A BANGKOK, le ministre des affaires étrangères a annoncé avoir reçu lundi un télégramme dans lequel le gouvernement khmer se déclare désireux de normaliser ses relations avec la Thaïlande, et dément les informations selon lesquelles le Cambodge aurait des prétentions territoriales. « *C'est une très bonne nouvelle, qui montre que le Cambodge a une attitude très amicale avec tous les pays d'Asie du Sud-Est* », a déclaré le ministre.

● A PYONGYANG est arrivé lundi en visite officielle le prince Sihanouk, qui a été accueilli à la gare par M. Kim Il Sung. — (*A.F.P., A.P.*)

Japon

● M. EISAKU SATO, ancien premier ministre japonais, a été victime d'une hémorragie cérébrale dans la nuit du dimanche 18 au lundi 19 mai. Son état est considéré comme critique. — *A.F.P.*)

ASIE

Libres opinions

Maréchal, nous voilà...

Par JACQUES ISORNI

JE feuillette avec une intense curiosité un charmant album en couleurs : l'*Epopée des enfants*. C'est une épopée musicale et chorégraphique réunissant *« les chants à la gloire du maréchal »*, le père *« respecté et bien-aimé [...] qui a pris sur soi les destinées de la patrie et de la nation »*. Une photographie représente deux petites filles, vêtues de bleu, de blanc et de rouge, déposant des fleurs au pied d'une grande photographie du maréchal dans un cadre d'or, entouré de fleurs.

C'est un geste symbolique de reconnaissance à l'égard du maréchal qui *« prodigue ses soins tout paternels aux enfants qui représentent la génération montante »*. Il leur procure *« tout ce qui est meilleur »*. C'est parmi eux qu'il est le plus heureux et c'est parmi eux qu'il a tenu à fêter un de ses anniversaires. Les enfants sont appelés à transmettre à jamais les immenses bienfaits du véritable père qu'est le maréchal. En signe de fidélité, ils lui apportent une corbeille de fleurs et chantent :

« Nous en avons fait une corbeille, signe de notre fidélité
Nous la présentons respectueusement à lui, notre cher maréchal. »

Le refrain d'un autre chant n'est pas moins émouvant :

« O notre maréchal, cher est son nom
O maréchal brille son nom ! »

Un autre hymne a pour titre : *Nous présentons la gloire à notre cher père le maréchal.*

Une danse de groupe a reconstitué le maréchal dans son enfance pour montrer le long voyage qu'il a dû faire pour parvenir à la restauration de la nation, et les danseurs chantent en même temps :

« La neige grosse descend sans bruit
Tout oreille à la voix du futur maréchal. »

Les enfants ont constitué aussi un ensemble instrumental et vocal. Ils chantent des mélodies qui traduisent leur bonheur et leur joie d'avoir reçu des instruments *« empreints de l'affection du maréchal »*.

Ceux qui sont appelés à faire des sciences chantent :

« Tâchons de nous développer comme le demande le maréchal. »

L'album publie également un *Chant à la gloire du maréchal*. Les enfants chantent que leur gorge se serre à cet amour de père *« qui se réjouit le plus quand* [ils] *sont heureux »*.

« Merci à vous, cher maréchal
Nous vous présentons la gloire, serment de notre fidélité
Vive, vive le maréchal ! »

***

Le nom du signataire de cet article peut créer une confusion. Non, nous ne sommes pas en 1940. Il ne s'agit pas de Philippe Pétain. Nous sommes en 1974, en Corée du Nord ; ce maréchal n'est pas le vainqueur de Verdun, c'est le maréchal Kim Il Sung, vainqueur de Botcheunbo (1).

Pour compléter les citations que nous avons faites du refrain

« O notre maréchal, cher est son nom »,

on ajoutera ces deux couplets :

« Pour les masses ouvrières, le bienfaiteur de la Libération
Pour la Corée nouvelle démocratique le grand soleil
Tous unis sur le programme politique en vingt points
Le printemps nouveau arrive partout en Corée du Nord. »

avec naturellement repris au refrain

« O notre maréchal... »

Et cet autre couplet plein de poésie :

« Dis, tempête de neige de la plaine de Mandchourie
Dis, nuit interminable de la forêt épaisse
Qui est le partisan sans égal dans l'histoire
Qui est le patriote sans pareil dans le monde ? »

Et tous ensemble :

« O notre maréchal... »

Quant au *Chant à la gloire du maréchal*, nous avons fait sauter un vers, après *« Merci à vous, cher maréchal »*. Le voici maintenant :

« qui nous amenez au communisme ».

On méditera à l'infini sur la nature et la cause des révolutions, sur leurs échecs et leur succès. Il n'en reste pas moins que la propagande, qu'elle soit celle de la révolution nationale, du fascisme ou du communisme, emprunte toujours un chemin identique. Si les civilisations changent, la manière de conquérir les hommes reste toujours la même. Il n'y a pas mille manières pour personnaliser le chef.

(1) Le 4 juin 1937, Kim Il Sung, commandant l'armée révolutionnaire populaire de Corée, avait attaqué Botcheunbo, un des points stratégiques importants *« de la garde-frontière de l'impérialisme japonais et y a assené un coup foudroyant à l'ennemi »*.

Laos

Alors que les manifestations ont cessé

Des « exploiteurs du peuple » - civils et militaires - sont chaque jour poussés à la démission

De notre envoyé spécial

Vientiane. — Couverts de boue, des jeunes gens se promènent en portant d'énormes phallus en bois sculpté : c'est la fête des fusées dans le quartier du That Luang, un des plus anciens temples de Vientiane. Malgré un violent orage, les fusées s'envoleront vers le ciel pour appeler pluie et fertilité. A une centaine de mètres de là, dans l'ancienne ambassade de Saigon et dans ses dépendances, les portraits de Ho Chi Minh ont remplacé ceux de Thieu. Depuis quarante-huit heures, de nombreux Vietnamiens — il y en a vingt-cinq mille au Laos — fêtent la libération du Sud.

C'est dans la fête qu'on retrouve Vientiane. Pourtant, si la panique semble avoir disparu, il ne se passe de jour sans qu'un mouvement « spontané » ne pousse quelques fonctionnaires ou quelques militaires « *exploiteurs du peuple* » à la démission. Dernière victime de marque de cette volonté des masses, le général Bouathong Photivongsa, qui commandait l'armée de l'air. L'armée royale en vient ainsi à se convertir au neutralisme actif. La rumeur n'a-t-elle pas couru que certaines troupes désiraient porter l'uniforme des forces du Front patriotique ?

A un échelon moindre, l'épuration continue. Il n'est pas rare de voir surgir banderoles et slogans contre un fonctionnaire corrompu. Le mouvement s'arrête dès l'annonce de la démission dudit fonctionnaire. « *C'est la révolution pacifique* », explique un jeune étudiant.

Le « Mouvement des vingt-trois organisations », qui prépare ou soutient toutes les manifestations, a-t-il, comme le prétendent certains, établi une liste de personnalités à éliminer ? Etonnant mouvement d'ailleurs, composé d'organisations déjà connues comme la Fédération nationale des étudiants du Laos, la Fédération des travailleurs, les associations des anciens étudiants des pays socialistes ou des anciens étudiants bouddhistes, mais aussi d'une « amicale des individus non affiliés ».

Presque quotidiennement, l'une ou l'autre de ces organisations réclame « *l'exclusion des forces qui n'exécutent pas les ordres du gouvernement* », « *la dissolution de l'USAID* » (Agence américaine pour l'aide au développement) et le contrôle des commerçants et des spéculateurs afin qu'ils ne profitent pas de la situation.

Contre ces derniers, le gouvernement a pris des mesures illusoires de blocage des prix et a décidé un contrôle des stocks. Il a aussi fermé les frontières aux Chinois et aux Vietnamiens désireux de partir. Mais il l'a fait un peu tard. Déjà, les plus grandes bijouteries chinoises sont fermées, et certaines banques ayant dû faire face à d'importants retraits sont pratiquement en état de cessation de paiement. Quant aux prix, s'ils ne cessent de baisser pour les étrangers (on se précipite pour acheter jades et antiquités bradés par les commerçants), pour les Laotiens, ils ne cessent de monter.

Pour aider à résoudre le problème du riz, les Américains ont décidé de livrer cette semaine 300 tonnes de riz gluant — aliment de base des Laotiens. Paradoxe du mouvement actuel : partout s'élèvent des protestations contre la présence américaine, alors même qu'on avoue avoir besoin des Etats-Unis.

L'aide étrangère est nécessaire

A Savannakhet, quatorze Américains sont assignés à résidence. « *On ne peut pas dire qu'ils sont pris comme otages*, dit un Américain, *sinon Ford pourrait envoyer des* « *marines* ». Mais les manifestants qui ont pris cette mesure détiennent aussi le *chaokhoueng* (préfet) et exigent la neutralisation des trois provinces du Sud (Thakhek, Savannakhet et Paksé).

Quelle que soit la réponse du pouvoir central aux manifestants, les Américains « retenus » ne courent sans doute pas de grands risques. Au Laos, jusqu'à présent, c'est aux symboles que l'on s'attaque. D'autant que les 42 millions de dollars de l'aide américaine ne sont pas à dédaigner. Le secrétaire d'Etat aux finances — le ministre a dû donner sa démission, — bien que membre du Pathet-Lao, n'a-t-il pas demandé aux pays membres du Fonds d'opération des changes (un organisme auquel cinq puissances industrialisées apportent des devises pour soutenir le kip et permettre les importations) d'accélérer la signature de ces accords pour cette année ? Or les Etats-Unis participent à ce Fonds pour près des deux tiers. En revanche, ce que refusent le Front patriotique et les manifestants, c'est la présence importante d'Américains en province sous prétexte de programmes de développement. (L'USAID s'occupe notamment d'irrigation, de construction de barrages, etc.)

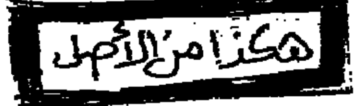
Aussi, tous les membres de l'USAID en province ont-ils été évacués (sauf à Savannakhet) « *sous la pression de forces populaires* ». « *Le plus étonnant*, dit un Américain, *c'est que les Laotiens gèrent très bien les programmes de développement sans nous.* » Des onze cents Américains encore présents officiellement au Laos, beaucoup vont partir, sans parler des Philippins et des Thaïlandais, personnel subalterne, qui, déjà, quittent le royaume. Dans le même temps, arrivent les Soviétiques. L'Aeroflot compterait déjà plus de cinquante « employés ».

Les Américains étant sur le départ, les ministres et les fonctionnaires les plus compromis s'étant enfuis, ce sont désormais les appels au calme qui dominent. On attend maintenant la nomination — qui sera sans doute annoncée jeu 22 mai — du nouveau cabinet p le prince Souvanna Phouma. « C *hommes au passé sans tache* dont l'émergence a été annonc par le premier ministre, sero vraisemblablement des modér prêts à collaborer avec le Fro patriotique. Celui-ci pourra-t ... infléchir la politique gouvernement vers le socialism Comme nous faisions remarq au colonel Pao, un ancien sai cyrien, membre, côté Pathet-L de la commission mixte char de faire respecter les accords Vientiane, que la présence au p voir du Front patriotique ne sait pas encore très sensiblem sur la politique suivie, il nou répondu : « *Il fallait d'abord é quer le peuple. Ensuite vien le temps de l'action.* »

BRUNO DETHOMAS









L'ÉVÉNEMENT — L'Asie du Sud-Est et l'Indochine révolutionnaire

Au sud de la Chine, à l'est du sous-continent dien, vivent quelque trois cents millions d'Asia- ues qu'il est convenu d'appeler « du Sud- t ». Ils peuplent — inégalement — une région i a été et demeure balkanisée : par son his- ire précoloniale, par les colonisations, par ses igions, ses cultures, ses langues, ses organisa- ns sociales. L'idée même de nation est loin itre incarnée dans nombre de minorités ethni- es.

Autrefois seulement utilisée par les Occiden- ix, l'expression « Asie du Sud-Est » l'est désor- is couramment par les responsables locaux. est une Association des nations du Sud-Est iatique (l'ASEAN) qu'ont formée, en 1967, la ailande, les Philippines, la Malaisie, Singapour l'Indonésie. Ce groupe, aux liens assez lâches, sse hors de lui la Birmanie, encore isolée, et ndochine, maintenant contrôlée par les révo- tionnaires.

Si l'on met à part le régime de Rangoun, peut- dire que la région est scindée en deux blocs ? 1 dépit de l'existence de l'ASEAN et d'un front á (pendant la guerre) indochinois, une telle firmation confinerait à la caricature. A force dénoncer l' « agression nord-vietnamienne », propagande américaine a fini par faire croire à beaucoup que Hanoï dirigeait la péninsule. Nul ne peut certes minimiser le rôle des Nord-Vietnamiens dans la genèse des révolutions laotienne et khmère, mais la tournure prise par les événements à Saigon, à Phnom-Penh et à Ventiane montre de façon aveuglante que chaque société suscite ses propres mutations. L'histoire khmère et celle du Vietnam n'ont que peu en commun : l'absence au Cambodge d'une bourgeoisie et d'une petite bourgeoisie urbaine fait qu'une révolution paysanne prend un caractère autre que la révolution dans un Vietnam du Sud à la structure sociale plus complexe.

« En face », les situations ne sont pas moins diverses. La Birmanie, avec ses soulèvements shan, karen, etc, et sa guérilla communiste, hésite dans la désunion entre le maintien d'un « socialisme » policier et la recherche d'une ouverture aux capitaux extérieurs qui nuirait à son authenticité culturelle. La Thaïlande était souvent comparée à « un porte-avions américain » ; voici qu'elle veut coexister avec l'Indochine communiste, sans composer pour autant avec sa propre guérilla. En son sud profond, un mouvement irrédentiste musulman lui cause quelques problèmes frontaliers avec la Malaisie. Celle-ci combat aussi une guérilla, d'ailleurs affaiblie pour le moment, tout en tentant de bâtir une nation avec ses Chinois, ses Malais, ses Indiens — sans parler des ethnies de Sabah et de Sarawak. Qui gouverne d'ailleurs à Sabah ? Le premier ministre local ou le pouvoir central ? Singapour, « mecque » des capitaux occidentaux, ville-Etat, n'a pas trouvé sa place dans le monde malais qui s'étend de part et d'autre du détroit de Malacca. L'Indonésie est un géant où coexistent mal les intérêts étrangers et deux armées : celle des chômeurs urbains et celle des paysans sans terre de Java. Le gouvernement philippin combat ses musulmans au sud, ses « maoïstes » un peu partout.

Le pétrole, l'étain, le bois, le poisson, le cuivre, d'autres richesses encore attirent depuis des années les investisseurs étrangers, américains et nippons surtout. Naissent des villes, souvent artificielles, monstres bâtis au milieu d'un monde rural qui ne suit pas ; se montent des usines aux salaires réellement « attirants » ; sont mises au point des législations fiscales « accueillantes ». La Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, sont placées au service de cette stratégie néo-colonialiste.

Et les « dominos » là-dedans ? Ils ne sont pas les éléments fragiles d'une géopolitique, mais les fantômes d'une absurde théorie. Hanoï n'a pas fait « tomber » le Cambodge, mais l'invasion américaine. Le gonflement ahurissant de Bangkok autour d'activités souvent parasitaires, la concentration de la propriété foncière rurale au profit d'une minorité urbaine absentéiste, donnent de beaux arguments aux communistes. On pourrait multiplier les exemples, en Malaisie, à Singapour, en Indonésie. Croire que l'Asie du Sud-Est est stabilisée parce que la guerre d'Indochine est finie en reviendrait à nier la dynamique sociale interne, les nouvelles formes de résistance (pas seulement armées, mais culturelles) à la véritable agression — celle des firmes etrangères. Ce sont les modes de développement choisis ou subis qui taraudent ces nations et ces peuples, et arment idéologiquement et militairement les oppositions radicales. Et il est bien inutile d'espérer on ne sait quelle « conversion » de la part de l'Occident. Les plans d'investissements sont prêts ; d'autres sont à l'étude. Il y aura en Asie du Sud-Est « bien des intérêts à défendre »... Ce n'est pas être pessimiste que de croire que les vieilles méthodes seront utilisées car, à l'évidence, la leçon n'a pas été comprise. Et pourtant, Saigon vient seulement de « tomber »...

JACQUES DECORNOY.

ous présentons ci-dessous quel- ues données concernant les pays on indochinois de l'Asie du Sud- st.

BIRMANIE

POPULATION. — Environ 30 millions d'habitants.

COLONISATION. — Britannique (1885-4 janvier 1948).

SYSTEME POLITIQUE ET CONOMIQUE. — Le pays a n régime militaire depuis le oup d'Etat du général Ne Vin en mars 1962. La « voie irmane vers le socialisme », éfinie par un groupe d'officiers, permis à la Birmanie de suivre ne politique étrangère indépen- ante et de préserver la popula- on des influences destructrices es valeurs nationales que l'on eut constater partout ailleurs ans la région. Le système a ce- endant échoué sur le plan éco- omique et les libertés publiques e sont pas respectées, d'où les évoltes ouvrières et étudiantes de 973 et 1974, rapidement matées. a « pureté » originelle du régime fait place à la corruption d'une ureaucratie tatillonne. Rangoun e contrôle guère les vastes ré- ions peuplées de minorités et l'enraye pas la progression des ombattants communistes. Depuis l'an dernier, le gouvernement né- gocie des contrats de recherche pétrolière avec des compagnies oc- cidentales et le général Ne Win a cherché à se rapprocher de 'ASEAN.

THAILANDE

POPULATION. — Environ 35 millions d'habitants.

COLONISATION. — La Thaïlande est le seul pays de la région à ne pas avoir été colonisé : il a joué le rôle de zone tampon entre des aires de colonisation antagonistes.

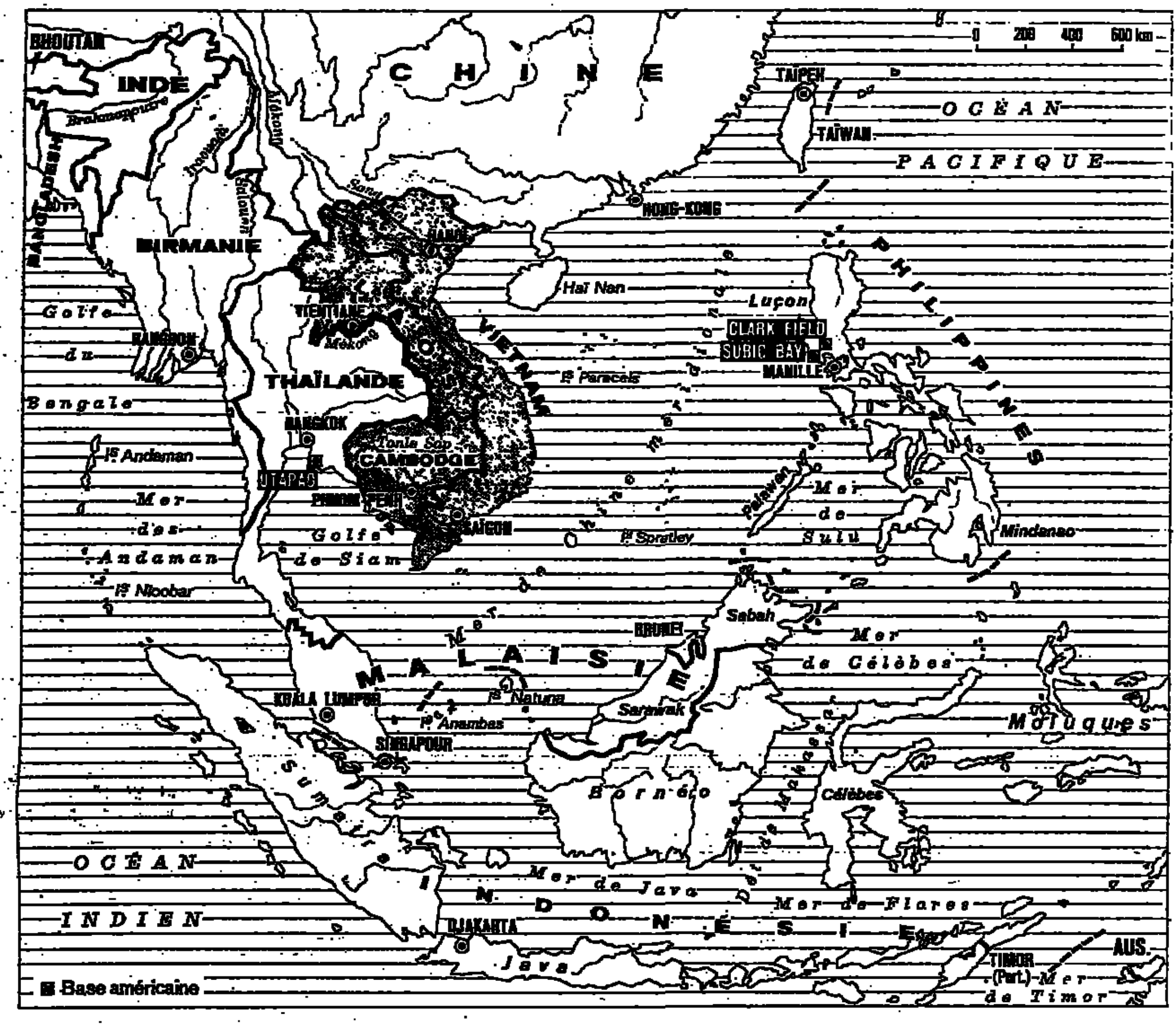
SYSTEME POLITIQUE ET CONOMIQUE. — La vieille dic- ature militaire du royaume a été battue en octobre 1973. Les élec- ons organisées cette année ont onné naissance à un pouvoir civil onservateur (les partis domi- ants sont avant tout des clien- les regroupées autour d'un « pa- on »), mais l'armée veille. Les udiants ont pris une part active ans le renversement du régime es maréchaux et dans l'agitation ntijaponaise. Ils ont aussi tenté n rapprochement avec les ou- riers et les paysans mais sans ouvoir remettre en question un ystème attaché à la tradition dans lequel coexistent des éments nationalistes et des poli- ciens très liés à des intérêts rivés étrangers. La présence ilitaire américaine ne cesse de écroître et devrait disparaître vant mars 1976. L'économie est éséquilibrée : Bangkok est une tête hypertrophiée » ; la partie a plus en retard du pays est le ord-Est, où vivent environ douze illions d'habitants. C'est aussi ne région depuis plus de dix ans gitée par la guérilla prochinoise.

MALAISIE

POPULATION. — Environ 11 millions d'habitants.

COLONISATION. — Portugaise (1511), hollandaise (1641), britannique (1785-31 août 1957).

SYSTEME POLITIQUE ET CONOMIQUE. — Ce royaume t une fédération qui unit les tats de la Malaisie continentale t de la Malaisie bornéane (Sara- ak et Sabah). La coalition des artis malais, indien et chinois omine la vie politique depuis l'in- épendance. La guérilla commu- iste (surtout chinoise, et qui se eut maoïste) est née tout de suite près la seconde guerre mondiale, été en partie écrasée, mais ja- nais totalement éliminée. La asse féodale malaise dominante, ée au capitalisme chinois local, su assurer sa survie en donnant aissance à un groupe de techno- rates très actifs qui ont saisi les essorts de l'économie moderne tain, hévéaculture, recherche étrolière, installation de zones dustrielles pour les entreprises trangères). Des pays de l'ASEAN, a Malaisie est le plus démocra- que, mais certains opposants ont en prison et la police poli- que est agissante. Une « nou- elle gauche » radicale est en ges- ation dans les universités et tente e faire la liaison avec des ou- riers et des paysans.



Nous avons seulement indiqué ici les principales des bases américaines (Utapao, Subic-Bay, Clark-Field). D'autre part, la mer de Chine du Sud est une zone contestée : la Chine, au risque de mécontenter Hanoï et le G.R.P., a occupé en janvier 1974 les îles Paracels ; le G.R.P. vient d'envoyer des troupes sur les îles Spratley, sur lesquelles, malgré une protestation chinoise, le président Thieu avait déjà dépêché des unités.

Dans la région, seul Timor portugais (630 000 habitants environ) demeure une colonie ; provisoirement, car Lisbonne veut modifier son statut. Quant au sultanat « pétrolier » de Brunéi (environ 130 000 habitants), il n'est plus placé sous la tutelle directe des Britanniques et pourrait à l'avenir devenir membre de la Fédération de Malaisie.

SINGAPOUR

POPULATION. — Environ 2 millions d'habitants.

COLONISATION. — Britannique (1819-1963). Tentative d'union avec la Malaisie, de 1963 au 9 août 1965, puis indépendance totale.

SYSTEME POLITIQUE ET ECONOMIQUE. — Un parti domine la vie politique depuis 1959 : le People's Action Party dirigé par M. Lee Kuan Yew, premier ministre. Il existe d'autres mouvements, très surveillés par la police et sans moyens d'action depuis surtout que leur base syndicale a été « confisquée » par le syndicalisme officiel. Plusieurs chefs de la gauche sont en prison depuis plus de dix ans et n'ont jamais été jugés. Le quadrillage et la mise en condition de la population au service d'un « socialisme » entièrement dévoué à la libre entreprise étrangère et locale s'accompagnent d'une volonté de déracinement de la population à 75 % chinoise : les valeurs traditionnelles doivent être oubliées et il faut sacrifier au culte de la productivité. Pour avoir dénoncé cet état de choses, le responsable de l'Association des étudiants vient d'être condamné à un an de prison. Singapour est devenue un centre financier régional, s'est couverte d'usines et de chantiers navals ; la main-d'œuvre est en grande partie malaisienne.

INDONÉSIE

POPULATION. — Environ 120 millions d'habitants.

COLONISATION. — Progressive, par les Hollandais, à partir du XVII[e] siècle ; indépendance le 15 août 1950.

SYSTEME POLITIQUE ET ECONOMIQUE. — Les militaires sont au pouvoir depuis octobre 1965 ; ils ont éliminé Sukarno et assassiné tous les communistes et progressistes. Ils ont suscité le parti Golkar qui l'a emporté aux élections de juillet 1971. Mais le général-président Suharto n'a jamais supprimé les luttes entre les clans militaires. Pays le plus peuplé, et potentiellement, le plus riche de l'A.S.E.A.N., l'Indonésie va accueillir le secrétariat permanent de l'organisation dont elle voudrait être le chef de file ainsi que la charnière entre l'Asie du Sud-Est et la zone du Pacifique.

Le pouvoir central établi à Java craint les tendances centrifuges notées dans les autres îles ; cela explique en partie pourquoi Djakarta voudrait prendre le contrôle de Timor portugais dont l'indépendance, surtout si elle était menée par un parti de gauche, pourrait réveiller certains espoirs ici et là dans l'archipel. Le régime n'admet pas non plus la critique à Djakarta même : les manifestations antijaponaises de janvier 1974, qui visaient plus généralement un certain type de « présence » économique étrangère, ont servi de prétexte à l'arrestation d'éléments libéraux. De plus, des dizaines de milliers de personnes arrêtées en 1965 demeurent dans des camps. Le régime n'est pas sérieusement contesté, si ce n'est par le défi du sous-développement que la rapide progression démographique rend encore plus pressant.

PHILIPPINES

POPULATION. — Environ 40 millions d'habitants.

COLONISATION. — Espagnole (à partir du XVI[e] siècle), américaine (fin du XIX[e] siècle-4 juillet 1946).

SYSTEME POLITIQUE ET ECONOMIQUE. — Le président Marcos a décrété la loi martiale le 23 septembre 1972, supprimant toutes les libertés formelles, qui permettaient malgré tout un certain jeu démocratique, même s'il était dominé par des clans de possédants. Le « rétablissement de l'ordre » n'a pas pour rien contribué à l'afflux des capitaux étrangers (américains, nippons, etc.). Le nationalisme philippin n'empêche pas l'archipel de demeurer dans la mouvance américaine (les Etats-Unis y maintiennent de très grandes bases). Depuis plus de trois ans, s'ajoutent à la rébellion communiste le soulèvement des populations musulmanes du Sud (qui tend à perdre son caractère confessionnel en se politisant) et la fronde d'une partie de l'Eglise (traditionnellement ultra-conservatrice).

AMÉRIQUES

Venezuela

Les mesures sociales du gouvernement mécontentent les milieux d'affaires

De notre correspondant

Caracas. — Conscient des problèmes sociaux qui se posent au Venezuela, le président de la *République*, *M. Carlos Andres* Perez, vient de mettre le patronat devant ses responsabilités. Mais en obligeant par décret *les entreprises employant* plus de dix travailleurs à embaucher un nombre d'apprentis équivalant à 5 % du total de leur *personnel*, le *président a provoqué* une violente réaction de la Fedecamaras, la toute-puissante centrale patronale. La décision du *chef de l'État devrait permettre* de créer en un an cent mille nouveaux emplois, soit le double de ce qui a été fait dans ce *domaine* en *1974*. Pour audacieuse qu'elle soit, cette décision ne peut cependant résoudre le problème du chômage qui, selon *M. Gumersind Rodriguez*, ministre de la planification, affecte plus de 20 % de la population active.

Une politique de redistribution

C'est la deuxième fois depuis son arrivée au pouvoir, en mars 1974, que M. Carlos Andres Perez passe à l'offensive pour tenir une promesse faite au cours de sa campagne électorale : *« Faire la guerre à la pauvreté et lutter contre le chômage. »* Il avait, en effet, pris l'an dernier, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Congrès, un certain nombre de mesures favorables aux travailleurs : relèvement du salaire minimum à 15 bolivars (1) par jour, augmentation générale des salaires d'environ 20 %, blocage temporaire des prix des produits de première nécessité, et création obligatoire d'emplois pour manœuvrer les ascenseurs et assurer l'hygiène des toilettes publiques.

Cette politique de redistribution des revenus, approuvée par la gauche parlementaire, touche également d'autres catégories : consolidation, voire remise, de la dette des agriculteurs ; facilités de crédit aux petites et moyennes entreprises industrielles ; lancement d'un programme annuel de dix mille bourses d'études destinées, pour l'essentiel, aux bacheliers provenant de familles pauvres de l'intérieur du pays.

Surprenantes pour beaucoup, toutes ces mesures ne manquèrent pas de provoquer un certain malaise dans les milieux d'affaires. On a pu constater, au cours du deuxième trimestre de 1974, une accélération de la sortie des devises, une diminution des dépôts bancaires et une augmentation des demandes de crédit, bref, une crise de liquidités dans un pays qui regorge d'argent. Pour regagner la confiance du patronat, le gouvernement s'est vu contraint de libéraliser le crédit, de débloquer les prix et de modifier certains projets de lois tel que celui sur les licenciements injustifiés. A la fin de l'année, Fedecamaras s'était rassérénée : elle devait même exprimer sa satisfaction devant le projet de loi sur la nationalisation des compagnies pétrolières, dûment amendé pour permettre la formation d'entreprises mixtes avec les compagnies devant être expropriées.

Mais M. Carlos Andres Perez revient à la charge par des voies que le patronat n'est pas loin de qualifier d'illégales. Le décret obligeant les entreprises à accroître leur personnel de 5 % a provoqué une levée de boucliers à la direction de la Fedecamaras. *« L'idée est absurde et stupide,* a déclaré M. Alfredo Paul Delfino, président de l'organisation. *En violant les lois propres à une économie de marché et en s'inspirant d'autres systèmes, on sème la confusion et on aboutit au chômage. »*

Le soutien des syndicats

Il s'agit, en effet, d'une mesure peu orthodoxe qui trahit les difficultés du gouvernement pour appliquer son programme de réformes sociales. Mais les patrons peuvent répondre au défi : le niveau moyen de leurs profits — 29 % du capital, impôts déduits — est, d'après un rapport des Nations unies, l'un des plus élevés du monde. L'expansion de la demande leur a permis d'accroître considérablement leurs ventes en 1974, et le gouvernement a créé à leur intention deux *fonds de développement*, agricole et industriel, dotés chacun de 90 millions de bolivars. Malgré la hausse du coût de la vie — 12 % l'an dernier, — il n'est pas d'autre part prévu d'augmenter de nouveau les salaires par décret.

Théoriquement, les patrons peuvent donc absorber *le* coût d'un supplément de main-d'œuvre. Si Fedecamaras a réagi avec violence, c'est que les précédents *gouvernements avaient traité l'organisation* avec beaucoup plus d'égards. Le président de la République a fustigé ceux qui *profitent de la conjoncture* pour s'enrichir rapidement. Et le ministre de la planification a appelé la classe ouvrière *« à s'organiser pour faire échec aux pressions des puissants groupes économiques du pays »*. Il n'en faut pas plus pour que le patronat crie au communisme.

La défense du président

Inspiré par l'action démocratique, le parti au pouvoir, la Confédération des travailleurs vénézuéliens a pris la défense du président. *« Nous ne tolérerons pas,* déclare la C.T.V., *que la Fedecamaras se transforme en un Etat dans l'Etat et se mêle de donner au président des leçons de conduite à l'égard des travailleurs. Nous rejetons la guerre des classes déclenchée par le patronat, mais, s'il persiste, nous saurons lui tenir tête. »*

Le gouvernement n'est pas hostile à *l'entreprise privée. Mais* il s'efforce de réduire le pouvoir de la Fedecamaras en nationalisant des compagnies transnationales, — *qui ont une énorme* influence sur les décisions du patronat vénézuélien, — en renforçant l'Etat en tant qu'agent économique, et, *enfin*, en créant une classe nouvelle d'entrepreneurs que le ministre de la planification souhaite *« nombreuse, décentralisée et diversifiée »*. L'objectif est de diluer le pouvoir du secteur privé, concentré actuellement entre une demi-douzaine de *groupes économiques*.

Sans s'opposer de front aux nationalisations, l'organisation patronale défend les investisseurs étrangers. Elle s'élève contre le rôle croissant de l'Etat et sa tendance au dirigisme. Elle réclame avec insistance du gouvernement qu'il précise le champ d'action de l'initiative privée. Mais si telle est la condition pour que les milieux d'affaires reprennent confiance, il semble difficile qu'elle soit satisfaite. Le gouvernement, en effet, *ne donne pas toujours* l'impression de savoir très clairement où il va. Et sa démarche désoriente, à gauche comme à droite.

PHILIPPE LABREVEUX.

(1) Un bolivar vaut 1 franc.

Mexique

L'extrême gauche cherche à former une coalition pour les élections présidentielles et législatives

De notre correspondant

Mexico. — Il est possible qu'il y ait une coalition d'extrême gauche aux prochaines élections présidentielles et législatives fédérales, qui auront lieu en juillet 1976, c'est ce *qui a été annoncé* par le secrétaire général du parti communiste mexicain (P.C.M.), M. Arnoldo Martinez-Verdugo. Une telle coalition pourrait rassembler les communistes, le Parti mexicain des travailleurs (P.M.T.), le Mouvement d'action socialiste unifié, et d'autres petites formations.

Selon la législation mexicaine, les nouveaux partis politiques doivent prouver qu'ils ont plus de soixante-cinq mille membres. *Le parti* communiste se refuse à présenter la liste de ses militants en affirmant qu'elle *pourrait être utilisée par* la police. Selon le gouvernement, la coalition de gauche sera enregistrée sans difficulté *si elle* prouve qu'elle a rempli les conditions légales.

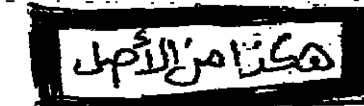
Dans le même temps, la bataille au sein du parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis quarante ans, pour le choix du candidat officiel à la présidence mexicaine est déjà commencée. Les candidats éventuels sont au nombre de six : M. Mario Moya-Palencia (ministre de l'Intérieur), M. Hugo Cervantes-del-Rio (secrétaire d'Etat à la présidence), M. Porfirio Munoz-Ledo (ministre du travail), M. José Lopez-Portillo (ministre des finances), M. Augusto Gomez-Villanueva (ministre de la réforme agraire), et M. Ca[…]los Galvez-Bétancourt (directeur d[…] la *Sécurité sociale*).

Selon les milieux politiques, le[…] « précandidats » les mieux placé[…] *sont MM. Moya-Palencia et Cervante[…]* La sélection qui va interven[…] au sein du PRI est très i[…]portante puisque son candidat se[…] le président du Mexique, le trior[…]phe d'un candidat d'opposition éta[…] pratiquement impossible. L'assemb[…] *générale* du PRI se tiendra en oct[…]bre prochain, mais à ce moment-[…] la décision aura déjà été prise […] la suite d'un processus inconnu […] les Mexicains eux-mêmes et qui, […]lon l'expression utilisée au sein […] parti, prend la forme d'une « ausc[…]*tation* » entre ses membres.

La période qui s'ouvre sera […]cessairement marquée par des m[…]nœuvres destinées à combattre […] à favoriser un des aspirants à la m[…]gistrature suprême. Le président L[…] Echeverria a déjà demandé à ses c[…]*laborateurs de le laisser « travai[…] en paix »*.

Le PRI a convoqué une con[…]*rence nationale pour rédiger le* p[…]gramme que le candidat devra […]pliquer une fois au pouvoir, *de fa[…]* à éviter dans la mesure du possi[…] une lutte qui pourrait créer une p[…]fonde division au sein du PRI e[…] les tendances de droite et de gau[…]

JOSÉ CARRENO



AMÉRIQUES

Brésil

MALGRÉ LE REJET DU PROJET DE LOI

L'idée du divorce fait son chemin

Le Parlement brésilien a rejeté, pour la troisième fois, l'introduction du divorce dans la législation nationale. Le projet a, cette fois encore, obtenu la majorité simple, mais pas les deux tiers des voix requis en la circonstance.

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — On a l'impression que la satisfaction ainsi donnée à l'Eglise catholique, qui est vivement opposée au projet, ne sera pas éternelle. Plus de la moitié des parlementaires, en effet, ont voté en faveur d'une modification de la Constitution — qui prévoit l'indissolubilité du mariage, et ne peut être amendée que par une majorité des deux tiers. En outre, les sondages d'opinion dans les grandes villes montrent que les Brésiliens sont désormais, à une majorité écrasante, partisans du divorce.

Le gouvernement Geisel avait décidé de laisser la question ouverte, et de ne pas obliger ses représentants au Congrès à voter dans un sens ou dans l'autre. L'archevêque de Brasilia, Dom *José Newton Baptista*, a critiqué un tel libéralisme. « *Il ne s'agit pas d'une simple liberté de conscience*, dit-il. *Sinon il faudrait laisser les criminels en liberté, pour avoir commis leurs crimes en accord avec leurs consciences. Notre devoir est d'éduquer les consciences pour les illuminer et les amener à pratiquer le bien.* »

Quelques jours avant le vote, le cardinal Eugenio Salles, archevêque de Rio, déclarait au retour d'un voyage à Rome qu'il avait parlé au pape du rejet probable du divorce, et que Paul VI lui avait répondu : « *Le Brésil donnera ainsi un exemple aux autres nations.* » Il y eut aussi de nombreuses offensives de la part de la hiérarchie catholique. Après avoir affirmé que le divorce était la « *peste* », le président de la conférence nationale des évêques brésiliens, Mgr Aloisio Lorscheider, présenta par la suite un réquisitoire un peu plus nuancé.

Selon l'Eglise, le divorce n'intéresse qu'une minorité de privilégiés, lesquels vivent selon le modèle des nations industrialisées. « *La majorité des gens simples ne songent pas à dissoudre la famille, mais au contraire à en constituer une.* » Le principal problème du Brésil n'est pas le divorce, mais « *l'aide aux familles, l'aide au logement, la sécurité sociale, l'élimination de la misère et de la faim* ».

Argumentation contradictoire, ont remarqué les partisans du projet : si, disent-ils, le divorce intéresse seulement les privilégiés, et non la majorité des pauvres, dont l'Eglise assume la défense, pourquoi dans ce cas s'y opposer ? Reste évidemment les raisons d'ordre théologique. L'Eglise ne peut pas se prononcer en faveur de la rupture du mariage, parce que Dieu l'a voulu indissoluble.

Le mode de scrutin — par appel nominal, — de surcroît, autorisait toutes les pressions. Beaucoup estiment qu'un vote à bulletin secret aurait donné les deux tiers des voix requises. L'Eglise s'est, d'autre part, manifestée à plusieurs reprises contre un référendum, comme celui qui a été organisé en Italie.

Le texte présenté au Congrès était nuancé : il prévoyait le divorce seulemnt après cinq ans de séparation légale, ou sept ans de séparation de fait. Beaucoup de parlementaires, beaucoup de journaux aussi, ont souligné combien la séparation légale — le « *desquite* » — était préjudiciable aux membres du couple désuni. Empêchées de refaire leur vie légalement, les femmes se sentent honteuses de vivre maritalment, sans la sanction de la loi. L'évolution des mœurs paraît pourtant, ici comme ailleurs, irréversible : à Rio, le nombre des séparations a augmenté de 34 % entre 1972 et 1974.

Le sort de la femme s'est, d'ailleurs, sensiblement amélioré ces dernières années : les concubines ont désormais droit aux retraites légales, un statut matrimonial leur est accordé au bout de cinq ans de vie commune, et les épouses peuvent obtenir un emploi sans autorisation de leur mari.

CHARLES VANHECKE.

CORRESPONDANCE

Pour l'amnistie des condamnés politiques

Nous avons reçu la lettre suivante du Père Jean Cardonnel :

Il ne sera pas dit qu'une horreur annule une autre horreur. Nous en sommes arrivés à ce point d'un degré de plus atteint dans l'escalade vertigineuse des atrocités nous fait oublier le palier tout récent d'intolérable toléré auquel demeure suspendue la dernière fournée des victimes.

Aussi faut-il un mouvement d'opinion pour délivrer des foules d'hommes, de femmes, de tout jeunes Brésiliens, du cachot avec mise au secret, de la torture régulière, de la mort. Quand on a vécu — ne serait-ce que treize mois — comme j'en ai eu la joie — au milieu de ce peuple jeune et international, il est impossible d'oublier le frémissement d'espérance du passage rapide au pouvoir de tous. Comment ne pas crier devant la manière dont soldats et policiers mués en tortionnaires font payer dans leur chair à tant de jeunes, garçons et filles, à des ouvriers, à des paysans, leur *foi*, d'abord naïve, maintenant mûrie dans le grand règne populaire de la mise en commun ?

Ce qui s'ébauchait au Brésil quand je m'y trouvais en 1960, donc quatre ans avant la prise du pouvoir par la haute bourgeoisie armée, est devenu aujourd'hui la réalité de tout le pays. A l'évidence, les Brésiliens étaient en démocratie avec le régime électoral, qui avait porté au gouvernement Janô Quadros puis Jango Goular. La timide réforme agraire de celui-ci — car le projet ne concernait qu'une partie du littoral — a été — en beaucoup plus fragile — l'équivalent brésilien du prétexte fourni au coup d'Etat par la victoire électorale du peuple dans l'Espagne républicaine de 1936 et du Chili d'Unité populaire. Les distances géographiques ne sont rien auprès de l'identité d'une mise en condition des peuples par un régime d'arbitraire qui sécrète l'entretien d'une *force* légale de tuerie et la torture comme les produits normaux de son existence.

Des corps constitués : les avocats, la conférence épiscopale du Brésil, élèvent la voix avec insistance pour obtenir, au titre d'une exigence minimale de la conscience humaine, l'amnistie des condamnés politiques. Le pape avait fait savoir, au titre des mesures à réclamer d'urgence comme préalable de l'Année sainte, qu'il demandait aux autorités de différentes nations qu'un grand nombre de prisonniers soient amnistiés.

Nous nous adressons aux hommes et aux femmes — que nous persistons à croire innombrables — qui ne s'arrêteront pas d'être mobilisés, de protester tant qu'ils n'auront pas obtenu ce minimum de liquidation du régime d'inhumanité au Brésil : l'amnistie générale pour les condamnés politiques, l'abrogation de la loi du silence, du secret, la suppression des bandes tortionnaires dont la principale est l'Escadron de la mort, la punition de ceux qui ont employé la torture. Seul, le front uni le plus large avec comme dénominateur commun le refus de l'atteinte systématique au droit de n'être pas mutilé, de n'être pas torturé — surtout pour délit de solidarité, — seul, donc, cet immense mouvement a de quoi faire pression sur un pouvoir dont la force n'est faite que d'une complicité massive d'indifférence. Ce n'est qu'une puissance d'exigence élémentaire d'humanité qui aura le poids décisif d'efficacité politique.

Quand, en 1960, je voyais, à Sao-Paulo ou Rio-de-Janeiro, des films sur les atrocités nazies, des amis brésiliens souriaient avec scepticisme : « *Ce n'est pas possible. Voilà des horreurs qui ne pourront pas nous arriver. Nous, Brésiliens, nous n'avons pas le goût du sang. Ce sont là sauvageries européennes.* » Combien faudra-t-il de Brésil et de Chili pour que des Européens ne puissent plus dire : « *Ces choses-là n'ont pas lieu chez nous. Elles sont bonnes pour des Sud-Américains.* » ?

Chili

Le procès des marins de Valparaiso : une perversion du droit

Nous recevons d'Amnesty International le texte suivant :

Un conseil de guerre doit juger à partir du 20 mai une cinquantaine de marins de Valparaiso qui ont été traqués, arrêtés, mis au secret et férocement torturés un mois avant le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973.

Rarement s'est-on trouvé devant un cas plus évident de perversion du droit, c'est-à-dire une situation dans laquelle la norme juridique, au lieu d'être mise au service de la justice, devient un instrument qui permet aux coupables de poursuivre les innocents. Les officiers chiliens qui violèrent leur serment de loyauté à la Constitution le 11 septembre 1973 prétendent aujourd'hui condamner pour sédition et tentative de mutinerie ceux-là mêmes qui, fidèles au gouvernement, voulaient s'opposer au coup d'Etat et avaient dénoncé publiquement les putschistes.

Le 29 juin 1973, un régiment de blindés attaquait le palais présidentiel, à Santiago. Avant de connaître l'échec de cette tentative, la plupart des officiers de marine étaient d'avis de soutenir immédiatement les putschistes. Cinq gradés qui s'y opposaient ont été arrêtés pour insubordination. Un groupe de matelots et de sous-officiers comprit alors que leurs officiers étaient, en fait, plus attachés à leur idéologie conservatrice qu'à la légalité. Ils décidèrent d'avertir les autorités gouvernementales des velléités putschistes au sein de leur état-major et, pour ce faire, firent appel aux principaux leaders des partis de gauche. Ils les avertirent que plusieurs navires avaient été équipés spécialement pour contrôler la région côtière en cas de putsch et qu'ils feraient de leur côté tout leur possible pour s'opposer à un coup d'Etat.

Le 5 août 1973, les équipages des croiseurs *Almirante-Latorre* et *Blanco-Encalada* sont informés de la décision de leurs supérieurs de « *prendre le pouvoir parce que le président Allende est sorti de la légalité* ». Les marins constitutionnalistes se dirigent vers leurs unités pour empêcher les bateaux de prendre la mer. Mais ils étaient attendus par les experts des services secrets de la marine. Une centaine de marins sont arrêtés.

Dès leur arrestation, les marins légalistes furent sauvagement torturés par leurs officiers et par des représentants de l'infanterie de marine. Après avoir été gardés quinze jours au secret, ils purent avoir une entrevue avec des avocats et des journalistes. Les journaux de l'époque purent rapporter leurs témoignages directs. Ainsi le second maître Cardenas, accusé d'être l'un des dirigeants de la « rébellion », raconta qu'il avait été longuement torturé la nuit même de son arrestation : coups répétés sur tout le corps, en particulier sur la tête et les parties génitales, chocs électriques, privations sensorielles et privation prolongée de sommeil. Une autre fois, il fut plongé la tête en bas dans une fosse d'aisance jusqu'à ce qu'il perde connaissance. D'autres prisonniers ont donné des témoignages publics semblables. La plupart, sinon la totalité, des marins emprisonnés ont été torturés.

Le *30 août 1973*, le vice-amiral José Toribio Merino, actuellement membre de la junte, ordonne l'arrestation du leader du MIR, Miguel Enriquez, et demande la levée de l'immunité parlementaire pour ceux du parti socialiste et du MAPU, les sénateurs Altamirano et Garreton, les accusant d'avoir « *donné des instructions concrètes pour bombarder les secteurs où vivent les familles des officiers, et de préparer l'assassinat massif des officiers* », et ce à partir des deux navires déjà mentionnés.

Le *11 septembre 1973*, c'est le coup d'Etat. Les têtes des dix principaux leaders de gauche sont mises à prix, dont celles des trois dirigeants mis en cause dans l'affaire des marins. Deux civils ayant été en contact avec les marins légalistes sont arrêtés et soumis à diverses tortures, alors que ces pratiques devenaient monnaie courante pour des milliers de détenus. Les avocats qui avaient pris la défense des marins avaient eu les plus grandes difficultés à voir leurs clients, même avant le coup d'Etat. Plusieurs d'entre eux furent ensuite arrêtés et eux-mêmes torturés.

La juridiction appliquée pour ce procès de marins et civils accusés de « *sédition et tentative de mutinerie* » est celle, bien particulière, du code de justice militaire en temps de paix, qui prévoit que la défense est présentée entièrement par écrit et que le juge — l'amiral commandant la province de Valparaiso — rend son verdict sur pièces. Ce peu de publicité et l'impossibilité d'avoir des observateurs dans ce type de procès donnent une marge de manœuvre beaucoup plus grande aux militaires. Les dernières défenses viennent d'être remises le 28 avril dernier.

Une lettre envoyée par des marins à Allende deux jours avant le coup d'Etat se terminait ainsi : « *Défendre le gouvernement, la Constitution, la légalité, le peuple, est-ce un délit ? Ou bien au contraire est-il légal de renverser le gouvernement, de ne pas respecter la loi, et d'en finir avec la vie de milliers de personnes ? Laissons les travailleurs répondre à cela !* » Mais ce sont les militaires qui ont répondu, le 11 septembre 1973.

Correspondance

A propos d'un ambassadeur pris en otage

Dans son numéro daté 27-28 avril, le Monde, *annonçant la nomination de M. Pierre Anthonioz comme ambassadeur au Sri-Lanka (Ceylan), rappelait que ce dernier avait été, en octobre 1973, le premier ambassadeur de France pris comme otage, lorsqu'il représentait la France à Cuba. M. Jean Somerhausen, qui était à cette époque ambassadeur de Belgique à La Havane, nous précise dans une lettre que M. Pierre Anthonioz* « n'a pas été pris en otage mais, fait beaucoup plus admirable et qui correspond bien à son caractère, il s'est constitué otage volontaire pour rester à mes côtés dans son ambassade, où mon ravisseur m'avait forcé à l'introduire. Il est sorti deux fois pour négocier avec les autorités cubaines. »





EUROPE

Portugal

Après l'intervention des militaires au journal « Republica »

M. Mario Soares lance un appel à la « mobilisation des socialistes » pour dire « non à la dictature »

De notre correspondant

Lisbonne. — Il était six heures du matin, ce mardi 20 mai. Ayant épuisé toutes les possibilités de dialogue entre les journalistes et les ouvriers du journal *Republica*, le ministre de l'information ordonne l'évacuation des locaux. Trois camions militaires transportent une centaine d'ouvriers sous les clameurs de la foule menaçante. Les journalistes sortent à pied. Quelques-uns pleurent. M. Raul Rego, ministre de l'information pendant le premier gouvernement provisoire, député socialiste et directeur de ce quotidien, est porté en triomphe.

D'un balcon situé en face de l'immeuble de *Republica*, M. Mario Soares, blême, annonce aux manifestants, qui ont supporté quatorze heures de pluie continuelle : « *Quelque chose de grave s'est passé cette nuit. Une illégalité a été commise. Les forces armées, par leur présence, ont sanctionné cette illégalité. A partir de ce moment, nous mobilisons les socialistes du nord au sud du pays pour dire non à la dictature.* »

La contradiction entre « *pouvoir électoral* » et « *pouvoir révolutionnaire* » éclate. Une épreuve de force entre les socialistes, qui veulent « *faire respecter la volonté populaire* », et les militaires, décidés à « *dépasser la structure des partis* », n'est pas à écarter. Le conflit entre les journalistes et les travailleurs de l'imprimerie et de l'administration de *Republica* peut en être le prétexte.

Depuis deux mois, la tension montait. La direction et la rédaction, très proches des socialistes, faisaient état de « manœuvres » pour changer la ligne politique du journal. C'était « *l'assaut du P.C. aux organes d'information* », dénoncé à maintes reprises par tous les dirigeants du P.S. pendant et après la campagne électorale.

La crise a éclaté le 2 mai, à la suite du refus de l'imprimerie de publier deux articles condamnant l'Intersyndicale. Celle-ci était considérée comme responsable des incidents survenus au stade du 1er-Mai, lorsque M. Mario Soares et d'autres dirigeants socialistes se virent interdire l'accès à la tribune. Devant la menace des ouvriers de faire sortir ce jour-là un journal entièrement sous leur contrôle, la rédaction fut obligée d'accepter une solution de compromis : une commission de travailleurs serait élue, afin de « dialoguer » avec la direction du journal.

Les problèmes n'étaient pas résolus pour autant. L'affrontement entre la commission des travailleurs et la direction de *Republica* était de plus en plus évident. Le vendredi 16 mai, *Republica* donnait un grand relief au retour de Chine de dirigeants d'une organisation maoïste qui, disposant d'une faible implantation populaire, se caractérise par son opposition violente au P.C. C'est la rupture. Les ouvriers décident alors d'exiger la démission du directeur et de la rédaction en chef. Dans le numéro daté du 19 mai, le nom du directeur, M. Raoul Rego, était remplacé par celui du directeur commercial démissionnaire, M. Delo Marques.

A la une, un éditorial définit la nouvelle orientation du journal : « *Nous refusons les déviations partisanes ; nous refusons les demi-vérités ; nous nous refusons à ignorer la lutte des travailleurs ; nous nous refusons à ignorer les idéologies antifascistes quelles qu'elles soient.* »

La direction et la rédaction ne veulent pourtant pas, lundi, quitter les locaux. D'ailleurs, l'ordre de la commission des travailleurs est bien explicite : « *Ceux qui sortent ne pourront plus rentrer.* »

D'une fenêtre, M. Raul Rego, le poing levé, salue les manifestants convoqués par le P.S. Vers 18 heures arrive le premier contingent militaire constitué par des parachutistes et des commandos. Très vite, la manifestation dépasse ses objectifs : le parti communiste et son secrétaire général sont les cibles favorites : « *Cunhal hors du gouvernement* » ; « *Cunhal en Sibérie.* » « *A bas Cunhal, le nouveau Salazar.* » Ce sont les mots d'ordre les plus scandés.

La nuit tombe et, malgré la pluie, les esprits s'échauffent. « *Les négociations avec les travailleurs sont dans l'impasse* », annoncent du balcon les journalistes. La foule essaie de rompre le faible dispositif de sécurité installé par les militaires. M. Mario Soares, accompagné de tous les membres du secrétariat du parti, demande à rentrer. Il n'y parviendra pas.

Utilisant le mégaphone, le secrétaire général du P.S. évoque le 25 avril, « *dont l'objectif était de faire cesser une dictature et non pas de nous en imposer une autre* ». Il appelle les manifestants à convaincre les soldats « *qui nous empêchent de forcer la porte* ». Sous la pression de la foule, le dispositif militaire risque de s'effondrer. Quelques personnes qui ont pu s'approcher de la porte donnant accès au journal essaient de la forcer. Vers 11 heures, deux militaires du cordon de sécurité tombent. C'est la panique. Un coup de fusil est immédiatement suivi par une dizaine d'autres tirés en l'air. Les manifestants chantent l'hymne national, et crient « *Assassins !* » Les capitaines arrivent pour calmer leurs troupes.

En raison de la gravité de la situation, le ministre de la communication sociale, le commandant Correia Jesuino, et le directeur général de l'information, le commandant Montes, quittent l'assemblée du mouvement des forces armées, qui se déroule au même moment à la base navale de l'Alfeite. Très difficilement, ils parviennent à pénétrer dans l'immeuble de *Republica*. L'hostilité des manifestants est à son comble : « *De quel côté est le M.F.A. ?* », crient-ils.

Une seconde période de négociations va se poursuivre jusqu'à 5 heures du matin. La rédaction propose que la loi sur la presse soit respectée, ce qui remet en question le directeur désigné par la commission des travailleurs. Selon cette loi, le directeur d'un quotidien doit être nommé par les administrateurs de l'entreprise et sanctionné par le conseil de rédaction. Les journalistes exigent, en outre, qu'en vertu de la même loi *Republica* devienne un journal de « tendance ». Nouvelle réunion des ouvriers et employés. Refus catégorique, et nouvelle impasse. La situation est sans issue, constatent les autorités gouvernementales, qui sont forcées de demander l'évacuation de l'immeuble.

Dans la rue, le désarroi est total parmi les manifestants. Après l'appel à la mobilisation de tous les socialistes lancé par M. Mario Suares, on s'interroge sur les modalités concrètes à adopter pour faire la démonstration de la colère : « *Grève générale* », réclament les uns. « *Il faut descendre dans la rue et manifester partout* », exigent d'autres, *plus modérés*.

JOSE REBELO.

Allemagne fédérale

SOUS UNE PROTECTION POLICIÈRE SANS PRÉCÉDENT

Le procès du « groupe Baader-Meinhof » s'ouvre devant la cour d'appel de Stuttgart

De notre correspondant

Bonn. — Quatre accusés comparaissent, le mercredi 21 mai, dans le box des accusés de la cour d'appel de Stuttgart, présidée par le juge Prinzing. Le cinquième, Holger Meins, est mort en novembre dernier dans la prison de Wittlich, après plus de deux mois de grève de la faim. Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Ulrike Meinhof et Jan-Carl Raspe forment ce qu'en langage policier on appelle « *le noyau dur de la bande à Baader* ». Ils sont accusés de cinq meurtres, cinquante-quatre tentatives de meurtres, de plusieurs attaques à main armée et attentats à l'explosif. Depuis 1970, ils défrayent la chronique policière et politique de la République fédérale. Les autorités, qui en avaient fait les « *ennemis publics numéro un* », avaient cru l'affaire close après leur arrestation, en 1972. Toutefois, les actes de terrorisme n'ont pas cessé pour autant. Ils se sont même amplifiés, à l'approche du procès, avec l'assassinat du président de la cour d'appel de Berlin-Ouest, M. von Drenkmann, riposte à la mort d'Holger Meins, l'enlèvement de M. Peter Lorenz, président de la C.D.U. berlinoise, en février, et la prise d'otages à l'ambassade de R.F.A. à Stockholm, le mois dernier.

Les dirigeants de la République fédérale n'ont considéré les activités du groupe Baader-Meinhof, qui se nommait lui-même « Fraction de l'armée rouge » (RAF), pour manifester son ambition révolutionnaire que comme une provocation criminelle. Ils n'ont pas su ou n'ont pas voulu voir la provocation politique que représentaient aussi, auprès des attaques de banques, les attentats contre les quartiers généraux des forces américaines de Heidelberg et de Francfort, en mai 1972, alors que toute la classe dirigeante ouest-allemande approuvait, au moins tacitement, l'intervention des Etats-Unis au Vietnam.

Aux actes de terrorisme, ils ont répondu par des mesures répressives, réformant le code de procédure pénale pour restreindre les droits de la défense, augmentant les effectifs policiers, élargissant les pouvoirs de l'Etat fédéral en matière de police, aux dépens des Laender, créant, auprès de la police judiciaire fédérale, une section spéciale chargée de la lutte contre les « *terroristes anarchistes* ».

Ces mesures ne dispensaient pourtant pas de s'interroger sur les raisons qui poussent de jeunes intellectuels ou des étudiants *à se lancer dans des actes de* terrorisme sans issue dans « *l'Etat le plus libre et la société la plus libérale qu'il y ait jamais eu sur le sol allemand* », comme l'écrit l'hebdomadaire *Die Zeit*. Pourquoi, trois ans après l'arrestation de Baader et de ses complices, des jeunes gens sont-ils prêts à tout pour, obéissant au message envoyé par Baader du fond de sa cellule, « *faire sortir les prisonniers* » ?

Sans doute la RAF a-t-elle l'armée rouge (RAF) a-t-elle commis des actes criminels coupés de toute réalité politique car il ne suffit pas de manier l'explosif pour être un Tupamaro ou de prêcher la lutte armée contre l'impérialisme pour être « Che » Guevara. Renié par l'extrême gauche allemande, rejeté par les mouvements de libération du tiers-monde, comme l'a montré le bref passage de Baader et de ses compagnons dans un camp palestinien, le « *groupe* » s'est cru investi d'une mission au service du prolétariat allemand dans une espèce de paranoïa à laquelle répondait, dans un terrible face à face, l'action d'un Etat qui voyait dans tout contestataire un anarchiste votait à la hâte des lois sur mesure, multipliait les dispositions de sécurité, dépensait 12 millions de deutschemarks *pour construire, juste en face de* la prison, un bâtiment spécialement destiné aux audiences du procès Baader-Meinhof, et préparait plusieurs mois à l'avance, les cellules des « *futurs condamnés* ».

Un des objectifs de la R.A.F. n'était-il pas de contraindre le système libéral à abandonner ses propres principes, à montrer son « *caractère fascisant* » pour justifier, *a posteriori*, la « *violence révolutionnaire* » ? Nous n'en sommes pas là, mais il n'est pas sûr que Baader et ses coaccusés n'éprouvent pas une secrète satisfaction en apprenant que leur procès se déroule dans un bâtiment conçu à cet effet, sans fenêtre, avec deux murs d'enceinte de 2,60 m. de haut, disposant, sur son toit, d'un « *filet destiné à intercepter les explosifs pouvant être lancés d'avions en modèle réduit* », gardé par plusieurs centaines de policiers en uniforme et en civil, et où seuls les juges et les avocats généraux pénétreront sans être ni contrôlés ni fouillés. Aucun tribunal n'a siégé dans ces conditions sur le sol allemand depuis le procès de Nuremberg.

Entre ces deux pôles, les voix des libéraux intellectuels ou hommes d'Eglise qui se sont interrogés sur les conditions de détention des prisonniers du groupe au moment où ceux-ci faisaient la grève de la faim ont été étouffées. Le ressentiment de l'opinion publique, encouragée par une partie de la presse, comme aux plus beaux jours de la révolte étudiante de 1967-1968, les a submergées.

On fourre allégrement dans le même sac, selon la C.S.U. de M. Strauss, « *les anarcho-avocats, les comités de prisonniers, leurs auxiliaires pseudo-intellectuels, dans les mass media, les universitaires et écrivains socialistes* ».

Il ne manque dans cette énumération que les hommes d'Eglise, mais l'évêque Scharf, de Berlin, qui avait rendu visite, en prison, à Ulrike Meinhof, sait qu'il ne s'agit que d'un oubli. Les sociaux-démocrates eux-mêmes n'échappent pas à l'amalgame.

Toutes les mesures exceptionnelles qui ont été prises, le cadre même du procès, sont « *peut-être, politiquement, justes, voire nécessaires*, écrit le magazine *Der Spiegel, mais il reste la question de savoir quelle place, entre la fiction et la farce, occupe la présomption d'innocence garantie par la loi à chacun jusqu'au jugement* ».

Une chaîne d'indices

Au procès, qui s'ouvre devant la cour d'appel de Stuttgart, plus de cinq cents témoins, une cinquantaine d'experts, qui ont rédigé près de mille rapports d'expertises, seront entendus. C'est un « *procès d'indices* », car l'accusation ne possède, semble-t-il, aucune preuve décisive que tel ou tel accusé a bien commis tel ou tel crime. La notion de responsabilité collective est absente du droit allemand. Il n'existe qu'une chaîne d'indices reconstitués par les experts.

Il a été très difficile de retrouver des témoins ayant assisté directement aux événements. Jusqu'à maintenant, les accusés ont refusé de dire un seul mot sur les faits qui leur sont reprochés. Ils se sont contentés d'injurier les policiers et les juges d'instruction, et il est probable qu'ils auront la même attitude au cours des audiences.

Les affaires de meurtre sont, en principe, de la compétence des cours d'assises. Les cours d'appel ne jugent, en première instance, que dans les cas de « *crimes politiques graves* », comme la haute trahison. Le procureur général de la République, M. Buback, a cependant demandé que l'affaire fût portée devant la cour d'appel de Stuttgart en raison de sa « *signification particulière* », bien que l'accusation n'admette pas la notion de crime politique.

C'est pourtant un procès politique que souhaitaient les accusés et leurs défenseurs. Pendant plusieurs mois, les avocats ont mené campagne contre les conditions de détention de leurs clients qu'ils assimilaient à la « *torture par isolement* ». Ils accusaient les autorités judiciaires de vouloir *empêcher, par cette méthode*, les accusés du groupe, dont certains se trouvent en détention préventive depuis plus de trois ans, d'être en mesure de se défendre « politiquement ». Il est difficile de savoir dans quelle mesure ce reproche *était justifié*. S'il paraît exagéré de parler de « torture » par isolement, il est indéniable que les conditions de détention se sont améliorées à la suite de cette campagne.

A la veille du procès, la défense du « *noyau dur de la bande à Baader* » semble désorganisée. La réforme du code de procédure pénale a permis d'exclure trois des avocats choisis par les accusés ; un autre est en fuite après avoir été appréhendé puis relâché. Andreas Baader n'a plus d'avocat ayant sa confiance. Les avocats commis d'office ont été nommés il y a moins d'un mois et n'ont pas été en mesure de se familiariser avec les cinquante mille pages du dossier. Les accusés les traitent d'ailleurs par le mépris et n'ont pas encore échangé un seul mot avec eux. Les autres avocats se refusent à coopérer avec leurs confrères commis d'office.

« *On ne peut s'empêcher d'éprouver un vague sentiment de malaise* », écrit l'hebdomadaire libéral *Die Zeit*. Les avocats ont été exclus de la procédure sur la base d'une loi datant de plus de six mois pour des faits remontant eux-mêmes à plusieurs mois. Pourquoi a-t-on attendu les dernières semaines avant le procès pour appliquer cette loi ? Si les avocats sont soupçonnés d'avoir, en servant par exemple d'intermédiaires entre les accusés, « *favorisé le maintien d'une association criminelle* », pourquoi une action pénale n'est-elle pas engagée contre eux ? « *Nous allons tenter de montrer au tribunal que la défense a été mise en pièces et demander la suspension des débats* », nous a déclaré Me Schilly, avocat de Gudrun Ensslin. Ce ne sera jamais que le premier acte d'un débat de procédure, qui va se superposer à la discussion des indices et des rapports d'experts, et qui risque de faire traîner en longueur un procès prévu pour durer de un à deux ans.

DANIEL VERNET.

Atmosphère de crise à Lisbonne

(Suite de la première page.)

On peut se demander si les événements survenus le lundi 19 mai au siège de *Republica* ne participent pas d'une stratégie visant à appuyer de l'extérieur les défenseurs de la thèse du « *M.F.A. en civil* ». Bien que les typos portugais soient contrôlés plutôt par les communistes de l'Intersyndicale, les gauchistes ne sont pas sans influence à *Republica*. Leur action a, en tout cas, pour effet de miner la position de M. Mario Soares, empêché de pénétrer dans les locaux du journal de son parti par un détachement militaire, et contraint de battre le pavé une nuit entière au milieu de militants socialistes excédés.

Le parti communiste est sensible à la menace des militaires

Le parti communiste, en tout cas, semble très sensible à la menace brandie par certains militaires contre tous les partis, y compris le P.C.P. qui a, pourtant, très fidèlement soutenu le M.F.A. « *Une condamnation globale des partis politiques par les militaires serait une erreur grave qui, si elle se concrétisait sous une forme politique, conduirait à un affaiblissement des liens entre le peuple et les forces armées* », a déclaré dimanche M. Alvaro Cunhal, le secrétaire général du P.C.P. qui a ajouté qu'il était nécessaire « *de faire une distinction entre les partis qui participent activement au processus révolutionnaire et ceux qui le contrarient.* » Mais certains militaires ne paraissent déjà plus souhaiter opérer cette distinction proposée par M. Cunhal entre les « bons » et les « mauvais » partis. M. Cunhal pourra peut-être, un jour prochain, reprendre à son compte un éditorial publié le 19 mai dans *Jornal novo*, quotidien socialisant.

S'adressant personnellement au général de Carvalho, l'auteur de l'éditorial écrit : « *M. le général, si vous êtes fatigué des partis politiques, nous, nous ne le sommes pas et c'est votre faute. C'est vous, avec votre sourire, avec votre blouson, vos véhicules de combat, vos mégaphones, vos « émissions de la liberté », vos « grandola vila Morena », qui êtes venu nous pousser du coude, nous tirer par la manche, nous inviter à ce luxe, à cette chose étrange qu'étaient pour nous les partis politiques après des années de dictature.* » « *Pourquoi donc*, s'interroge l'éditorialiste, *si un an seulement après, nous vous voyons froncer les sourcils devant la rhétorique de M. Mario Soarès, faire la moue devant la voracité de M. Alvaro Cunhal, et bailler devant l'excitation de M. Magalhaes Mota.* »

« *Il y a un risque*, conclut l'éditorialiste : *Les civils ne sont peut-être pas assez rapides pour vous suivre, monsieur le général.* »

Le M.F.A. est loin de constituer un bloc uni. Les changements récemment survenus à la tête de l'armée de l'air, l'épuration en cours dans la garde nationale républicaine ont miné les positions des officiers modérés qui n'ont cependant pas disparu. D'autre part, les événements liés à la découverte d'un nouveau complot réactionnaire, ont montré que le groupe militaire tiers-*mondiste et neutraliste* peut être dépassé par les gauchistes. Le RAL 1 a, en effet, joué un rôle très en pointe par rapport au Copcon, et le commandant de cette unité d'artillerie a pratiquement accusé le général de Carvalho de « naïveté ». Le Copcon, approuvé par l'assemblée générale du M.F.A., a accusé le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P., maoïste) d'avoir, en cette affaire, joué un rôle « *diviseur et contre-révolutionnaire* ». Le M.R.P.P. avait remis au RAL 1 un ancien sous-officier impliqué dans le « complot » (*le Monde* du 20 mai). L'assemblée a jugé que « *l'offensive de la réaction et de groupes gauchistes provocateurs, vise, en premier lieu, à détourner l'attention des autorités révolutionnaires portugaises de ce qui se passe en Angola* ».

● *Le pape Paul VI a reçu samedi matin 17 mai, en audience privée*, le roi Baudouin et la reine Fabiola. Les souverains belges, en visite privée à Rome, dans le cadre de l'Année sainte, ont été les hôtes à déjeuner du président de la République italienne. — *(U.P.I.)*

L'entrée du Bundestag est refusée à dix jeunes détenus venus discuter de la réforme pénitentiaire

De notre correspondant

Bonn. — Dix jeunes détenus *dans la tribune du public risquent-ils* de troubler les travaux du Bundestag ? C'est en tout cas ce que pense Mme Annemarie Renger, sa présidente ; elle vient de refuser l'entrée du Parlement à dix détenus d'une prison pour jeunes de Siegburg, dans la région de Cologne, qui, accompagnés de onze éducateurs et gardiens, souhaitaient assister à une séance du Bundestag : ils étaient venus à Bonn pour discuter de la réforme pénitentiaire avec les députés.

Dans une lettre à un parlementaire social-démocrate, Mme Renger justifie sa décision par les nécessités de l'ordre public. « *J'ai du mal à m'imaginer*, écrit-elle *que d'autres auditeurs ou même des parents qui se trouveraient en même temps à la tribune, aient quelque compréhension que ce soit pour la présence d'un groupe de condamnés...* »

Cette décision a provoqué une *vive réaction des députés sociaux-*démocrates et de certains de leurs collègues libéraux. Ces jeunes de seize à dix-huit ans seront libérés au mois de novembre — ou décembre — après avoir terminé leur scolarité. Malgré les difficultés, les éducateurs s'efforcent de faire participer certains d'entre eux à des manifestations sportives et autorisent les sorties au concert ou au théâtre, afin d'améliorer la compréhension du public vis-à-vis des problèmes de la détention et d'offrir aux jeunes prisonniers de meilleures chances de réinsertion dans la vie sociale et professionnelle.

Le président de l'Association des juristes sociaux-démocrates, président d'une cour d'appel, se demande si Mme Renger n'a pas cédé « *aux appels à la fermeté* » qui se multiplient actuellement en R.F.A.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● UN RESSORTISSANT FRANÇAIS, Léon Mondedeo, impliqué, selon l'acte d'accusation, dans une affaire de détournement et de dilapidation de *deniers publics*, a *été condamné* par contumace à vingt ans de réclusion par la cour spéciale de répression des infractions économiques d'Alger. Son compatriote, Pierre Crussy, a été relaxé.

Le principal accusé dans cette affaire, un ancien président-directeur général d'une société algérienne d'Etat, Tahar Ladjouzi, a été condamné à douze ans de prison, tandis que plusieurs de ses anciens collaborateurs se sont vu infliger des peines de prison de quatre à huit ans. — *(A.F.P.)*

Argentine

● UNE MISSION de la Fédération internationale des droits de l'homme et du Mouvement international des juristes catholiques se trouve en Argentine pour enquêter sur la situation actuelle des libertés publiques dans ce pays.

Chili

● CINQUANTE - TROIS PRISONNIERS POLITIQUES, récemment libérés de divers lieux de réclusion à Santiago, sont arrivés le 18 mai à Mexico. Ils font partie du groupe de deux cents personnes que la junte avait accepté de relâcher si les autorités mexicaines voulaient bien les accueillir. Cent soixante personnes, dont Mme Laura Allende, sœur de l'ancien président, sont déjà arrivées dans ces conditions à Mexico. Le ministre de l'intérieur chilien, le général Benavides, a récemment indiqué que trois mille huit cent onze personnes étaient actuellement détenues en raison de l'état d'urgence. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LA CHAMBRE DES COMMUNES a voté lundi soir 19 mai une prolongation de six mois des pouvoirs exceptionnels accordés au gouvernement pour faire face aux actes de terrorisme. — *(A.P.)*

Ile Maurice

● QUINZE MILLE ELEVES ont fait lundi 19 mai la grève des cours pour protester contre le système éducatif mauricien. Les contestataires estiment que le système actuel a conservé un « *caractère colonial* » et ne sert pas les intérêts réels du pays. — *(Reuter.)*

Mexique

● LE PRESIDENT SENEGALAIS, M. Léopold Senghor, effectue du 17 au 21 mai une visite officielle au Mexique. —

Union soviétique

● M. MSTISLAV KELDYCH, président de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. depuis 1961, a été libéré « *sur sa demande et pour raisons de santé* » de ses fonctions, annonce, lundi 19 mai, l'agence Tass. Il est remplacé à titre intérimaire par M. Vladimir Kotelnikov, âgé de soixante-six ans, spécialiste de la radiotechnique. M. Keldych, qui est âgé de soixante-quatre ans, reste directeur de l'institut de mathématiques appliquées de l'Académie des sciences et président du comité des prix Lénine et d'Etat dans les domaines scientifiques et techniques. — *(A.F.P.)*

Venezuela

● UN JOURNALISTE CHILIEN, travaillant depuis dix-sept ans au Venezuela, M. German Hauser, vient d'être expulsé après avoir écrit un article protestant contre la sévérité des mesures d'ordre public prises lors de la récente visite du chah d'Iran à Caracas. Les journalistes vénézuéliens ont observé une grève pour protester contre cette mesure, qui constitue un « *grave précédent* » dans un pays où la liberté de la presse est de tradition.

[J]OIN DES CAPITALES

[M]arburg, seule ville ouest-allemande où les communistes ont du poids...

MARBURG n'est pas une ville universitaire, c'est une université ». La boutade est vraie depuis près de quatre siècles [et] demi, depuis qu'en 1527 le landgrave Philippe [le] Généreux fonda la première faculté de théologie [pro]testante, qui devait rendre la ville célèbre. Deux [an]nées plus tard, le landgrave mit une salle de [so]n château à la disposition de Luther et de [Zw]ingli, qui y réglèrent leur querelle. Les petites [rue]s bordées de maisons à colombages grimpent [le] long de la colline à l'assaut du château, qui fut [au]x quinzième et seizième siècles la résidence [fa]vorite des landgraves de Hesse.

Les étudiants marquent l'atmosphère de la ville. [Le]s vendeurs ambulants, le bazar oriental, les [ma]gasins offrant des friperies qui font la mode, [do]nnent aux rues anciennes des airs de quartier [la]tin. Avant la réforme communale de 1974, sur [..]000 habitants de Marburg, 13 000 étaient des [étu]diants et 5 000 des employés de l'université. [L'i]ndustrie est pratiquement absente.

Beaucoup voudraient bien que ce caractère [ess]entiellement universitaire explique que Mar[bu]rg soit la seule ville de République fédérale où [le] parti communiste D.K.P. ait cinq représentants [au] Parlement communal. Sans doute des membres [du] D.K.P. ont-ils réussi à se faire élire dans d'au[tre]s villes, mais à Marburg, étant donnés leur [no]mbre et le rapport des forces entre la démocratie [ch]rétienne, le parti social-démocrate et le parti [lib]éral, les communistes détiennent une position[-clé]. C'est un fait auquel les hommes politiques [d']Allemagne de l'Ouest n'ont pas été habitués [de]puis 1949. Cette situation insolite a pratique[me]nt conduit à une scission du S.P.D. de la ville, [di]visé sur l'attitude à adopter face aux *« représen[ta]nts de Berlin-Est et de Moscou »*.

[L]A genèse de ce rapport des forces comme ses conséquences sont complexes. Le parti libéral (F.D.P.), jadis première formation poli[ti]que de la ville, se prononce en 1970 lors des [éle]ctions du conseil municipal et du maire pour [un]e coalition « bourgeoise » avec le C.D.U. [M.] Wallmann, chrétien-démocrate, est élu maire. [A] la suite d'une plainte du S.P.D., l'élection est [ca]ssée parce qu'elle a eu lieu un jour plus tôt [qu]e ne le permettait la loi. Au deuxième tour, [co]up de théâtre : un jeune professeur de sciences [po]litiques de la ville voisine, M. Drechsler, candi[da]t social-démocrate, l'emporte. Entre-temps, le F.D.P. avait changé d'avis. Trois de ses six représentants avaient voté pour M. Drechsler contre M. Wallmann. Inutile de dire que, depuis, les relations ne sont pas au mieux entre la démocratie-chrétienne et les libéraux, accusés de faire de la surenchère « gauchiste » par rapport au S.P.D.

Au sein du Parlement communal élu en 1972, M. Drechsler pouvait s'appuyer sur une majorité libérale-socialiste, malgré la présence — déjà — de deux communistes. La situation a changé après les élections partielles d'octobre 1974, rendues nécessaires par la réforme communale qui a rattaché à Marburg quelques communes avoisinantes et augmenté sa population de quelque vingt mille habitants. La C.D.U., qui en 1968 n'avait que 18 % des voix, devenait, avec 45 % et vingt-sept mandats, le premier parti de la ville. Le S.P.D. n'obtenait que 39 % et vingt-quatre mandats. Le F.D.P. retrouvait seulement trois représentants, mais surtout le P.C. faisait passer son pourcentage de suffrages de 5,3 à 9,1 % et le nombre de ses élus au Parlement communal de trois à cinq.

Avec une majorité de 30 voix sur 59, une coalition « bourgeoise » entre la C.D.U. et le F.D.P. était mathématiquement possible. Politiquement, elle était inconcevable. Le maire et son parti avaient le choix entre trois hypothèses : former une grande coalition avec la C.D.U., gouverner avec des majorités changeantes, ou accepter le « front populaire » avec le D.K.P.

La première hypothèse présente de graves inconvénients. En Hesse, l'affrontement entre les sociaux-démocrates et les chrétiens-démocrates a été très violent au moment des élections régionales. La dernière possibilité avait évidemment la faveur des communistes. *« Une politique communale progressiste n'est pas concevable contre ou sans le D.K.P. »*, nous a déclaré M. Stang, le jeune leader des communistes de Marburg. La coopération entre communistes et socialistes dans les conseils d'entreprises montre que toute entente n'est pas exclue. *« Evidemment, au Parlement communal, ce serait plus voyant »*, ajoute M. Stang, sceptique malgré tout. Contre la dictature de Pinochet, contre l'exclusion des radicaux de la fonction publique, pour le 1er mai ou le 1er septembre « jours anti-guerre », sociaux-démocrates — du moins certains d'entre eux — et communistes manifestent ensemble. A l'université, les organisations étudiantes coopèrent étroitement. *« Pourquoi pas au niveau communal ? »*, demandent les communistes.

Ils sont même prêts à faire des concessions.

« AH ! si le P.C. allemand était pareil au parti français ou à l'italien », se désespère M. Drechsler, qui voici quatre ans était dénoncé par la démocratie chrétienne comme un « rouge ». On sent dans ses interventions au Parlement municipal qu'il ne dédaignerait pas le débat théorique avec les communistes. Sans doute une déformation d'universitaire. Mais il déclare : *« Nous sommes en principe contre toute coopération avec le D.K.P. Pratiquement, elle est impossible parce que les communistes considèrent la politique communale comme un moyen de mobilisation sur des grandes questions politiques. Nous ne voulons pas voter, sous quelque forme que ce soit, avec les communistes. »*

Ce n'est pas l'avis des jeunes socialistes et d'une bonne partie du S.P.D. de Marburg. Quatre représentants sociaux-démocrates au Parlement communal ont été exclus du groupe parce qu'ils avaient voté une motion présentée par le D.K.P.

Les exclus voulaient s'assurer le *« soutien sans participation »* des communistes. *« Nous devons présenter nos propres conceptions, nos propres résolutions, sans se soucier de qui vote en leur faveur »*, nous a dit l'un d'eux, M. Geis. *« Le front populaire ? Ce n'est pas si simple. Le D.K.P. est un parti autorisé, représenté au Parlement municipal, qui a recueilli près de 10 % des suffrages. Nous devons en tenir compte. »*

Au lendemain des élections, M. Drechsler était, lui aussi, partisan d'une politique autonome du S.P.D. refusant tout accord tant avec la C.D.U. qu'avec le D.K.P. Il a, semble-t-il, changé d'avis après l'intervention de la direction du parti social-démocrate, qui préfère une grande coalition avec la démocratie chrétienne plutôt que de voir ses propres idées triompher avec l'appui des communistes. L'anticommunisme a trop d'ancrage historique dans le S.P.D. pour être effacé en une seule législature.

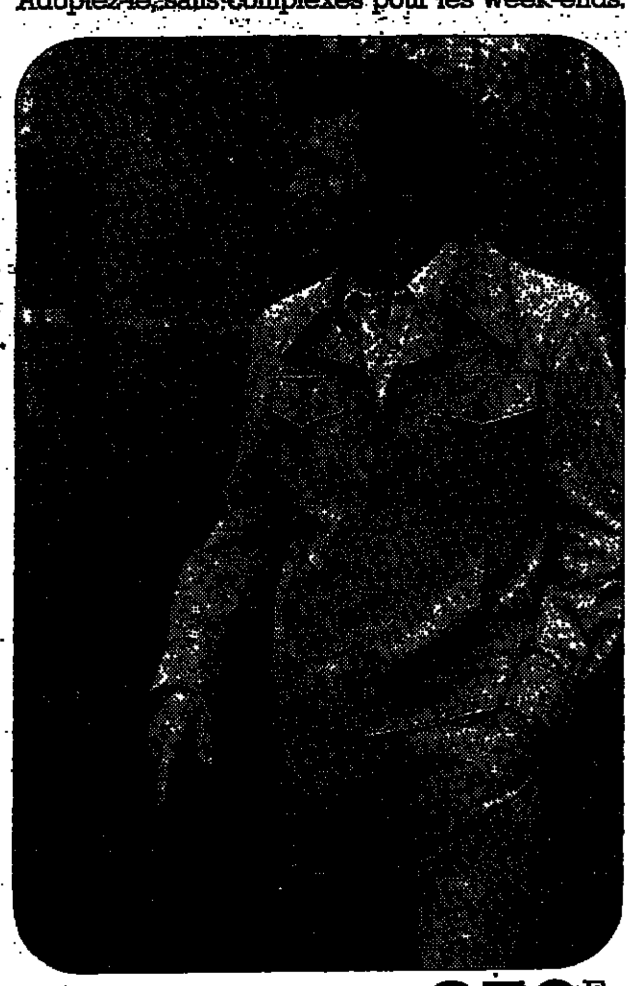
LA majorité du groupe S.P.D. au Parlement communal s'est donc décidée pour la coopération avec la C.D.U., contrairement à la majorité du parti de la ville, qui s'est ralliée à la position défendue par les Jusos. Le S.P.D. de Marburg a maintenant deux directions.

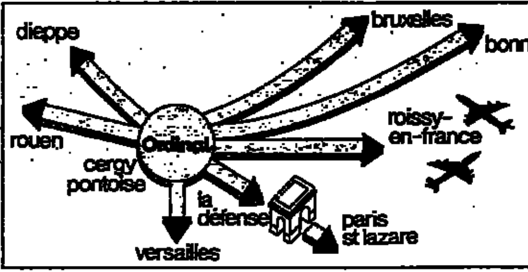
M. Wallmann (C.D.U.), qui a remplacé M. Jahn (S.P.D.) à la présidence du Parlement communal (poste important dans la conduite des débats) grâce à l'abstention des sociaux-démocrates, insiste : *« La grande coalition n'est pas réalisée à Marburg. Pour l'instant, c'est une simple collaboration qui pourrait déboucher sur une coalition. »* MM. Drechsler et Wallmann reconnaissent cependant que les groupes sociaux-démocrates et chrétiens-démocrates se concertent avant les sessions du Parlement municipal sur les résolutions à présenter. *« La C.D.U. ne fait pas la politique du pire et ne veut pas pousser, par son opposition, le S.P.D. à former un front populaire avec les communistes »*, dit M. Wallmann. Mais elle ne veut pas se contenter de soutenir le maire et son conseil municipal, elle demande des postes de direction, au moins un poste d'adjoint au maire.

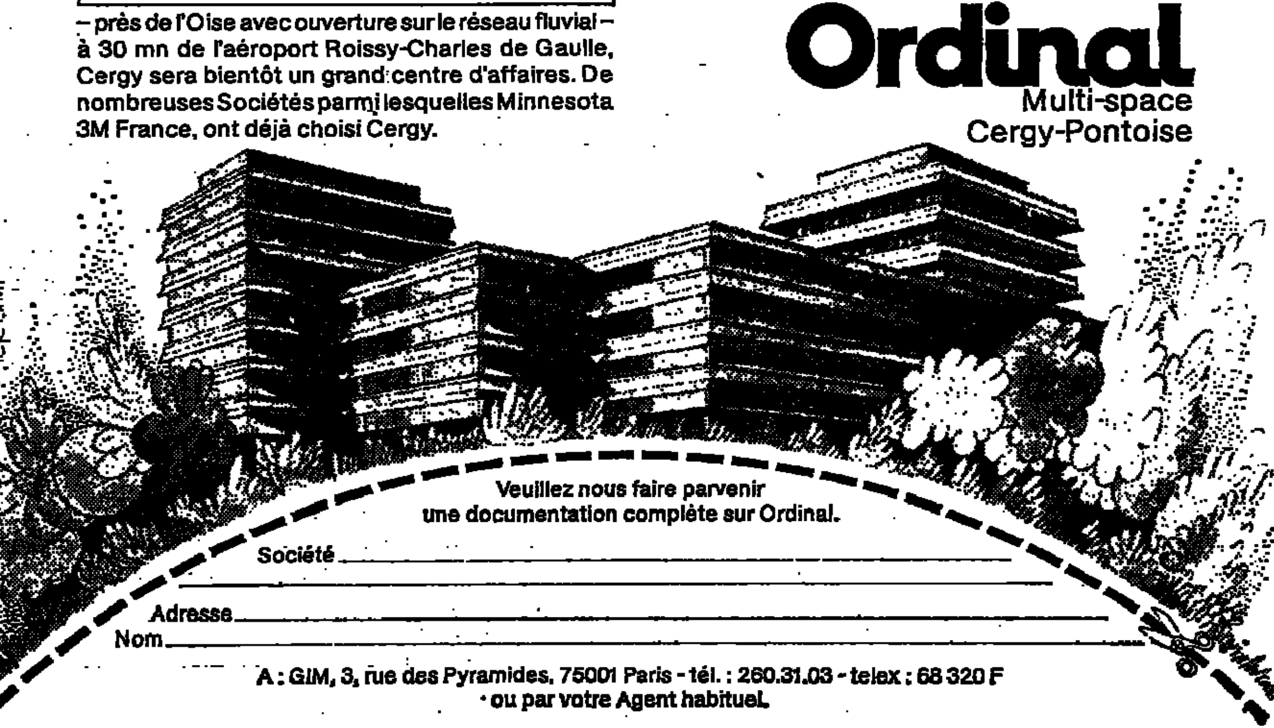
M. Drechsler, tiraillé entre ses convictions profondes, la politique officielle du parti, le risque d'un échec cuisant aux prochaines élections, admet *« qu'il est difficile de s'entendre avec la C.D.U. »*. Sur la politique des transports, la politique scolaire, la social-démocratie devra faire des concessions. La priorité qu'elle souhaitait donner aux transports en commun sur la voiture indépendante sera sacrifiée. L'extension des collèges d'enseignement général contre la ségrégation sociale dans l'enseignement secondaire sera abandonnée. C'est le prix à payer pour sauver ce que les Allemands appellent pompeusement la *« solidarité des démocrates »*.

Cependant, cette politique d'entente avec la C.D.U. risque de se révéler dangereuse pour le S.P.D. Le D.K.P., très actif depuis plusieurs années à Marburg, qui mène non sans succès une campagne contre la hausse des tarifs publics, pourrait bien en profiter pour rallier tous les mécontents bien au-delà des seuls milieux universitaires. Dans le cadre restreint de la gestion municipale, le parti social-démocrate est en train de réapprendre que la cohabitation avec les communistes n'est pas seulement une question de sympathie ou d'hostilité, mais aussi un *« rapport de forces »*.

DANIEL VERNET.







PROCHE-ORIENT

Les Palestiniens entre le fusil et le rameau d'olivier

(Suite de la première page.)

Le procureur Farkas s'emporte : « *Mais enfin, vous avez bien admis dans votre déposition, au cours de l'enquête, le bien-fondé de l'acte d'accusation !* »

« *On m'a extorqué, sous la torture, mes prétendus aveux !* » hurle Yassine. Il quitte la barre et se précipite vers l'estrade, sur laquelle siège le tribunal. Du doigt, il montre sur son visage, sur son cou, des cicatrices qu'il attribue à des brûlures de cigarette. Il esquisse un geste pour se dévêtir. Les juges demeurent impassibles, le procureur ricane, Mᵉ Langer intervient : « *Mon client est resté deux mois entre les mains du Shin Beth* (services secrets, équivalents de la D.S.T. en France) *avant d'être autorisé à prendre contact avec un avocat ou avec ses parents.* » Elle décrit, en détail, les sévices auxquels Yassine aurait été soumis pendant vingt jours consécutifs, cite des dates, les noms de ses tortionnaires. Elle exige, une fois de plus, l'ouverture d'une « enquête préliminaire », prévue par la jurisprudence britannique, en vigueur en Israël. Le lieutenant-colonel Orion rejette la requête.

Sa décision est sans précédent. Dans les nombreux cas de tortures signalés aux tribunaux militaires dans les territoires occupés, aucun juge n'avait, avant lui, interdit l'ouverture d'enquêtes. Aucune de celles-ci n'avait certes donné raison aux plaignants du fait des démentis opposés par les membres du Shin Beth, mais elles avaient servi au moins dans certains procès, nous ont assuré divers avocats, à la délivrance de non-lieux par des juges scrupuleux.

Mᵉ Langer, rescapée des ghettos polonais, et dont le mari est l'un des survivants du camp de concentration de Buchenwald, proteste avec véhémence : « *Quelle honte ! Quel déshonneur vous infligez à notre peuple !* » Yassine enchaîne : « *Vos policiers se sont comportés comme des nazis ! C'est le peuple israélien, tenu dans l'ignorance de leurs méfaits, qui les jugera un jour !* (1) »

Un verdict exemplaire

Des agents du Shin Beth se trouvant dans la salle, et dont certains ont été désignés comme tortionnaires, ne bronchent pas. Ils portent tous des pseudonymes, empruntés — suprême ironie — à la résistance palestinienne. « Abou Hadi », la cinquantaine, le teint couperosé, des touffes de cheveux blancs encadrant une large calvitie ; la moustache, également blanche, est taillée « à la mousquetaire » ; le corps, massif et musclé, rappelle celui d'un catcheur. Parlant sans accent le dialecte palestinien, il ira tout à l'heure serrer la main de Mᵉ Wasfi El-Masri, tandis que Mᵉ Langer lui tournera ostensiblement le dos. « Abou Nabil », diplômé d'université, a les allures d'un intellectuel. Petit, brun, le regard fuyant derrière des lunettes d'écaille, une toque de fourrure plantée sur la tête. Il déposera à huis clos contre le principal inculpé.

Non loin de ceux que l'on accuse d'avoir torturé Yassine, est assise sa vieille mère. Vêtue de noir, un fichu sur la tête, elle suit avec une intense attention le débat que l'on traduit au fur et à mesure d'hébreu en arabe. Les larmes coulent sur ses joues ratatinées. Elle n'en est pourtant pas à sa première épreuve. Son fils aîné, iman de mosquée, a été condamné, en 1969, à quatre ans de prison pour appartenance au Fath. Les autorités d'occupation avaient détruit à la dynamite la maison familiale, pratique courante pour « punir » un fedayin palestinien, qu'il ait été ou non reconnu coupable par un tribunal militaire.

Mᵉ Felicia Langer fait une dernière tentative pour sauver son client. « *Vous ne pouvez pas condamner cet homme,* déclare-t-elle à la cour, *alors que le procureur n'a produit d'autre preuve que des aveux extorqués et les témoignages, forcément suspects, de policiers. D'ailleurs, vous ne lui reprochez pas de s'être livré à un quelconque acte de violence. Mon client est un homme politique qui résiste à l'occupation.* »

« *Si Yassine n'est pas passé à l'action,* rétorque le procureur Farkas, *cet homme est néanmoins très dangereux pour Israël et nuisible à sa propre communauté dont il perturbe la vie ; il devrait donc être neutralisé.* »

La cour prononce son verdict le 23 janvier. Yassine est condamné à huit ans de prison ferme. Ses deux coïnculpés sont reconnus coupables de « non-dénonciation de malfaiteurs », et devront purger, chacun, une peine de sept mois de prison. Dans les attendus du jugement, le lieutenant-colonel Orion fait valoir, entre autres, que la sanction aura valeur de « dissuasion ».

Le rôle du Front national palestinien

La situation dans les territoires occupés préoccupe, en effet, les autorités israéliennes. Après une éclipse qui a duré de 1970 à la guerre d'octobre 1973, le mouvement de résistance renaît de ses cendres sous la forme du Front national palestinien. Fondé à la mi-août 1973, le F.N.P., qui fait partie intégrante de l'O.L.P., prend rapidement l'ampleur d'une organisation populaire aux ramifications étendues. Son comité central comprend des représentants de tous les partis politiques, de la quasi-totalité des organisations de fedayin, des associations professionnelles, culturelles et religieuses, de propriétaires fonciers, de « *notables* ». Les organisations de commandos vouées à la seule lutte armée avaient été paralysées par l'arrestation ou la liquidation physique de leurs *guérilleros*. *Tirant la leçon de cet* échec cuisant, le F.N.P. a investi massivement dans l'action politique, sous toutes ses formes. Créé sur l'initiative du parti communiste jordanien, qui lui a fourni des « *cadres* » de valeur, forgés par des décennies d'activités clandestines et rompus aux tâches organisationnelles, le Front a enregistré nombre de succès.

C'est sur ses directives que les ouvriers palestiniens se sont abstenus de travailler pour des entreprises israéliennes pendant toute la durée de la guerre d'octobre ; que les Arabes de Jérusalem ont boycotté, dans leur grande majorité, les élections municipales en décembre 1973 ; qu'un manifeste désignant l'O.L.P. comme l'« *unique représentant du peuple palestinien* » a été signé par cent quatre-vingts personnalités des territoires occupés et remis à M. Yasser Arafat à la veille de l'ouverture du « sommet » de Rabat en octobre dernier. C'est également le F.N.P. qui a suscité, organisé et dirigé le « soulèvement populaire » du 13 au 23 novembre 1974, à l'occasion de l'admission à l'ONU de M. Arafat — et au cours duquel les grèves, les défilés, les manifestations, les actes de désobéissance civile, les attaques contre les forces de l'ordre, se sont multipliés dans les villes et les villages de Cisjordanie.

La riposte des autorités israéliennes a été foudroyante. Déjà en avril dernier, à l'occasion de la parution du premier numéro de l'organe du F.N.P., *Falastine*, plusieurs centaines d'arrestations, en particulier dans les rangs du parti communiste, avaient été opérées à titre préventif. La répression qui a suivi les émeutes de novembre a été à la fois plus étendue, plus brutale et plus diversifiée : les arrestations, les procès expéditifs, les internements administratifs (sans jugement), les déportations, le retrait des passeports, la fermeture d'établissements d'enseignement, l'instauration du couvre-feu, les sanctions économiques, les amendes, l'établissement d'une stricte censure sur la presse arabe, ont permis de rétablir l'ordre, sans pour autant assainir la situation.

Le F.N.P., qui se présente comme le « bras politique » de l'O.L.P. dans les territoires occupés, n'a jamais revendiqué un attentat. Mais il ne se passe guère de nuit sans qu'une bombe artisanale n'explose ici ou là, dans une banque ou dans un bureau de tourisme, sans qu'une pierre ou un cocktail Molotov ne soit lancé contre un bâtiment ou un véhicule militaire, qu'une voie ferrée ne soit sabotée par l'une ou l'autre des organisations appartenant au F.N.P. La consigne est d'éviter de faire des victimes au sein de la population civile. Le terrorisme pratiqué par certaines organisations de fedayin « de l'extérieur » est, en effet, jugé comme « politiquement nuisible ». Le défi prend parfois une forme anodine : un drapeau palestinien est soudain déployé, en plein jour, dans un quartier populaire. L'attroupement qui s'ensuit provoque un branle-bas de combat au sein des forces de l'ordre : le quartier est assiégé, des dizaines, voire des centaines, de personnes sont interpellées, interrogées pour « vérification d'identité ».

Les autorités sont obligées de multiplier les mesures de précaution. Des patrouilles motorisées, des groupes de soldats, le doigt sur la détente, sillonnent souvent les villes de Cisjordanie. Les membres du contingent sont consignés dans leurs casernes, et rares sont ceux qui sont autorisés à pénétrer en uniforme et sans escorte dans une agglomération arabe. Les arrestations préventives sont pratique courante.

« *Nous avons le sentiment de vivre un interminable cauchemar.* » Cette phrase revenait dans toutes les conversations que nous avons eues avec des Palestiniens, de toutes classes sociales, à Jérusalem-Est, Hébron, Ramallah, Naplouse et Gaza. Les agriculteurs se plaignent des prix exagérément bas auxquels les Israéliens achètent leurs produits ; les commerçants et les industriels protestent contre l'ampleur des taxes, des impôts, des droits de douane prélevés par l'Etat juif, contre les contrôles auxquels ils sont soumis, alors que la dévaluation de 43 % de la livre israélienne, le 10 novembre dernier, accroît leurs difficultés de trésorerie ; les salariés supportent de plus en plus mal la hausse du coût de la vie.

Les prix du pain, du lait, du gaz de ville, de l'électricité, de l'essence, ont plus que doublé ; ceux du sucre, du riz, du beurre, de l'eau, ont triplé. Les salaires, dans la majeure partie des cas, n'ont pas été revalorisés. Les travailleurs des territoires occupés, qui sont rétribués au rabais, ne bénéficient pas de diverses prestations de la sécurité sociale, des indemnités de vie chère, et autres avantages accordés à leurs camarades israéliens.

Les premiers signes du chômage, jusqu'alors inexistant, ont fait leur apparition au début de cette année, suscitant l'angoisse parmi les quelque soixante-dix mille ouvriers qui, tous les jours, quittent leurs foyers en Cisjordanie et à Gaza pour travailler en Israël. Les chefs d'entreprise juifs en difficulté commencent tout naturellement par licencier leurs ouvriers arabes. Des diplômés de l'Université ne trouvent pas de postes correspondant à leur qualification. L'un d'eux, rencontré à Ramallah, est commis dans une épicerie ; un autre résidant à Naplouse s'est fait embaucher comme ouvrier saisonnier dans une orangerie israélienne.

« *Pourquoi devrions-nous payer l'effort de guerre israélien, financer une armée qui nous opprime !* » s'exclame, comme tant d'autres, M. Hikmet El Masri, industriel à Naplouse et ancien président du Parlement jordanien. « *J'ai averti les autorités israéliennes,* ajoute-t-il, *qu'elles devraient s'attendre à de nouvelles explosions populaires.* »

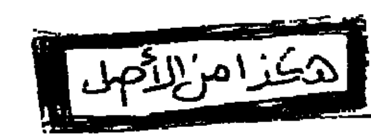
Dans le secteur arabe de Jérusalem, des jeunes gens en blue-jean et chemise multicolore se retrouvent le soir chez l'un d'eux pour écouter religieusement un disque, fabriqué clandestinement et vendu sous le manteau. Les *complaintes poétiques* de Moustapha El-Kurd évoquent, en termes voilés, l'occupation, la « judaïsation » des territoires, le combat du Front national palestinien, mais aussi la nostalgie de la paix.

ERIC ROULEAU.

Prochain article :

LE CONSENSUS POUR LA PAIX

(1) Mᵉ Felicia Langer a publié, l'automne dernier, un fort volume sur les tortures, intitulé « Témoin oculaire ». Sauf erreur, aucun journal — à l'exception des publications du P.C. israélien dont elle est membre du comité central — n'en a rendu compte. Aucun officiel n'a réfuté les faits précis qu'elle rapporte. « *J'espérais,* nous a-t-elle dit, *que l'on me traduirait en justice pour diffamation. Mais je n'ai pas eu cette chance, et pour cause.* » Le livre sera prochainement publié en France aux Editions sociales.



PROCHE-ORIENT

WASHINGTON S'EFFORCE DE CALMER L'IRRITATION SUSCITÉE AU CAIRE PAR LES DÉCLARATIONS DE M. SCHLESINGER.

Washington (Reuter). — La Maison Blanche s'est efforcée lundi d'apaiser l'irritation des dirigeants égyptiens suscitée par les déclarations de M. James Schlesinger (« le Monde » du 20 mai), en faisant valoir que le secrétaire à la défense s'était borné à reprendre des vues déjà exprimées par le président.

Dans les milieux autorisés, on se montre surpris par la vigueur de la réaction égyptienne, et on exprime l'espoir que Le Caire ne considérera pas les remarques du secrétaire à la défense comme une menace de nature à jeter une ombre sur les entretiens que le président Anouar Sadate doit avoir avec le président Ford, à Salzbourg, les 1er et 2 juin prochain.

● *Le premier numéro de la revue « Khamsin »*, revue des socialistes révolutionnaires du Proche-Orient, vient de paraître aux éditions Maspero (1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris). Les responsables de la rédaction sont Leila Kadi, journaliste arabe, et Eli Lobel, représentant du groupe israélien Martzpen (extrême gauche) en France. Dans leur premier éditorial, les deux responsables affirment leur intention de rassembler autour de la revue « *les Arabes et Israéliens internationalistes et antisionistes* ».

L'accord frontalier irako-iranien est vivement critiqué en Syrie

L'accord définitif délimitant les frontières irako-iraniennes devait être signé ce mardi 20 mai à Alger par les ministres des affaires étrangères d'Irak, d'Iran et d'Algérie, a annoncé l'Agence irakienne d'information. Le principe de cet accord avait été acquis lors de la réconciliation du chah d'Iran et de M. Saddam Hussein, vice-président du Conseil de commandement de la révolution irakien, à Alger, le 6 mars dernier.

Cet accord constitue l'un des éléments du contentieux irako-syrien. Les Syriens reprochent en effet à l'Irak d'avoir fait bon marché des intérêts arabes pour parvenir à un compromis qui devait mettre fin à la rébellion kurde. Radio-Damas a présenté lundi 19 mai une liste de soixante noms de « *militants du parti Baas condamnés à des peines allant de trois ans à vingt ans de prison dans le cadre de la campagne de répression menée par le régime irakien contre les éléments patriotiques du pays* ». Radio-Damas a également diffusé les noms de cinq militaires et d'un civil condamnés à mort en Irak, ainsi que ceux « *de vingt-deux membres du comité central du parti communiste irakien, pourtant proche du régime, qui ont été condamnés à de lourdes peines de prison* ». Selon la radio, ces condamnations à mort ont été prononcées à la fin de mars dernier en raison de l'opposition des inculpés à l'accord irako-iranien.

A Bagdad, le Conseil de commandement de la révolution a pris dimanche la décision de prolonger jusqu'au 30 juin le délai permettant aux Kurdes, civils et militaires, qui se rendent de bénéficier de l'amnistie. Le 30 avril dernier, ce délai avait été prolongé une première fois jusqu'au 20 mai. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

UNE « RENCONTRE AVEC LE MOYEN-ORIENT » DU 21 AU 25 MAI A BEYROUTH

« Une rencontre avec le Moyen-Orient » aura lieu à Beyrouth, du 21 au 25 mai, sous le nom d'Expo Middle-East 75. Comme le faisait remarquer M. Shashoua, président de la société organisatrice (Patents International Affiliates), il ne s'agit pas d'une exposition comme les autres. Les participants — de nombreuses et souvent très importantes sociétés (une trentaine de sociétés françaises ont donné leur accord) — ne sont pas conviés à exposer leurs matériels. On leur demande de se faire connaître. Le plus important n'est pas de remplir un « stand » (où une bonne documentation suffira).

Cette manifestation a été organisée « à la demande des grandes familles » venues de quatorze pays du Proche et du Moyen-Orient (Arabie Saoudite, Qatar, Koweït, Libye, Iran, Egypte, Fédération des émirats arabes, Yémen, Bahrein, Jordanie, Liban, Syrie, Oman, Irak). Les représentants de ces « grandes familles » attendent de rencontrer les dirigeants « *au plus haut niveau* » des sociétés intéressées. « *Les questions de protocole sont très importantes dans nos régions*, a dit M. Shesboua, *les initiatives ont toutes un caractère personnel et tout doit se passer comme entre personnes qui se reçoivent chez soi.* »

Une firme d'importance moyenne représentée par son président aura plus de chance qu'une grande qui aurait délégué un de ses cadres pour rencontrer les « grandes familles ». « *L'appui de marches auprès des Etats locaux ces dernières rend aussi les dé- plus faciles.* »

● LE MINISTRE ISRAELIEN DE LA DEFENSE, M. Shimon Peres, se rendra très probablement au Salon de l'aéronautique du Bourget, qui doit s'ouvrir le 30 mai. C'est ce que rapporte le mardi 20 mai, de source bien informée, le correspondant militaire de l'indépendant *Haaretz*. Ce correspondant précise que le ministre a reçu cette invitation, la première adressée à un ministre israélien depuis la guerre de six jours. — *(A.F.P.)*

POLITIQUE

LA FÉDÉRATION ANARCHISTE VEUT AMÉLIORER SA COORDINATION AVEC LES MOUVEMENTS ÉTRANGERS

Le trentième congrès de la Fédération anarchiste s'est réuni du samedi 17 au lundi 19 mai à Vendôme (Loir-et-Cher). Cent cinquante délégués environ y ont assisté, sous la présidence de M. Maurice Laisant, secrétaire général sortant. M. Roland Bosdeveix a été élu à sa succession.

La Fédération anarchiste a réaffirmé son intention de « *lutter contre la répression dont sont victimes les anarchistes en Allemagne, en Espagne et en Italie* ».

Les congressistes ont renouvelé leur condamnation du capitalisme privé comme du capitalisme d'État et réaffirmé qu'aucune théorie autoritaire, libérale ou marxiste ne pouvait apporter de solution aux problèmes de l'humanité.

Un effort particulier va être entrepris, en liaison avec l'Internationale des fédérations anarchistes, pour améliorer et développer la propagande en ce qui concerne l'autogestion, l'antimilitarisme, l'anticléricalisme, le syndicalisme, la contraception et l'écologie.

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

« Loterie gouvernementale » et échelle mobile

Paradoxalement, la plus grande fête printanière de la contestation commence, pour le visiteur qui vient de Paris, par de très sages et très longs alignements de voitures, où dominent de justesse les petites cylindrées. C'est, il est vrai, la seule *concession* à la société bourgeoise.

Le soleil, la beauté du site (Mériel, dans la forêt de Villiers-Adam, non loin de la commune qu'administre M. Michel Poniatowski, maire de l'Isle-Adam), la proximité de Paris aussi — tout concourt à faire de la fête de Pentecôte de Lutte ouvrière, chaque année, un grand succès : au cours des trois jours, trente mille visiteurs, dont les droits d'entrée et les menues dépenses dans l'enceinte de la fête contribueront à assurer le financement du mouvement trotskiste et de sa presse.

Sur 45 000 mètres carrés ont été installés deux cent trente-six stands, trois restaurants, deux crèches, plusieurs librairies, théâtres, cinémas, forums (où peuvent s'exprimer les rivaux de la L.C.R. et les dissidents de l'Union ouvrière), entre lesquels coule une foule jeune, bigarrée et bon enfant, et où le tutoiement est roi. La *variété* est *grande* parmi les petits jeux proposés aux chalands : ici, en tirant la bonne ficelle, on fait donner un coup de pied énergique à un général de contreplaqué par un « deuxième classe » de même matière ; plus loin, la « *loterie gouvernementale* » propose, comme lots, des caricatures (assez réussies) de ministres ; derrière le restaurant de l'Eglantine, on peut se livrer aux joies de « l'échelle mobile », un peu décourageante d'ailleurs, puisqu'elle descend au fur et à mesure que le grimpeur l'escalade.

Sur le grand podium de la *place de la Révolution*, groupes folkloriques de qualité, orchestres et chanteurs se succèdent : on y verra Brigitte Fontaine, Memphis Slim, mais aussi l'Ensemble français de musique de chambre. A 15 heures, chacun des trois jours, Mlle Arlette Laguiller y dénonce « *Mitterrand, le politicien bourgeois* », les « *assassinats racistes qui se multiplient* » (Béchir Rassas, tué le 16 mars à Vanves, tenait un stand l'an dernier) et exalte « *Lutte ouvrière, qui a réussi à devenir une vraie tendance du mouvement ouvrier* ». L.O. a, en tout cas, réussi sa fête.

B. B.

M. DOMINIQUE TADDEI (P.S.) : L'ATTITUDE DU CERES SUR L'ARME NUCLÉAIRE ÉLOIGNE LA GAUCHE DU PROGRAMME COMMUN.

M. Dominique Taddei, secrétaire national à l'action culturelle du parti socialiste, faisant allusion, lundi 19 mai, au cours d'une réunion à Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), à un récent article paru dans *les Cahiers du Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste* (CERES) (*le Monde* du 16 mai), a déclaré : « *Affirmer que l'arme nucléaire peut être un instrument de chantage et de représailles dans la panoplie des armes que se donnera la gauche éloigne du programme commun* ».

« *Chercher ainsi à maintenir la France dans le rôle de la dernière des grandes puissances, (...) n'est pas une position de gauche au sein du parti socialiste* », a-t-il dit. « *Enfin, vis-à-vis de l'immense majorité des pays du monde non pourvus de l'arme nucléaire, faire de cette dernière une condition nécessaire de passage au socialisme constitue soit une insulte grave pour leur force révolutionnaire, soit une incitation à se doter à leur tour de la bombe...* », a conclu M. Taddei.

LA PREMIÈRE ANNÉE

Le « changement » : un « fait » pour la majorit[é] une « illusion » pour l'opposition

Au micro d'Europe n° 1, six dirigeants politiques étaient opposés lundi 19 mai sur le thème « Un an après ». M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, président du Centre démocrate, a souligné : « *Le fait est là : il y a changement (...). Il y a eu des réformes de mœurs : maintenant, le gouvernement, suivant les directives du président de la République, met en œuvre des réformes de structures.* » M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie, vice-président des républicains indépendants, précise : « *On perçoit bien la direction vers laquelle s'oriente le président de la République. C'est une consolidation économique dans une période où le monde entier est troublé (...). C'est déjà une action très largement engagée pour la correction des inégalités.* »

Pour M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., « *vouloir parler de changement, c'est véritablement une imposture... On peut plutôt parler d'absence de bilan... Un an après, notre pays est un théâtre d'ombres, royaume de l'illusion* ». M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, note qu'« *il n'*[y] *a rien de fait en ce qui concern*[e] *la réforme profonde et efficac*[e] *que nous attendons dans les do*[...] *maines économique et social* ».

M. Pierre Juquin, membre d[u] comité central du P.C., dénon[ce] dans le style présidentiel « *un*[e] *espèce de grand Elysées-Circ*[...] *pour faire passer une mauvai*[se] *politique* ». A M. Lecanuet, qui l[ui] dit : « *Quand l'Elysée vous ten*[d] *la main pour parler de la Franc*[e] *vous fuyez* », il répond : « *Qu'a*[t]*tend-on de nous ? Que nous no*[us] *prêtions à ces salamalecs, à c*[es] *simagrées, à ces manigances q*[ui] *donnent l'apparence de la conce*[r]*tation pour délivrer à la mauvai*[se] *politique d'austérité de M. Gisca*[rd] *d'Estaing un label rouge... Ce* [la]*bel, il ne l'aura pas.* »

M. Sanguinetti, ancien sec[ré]taire général de l'U.D.R., relè[ve] pour sa part « *un changement* [de] *style* » et « *beaucoup de con*[ti]*nuité* ». « *Par la logique même* [de] *nos institutions* », affirme-t[-il], « *le président de la République* [a] *placé ses pas dans ceux de* [ses] *prédécesseurs parce qu'il ne p*[ou]*vait faire autrement.* » Il obse[rve] que « *le peuple français est* [à] *l'heure actuelle un des moins t*[ou]*chés par la crise mondiale* ».

M. MARCHAIS : désastreu[x]

Au micro de France-Inter, lu[ndi] 19 mai, MM. Jacques Domin[ati], secrétaire général des répu[bli]cains indépendants, Gaston [De]ferre, président du groupe so[cia]liste de l'Assemblée nationale [et] Georges Marchais, secrétaire [gé]néral du P.C., ont été interr[ogés] sur le bilan d'un an de pr[ési]dence.

Pour M. Dominati, « *on a* [pu] *considérer il y a un an que* [la] *France était coupée en deux.* [Au]*jourd'hui, on peut constater* [que] *la France est, au contra*[ire,] *réconciliée et que la* [nouvelle] *majorité* [de 1974] *est deve*[nue] *maintenant, incontestablem*[ent,] *le choix de la France* ».

M. Defferre, hormis le [vote] sur l'avortement, voté, rapp[elle]-t-il, par les députés de l'opp[osi]tion, ne voit que « *promesses* [non] *tenues, engagements non res*[pec]*tés, violation des décisions* ». « *Nous avons le sentiment,* [ajou]*te-t-il, que le gouvernement est* [in]*différent aux souffrances* [des] *chômeurs.* »

M. Marchais juge le bil[an] « *désastreux* » et très éloigné [des] promesses formulées pendan[t la] campagne électorale. « *La c*[rise] *que connaît notre pays*, décl[are]-t-il, *est le fruit de ce régime a*[u]*quel les uns — et ils sont* [une] *poignée — possèdent tout, d*[éci]*dent de tout pour le seul p*[rofit] *privé. Là où les milliardaires* [rè]*gnent en maître, il y a la c*[rise.] *Giscard d'Estaing et son gou*[ver]*nement sont les serviteurs do*[ciles] *de ces milliardaires.* »

L'HUMANITÉ : DES RENO[N]MENTS REDOUTABLES.

« ... *Il est un domaine où le* [pré]*sident de la République a* [mo]*difié quelque chose. Rompant* [vi]*goureusement avec la polit*[ique] *étrangère du général de Gau*[lle,] *il aggrave l'asthénie de l'in*[dé]*pendance nationale.*

» ... *Pour que les partena*[ires] *achètent du Dassault, on p*[ou]*rrait leur céder ce que l'ar*[mée] *française a acquis d'expérie*[nce] *en matière nucléaire. L'arme* [ato]*mique à la R.F.A. moyenn*[ant] *quelques milliards pour un fa*[bri]*cant d'avions. La diplomatie* [fon]*dée sur la vente des armes* [mène] *toujours par conduire à* [des] *renoncements redoutables.*

» *De ces renoncements, M.* [Gis]*card d'Estaing prépare* « les v[oies] et les moyens », *pour repren*[dre] *l'expression employée par M. B*[our]*ges lui-même. Une industrie* [pé]*nétrée par le capital améric*[ain,] *une armée qui ne serait pas* [le] *bouclier de l'indépendance,* [une] *diplomatie rampante, sans gr*[and] *dessein, à la traîne : le présid*[ent] *Giscard d'Estaing ne se conte*[nte] *pas de changer, il bouleverse.*

» *On comprend que, dans* [ces] *conditions, célébrer le 8 mai* [lui] *paraisse dérisoire.* »

(LAURENT SALINI)

LA LETTRE DE LA NATION : L[A] FORMULE UN PEU TROP AM[BI]TIEUSE.

« ... *L'ère nouvelle paraît av*[oir] *été une formule un peu trop a*[m]*bitieuse. Mais mieux vaut av*[oir] *trop d'ambition que pas ass*[ez.] *Cela permet d'espérer p*[our] *l'An II les changements souh*[ai]*tables — car tous ne le sont* [pas] *— qui n'ont pu être conduits* [à] *leur terme durant l'An I. Il* [faut] *surtout espérer que les donn*[ées] *économiques, qui finalement co*[m]*mandent tout le reste, sert* [seront] *changées. Le gouvernement y* [a] *consacré l'essentiel de son éne*[r]*gie depuis un an. Il a obtenu* [des] *résultats qui placent la Fran*[ce] *dans une situation plus favora*[ble] *que la plupart des pays. Il* [doit] *consolider ces résultats tout* [en] *évitant que la crise de l'emp*[loi] *ne tourne au drame.* »

DE M. GISCARD D'ESTAING A L'ÉLYSÉE

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

D'un anniversaire à l'autre

Quelques jours avant de célébrer le premier anniversaire de son élection à la présidence de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing a décidé que l'anniversaire du 8 mai 1945 ne serait plus célébré officiellement.

« *La nécessité d'inventer et de maintenir*, écrit Henri Smolarski dans *TRIBUNE JUIVE HEBDO*, *un rite vivant, susceptible de faire comprendre à la jeune génération ce que fut le crime hitlérien, comparable à nul autre dans toute l'histoire des hommes, rend difficilement compréhensible la décision du chef de l'Etat.* »

La recommandation d'Henri Smolarski « *de se battre sans relâche (...) contre tout ce qui dans le monde signifie le nazisme ressuscité* » est reprise par l'hebdomadaire trotskiste *ROUGE*, qui assure : « *La meilleure façon de célébrer la victoire contre le nazisme c'est de continuer à le combattre sous toutes ses formes renaissantes.* » « *Le 8 mai*, poursuit *ROUGE*, *n'est pas notre date anniversaire, il représente plutôt la façon dont la bourgeoisie s'est appropriée la victoire en célébrant celle des armées régulières de diplomates plus que celle des résistants. (...) Sans défendre la célébration du 8 mai, on peut voir dans le geste de Giscard les penchants politiques du régime.* »

Huguette Chevireau dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, dénonce « *l'hypocrisie de Giscard* » et l'attitude du P.C. : « *Que de comédies démagogiques de part et d'autre ! Le parti communiste*, note-t-il, *est fier de trouver dans cette campagne nationaliste des oreilles complaisantes du côté des gaullistes. On met sa fierté où l'on peut.*

Quant aux travailleurs conscients, ils n'ont certes rien à commémorer en commun avec des dignitaires gaullistes, avec des généraux anciens combattants. Ce qui est une victoire pour les pires ennemis de la classe ouvrière ne peut certes pas en être une pour les travailleurs. »

Georges Mamy, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, relève que « *M. Giscard d'Estaing, l'œil fixé bien au-delà de la ligne bleue des Vosges, vers ces horizons allemands où il espère voir poindre une « relance européenne » qui tarde, a étrangement et dangereusement oublié de se soucier du climat politique intérieur. Par étourderie, légèreté, comme le disent, gênés mais indulgents, ses amis ? Ou par penchant naturel vers cette droite qui souhaite, en effet, un certain oubli, sinon des revanches, comme d'autres l'en soupçonnent ? Il est grave pour lui que la question ait été posée.* »

« *Bravo pour le geste* », s'exclame l'éditorialiste de *RIVAROL*, qui assure : « *A côté de tous les changements en toc et de toutes les modifications hasardeuses qui se sont succédé jusqu'ici, l'affirmation d'une telle volonté* [européenne] *ne peut que recueillir l'adhésion de tous ceux qui, lassés de voir notre continent « entrer dans l'avenir à reculons », n'avaient cependant jamais désespéré de l'idée européenne et s'étaient appliqués à en favoriser l'éclosion.* » Mais *RIVAROL* s'inquiète : « *Il ne s'agit pour l'instant que d'un geste* », et interroge : « *N'est-il point paradoxal de vouloir d'une part en terminer avec toutes ces histoires d'ennemi héréditaire et le trouver naturel, d'autre part, que, dans les écoles et les universités aussi bien qu'à la télévision, à la radio et au cinéma, une certaine propagande continue, trente ans après, à se déchaîner avec la même fureur manichéiste ?* »

Pierre Pujo, dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, après avoir constaté qu'« *un anniversaire qui tombait peu à peu en désuétude est tout à coup revivoré* », estime que « *le plus grave dans la décision* » du chef de l'Etat « *est sans doute la démobilisation psychologique à laquelle elle invite les jeunes Français* ».

Pour Albert Louis, dans *REFORME*, la politique que propose le président de la République « *paraît finalement la seule qui soit susceptible de permettre à l'Europe et aux Etats de l'Europe occidentale de survivre à un repli sur eux-mêmes des Américains, à la fois dans le domaine de la défense et dans celui de l'économie* ».

Claude Estier, qui dresse un bilan d'un an de pouvoir giscardien dans *l'UNITE*, organe du parti socialiste, constate notamment « *le grave échec* » de la politique économique du gouvernement et « *l'échec cuisant* » d'une « *diplomatie française (...) absente de tous les terrains importants* ». « *Les initiatives de relance de l'Europe des Neuf, même avec l'appui inattendu mais combien intéressé de la Chine, demeurent aussi vaines que les prétentions de se poser en arbitre entre les Etats-Unis et le tiers-monde dans le grand débat sur les matières premières.* »

PARIS-MATCH, qui raconte la première année « mouvementée » de la « présidence Giscard » en bande dessinée, souligne que « *manœuvrant encore une fois sur le terrain de ses adversaires, réclamant l'oubli des guerres nationalistes,* [le chef de l'Etat] *s'empare pour la mettre réellement en pratique d'une idée de gauche, l'internationalisme, une idée que les régimes autoritaires de gauche, qui versent de plus en plus dans le chauvinisme, semblent, à travers le monde, avoir abandonnée.* »

Xérès note, dans *CHARLIE-HEBDO*, que « *Giscard s'est fendu d'un argument : « Cette guerre »* [de 1939-1945] *a été fraticide » pour l'Europe. » L'argument s'appliquait à la guerre de 1914-1918, mais les manifestations de débilité du 11 novembre n'ont pas été supprimées : la victoire des poilus sur les boches sera toujours célébrée. L'argument s'appliquait à la guerre de Cent Ans mais l'insipide Mme d'Estaing est partie s'agiter dans le Loiret pour le cinq cent quarante-sixième anniversaire de la prise d'Orléans par Jeanne d'Arc : l'idole des royalistes et des anglophobes est fêtée plus qu'avant. C'est la preuve que Giscard a seulement voulu réhabiliter l'extrême droite à coups de symboles.* »

Pour Claude Mazauric, « *l'entreprise est une véritable machination* » qu'il décrit ainsi dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du P.C.F. : « *Elle vise à faire jouer le sentiment d'horreur qu'inspire le fraticide au profit de la politique giscardienne de soumission à l'impérialisme dominant et de rupture de la ligne gaullienne de rapprochement avec l'Union soviétique, qui a contribué à la détente en Europe.* » Il ajoute : « *Ne nous y trompons pas, d'Haby en Sauvagnargues, de Chirac en Poniatowski, de rencontre antillaise en 8 mai, on veut pouvoir abolir le passé de la France.* »

Dans HEBDO T.C. - TEMOIGNAGE CHRETIEN, Pierre-Luc Seguillon constate : « *D'un coup de plume royale, Giscard d'Estaing biffe la date du 8 mai et voue à l'oubli une symphonie héroïque. Alors le bon peuple, retrouvant l'humeur des sans-coulotte, commence de soupçonner le Valéry bien-aimé de n'avoir pour patrie que l'Europe des bonnes affaires et non point celle de la démocratie.* »

Dans le même hebdomadaire, Philippe Bauchard, dressant un bilan de politique économique du président de la République, estime : « *Entre le réformateur et le temporisateur, Giscard n'a pas encore choisi son personnage. Le souhaite-t-il vraiment ? Ce n'est pas sûr car l'ambiguïté de son action depuis un an lui a permis d'éviter des écueils politiques ou sociaux en multipliant les gestes ou les déclarations de principe. Malheureusement pour lui, la réalité de tous les jours risque de lui rappeler que ne bénéficiant pas de l'« aura » du général de Gaulle, il devra un jour déterminer son style et accepter les risques du métier, c'est-à-dire d'assumer les responsabilités d'un régime présidentiel qui n'a plus d'intermédiaire ni celui d'un premier ministre, ni celui d'une Assemblée toute puissante. C'est maintenant pour Giscard, d'une certaine manière, l'heure de vérité après un an d'exercice quasi solitaire du pouvoir.* »

C'est une sorte de mise en garde qu'adresse au président de la République LA VIE FRANÇAISE-L'OPINION, en écrivant :

« *Valéry Giscard d'Estaing devrait prendre garde, aujourd'hui, à l'inconfort, aux inquiétudes, et parfois aux angoisses que créent aussi, dans les esprits, son talent et sa facilité à surprendre les Français. (...) L'opinion publique souffre aujourd'hui d'un manque : elle ne voit pas, dans le brouillard des intentions à longue portée et les mille détails de l'action quotidienne, quelle est, finalement, la politique économique de Valéry Giscard d'Estaing.* »

Michèle Cotta, dans *L'EXPRESS*, trace un « *portrait du président* », dans lequel elle souligne que pour M. Giscard d'Estaing, « *il est plus important de changer les gens que d'imposer les choses. (...) L'appel permanent, direct, à l'opinion est aujourd'hui la forme la plus évidente et, sans doute, la plus monarchique du style Giscard* ». Puis elle ajoute que ce style, « *c'est aussi la vision d'une société où les inégalités sociales, culturelles et matérielles seraient extirpées, l'éventail des salaires rétréci, les tensions aplanies, le clivage entre droite et gauche gommé. Une société intermédiaire entre l'Amérique et l'Union soviétique. « Libérale avancée », ainsi qu'il l'a vaguement baptisée.* »

A. Ch.

● *A Saint-Malo* (Ille-et-Vilaine), après la condamnation du maire, M. Marcel Planchet (Cent. dém.), pour « *prise d'intérêt* », à six mois de prison avec sursis par le tribunal de grande instance de Nantes, qui l'a en outre déclaré « *à jamais incapable d'exercer un mandat électif* » (*le Monde* du 10 mai), la section du parti communiste de cette ville demande « *la démission immédiate (...) du conseil municipal* ».

● *Le préfet de l'Essonne*, M. Paul Cousseran, a annoncé récemment que le plan de redécoupage des cantons serait présenté pour avis au conseil général, le 3 juin. Le nombre des nouveaux cantons « *sera vraisemblablement de sept* », a précisé le préfet qui a ajouté : « *Ce n'est que normal pour un département qui, en quelques années, a vu sa population passer de six cent mille à un million d'habitants.* »

OUTRE-MER

CORRESPONDANCE

Le général Pierre Brasart et l'O.R.T.F. de Djibouti

Dans un encadré rapportant les propos tenus par le général Pierre Brasart à Djibouti (le Monde *daté 4-5 mai*), *nous faisions état, telles qu'elles nous avaient été exprimées, des doléances de nos confrères de l'O.R.T.F. du T.F.A.I. Ceux-ci se plaignaient d'avoir été brutalement écartés par la police militaire en septembre 1974 du terrain d'aviation sur lequel venait d'avoir lieu un accident de parachutisme. M. Antoine Dell'Aquila, président du Para-Club de Djibouti, nous adresse à ce sujet la mise au point suivante :*

Témoin actif de l'accident que vous relatez, j'affirme que le général Brasart, qui présidait ce jour-là la fête de Saint-Michel, n'a pas eu à ordonner quoi que ce soit à la police militaire. Aussitôt après l'accident, une ambulance suivie d'un jeep du service de piste se sont dirigées vers le point d'impact. J'arrivais peu après en même temps qu'une équipe de cinéastes. L'un de ces derniers a voulu filmer l'accidenté — et non l'accident, — *deux militaires du rang s'y sont* opposés en disant : « *On ne filme pas un copain dans cet état.* »

L'insistance des uns entraîna la véhémence des autres. L'imminence d'un largage massif de troupes aéroportées m'a fait ordonner le dégagement immédiat de la zone de sauts, ce qui mit fin à un incident sans commune mesure avec le deuil qui nous frappait.

● *L'Assemblée territoriale calédonnienne* a approuvé dernièrement, à Nouméa, l'envoi d'une mission d'élus locaux à Paris, mission qui a demandé à être reçue à l'hôtel Matignon entre le 26 mai et le 12 juin. Parmi les voix favorables au départ pour Paris de cette mission figurent celles des groupes autonomistes de l'Union calédonienne et de l'Union multiraciale, qui venaient de voter le jour même contre la dissolution de l'Assemblée. — *(A.F.P.)*

POLITIQUE

POINT DE VUE

LE POUVOIR DES APPARENCES

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

DE sa seule élection à la présidence de la République date une « ère nouvelle » qu'il proclame de lui-même. Sa seule présence à la tête de l'Etat permet le « changement », rend à « la France telle qu'elle est » la place qu'elle doit avoir « dans le monde tel qu'il est », il décrète la date de son entrée en fonctions, l'ordonnance des cérémonies d'installations puis — aujourd'hui — des cérémonies d'anniversaire, il abolit tels éphémérides nationaux et en propose d'autres. Bref, il est simple au *point de « décontracter »* l'histoire elle-même.

Que les ténors de l'U.D.R. — dont ce devrait être la fierté d'avoir commencé leur carrière sous un homme qui, lui, faisait et disait l'histoire par caractère et prestige et non par calendrier et magazines officieux — soient chaque *fois les premiers à applaudir*, qui la « disparition » du 8 mai 1945, qui la doctrine du « libéralisme avancé », qui le *« mondialisme » ou la « conciliation »*, alors même que républicains indépendants et centristes de tous poils commencent de renâcler, donne somme toute raison au président de la République.

Valéry Giscard d'Estaing sait qu'aujourd'hui sa place dans l'histoire ne peut être que d'incarner une adaptation de la politique et de l'Etat au temps présent. N'est-il pas entré en politique par un choix de carrière plutôt que par la conscience d'une mission ? Choix d'ailleurs profondément original, puisque parier — malgré ses origines et ses facilités familiales — que désormais le zénith est dans le service public, et non plus dans la fortune privée, était sans précédent pour un fils de famille quand il le fit. Qu'ensuite, il ait su préparer son ascension aussi bien dans l'hypothèse d'une IVe République se perpétuant que dans celle de la Ve République, qu'il ait chaque fois tiré un avantage personnel des circonstances qui le faisaient ministre du général de Gaulle, puis porte-parole des réticences d'une bonne part de la majorité, puis inamovible ministre des finances de Georges Pompidou, ne fait sans doute qu'une histoire personnelle.

Mais qu'il n'ait su ou osé critiquer le général de Gaulle que dans la forme : le « pouvoir solitaire » (quel est le sien aujourd'hui quand la majorité de l'Assemblée signifie sa défiance, ce qui est sans précédent depuis 1962 ?) ou l'inopportunité du référendum de 1969, montre par avance et le programme du candidat et une sensibilité plus ouverte aux circonstances qu'à l'histoire.

Valéry Giscard d'Estaing marquera donc l'histoire simplement en y figurant, mais de cette figuration il fera la minutieuse mise en scène et le constant commentaire, sachant, aussi bien que son prestigieux prédécesseur, disposer les flambeaux dans la nuit, émerger du cockpit d'un sous-marin nucléaire, aller au milieu des Champs-Elysées vers l'Arc de triomphe, son drapeau et sa flamme. Le tout en couleurs et légendé en sorte que ne soit pas confondue « la grandeur avec la boursouflure »...

Le médiateur

La *tâche qu'il se donne d'incarner* une génération nouvelle, et donc une autre manière d'être en politique, en fait un médiateur au sens le plus élevé et, sans doute, le plus juste du terme : expliquer au peuple le langage des bureaux et les nécessités du siècle. C'est bien le thème des causeries mensuelles et des « éléments » que le président de la République donne aux citoyens *« pour les faire participer à la réflexion gouvernementale »* — et, en même temps, actionner, secouer les bureaux pour les mettre à l'écoute populaire. L'intuition est bonne, mais elle se traduit par une excessive importance du médiateur, occupant finalement à lui seul toute la scène, effaçant peuple et bureaux, se substituant même aux uns et aux autres; décrétant les doléances comme les décisions.

Valéry Giscard d'Estaing ne commente pas seulement, ne décrit pas seulement, il veut par des gestes faire comprendre : il s'installe à l'Elysée en complet veston et, d'ailleurs, n'y réside pas ; il reçoit les journalistes sans qu'aucun membre du gouvernement participe à l'exercice, qu'il entend faire debout ; il serre la main de détenus ; se fait photographier en costume de bain; les pieds dans la Méditerranée ; dîne chez son encadreur, *chez un routier, chez un* « jeune cadre » de province ; traite à déjeuner chef d'orchestre et cinéaste ; offre la brioche et le chocolat du matin aux Africains qui vident les poubelles de l'avenue Marigny ; c o n v o q u e, après trente ans de silence, sa bonne nourrice à l'Elysée ; téléphone à ses camarades du petit club des chefs d'Etat ou de gouvernement ; va au restaurant, au cinéma, au *théâtre*, comme *tout le monde* ; *s'entretient* avec les journalistes au bas des remonte-pentes alpestres ; bref, il entend signifier que la politique est affaire d'homme, qu'elle est quotidienne, humaine, qu'elle n'est ni un décor, ni de la magie, ni le secret. Mais le protocole, les distances, l'or désuet de l'Elysée, ne sont-ils pas le moyen de mettre en apparence sur le même pied le « Gastounet » de Tournefeuille et le descendant de Louis XV, en sorte que la responsabilité l'emporte sur la personne ?

La démonstration présidentielle risque donc de tourner court. Surtout si, dans le même temps, l'épouse du chef de l'Etat devient « présidente », titre non prévu par la Constitution, à seule fin de rappeler, après dix mois de c é l i b a t photographique, qu'il existe bien un couple présidentiel opportunément saisi par téléobjectif à Rambouillet.

Le présidentialisme

La question n'est pas seulement personnelle, elle bouleverse les procédures, les hiérarchies, les répartitions de compétences qui sont l'armature et le cadre établi de l'action d'Etat, que précisément la médiation présidentielle aurait dû davantage assurer et fonder. Décrétant d'emblée une *« interprétation présidentialiste »* de notre Constitution, M. Valéry Giscard d'Estaing efface toute autre fonction que la sienne dans l'organisation des p o u v o i r s publics. C'est lui qui décide de la voie rapide sur la rive gauche de la Seine, des divers projets concernant les Halles, de l'Aérotrain, Cergy-Pontoise, et avec la même application personnelle qu'il écrit le scénario du film anniversaire de son couronnement ou la fiche d'identité de chacun des ministres qu'il a choisis le 28 mai 1974. C'est lui qui annonce les facilités qu'on accordera désormais à la Croix-Rouge française, les augmentations d'allocations familiales ou sociales, qui proclame la rentrée du franc dans le « serpent » européen ou la réévaluation de l'or au bilan de la Banque de France, qui traite de la réforme du divorce et, n'en déplaise au garde des sceaux, fait récrire la copie dont les annotations et corrections présidentielles — n'en déplaise à la Constitution, qui ne prévoit pas que le chef de l'Etat ait l'initiative de la loi — sont publiées dans les organes à grand tirage, qui engage par lettre publique le premier ministre à telle politique des villes nouvelles ou à telle taxation des plus-values.

A lui la gloire, le mérite et le souci du temps, mais les conséquences pour la machine gouvernementale ne se font pas attendre. Le premier ministre, dont on canalise l'énergie dans une mainmise *sur l'U.D.R.*, n'a qu'un rôle politique dans un secteur donné, et cet abaissement est bien le seul facteur de la cohésion ministérielle : « Dans le système institutionnel, le responsable de l'Etat et chef de la majorité est le président de la République. Nous sommes dans un régime de type assez présidentialiste où l'action est orientée par le chef de l'Etat, le premier ministre et les ministres n'ont d'autre rôle que d'exécuter les orientations du chef de l'Etat. » Ainsi Michel Poniatowski explique-t-il publiquement, le 17 février dernier, qu'il n'y a aucun problème de personne entre lui et Jacques Chirac...

Cette conception de l'organigramme gouvernemental s'accompagne du vœu présidentiel récemment indiqué par le président de l'Assemblée nationale que le chef de l'Etat puisse venir lire ses messages lui-même à la tribune.

De telles improvisations sur des thèmes fort éloignés de la Constitution n'ont même pas pour excuse une efficacité plus grande dans le travail gouvernemental. Les calendriers annoncés et commentés triomphalement ne sont pas respectés. Et tandis que les p r o j e t s du secrétaire d'Etat aux universités sont sans cesse décommandés et modifiés, la « réforme Haby », d'abord lancée à *grand renfort de concertation et* de journées avec des lycéens, s'enlise à Rambouillet, s'essouffle en audience élyséenne ; la réforme de l'entreprise, annoncée le 19 juin 1974, fait l'objet d'un rapport-catalogue qui, à peine parcouru en haut lieu, ne sera examiné au fond qu'à l'automne prochain et de toute manière doublé de bien d'autres réflexions ; les retouches au mode de scrutin *municipal* — grande manœuvre du règne et pourtant simple succédané des velléités de retour à la proportionnelle pour l'élection de l'Assemblée nationale, caressées avant le premier tour de l'élection présidentielle — sont chuchotées dès l'automne dernier, prévues dès *janvier dernier, pour* aboutir en juin prochain ; elles ne figurent pourtant pas à l'ordre du jour de la présente session parlementaire.

Somme toute, se vérifie constamment l'écart entre la promesse du 17 mai 1974 : « Vous serez gouvernés dès le 20 mai au matin... », et la réalité d'une entrée à l'Elysée *seulement* le 27 mai 1974 et des premières mesures économiques décidées seulement le 12 juin suivant et tant de fois corrigées depuis... Ce régime qui veut tant être « en avance sur l'événement » et « gérer l'imprévisible » se laisse prendre d'entrée de jeu par les agriculteurs et les prisonniers et en vient à faire d'une conférence internationale sur l'énergie, proposée un an plus tôt par des prédécesseurs qu'on veut faire pâlir et oublier, le grand dessein diplomatique des débuts présidentiels. Las ! les prix du pétrole se sont pour l'heure corrigés d'eux-mêmes et le secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire se fait chahuter.

La réclame

L'incohérence, l'improvisation, sont pourtant masqués par une très habile distribution des rôles qui *constitue* peut-être la seule clé, la seule continuité d'un régime *dont tous* les *tours* et détours — comme ceux du renard de la fable — ont été déjà essayés en une seule année. Au président de la République une constante vedette, comme si à son rythme trépidait toute l'activité, toute l'invention, toutes les capacités nationales. L'illusion du réel est parfaite, et l'année qui s'achève pourrait sembler remplie à souhait à qui ne *consulterait* que les hebdomadaires illustrés ou les programmes radio-télévisés. Une telle appropriation de l'information a été rapide parce que systématique. Ce fut le secret de la campagne électorale du candidat, c'est le moyen de gouverner du chef de l'Etat et de ses Pygmalion.

Bonasse et rond au point qu'on ne peut le croire « méchant », le ministre d'Etat rassurera à la télévision tandis que « son » président affichera les slogans les plus avancés et que le premier ministre à la tête du « parti du peuple français » sera le singulier garant de quelque doctrine nationale... Sur *cette* façade inquiétante se jouera le théâtre d'ombres d'antan : chaque ministre ou sous-ministre, fondant son comité d'études ou son mouvement politique, chacun prétendant constituer l'aile gauche ou l'aile *marchante d'une majorité* qu'à force d'artifices électoraux, d'opportune répartition des crédits d'Etat pour l'aménagement du territoire, voire d'impromptues et présidentielles visites dans les hôtels de ville de l'opposition — on élargirait jusqu'aux socialistes.

Pendant ce temps, l'industrie nationale de calculateurs passe à nouveau sous contrôle américain, la détente en Europe se fait sous l'égide des puissances de Yalta depuis qu'à Rambouillet on a renoncé, sans y prêter attention, à la constante doctrine de la France d'un simple dialogue de nations à nations à travers le rideau de fer et non de bloc à bloc, ce que va concrétiser le « sommet » de la C.S.C.E. Pendant ce temps, chômeurs et investisseurs savent que demain est pire qu'aujourd'hui puisque encore aucun plan n'est tracé. Il faut la clameur populaire pour que les Portal soient « libérées », la déconfiture de Citroën pour que soit feuilleté le dossier de l'industrie automobile, les démonstrations et le tour de France de Michel Jobert pour que l'épargne populaire soit un peu revalorisée, le harcèlement du même et des communistes pour qu'il soit enfin publiquement parlé de nos r a p p o r t s avec l'OTAN, la grogne gaulliste pour que l'indépendance qualifie de nouveau au moins en paroles notre défense nucléaire.

M. Valéry Giscard d'Estaing n'affrontera-t-il pas enfin le miroir, c'est-à-dire son propre portrait, sans complaisance ni retouche ? Un an seulement après son avènement, il est déjà grand temps. Autant pour lui que pour le pays.



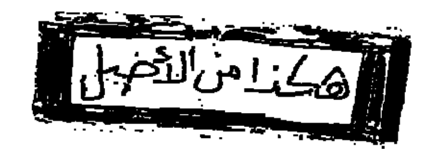
M. SAUVAGNARGUES ACCRÉDITE L'IDÉE DE SA FRAGILITÉ écrit « la Lettre de la Nation »

Commentant les critiques dont M. Sauvagnargues a été l'objet (*le Monde* du 20 mai), *la Lettre de la Nation* écrit mardi :

« Le ministre des affaires étrangères ne veut pas jouer le bouc émissaire pour une politique dont il n'est que l'exécutant. On le comprend, et sa réaction à des accusations probablement injustes et pour partie inexactes est humaine. Mais, en politique, il est fatal de recevoir des coups et donc indispensable de bien choisir la manière de les rendre. La façon dont s'y est pris Jean Sauvagnargues était le plus sûr moyen d'assurer le maximum de publicité aux attaques dont il était l'objet et d'accréditer l'idée de sa fragilité. »

● *M. Michel Debré*, intervenant le 18 mai à Strasbourg devant les Cercles universitaires d'études et de recherches gaulliennes au cours d'un colloque consacré à « De Gaulle et l'Europe », a notamment déclaré : *« L'Europe a besoin de sécurité. Cette sécurité repose pour une grande part sur une stabilité politique des frontières et des régimes. L'Europe a besoin d'un accord profond et durable entre la France et l'Allemagne. Cet accord suppose à la fois un équilibre des forces et des liens étroits entre les deux pays. »*

L'ancien premier ministre a estimé que *« l'approfondissement de l'entente franco-soviétique était une des chances de la paix*, ajoutant, *il y a des réalités politiques plus fortes que les idéologies, quelles qu'elles soient, et aucun gouvernement ne peut jouer avec ces réalités ».*



LA SUPPRESSION DES CÉRÉMONIES ANNIVERSAIRES DU 8 MAI 1945

Pour une fête de la liberté

par MAURICE DUVERGER

Renoncer à commémorer le . mai 1945 comme une victoire de ertains peuples sur d'autres, c'est ne belle idée. M. Giscard d'Estaing eu raison de la lancer. Toute paix éritable entre nations suppose qu'on fface la distinction entre vainqueurs : vaincus. Pour construire l'Europe, faut cesser de réveiller chaque nnée non seulement le souvenir de armistice de 1945, mais encore elui de l'armistice du 11 novemre 1918. Plonger dans l'oubli le agon de Rethondes, en même temps ue les cérémonies de Reims et de erlin. Les Allemands humiliés devant s Français et les Anglais : ces nages doivent rester désormais au usée de l'histoire, comme celles es Français de 1814 et 1815, humiés devant les Allemands et les nglais.

Mais la guerre de 1939-1945 ne fut as seulement une guerre entre ations. Pour les Européens de Ouest, elle fut aussi (et surtout) le ombat de la liberté contre l'une des lus effroyables dictatures de l'hisoire. Dans le camp des vaincus, il 'y a pas seulement les nazis allenands, mais les nazis français, nglais, belges, néerlandais, etc. — es Doriot, les Degrelle et les autres, ui combattaient sous l'uniforme des S.S. et sous la croix gammée. Dans e camp des vainqueurs, il n'y a pas eulement les démocrates de France, l'Angleterre et d'ailleurs, mais aussi es démocrates allemands. Ils ont ubi comme les autres la répression le la Gestapo, les camps de concenration, la torture et la mort. Bien lus que la victoire sur l'Allemagne, e 8 mai 1945 est une victoire sur le azisme. Le tort de M. Giscard l'Estaing est de l'avoir oublié.

C'est un tort réparable. Le présilent de la République a indiqué qu'il souhaitait remplacer la commémoralon de la victoire militaire des Alliés par une fête de l'Europe. Quelle neilleure date pour celle-ci que le mai, anniversaire du jour où l'Europe en guerre a été libérée du ascisme ? Si l'Europe qu'on a entrepris de construire est véritablement fondée sur la liberté, comme l'affirment tous ses promoteurs, aucun symbole ne sera plus clair et plus vivant que cette coïncidence entre la fête de l'Europe et la fête de sa iberté retrouvée.

Beaucoup d'Européens verraient insi s'atténuer une crainte que la écision du président de la République française a renforcée. La crainte qu'en effaçant la distinction des vainqueurs et des vaincus on efface aussi le combat de la démocratie contre le nazisme. Qu'en promettant à l'Allemagne d'oublier qu'elle a été battue militairement, on lui laisse entendre qu'on oublie aussi qu'elle a été hitlérienne. Qu'on participe de cette façon à l'immense entreprise d'amnistie collective que dénonce justement Beate Klarsfeld, et dont on découvre des traces à chaque pas en République fédérale. Sait-on par exemple qu'à Berchtesgaden, la maison d'où Hitler lançait ses ordres sur l'Europe asservie a été détruite à la dynamite voici vingt ans par le gouvernement de Bonn, et qu'on a laissé pousser sur son emplacement une fûtaie touffue où il faut s'enfoncer péniblement pour retrouver quelques vestiges ? Que le nid d'aigle du Führer est devenu une charmante auberge où rien ne rappelle l'origine et la destination primitives du bâtiment, sinon un modeste dépliant de carte postale qu'il faut dénicher dans un coin de la boutique de souvenirs ?

On souhaite que M. Giscard d'Estaing écrive une seconde lettre aux chefs d'Etat pour leur préciser sa pensée, en leur proposant ainsi de commémorer le 8 mai 1945 en tant que fête de la liberté de l'Europe. Ne serait-il pas bon qu'il aille plus loin dans sa missive au chancelier Schmidt : lui demandant de donner à la Communauté européenne, en pleine souveraineté, l'espace occupé par l'un des grands camps de concentration hitlérienne en Allemagne, celui de Buchenwald ou celui de Dachau par exemple ? Sur ce premier territoire européen, on érigerait un monument de la liberté, très simple : portant par exemple, gravés sur son socle, dix noms tirés au sort parmi les résistants de chaque pays, Allemagne y compris, qui sont morts pour sauver la liberté de l'Europe. On y établirait aussi un musée didactique, permettant de faire comprendre à tous la nature de l'entreprise nazie, sa diffusion à travers toutes les nations et le danger permanent qu'elle représente pour les démocraties.

Il serait souhaitable que tous les enfants d'Europe aillent visiter cet ensemble, comme tous les enfants des écoles de Pologne sont conduits une fois par an à Auschwitz, érigé en monument national. Peut-être pourrait-on graver au fronton de l'entrée la célèbre phrase d'un grand Allemand, Bertolt Brecht : « Le ventre est encore fécond qui engendra la bête immonde. » Tant qu'il le sera — et cessera-t-il de l'être un jour ? — toute initiative poussant à l'oubli prendra la signification d'une entreprise contre la liberté.

CORRESPONDANCE

La décision de M. Giscard d'Estaing de ne plus célébrer officiellement l'anniversaire du 8 mai 1945 a provoqué de vives réactions. « Le Monde » a fait état des vives protestations soulevées par le geste du président de la République. De nombreuses lettres de lecteurs reprennent les arguments avancés par les groupes et les personnalités qui estiment que le souvenir de la victoire de 1945 doit être commémoré.

D'autres, dont nous donnons ici quelques extraits, approuvent le principe, sinon toujours les modalités, de la mesure prise à l'Elysée.

Un capital de trouble haine

L'opinion de M. Bourgeade (*le Monde* du 15 mai) me paraît dangereuse parce que non libérée du climat psychologique de l'époque qui a engendré la guerre et le nazisme.

Je suis né en 1944 et je dois reconnaître que pour quelqu'un de trente et un ans il est difficile de ressentir ce qu'exprime l'auteur quand il parle de fascination pour l'Allemagne, pour le père allemand, etc. Il me semble (et j'espère) que cette fascination est le propre d'une génération à la fois traumatisée par l'horreur du nazisme et sa propre passivité, voire sa soumission, à son égard.

Pour ma part, je vois l'Allemagne d'aujourd'hui avec ses points forts et ses faiblesses ; au total quelque chose de ni plus ni moins excitant que la France d'aujourd'hui.

J'estime aussi que la célébration des victoires est plus nuisible qu'utile. Quitte à passer pour naïf, je préfère tout simplement penser que le président de la République souhaite sincèrement que les Européens puissent désormais vivre ensemble sans arrière-pensées.

Pour revenir à l'opinion de M. Bourgeade et rentrer dans son jeu, je crois qu'attribuer à autrui des motivations aussi perverses tend à faire penser qu'on est resté soi-même victime des fantasmes de Hitler.

Après avoir lu ce genre d'opinion, on ne peut que frémir à l'idée que le capital de trouble haine accumulé par les pères puisse encore envenimer les relations normales (libérées) qui doivent s'établir entre les filles et les fils qu'ils ont engendrés.

J. BLANCARD.

L'authentique fidélité

Vous écrivez que les associations d'anciens combattants, résistants, déportés et victimes de la guerre ont vivement réagi à cette décision. On peut les comprendre. Dans la mesure où elles se donnent pour objet, outre le soutien mutuel de leurs adhérents, de rendre hommage à un souvenir, elles ont quelque raison de déplorer l'abolition d'une occasion de le faire. Pour ma part, je me souviendrai toujours du 8 mai 1945 comme d'un des plus beaux jours de ma vie. Non seulement il marquait l'armistice en Europe, mais il marquait aussi ma propre libération. Commencé, dans la nuit, sous la menace de la garde SS, affolée par l'idée des heures à venir, il s'achevait dans la joie indescriptible de la liberté retrouvée après vingt-deux mois de détention. J'en avais passé seize à Buchenwald et cinq dans un camp obscur mais plus terrible encore, au cœur des Sudètes.

Cela dit, je ne voudrais pas laisser accréditer l'opinion selon laquelle tous les déportés de la dernière guerre sont attachés à la célébration du 8 mai. Je ne le suis pas. Je le suis encore moins à la célébration du 11 novembre. Disciple d'un homme qui a recommandé de « laisser les morts enterrer leurs morts », je souhaite de tout cœur que, sans oublier le passé, nos contemporains attachent plus d'importance à la construction de l'avenir qu'à la commémoration de leurs souvenirs. N'est-ce pas d'ailleurs la seule manière d'honorer ceux qui laissèrent leur vie dans la bataille ? Plutôt que de rappeler leur mémoire, mieux vaut agir en faveur de la liberté, de la justice et du respect de l'homme, qui donnaient un sens à leur combat. A cette époque déjà, c'est la construction de l'avenir qui donnait un sens au présent. Pour être fidèle au passé, mieux vaudrait donc célébrer l'avenir.

Il reste vrai, pourtant, que pour donner aux hommes d'aujourd'hui le sens de l'avenir à créer, il ne suffit pas de supprimer des occasions de retour au passé. Il ne suffit ni d'inventer ni de supprimer des fêtes. L'authentique fidélité aux victoires passées réclame bien autre chose.

Père J. MOUSSE,
Aumônier du Mouvement des cadres, ingénieurs et dirigeants chrétiens.

● *L'Association des Français libres*, que préside l'amiral La Haye, « *en soulignant*, dans un communiqué, *la surprise et l'émotion ressenties par ses membres* » à l'annonce de la décision de supprimer les cérémonies nationales du 8 mai, « *suggère que la date du 18 juin soit retenue dans le cas où serait lui-même retenu le principe de commémorer en une seule journée, dite « Journée du souvenir », la mémoire des sacrifices consentis par ses fils pour que vive la France* ».

★ 6, rue du Général-de-Larminat, 75015 Paris.

DÉFENSE

Les missions des armées en discussion à l'Assemblée nationale

Cinq députés : MM. Michel d'Aillières (rép. ind.), Joël Le Theule (U.D.R.), Pierre Villon (P.C.F.), Jean-Pierre Chevènement (P.S.) et Max Lejeune, président du groupe des réformateurs, centristes et démocrates sociaux, ont posé au ministre de la défense, M. Yvon Bourges, des questions orales, avec débat, sur les missions des forces armées et la condition militaire. Le débat à l'Assemblée nationale a lieu mercredi 21 mai. On lira ci-dessous le point de vue d'un officier sur le concept d'engagement des forces, et des extraits d'une correspondance qui nous a été adressée par un autre officier sur le problème — actuel — de l'adaptation réciproque des effectifs à des missions remaniées.

POINT DE VUE

Le concept d'engagement des forces

Par BERNARD GILLIS (*)

LE maintien d'une défense indépendante, associé à la possession d'un armement nucléaire diversifié, oblige la France à avoir, en Europe, un concept militaire original. Pourtant, les discussions politiques autour de la dissuasion, en se focalisant sur les seules forces nucléaires stratégiques, ont confiné la pensée militaire proprement dite dans un cercle restreint de spécialistes.

Or, au moment où nos forces terrestres, héritées de l'OTAN, sont dotées d'armes nucléaires purement nationales, il paraît impossible de limiter le problème de leur emploi à ces seuls aspects militaires, en raison du poids politique de l'atome.

Du coup, l'opinion publique, partie prenante à la dissuasion, doit prendre part au débat ; les termes en sont simples : il s'agit d'adapter le concept d'engagement de nos forces aux réalités nucléaires françaises et d'en déduire les principes d'organisation de ces forces.

***

Adapter le concept d'engagement revient à concilier des réalités d'autant plus contraignantes qu'elles sont partiellement contradictoires : le maintien de l'indépendance nationale, la participation à une alliance, le pouvoir terrifiant des armes nucléaires.

A moins de minimiser la première, ou de contester la deuxième, ou encore de se faire des illusions sur la troisième, il est effectivement difficile de trouver une solution à cette véritable quadrature du cercle.

Ainsi, dans le concept actuel, tel qu'il est défini officiellement, on semble sous-estimer le pouvoir en quelque sorte surnaturel — divin ou diabolique — du feu nucléaire ; et, le considérant comme un potentiel de destruction militaire, on en fait une pièce maîtresse de la manœuvre, en le mêlant intimement à des actions partielles, appelant ainsi une riposte de même nature.

Est-ce bien réaliste ? Et ne voit-on pas que l'emploi des armes nucléaires transformerait une bataille en un carnage anonyme et généralisé, ou *tout simplement en une affreuse panique*, qu'il serait difficile de maîtriser longtemps l'un et l'autre ? Ou alors, se réfugiant derrière le mot magique de dissuasion et confondant ainsi théorie et doctrine, s'imagine-t-on pouvoir afficher des prétentions supérieures aux possibilités réelles ?

Une stratégie d'engagement plus conforme à l'analyse de la réalité repose sur l'équation : feu nucléaire tactique égale potentiel de terreur militaire et politique ; ce qui signifie que la phase ultime — et la phase ultime seulement — de l'engagement est une semonce nucléaire appliquée sur des objectifs militaires, plus ou moins explicités suivant les aléas de la bataille, mais dont le but essentiel est un but politique : rendre obligatoire ou la négocation diplomatique ou l'apocalypse stratégique, cette dernière hypothèse étant la moins plausible mais restant, théoriquement et pratiquement, possible. Autrement dit, les armes nucléaires tactiques sont, au moins en partie, mal nommées puisqu'un échange de cette nature — attaque et riposte — met un point final à la bataille.

***

Les principes d'organisation de nos forces doivent alors tenir compte de deux conséquences d'une telle analyse :

— La première a trait à la manœuvre des forces : il ne s'agirait plus d'engager une bataille de destruction des blindés ennemis, en tablant — à sens unique — sur l'efficacité du feu nucléaire, mais bien plutôt de leur livrer une bataille d'arrêt temporaire avec les seules armes classiques ; ce qui implique d'avoir des forces conventionnelles d'un niveau suffisant pour que leur action soit autre chose qu'une gesticulation sans effet.

— L'autre conséquence est autant politique que militaire : les forces nucléaires « *tactiques* », qu'elles soient terrestres ou aériennes, doivent être placées sous un même commandement, de manière à mieux coordonner et à mieux contrôler le déclenchement de la semonce nucléaire, acte politique ; ce qui implique de modifier les structures des grands commandements actuels.

A partir de ces conclusions, on pourrait imaginer, par exemple, de restructurer les actuelles forces de manœuvre en les organisant autour de deux principes :

— principe de l'homogénéité des forces classiques : tendues vers la même mission, les forces de manœuvre terrestres et aériennes doivent être placées sous un même commandement. Deuxième aspect du même principe : les forces terrestres ne peuvent être que blindées et mécanisées, pour avoir la même mobilité stratégique et tactique que leurs adversaires et, surtout, que leurs alliés éventuels. Ce qui signifie qu'il faut conserver les éléments blindés et mécanisés actuels et non les jeter à la ferraille ;

— principe de distinction des forces classiques et nucléaires : le commandement des forces de manœuvre, terrestres et aériennes, doit être séparé de celui des forces nucléaires tactiques ; ce qui évitera de brandir l'atome chaque fois que l'on engagera des forces dans une crise non majeure.

***

Ainsi, à partir de moyens existants et à la seule condition de les organiser *autrement*, la France aurait-elle en Europe un outil militaire probablement adapté aux exigences actuelles.

Confrontés à des difficultés spectaculaires, Draguignan et Karlsruhe, les cadres militaires risquent, pour parer au plus pressé, de se désintéresser de ces problèmes de stratégie. Et pourtant la définition nette d'un concept d'engagement réaliste a des répercussions importantes sur l'entraînement des forces, donc sur l'exécution du service militaire.

Est-on sûr que tous les cadres de l'armée aient bien assimilé, et admis, le concept actuel et soient effectivement capables d'en convaincre leurs *« soldats-citoyens »* ? Et l'une des causes du malaise des appelés, l'une des causes seulement mais l'une des causes tout de même, n'est-elle pas leur incrédulité devant cette guerre nucléaire présentée soit comme une *construction intellectuelle* abstraite : la dissuasion, soit comme une bataille dont le niveau de violence serait celui de plusieurs Hiroshima ?

Le souffle et le mollet, les *« perms »* et les bons gratuits de chemin de fer : certes. Mais souvenons-nous : en 1940 nous avions la ligne Maginot, les chars et le théâtre aux armées. Faute d'avoir organisé nos grandes unités à partir d'un concept adapté aux données de l'époque, nous n'avons peut-être pas perdu la guerre mais nous avons, à coup sûr, perdu une bataille.

(*) Lieutenant-colonel d'infanterie.

CORRESPONDANCE

Quels effectifs pour quelles tâches ?

D'un officier d'active auquel nous conservons, à sa demande, l'anonymat et qui fait part des réflexions d'un groupe de civils et de militaires :

Les grands principes d'une défense indépendante paraissent aujourd'hui adoptés par la majorité des Français conscients des menaces qui existent dans l'univers actuel. Mais l'on peut se demander si les conséquences du fait nucléaire sur l'armement classique ou stratégique, ou encore sur l'organisation des armées, sont bien perçues par l'ensemble des citoyens, voire par certains militaires.

La force nucléaire, qui est mise en œuvre par vingt mille hommes environ, a maintenant atteint un niveau qui rend crédible la stratégie française de dissuasion : contrairement à ce que pensent certains, cette stratégie de dissuasion ne nécessite pas, en effet, pour atteindre son but, une équivalence des forces nucléaires françaises avec celles des superpuissances, mais la capacité d'infliger un dommage suffisant à l'agresseur pour que son attaque lui apparaisse parfaitement irrationnelle.

Il est certain qu'une force nucléaire ne peut agir seule et qu'il lui faut un « environnement » de forces de soutien et de sécurité pour en garantir disponibilité et liberté d'emploi, et, par ailleurs, de forces de manœuvre pour sonder les véritables intentions de l'agresseur avant de lancer sur lui le feu nucléaire.

Il est certain aussi, et les événements des dernières années l'ont mis en évidence, que des approvisionnements vitaux pour la France nécessitent la liberté des voies de communication maritimes et qu'en raison d'accords de *défense certaines interventions* à l'extérieur *doivent* rester possibles.

Mais six cent mille hommes, effectifs des armées en 1975, sont-ils nécessaires pour assurer l'essentiel de ces tâches ?

Cette question fondamentale mérite *réflexion*.

En raison, en effet, de l'acuité des problèmes de la condition militaire, de ceux des cadres et du contingent, il sera nécessaire de prendre des mesures significatives en faveur des personnels. Ces mesures coûteront cher et il faudra trouver des crédits. Aussi se trouve-t-on devant un choix :

— Soit, sans rien modifier de ce qui existe, augmenter les dépenses militaires et passer de 2,9 % à 3,5 % ou plus du produit national brut ;

— Soit rester, au moins dans un premier temps, dans l'enveloppe actuelle et rechercher des réductions de coûts qui assureront les dépenses supplémentaires et indispensables en faveur des personnels.

La première option ne paraît guère, dans le contexte économique actuel, possible ou réaliste, et, de toute façon, avant de demander un accroissement des dépenses militaires, il conviendra de montrer qu'il n'est pas possible dans le cadre budgétaire actuel de réaliser une défense efficace.

Reste donc la seconde option. Comme il n'est plus possible de comprimer encore les dépenses d'investissements sous peine de ne pouvoir bientôt renouveler les armements en service ou leur faire suivre le progrès technique qui les rend crédibles, il y a lieu de s'interroger sur l'ensemble des *missions confiées* aux armées en cherchant à les ajuster aux possibilités financières du pays.

Bien entendu il ne s'agit pas par cette démarche de remetire en cause les principes de la politique de défense sur laquelle repose l'indépendance du pays ni de bâtir une défense « *au rabais* ». Mais il faut :

— Revoir, à la suite d'un examen critique et sans *a priori*, les missions des armées, les rénover, les adapter, voire les limiter à l'essentiel nécessaire à la défense des intérêts vitaux de la France ;

— Etudier la réduction des effectifs non par des « *échenillages* » qui désorganisent les unités, mais en recherchant l'allègement des forces de manœuvre, de sécurité et de soutien, puisqu'il est entendu « *que nous n'avons qu'une capacité limitée, celle d'un coup d'arrêt, autrement dit de faire la preuve de notre volonté de nous battre si nous estimons nos frontières menacées* » (1), c'est-à-dire d'aller jusqu'au feu nucléaire ;

— Reprendre radicalement les structures des états-majors, des *directions, de l'organisation territoriale* des armées, du *ministère* lui-même, pour les alléger et les rendre peut-être ainsi plus opérationnelles.

Parce qu'une réduction des effectifs compatible avec les missions « *rénovées* » à donner aux armées apparaît comme la principale source du financement à consacrer obligatoirement à l'amélioration des conditions de vie des militaires, elle doit être examinée en priorité.

Une telle mesure n'entraînera d'ailleurs pas immédiatement une économie substantielle car elle devra être accompagnée de dispositions financières qui la rendent humainement supportable aux personnels d'active qu'elle pourra toucher. Elle n'est pas non plus une fin en soi car une armée n'est jamais assez nombreuse, mais les crédits qu'un pays peut lui donner ont une limite en fonction non seulement de sa volonté de défense mais encore de ses possibilités financières.

Elle est cependant justifiée à long terme si elle permet de consacrer à la qualité de la vie des militaires les crédits indispensables. Une défense n'est pas crédible, en effet, si les hommes qui la mettent en œuvre se sentent ou se croient mal aimés du pays dont ils portent les armes parce que leur situation et la considération qu'ils en tirent n'est pas en rapport avec les responsabilités qu'ils assument.

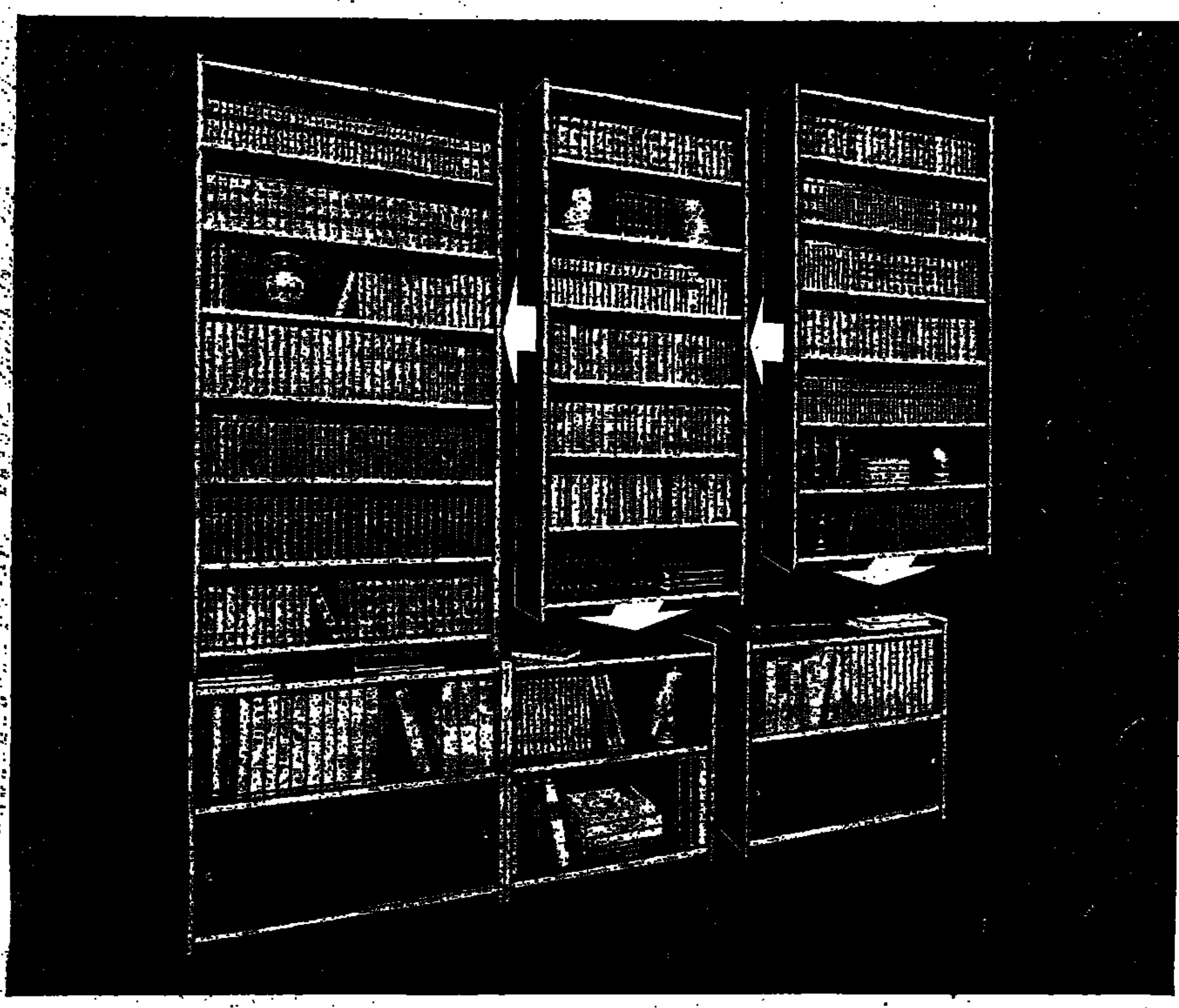
Dès lors, sans remettre en cause l'essentiel, peut-on dans les années à venir assurer une DEFENSE NATIONALE ET INDEPENDANTE avec cinq cent, quatre cent ou trois cent mille hommes au lieu des six cent mille qui constituent aujourd'hui les armées ?

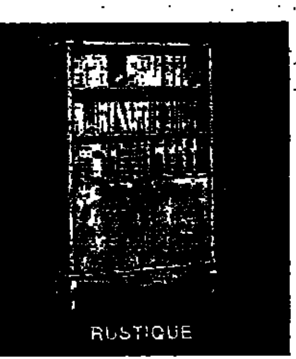
C'est aux spécialistes de répondre en toute objectivité et aux hommes politiques de choisir en toute clarté. Et c'est à partir de la réponse donnée et du choix fait que l'on pourra aborder logiquement les autres questions : celle du service militaire et de sa durée et celle de la condition militaire.

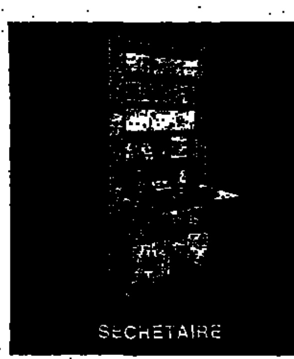
(1) Général Maurin, *Défense nationale*, juillet 1974, page 17.

des bibliothèques qui grandissent avec vos lectures...

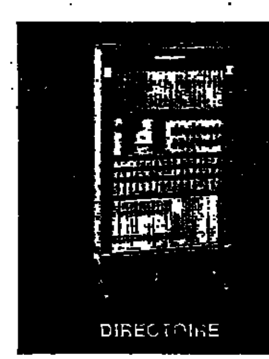
par superposition ou juxtaposition sans aucune fixation, par simple pose













modèles vitrés ...et une infinité de combinaisons

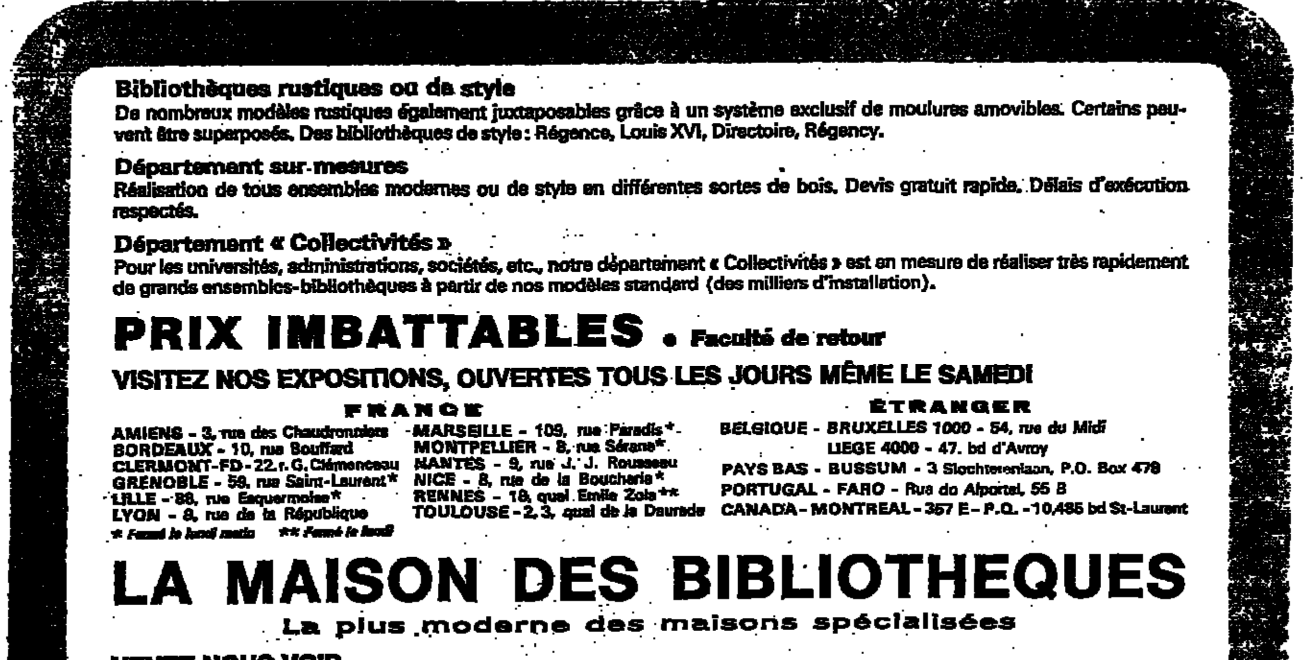
LE « PROBLÈME BIBLIOTHÈQUE »
Éternel souci de l'homme qui aime les livres, et qui, tout au long de sa vie, ne cesse pas d'en acheter ; de l'homme de goût qui aime « sa maison » et qui veut qu'elle lui fasse honneur.
Comment loger vos livres, tous vos livres ? Commodément, pour les consulter, les relire à votre gré ? Avec goût, pour qu'ils soient bien à leur place dans votre décor familier ? Et comment s'y prendre pour qu'il n'y ait jamais de vide choquant sur les rayons, et que, pourtant, chacun de vos nouveaux livres y trouve tout de suite une place ?

LA « SOLUTION ÉLÉGANTE »
LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES vous apporte la solution pratique, la solution économique. La solution élégante, par excellence, s'harmonisant avec tous les styles.
Chaque élément-bibliothèque est à double fin. C'est d'abord un meuble bibliothèque, un vrai meuble, qui se pose au sol, qui tient d'aplomb tout seul, et qui se suffit à lui-même. C'est aussi un élément, démontable et remontable, qui peut prendre place dans un ensemble de n'importe quelles dimensions, sans aucune fixation, par simple juxtaposition et superposition.

LE « SYSTÈME COMPLET »
Pour répondre à tous les besoins, LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES *a mis au point un système complet.*

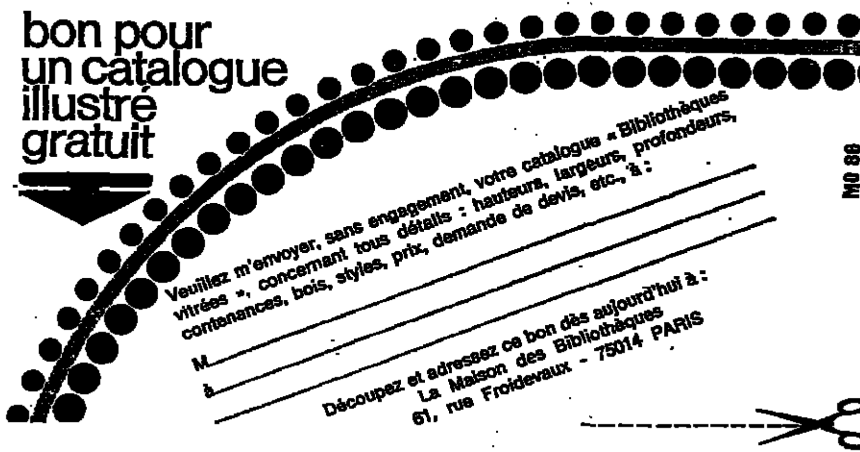
Modèles Standard
- 100 modèles standard, tous différents par leurs dimensions, mais tous assemblables, sans fixation.
- Étagères en multipli, montants en aggloméré bois, placage Acajou traité ébénisterie, vernis cellulosique satiné, teinte Acajou s'harmonisant avec tous les styles.
- Fonds contre-plaqué.
- Vitres coulissantes avec onglets, bords doucis.

Sur demande, ces modèles standard peuvent être livrés en différentes essences de bois ou présentation : Afromasia, Chêne, Sapelli, Merisier,
en bois vernis ou à cirer
en bois brut à peindre ou à tapisser
en stratifié blanc (non vitrés).



7 hauteurs de 64 cm à 224 cm — modèles de 2 à 8 rayons, toutes largeurs et profondeurs - surélévation par superposition
6 largeurs 64 cm - 78 cm - 94 cm — 1 m 26 - 1 m 54 - 1 m 86 — Extension par juxtaposition
4 profondeurs 20 cm - 25 cm — 30 cm - 38 cm

Profondeurs différentes pouvant être superposées.
Sur demande, nos meubles peuvent être exécutés en profondeur 50 et 60 cm



INSTALLEZ-VOUS... VOUS-MÊME ULTRA-RAPIDEMENT ET CHIFFREZ VOTRE DÉPENSE...

100 COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE AVEC NOS MEUBLES STANDARD

JUXTAPOSITIONS, SUPERPOSITIONS, PAR SIMPLE POSE, SANS AUCUNE FIXATION.

FAITS DIVERS

La filière asiatique de la drogue

Les rebelles shans de Birmanie proposent de tarir à sa source la production d'héroïne

Ils sont en effet disposés à vendre aux Américains la prochaine récolte d'opium

Les rebelles shans de Birmanie proposent de tarir à sa source le flot d'héroïne d'origine asiatique qui arrive en quantité de plus en plus importante depuis deux ans sur les marchés américains et européen de la drogue. Il suffirait pour cela, disent-ils, que les Américains acceptent de leur acheter directement la totalité de la prochaine récolte d'opium, avant qu'elle n'ait eu le temps d'être transformée en héroïne.

Les Etats shans produisent plus de la moitié de l'opium utilisé à des fins illicites dans le monde : 500 à 700 tonnes, qui, une fois converties en héroïne, suffiraient à approvisionner les toxicomanes occidentaux pendant plus de quatre ans. Au cours des dernières années, cette région est devenue, avec la Turquie, l'un des plus gros points noirs sur la carte des filières internationales du trafic des stupéfiants.

Bien que les Etats shans soient partie intégrante de l'Union birmane, le gouvernement de Rangoun n'en contrôle que les routes et les principales villes. Malgré seize années de combats incessants, il n'a pas réussi à réduire les groupes de guérilla de la Shan State Army — l'Armée de libération des Etats shans (S.S.A.) — qui luttent depuis 1958 pour faire reconnaître le droit à l'autonomie de la minorité nationale shan, et qui tiennent la majeure partie des campagnes et des villages.

Les rebelles shans font valoir, avec juste raison semble-t-il, qu'ils sont les mieux placés pour mettre un terme au trafic de drogue dans cette partie du monde.

« *Pour des raisons purement diplomatiques*, disent-ils, *et parce qu'ils ne veulent pas irriter les autorités de Rangoun, les Américains ont préféré, jusqu'à présent, fournir une aide matérielle aux Birmans, en particulier des hélicoptères lourds, avec l'espoir qu'ils s'en serviraient pour lutter contre les trafiquants de drogue. En fait, les Birmans ont utilisé ce matériel pour combattre les minorités nationales, telles que les Shans et les Karens. Ils n'ont rien fait contre la drogue. Ils ne peuvent d'ailleurs rien faire, car ils n'ont pas accès aux zones où l'on produit l'opium.* »

L'armée de libération des Etats shans ne se livre pas elle-même au commerce de l'opium ; ce sont quatre bandes armées indépendantes qui ont la haute main sur cette activité. Parmi elles, la troisième et la cinquième division du Kouomintang, formées de soldats locaux encadrés par d'anciens combattants des troupes nationalistes chinoises qui se sont réfugiés dans les Etats shans après la victoire des communistes en Chine, voilà un quart de siècle. Ces différents groupes sont passés maître dans l'art, pourtant difficile, de transformer l'opium en héroïne, dans des raffineries installées en pleine jungle.

Depuis environ quatre ans, ce ne sont plus les lourdes caravanes d'opium d'autrefois qui descendent par des chemins secrets vers la frontière thaïlandaise, mais des convois de centaines de mules chargées de *brown sugar* ou héroïne pourpre — celle qui se fume — et plus souvent d'héroïne n° 4, la plus pure et la plus blanche, la seule que l'on puisse absorber par injection et dont la France a longtemps gardé le monopole. Des centaines d'hommes équipés des armes les plus modernes (M-16 et lance-grenades M-79 de fabrication américaine) les protègent. Dès qu'ils atteignent la frontière thaïlandaise, leur chargement se volatilise comme par enchantement. L'expérience des différentes polices nationales et internationales spécialisées dans la répression du trafic des stupéfiants prouve à cet égard qu'il est pratiquement impossible d'intercepter plus de 10 à 15 % de la drogue vendue illicitement, dès lors qu'elle a quitté son lieu d'origine pour entrer dans les circuits de distribution clandestins.

100 millions de dollars

Les dirigeants de l'Armée de libération des Etats shans affirment qu'avec quelques dizaines de millions de dollars seulement, ils pourraient mettre un terme à ce trafic, en agissant sur deux plans. Dans les zones qu'ils contrôlent ils achèteraient eux-mêmes l'opium aux producteurs locaux. Cette formule aurait l'avantage de ne pas priver brutalement les paysans shans de la seule culture qui leur rapporte un peu d'argent liquide, environ 120 dollars par famille et par an. Les sommes payées par les Etats-Unis en échange de la récolte d'opium permettraient aussi à la S.S.A. d'acheter davantage d'armes et de munitions pour renforcer ses troupes, de manière à réduire les bandes armées qui se livrent au trafic de l'héroïne, et à empêcher leurs caravanes de traverser les Etats shans pour atteindre la Thaïlande.

« *Il serait plus efficace et meilleur marché*, notent les militaires shans, *de s'adresser directement à nous que de dépenser chaque année des centaines de millions de dollars dans le monde entier, avec des résultats très aléatoires, pour essayer d'arrêter les trafiquants de tout poil qui entrent en action dès que l'opium et l'héroïne atteignent la frontière.* »

Le prix qu'ils demanderaient pour mener à bien une telle opération reste à discuter, mais il ne dépasserait vraisemblablement pas 100 millions de dollars. C'est peu, en comparant à ce que dépense chaque année le gouvernement américain pour lutter contre la drogue et ses effets : 700 millions de dollars (3 500 millions de francs), dont le quart va à l'ancien bureau des narcotiques, rebaptisé D.E.A. (Drug Enforcement Agency), administration spécialisée dans la répression du trafic. C'est peu surtout si l'on considère que l'opium des Etats shans, transformé en héroïne, représente une valeur de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs lourds) s'il est vendu dans les rues de New-York, de Paris ou d'Amsterdam.

Les dirigeants shans avaient déjà effectué une démarche semblable auprès du gouvernement américain, voici trois ans, par l'intermédiaire du bureau des narcotiques. Mais, à l'époque, ils s'étaient heurtés à une fin de non recevoir. Quelques mois plus tard, ils s'étaient adressés à M. Lester Wolff, représentant démocrate de New-York et champion de la lutte anti-drogue aux Etats-Unis, venu en Thaïlande à la tête d'une commission d'enquête chargée de rédiger un rapport pour le Congrès américain sur le trafic de drogue en Asie du Sud-Est. Le représentant démocrate a-t-il été ébranlé par les arguments des rebelles shans, ou par la recrudescence réelle, sinon avouée, de la toxicomanie dans les pays occidentaux ? Après avoir marqué une certaine réserve dans un premier temps, il a décidé de défendre la proposition de l'Armée de libération des Etats shans devant une sous-commission spéciale du Congrès, chargée d'étudier les voies et moyens de mettre fin au trafic international de drogue, qui doit se réunir à Washington au début du mois de mai.

Il est néanmoins trop tard pour arrêter les caravanes qui, depuis le mois de mars, ont commencé leur longue descente sur les pistes de jungle des Etats shans. Cette année encore, une quarantaine de tonnes d'héroïne seront déversées sur le marché mondial. Si une bonne partie de ce poison est réservée aux toxicomanes d'Asie du Sud-Est, une part de plus en plus importante est destinée à l'Europe et aux Etats-Unis. La « *filière asiatique* » de la drogue fera encore des ravages dans les prochains mois...

CATHERINE LAMOUR.

L'étrange fourrière de Bordeaux

De notre correspondant

Bordeaux. — Le 9 juillet 1974, un représentant de commerce signale à un commissariat de Bordeaux le vol de sa voiture ; le 22 août suivant, la police l'avise que celle-ci n'a pas été retrouvée ; enfin, le 2 octobre de la même année, il apprend que son véhicule n'a pas été volé mais conduit à la fourrière. Il va donc en reprendre possession et constate que les scellés ont été forcés et que plusieurs accessoires ont disparu.

Son garagiste lui apprend que c'est là chose courante. Il lui cite le cas d'une Porsche démunie de ses cinq roues et celui d'une Simca 1000 qui a perdu son moteur à quelques centaines de mètres de la fourrière où elle n'avait pourtant passé que trois jours. Constat d'huissier, évaluation du préjudice (2 600 francs) puis le représentant de commerce s'adresse d'abord à la police. Ses doléances ne lui permettent que d'obtenir une dispense des 6 francs quotidiens qu'il aurait dû acquitter pour le séjour de sa voiture à la fourrière. Sur le conseil de son avocat, plainte est portée contre X. auprès du procureur de la République. Une information est alors ouverte et une commission rogatoire délivrée à la gendarmerie de Bordeaux.

Quatre mois plus tard, cette commission n'est toujours pas revenue sur le bureau du juge. Personne ne s'en serait d'ailleurs inquiété si, au cours de sa réunion du 12 mai, la communauté urbaine de Bordeaux n'avait pris la décision de lancer un appel d'offres destiné à désigner un nouveau concessionnaire pour la fourrière communautaire. Motif officiel : les plaintes ont été trop nombreuses. Victime des foudres de la communauté urbaine, mais gardant toute la confiance de la police, M. Kesteloot, le garagiste-concessionnaire de la fourrière depuis 1968, déclare ne rien comprendre à cette mesure dont il n'a pas été avisé officiellement. Il ne s'attend à aucune gentillesse de la part de ses clients, bien au contraire ; il ajoute même que leur bonne foi est bien difficile à établir.

Propos qui ne manquent pas d'étonner les victimes de réquisitions que la police adresse à la fourrière. Pourquoi une voiture, sous un prétexte quelconque, serait-elle abandonnée sans surveillance, au milieu d'un terrain vague et livrée en pâture à des démolisseurs professionnels ? Il semble qu'à Bordeaux la police ne se soit jamais posé cette question, alors que les griefs ne datent pas d'aujourd'hui. Il semble même que plusieurs plaintes soient restées sans suite, dans les tiroirs de l'un ou l'autre commissariat...

— P. C.

CORRESPONDANCE

L'attitude des « services d'ordre » du P.C. et de la C.G.T. lors de deux manifestations à Paris

Plusieurs lecteurs nous ont fait part de leur étonnement devant l'attitude de certains membres du service d'ordre du P.C. et de la C.G.T., lors de deux manifestations qui se sont déroulées à Paris : celle du 1er mai et, quelques jours plus tard, le 6, celle qui a eu lieu devant l'ambassade du Vietnam du Sud. A propos de cette dernière manifestation, deux lecteurs de Paris, MM. Norbert Paquel et Bernard Sujobert, nous ont adressé une lettre dans laquelle le premier cité écrit notamment :

J'ai participé à la manifestation avec des amis communistes au *sein du cortège du P.C.F.*, reprenant ses mots d'ordre, bien que regrettant cette monopolisation du soutien qui aurait pu, je crois, être plus large : mais on peut remarquer que le parti communiste n'a fait aucun effort dans ce sens. Arrivé au point de dispersion, je revenais sur mes pas avec un ami lorsque nous aperçûmes deux jeunes vendeurs du journal « gauchiste » *Révolution* entourés par un petit groupe de manifestants (ce journal titrait : G.R.P. à Saigon). Scène, hélas ! classique : journaux arrachés brutalement et jetés au caniveau, insultes. Nous nous rapprochons pour entendre ces réflexions : « Liberté d'expression : pas pour des gens comme vous... Ces gars-là, c'est Poniatowski. »

J'interviens dans un esprit « démocratique et unitaire », et ce sont les insultes, les menaces de coups, et la conclusion avec une belle unanimité des quelques costauds présents : « Barre-toi, ça vaudra mieux ! » Des réflexions encore, particulièrement ulcérantes, sur les gauchistes et le Vietnam — allusions vagues, et pour cause. Mais le plus grave est sans doute qu'aucune des très nombreuses personnes présentes n'est intervenue (dans le même sens que moi) seulement une remarque désabusée, une seule : « Va-t-en, tu as raison, mais ça ne sert à rien. » Lâcheté, complexes des non communistes, approbation des communistes, ou gêne indifférente chez ceux d'entre eux qui n'approuvent pas ces méthodes : il y en a, j'espère. —... Ces tristes événements ne sont pas isolés, et d'ailleurs les choses se sont gâtées à la fin de la manifestation. Des gauchistes ont prétendu défiler à leur tour devant l'ambassade : le service d'ordre du parti ainsi que la Jeunesse communiste ont voulu bloquer la rue. On pouvait entendre : « *C'est le S.O. (1) qui passe, ça va être bon.* » Le mot de la fin est celui d'un jeune « J.C. » à ses copains, après, dans le métro : « *Les gauchistes ont voulu passer : tu sais ce qu'on leur a balancé dans la gueule : le fascisme ne passera pas.* »

De son côté, un lecteur de Mulhouse qui désire garder l'anonymat nous adresse le texte de la lettre qu'il a envoyée au secrétaire général de la C.G.T., lettre dans laquelle il rapporte en ces termes les faits dont il a été témoin lors de la manifestation du 1er mai dernier :

« Je me trouvais vers 16 heures place de la Nation à Paris. Avec des camarades, j'étais derrière la banderole du Groupe de libération homosexuelle : c'est elle, en effet, qui symbolise la lutte contre la répression qui m'a marqué et qui me marque le plus encore, profondément, ainsi que quelques millions d'homosexuels français.

» Alors que tout se passait dans le plus grand calme est survenu un commando du service d'ordre arborant le macaron C.G.T. Ainsi que les camarades présents, j'ai été agressé de façon tout à fait délibérée par ces individus. Nous avons été frappés, insultés et poursuivis, la banderole a été mise en pièces, malgré les protestations de petits groupes de discussion spontanés que l'incident a suscités.

» *Le caractère policier des méthodes* employées est particulièrement effarant de la part d'une organisation qui prétend défendre les libertés. L'esprit dont elles procèdent souligne les contradictions d'une certaine gauche, qui prétend combattre l'ordre bourgeois, mais n'admet ni le droit à la différence ni la remise en cause de la morale sexuelle bourgeoise qui est pourtant un rouage essentiel de l'oppression et de l'exploitation. »

(1) Le service d'ordre de la C.G.T.

A Brest

UNE EXPLOSION DANS UN BLOCKHAUS PROVOQUE LA MORT DE QUATRE ENFANTS

Quatre enfants, âgés de neuf à douze ans, sont morts le 19 mai à Brest, tués par une explosion qui s'est produite dans un blockhaus situé au milieu d'un terrain vague. Les victimes, qui habitaient dans un quartier voisin, sont : Frédéric Thomas, douze ans ; Roger Sintret, onze ans ; [illegible] Paugam, neuf ans, et Christian Hamon, neuf ans. Les enquêteurs ignorent encore quelle est l'origine exacte de cette explosion. Le blockhaus avait été fouillé à plusieurs reprises par les services de déminage.

Il est possible qu'il s'agisse d'un explosif, vestige de la dernière guerre, que les enfants auraient apporté dans l'abri. La déflagration a été particulièrement violente : deux corps ont été découverts à l'entrée d'un souterrain qui du blockhaus conduit au pied d'un groupe d'H.L.M., les deux autres corps ont été projetés à plusieurs dizaines de mètres, et l'un d'eux a été retrouvé sur le toit d'un immeuble.

● *Daniel Bruneau*, l'homme qui avait menacé, le 14 mai, de tuer sa nièce âgée de sept ans, dans une ferme, près de Malesherbes (Loiret), et qui s'était tiré deux coups de fusil dans la gorge, est mort à l'hôpital de Pithiviers.

C'est après avoir été blessé à l'épaule par un tireur d'élite de la brigade antigangs qu'il avait retourné son arme contre lui pour se donner la mort (le Monde du 16 mai).

JUSTICE

A Nanterre

IN COMITÉ ANTIRACISTE VA ENQUÊTER SUR LES CIRCONSTANCES DE LA MORT D'UN DÉTENU ALGÉRIEN A FLEURY-MÉROGIS.

Un « *comité antiraciste* » vient de se créer à Nanterre (Hauts-de-Seine) pour enquêter sur les circonstances de la mort de M. Alain Khetib, vingt-trois ans, ouvrier d'origine algérienne et de nationalité française, arrêté par la police le 25 avril dernier et retrouvé pendu, le 29 avril, dans sa cellule de la prison de Fleury-Mérogis. Accusé de vol, M. Khetib avait été interpellé en compagnie de plusieurs jeunes Nord-Africains.

Ceux-ci, selon un communiqué du Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.), ont déclaré qu'ils avaient été frappés à plusieurs reprises par les policiers de Nanterre, avant d'être transférés à Fleury-Mérogis. D'autre part, les parents de M. Khetib déclarent avoir relevé des traces de coups sur le corps de leur fils et affirment que l'hypothèse du suicide paraît invraisemblable.

● *Une nouvelle plainte pour séquestration arbitraire* vient de s'ajouter au dossier du centre d'hébergement d'Arenc, confié à M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Marseille. Cette plainte a été déposée par un citoyen tunisien, M. Idi Ben-Abdallah ; impliqué dans une affaire de vol, celui-ci avait été condamné par la cinquième chambre correctionnelle à trois mois de prison avec sursis ; délinquant primaire, il devait donc être remis en liberté, lorsqu'à sa sortie de prison, il fut embarqué dans un fourgon de police et conduit au centre d'Arenc, en attendant son refoulement vers la Tunisie. — (*Corr.*)

SPORTS

ATHLÉTISME

Les championnats de l'Association du sport scolaire et universitaire

Des résultats inférieurs à ceux de l'année dernière

Issus d'une masse de quatre cent mille pratiquants, mille sept cents athlètes scolaires et universitaires s'étaient donné rendez-vous au stade Charléty, à Paris, les 18 et 19 mai. Seize heures de compétition en deux jours, cent soixante-dix-huit courses éliminatoires ou décisives, quatre-vingt-quatre finales : assurément, les organisateurs pouvaient être satisfaits une fois leur entreprise menée à bien. On leur reprochera seulement, en ne sanctionnant pas un faux départ pourtant flagrant, d'avoir transformé la finale du 100 mètres seniors en une épreuve dépourvue de sens.

Cependant, le niveau de ces championnats nationaux de l'Association du sport scolaire et universitaire (ASSU) fut bien inférieur à celui de l'an dernier. Faut-il établir une relation de cause à effet entre cette constatation et les carences dénoncées une fois de plus sur la pelouse par un groupe de jeunes manifestants ? Déjà sur la sellette en 1974, le champion Guy Drut fut, en tout cas, encore au centre du débat, mais son rôle n'était plus tout à fait le même...

Alors qu'il venait d'égaler l'an dernier le record d'Europe du 110 mètres haies et qu'on le pressait d'exprimer sa joie, Drut n'avait-il pas déclaré à l'époque : *« Le plus important n'est pas mon record. Deux mille cinq cents étudiants se présentent cette année au concours du professorat, à peine six cents seront retenus et près de deux mille voués à l'échec et au chômage. Ne rien faire dans ce domaine revient à condamner à brève échéance le sport scolaire et universitaire. »* (*Le Monde* du 5 juin 1974.)

Depuis, le nombre des postes de professeurs d'éducation physique est tombé à quatre cent soixante-quinze et celui des candidats s'est élevé à trois mille. A supposer que ceux-ci soient tous reçus, il manquerait encore, estime-t-on, six mille enseignants pour assurer trois heures d'éducation physique et sportive dans le second degré. Aussi les camarades du candidat Drut pouvaient s'étonner que le conseiller auprès du premier ministre — qu'il est devenu — semble s'accommoder aujourd'hui d'une situation qu'il dénonçait vigoureusement hier.

Prenant cette fois-ci pour cible celui qui avait été leur appui, ils déployèrent face à la tribune où se trouvait M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, des banderoles réclamant davantage de crédits. Le 110 mètres haies était terminé depuis longtemps, qu'ils occupaient toujours la pelouse. Ils n'acceptèrent de la quitter qu'après avoir obtenu d'exprimer le sens de leurs revendications au micro de la télévision. L'affaire avait duré une bonne demi-heure.

Elle avait permis de rappeler la part primordiale qui revient aux éducateurs dans les succès obtenus sur les stades. Sur la piste même, les performances des athlètes du lycée de Montgeron (Essonne) en témoignèrent. Certes, la création récente d'une section sport-études a favorisé, en l'occurrence, la pratique de l'athlétisme. Mais il y a des années que les élèves de M. Lourrie, jeune professeur également entraîneur au club local, multiplient les prouesses en sprint. Tant dans les courses de 100 mètres que dans celles de 200 mètres, les porteurs du maillot bleu eu jaune se signalèrent en bonne position. Et, dans les six relais 4 × 100 mètres, lesquels sont pourtant l'objet d'une attention particulière dans les établissements de France, ils participèrent quatre fois aux finales et remportèrent trois titres.

Douze records seulement

Bien des voies peuvent conduire aux championnats nationaux de l'ASSU. On peut, comme le cadet Yvan Nanot, premier des concours du saut à la perche (4,76 mètres) et du lancement du disque (42.80 mètres), suivre tout simplement l'exemple d'un père sportif. Ou bien, à l'exemple des jumeaux Patrick et Gérard Chazot, brillants vainqueurs dans la catégorie des cadets du 250 mètres haies (30 sec. 3/10) et du 110 mètres haies (14 sec. 3/10), s'engager sur les traces de kuatre frères aînés. Ou encore, ainsi que le fit le junior Jean-Claude Amoureux, premier du 100 mètres (10 sec 4/10), découvrir qu'on court particulièrement vite lors d'un match de football. Mais il est bien rare que l'itinéraire d'un champion ne croise pas celui d'un professeur d'éducation physique.

Les compétitions n'ont été marquées, en ce week-end de Pentecôte, que par douze records, contre vingt-trois l'an dernier. On les tient souvent pour le baromètre de l'enseignement dispensé dans les établissements scolaires. Affirmera-t-on que ce baromètre-là était détraqué ?

RAYMOND POINTU.

L'ALLEMAND DE L'OUEST RIEHM BAT A SIX REPRISES LE RECORD DU MONDE DU LANCER DU MARTEAU.

A Rehlingen (R.F.A.), l'Allemand de l'Ouest Karl-Heinz Riehm a battu, lundi 19 mai, à six reprises, dans les six essais du même concours, le record du monde du lancer du marteau, que détenait le Soviétique Spiridinov avec 76,66 mètres.

Riehm a successivemennt lancé l'engin à 76,70 m., 77,56 m., 77,10 m., 78,50 m., 77,16 m. et 77,20 m. C'est à son quatrième essai qu'il a amélioré de 1,84 m. le record de Spiridinov. Karl-Heinz Riehm est âgé de vingt-quatre ans.

Au cours de la même épreuve, Jacques Accambray, classé quatrième, a battu le record de France de 54 cm (72,44 m. contre 71,90 m.)

FOOTBALL

Première grève des joueurs en Italie

De notre correspondant

Rome. — Des millions d'Italiens devront s'inventer, dimanche prochain, une nouvelle occupation : à cause d'une grève des footballeurs, il n'y aura aucun match de coupe, aucune rencontre de deuxième division. Si cette grève a bien lieu, comme tout le laisse à penser, ce sera la première en date dans l'histoire du football en Italie : les professionnels du ballon rond avaient bien menacé à plusieurs reprises d'arrêter de jouer, mais ils n'avaient jamais cessé « le travail ». Seules de petites bouderies — dix minutes de retard dans les vestiaires, par exemple — avaient alerté le public sur un malaise grandissant.

Qualifiée cette fois irrévocable, la décision de l'Association italienne des footballeurs s'explique par le refus de deux règles bien établies : limite d'âge de vingt-huit ans dans les catégories de semi-professionnels ; transfert de joueurs d'un club à l'autre sans leur approbation. Les représentants de la fédération et des ligues n'ont pas accepté de modifier ces deux normes et proposé de renvoyer le débat au mois de septembre.

La grève du 25 mai ne sera pas seulement ressentie par les nombreux supporters dont l'enthousiasme hebdomadaire frôle souvent l'hystérie. Le totcalcio (jeu de paris sur les matches) n'aura pas lieu non plus et, c'est peut-être le fait le plus grave, car un dimanche en Italie ne vaut pas mieux qu'un lundi si l'on ne peut lancer le ballon dans la roulette de la chance. — R. S.

Automobilisme

JACQUES LAFITTE VAINQUEUR DU GRAND PRIX DE PAU DE FORMULE 2

Jacques Lafitte (Martini-BMW) a gagné lundi 19 mai à Pau la cinquième épreuve comptant pour le championnat d'Europe de formule 2. Déjà vainqueur de trois autres courses depuis le début de la saison, Lafitte a désormais les plus grandes chances de succéder à Patrick Depailler, champion d'Europe en 1974, et à Jean-Pierre Jarier, champion en 1973.

A Pau, Lafitte a battu dans l'ordre Jean-Pierre Jabouille — dont il était le mécanicien il y a quelques années, — Patrick Depailler et Gérard Larousse. Le constructeur de Lafitte, Tico Martini, est établi à Magny-Cours, dans la Nièvre.

D'UN SPORT A L'AUTRE

BASKET. — *Battue par les Pays-Bas (87 à 90), la France ne conserve qu'une seule chance de se qualifier pour le championnat d'Europe « A ». Il faudrait qu'elle gagne ses matches contre la Grèce et la Roumanie et qu'en outre ce dernier pays subisse une autre défaite.*

RUGBY. — *L'Union soviétique a été admise, le 17 mai, au sein de la Fédération internationale de rugby, dont elle devient le vingt-quatrième pays membre.*

TENNIS. — *A Bournemouth, l'Espagnol Manuel Orantes a battu le Français Patrick Proisy (6-3, 4-6, 6-2, 7-5) en finale des championnats de Grande-Bretagne sur terre battue.*

VOILE. — *Vainqueur en 1972 de la course transatlantique en solitaire, Alain Colas a été grièvement blessé le 19 mai à bord de son voilier, le* Manureva, *au cours d'une manœuvre dans le port de la Trinité-sur-Mer (Morbihan). Alors qu'il regagnait son mouillage après avoir passé l'après-midi en mer, Alain Colas a eu le pied droit pris dans la chaîne d'amarrage, au moment où celle-ci se dévidait.*

Transporté d'abord dans une clinique de Vannes, puis au centre hospitalier régional de Nantes, le navigateur a subi dans la nuit une longue intervention chirurgicale. Il souffrirait de profondes déchirures et de plusieurs fractures à la cheville et au pied

ÉDUCATION

LES CONGRÈS DE PARENTS

• Fédération Cornec : un projet d'école pour les « parents de gauche »

Nantes. — Le vingt-neuvième congrès de la fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques, que préside Me Jean Cornec, s'est achevé à Nantes, lundi 19 mai, après trois jours de travaux.

Dans la résolution finale adoptée à l'unanimité, les participants ont à nouveau condamné la « politique scolaire du pouvoir », qui « tente d'abuser l'opinion publique en refusant de consentir les efforts nécessaires pour améliorer, sans plus attendre, les conditions de scolarité, et en prétendant, dans le même temps, s'attacher à la modernisation du système éducatif français ». La fédération a réaffirmé son refus du projet de réforme de l'enseignement, qui « ne saurait ni promouvoir l'égalisation des chances ni répondre, d'une manière crédible, aux légitimes revendications des parents et des jeunes ».

Réclamant un plan d'urgence, la fédération va lancer, à la rentrée prochaine, une campagne nationale pour la gratuité de l'enseignement, l'abaissement des effectifs des classes, l'institution d'une « pédagogie de soutien » pour les élèves en difficulté, comportant, notamment, une journée de grève (« le Monde » du 20 mai). Elle doit aussi organiser une journée nationale des handicapés.

D'autre part, le congrès a continué la préparation du « projet d'école pour l'avenir », que la fédération avait commencé, l'an dernier, et qu'elle compte présenter comme objectif et point de repère aux parents.

Pour traditionnelle qu'elle soit à la fédération Cornec, l'unanimité avec laquelle a été votée la résolution finale marque bien les limites des désaccords à l'intérieur de l'organisation.

Malgré quelques passes d'armes, la grande majorité des délégués restent d'accord pour observer une certaine prudence dans les prises de position, de façon à garder à la fédération son rôle primordial de *« groupe de pression pour la défense de l'enseignement public »* et, ainsi que le déclarait le nouveau secrétaire général, M. Raymond Métro, *« placer la limite au-delà de laquelle les organisations ont à prendre le relais »*. Accord facilité par le fait que l'on est entre *« parents de gauche »* et que la fédération, sans s'engager directement, estime que son action doit effectivement trouver des prolongements politiques. Elle n'a pas caché ses préférences et ses regrets, lors des résultats de l'élection présidentielle de 1974. Evoquant, lundi, la durée du « combat » de sa fédération, M. Métro fixait 1958 comme point de départ.

Enseignement de soutien et équipes éducatives

Cette prudence et ce consensus minimum se sont aussi retrouvés dans le *« projet d'école »* que la fédération veut opposer à ceux du gouvernement, et sur lequel elle compte mobiliser les familles. L'étude de ce projet, commencée au congrès de 1974, a continué, depuis, par une série de réunions et d'enquêtes. Les adhérents de la fédération s'étaient déjà mis d'accord sur un certain nombre de points : *« une école première ou commune »* jusqu'à seize ans ;

De notre envoyé spécial

la suppression des filières de l'enseignement secondaire ; une initiation technologique et socio-économique pour tous dans le premier cycle ; le report de l'orientation au cours d'une classe de seconde commune. Sans revenir sur ce schéma, les congressistes ont, cette fois-ci, cherché plutôt à dégager des principes généraux pour transformer l'école.

● « L'ECOLE COMMUNE » durerait dix années et comporterait notamment une *« éducation polytechnique »*. Après une *« période d'observation et de maturation »*, elle s'achèverait par une *« période de détermination »* de deux ans, au moins, destinée à *« permettre à l'adolescent de choisir sa voie en fonction de ses goûts, de ses désirs, de ses possibilités, des réalités du monde et du marché du travail »*. Les rapports des commissions ont notamment mis l'accent sur la *« continuité de l'action éducative, notamment lors du passage de l'école maternelle à l'école commune »*. Mais ils ont aussi pris position contre *« un système de notes, d'examens et de tests, prétendus scientifiques, qui permettent une ségrégation sociale »*. Il a été souhaité que l'on tienne compte de l'ensemble des capacités de l'élève (considérées comme extensibles, selon les méthodes, les capacités d'accueil, les motivations, l'environnement, etc.), que l'on réduise l'importance, sinon *« l'impérialisme du langage écrit et de l'abstraction mathématique »*, et que l'on donne une place à la diversité des cultures (par exemple, par des classes bilingues pour les enfants d'immigrés).

● DES SYSTEMES DE « SOUTIEN » devraient fonctionner dès le début de la scolarité. Ces mesures de soutien temporaire devraient pouvoir s'appliquer à un groupe d'élèves, une classe entière, voire à un établissement scolaire. Ainsi, espèrent les parents Cornec, pourrait-on éviter la ségrégation à l'intérieur des établissements scolaires. *« Comme la société tend à rendre les riches plus riches, l'institution scolaire,* dit un des rapports, *tend à favoriser ceux qui le sont déjà. »*

● L'ENSEIGNEMENT DEVRAIT ETRE ORGANISE PAR DES EQUIPES : le congrès s'est prononcé pour une *« diversification »* des enseignants, sans toutefois décider si celle-ci devrait commencer dès le début de « l'école commune », ou seulement, à partir de la quatrième année. Ces enseignants devraient avoir une formation psychopédagogique commune. Les parents devraient faire partie des *« équipes éducatives »*.

● L'ENSEIGNEMENT DEVRAIT TENIR COMPTE DAVANTAGE DES « DESIRS » DES ENFANTS ET DE LEUR « CREATIVITE ». *Il ne s'agit pas d'une nuit du 4 août*, déclarait l'un des rapporteurs, *mais il faut préparer un transfert de responsabilités.* » L'invitation s'adressait aussi aux parents, à qui l'on a demandé d'être *« disponibles, coopérants, et à l'écoute de leurs enfants »*.

Ces principes devraient s'accompagner d'une réduction des effectifs des classes et de la taille des établissements.

Les « partenaires privilégiés »

Les réflexions ont été parfois floues, confuses, voire contradictoires. En fait, les responsables de la fédération ont annoncé que le travail allait continuer. Les délégués ont eu souvent du mal à se dégager de leurs soucis actuels (gratuité des fournitures, transport scolaire, problèmes d'effectifs, etc.). Ils ont été tout aussi souvent embarrassés par le désir de ne pas contredire les thèses de leurs partenaires habituels (les syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), et les partis de gauche) et de ne pas non plus paraître leur emboîter le pas... Ainsi s'est-on gardé de parler du projet « d'école fondamentale » du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.), ou de celui des communistes. En décidant de lancer leurs militants dans cette étude, les responsables de la fédération Cornec voulaient éviter précisément de se trouver pris *dans les conflits entre les courants* de la FEN et entre ses deux principaux syndicats (celui des instituteurs et celui de l'enseignement secondaire).

Cette attitude traduit aussi une certaine évolution de la fédération. Celle-ci a été créée en 1946 à l'initiative du S.N.I. et de la Ligue française de l'enseignement. Le S.N.I. et de la FEN restent ses *« partenaires privilégiés »*. Et pas seulement, comme l'affirment toujours les dirigeants de la fédération Cornec, parce qu'ils font partie du Comité national d'action laïque (CNAL). A la base, les enseignants jouent un rôle important : ils formaient 18 % des délégués au congrès : vraisemblablement un bon quart des délégués appartenaient à la famille de l'enseignement public (1).

Le développement de la fédération dans l'enseignement secondaire tend à modifier la situation. *« Nous ne pouvons pas renier nos origines, mais nous n'avons jamais demandé la couleur de leur carte syndicale à nos adhérents »*, déclarait M. Louis Desbordes, secrétaire général sortant, faisant allusion à la présence de syndiqués C.F.D.T. Surtout, les relations avec les enseignants ont changé : les professeurs ne pèsent pas du même poids, dans les associations de lycées ou de collèges, que les instituteurs dans les conseils de parents des écoles primaires. A l'égard des uns — jugés parfois *« enfermés dans leur spécialité »* — ou des autres — considérés comme avares de contacts — tend à s'affirmer un point de vue spécifiquement « parents d'élèves ». Il est caractéristique que les délégués se soient avancés assez souvent sur *« le terrain miné de la pédagogie »* que naguère on abandonnait aux enseignants. *« Il ne suffit pas de défiler ensemble sous les mêmes banderoles,* déclarait un délégué, *pour que les relations entre parents et enseignants soient satisfaisantes. C'est dans la pratique de tous les jours que l'idée d'équipe éducative doit correspondre à une réalité. »*

Une nouvelle campagne de recrutement

La « participation », introduite depuis 1968 dans les établissements secondaires et dans un certain nombre de commissions d'orientation, a évidemment accentué ce mouvement. Cette participation absorbe, aujourd'hui, une bonne partie des activités des militants de la fédération Cornec. Ce qui inquiète quelque peu les responsables. En effet, la représentativité de la fédération s'accroît dans le second degré, qui devient la partie vivante. Mais, bien que la fédération n'ait jamais cessé de se préoccuper de problèmes comme celui des transports scolaires, celui de la fermeture des écoles primaires rurales ou celui du développement des maternelles, ses effectifs tendent à culminer, voire à régresser dans le primaire. Au total, elle affirme compter cette année 1 145 000 familles contre 1 210 000 il y a trois ans. M. Desbordes a invité à une nouvelle campagne de recrutement.

D'autre part, les modalités de la participation continuent à provoquer des réactions contradictoires chez les parents. Bon nombre de délégués ont évoqué le sentiment d'être *« pris au piège »* des décisions prises par tel ou tel conseil d'établissement, et leurs craintes de les cautionner par leur présence. Toutefois, personne n'a envisagé sérieusement de s'en retirer. Au contraire, un des rapports du projet d'école a souhaité que les parents puissent être présents aussi dans les écoles primaires afin de *« bloquer certaines décisions qui orientent déjà l'avenir de nos enfants »*.

GUY HERZLICH.

(1) On comptait aussi parmi les délégués 26 % de cadres et techniciens, 20 % d'employés, 7 % de membres des professions libérales, 1,5 % d'agriculteurs et 0,8 % d'ouvriers.

> **M. RAYMOND MÉTRO NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**
>
> Bien qu'ils aient depuis longtemps travaillé ensemble, on ne saurait trouver plus dissemblables d'allure que l'ancien et le nouveau secrétaire général de la Fédération des conseils de parents d'élèves. M. Louis Desbordes, cinquante-cinq ans, abandonne son poste, son dernier enfant ayant atteint l'âge du baccalauréat ; il reste cependant membre du conseil d'administration, où il a été réélu par près de 80 % des mandats.
>
> M. Raymond Métro, père de trois enfants de douze, dix et cinq ans, lui succède. Tous deux ont quitté l'enseignement pour devenir permanents de la Fédération. M. Desbordes était instituteur ; M. Métro, directeur d'un établissement pour enfants handicapés. Le premier, trapu, méridional, volubile, un peu théâtral, aime les envolées oratoires d'un style un peu démodé et ne déteste pas affronter les congrès.
>
> Le second, petit, sec, portant barbiche et moustache, est plutôt économe de paroles et de gestes, sérieux, précis, attentif. Permanent de la Fédération depuis douze ans, il en était en fait une des chevilles ouvrières et la représentait dans nombre d'organismes, notamment le conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et le conseil supérieur de l'information sexuelle.

● *Séminaire juridique en Italie.* — Le Centre d'études juridiques européennes, dépendant de la faculté de droit d'Urbino (Italie), organise, du 18 au 31 août, des cours d'été en français et en italien.

— Renseignements : Amis de l'université italienne, 22, rue Victor-Massé, 75009 Paris. Téléph. : 280-10-45 ou 525-27-23.

● *Stage sur les courses de chevaux.* La direction régionale de la jeunesse et des sports de Paris organise, du 4 au 15 juin, au centre régional d'éducation populaire de Châtenay-Malabry et à Chantilly, un stage sur les courses de chevaux, autour du prix Jockey-Club. Ce stage est agréé comme unité de valeur du CAPASE.

★ Renseignements et inscriptions à la direction régionale, 12, rue Léonidas, 75675 Paris Cedex 14, tél. 273-81-42 et 566-98-82.

● L'association Défense de la jeunesse scolaire (1) déclare, dans un communiqué : *« Au moment où va se décider la question de savoir si ou comment le projet de réforme de l'enseignement sera modifié, rapiécé, démantelé ou ajourné, il faut redire qu'en tout cas la réforme positive, depuis si longtemps réclamée, ne se fera pas à partir des propositions initiales du ministre, qu'elle est à repenser à la lumière des travaux antérieurs, et qu'elle devra écarter absolument la discrimination au seuil de l'école élémentaire qui, de toutes les propositions Haby, est la plus inacceptable et la plus contraire à l'objectif de l'« égalisation des chances »*.

(1) D.J.S. 14, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 75005 Paris.

• Enseignement catholique : la crainte de l'asphyxie financière

Strasbourg. — *Le congrès de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), réuni à Strasbourg du 17 au 19 mai, s'est terminé par l'adoption à l'unanimité d'une motion protestant contre* « le retard de près de 66 % des forfaits d'externat ». « S'obstinera-t-on à nier la situation matérielle désespérée des établissements catholiques ? », *demande le texte.* « A l'heure où s'élabore un projet de réforme, l'enseignement libre, conscient de porter l'espoir d'une véritable rénovation du système éducatif français, ne saurait être l'objet de mesures discriminatoires (...). Ne cherchera-t-on pas à l'asphyxier lentement, pour le voir se réduire en peu de temps à quelques établissements seulement accessibles à des parents fortunés, alors que sa réalité d'aujourd'hui est l'ouverture à tous les enfants, quelle que soit leur origine ? »

L'école catholique cherche à se forger un nouveau visage. Si les *« son caractère propre »*, ses liens avec l'Eglise catholique, ont été réaffirmés à Strasbourg, l'école catholique a aussi montré sa volonté d'être *« ouverte à tous »*. Elle ne désire pas être *« l'école des riches »*, selon l'expression d'un jeune congressiste lillois de dix-sept ans. Elle veut accueillir les plus défavorisés : les enfants d'origine modeste, les enfants de travailleurs immigrés et aussi et surtout les handicapés physiques ou mentaux.

Le congrès de Strasbourg a montré aussi le désir des dirigeants de l'UNAPEL d'introduire ou de faciliter l'innovation pédagogique dans les établissements catholiques. Pendant trois demi-journées, les congressistes ont été invités à discuter à partir d'expériences réalisées dans certains établissements : autogestion totale ou partielle et activités parascolaires originales. Ils y ont montré un réel intérêt, même si l'accueil a été inégal.

L'UNAPEL rassemble huit cent mille familles, guidées par le même souci : *« La reconnaissance de l'existence de l'enseignement catholique. »* Pour ses dirigeants, ce consensus doit avoir pour conséquence, sur le plan politique, l'opposition à tout projet de nationalisation ou d'intégration. Ainsi, en 1973 comme en 1975, l'UNAPEL a pris position contre les partis de gauche et leur candidat à l'élection présidentielle. La défense de l'école privée n'empêche pas les différences d'opinions et même parfois les opposition au sein de l'UNAPEL.

Liberté et discipline

« Il faut nous mettre tout de suite au travail, a demandé le général Gilles Baudouin, secrétaire général. *Mais il ne faudra pas chercher à aller trop vite. Il est préférable d'entreprendre de petites choses. Aller trop vite serait tout casser. »* Un livre, diffusé par les associations, devrait permettre aux directeurs d'établissement, aux professeurs, parents et élèves d'entrer en relation avec les établissements ayant déjà réalisé des innovations.

De notre envoyée spéciale

« Alors qu'au précédent congrès à Angers il y avait une certaine agressivité, chacun à Strasbourg a dit ce qu'il avait à dire. Tous les membres de la communauté éducative ont pu s'exprimer », estime le nouveau président de l'UNAPEL, M. Henri Lefebvre (1).

Les jeunes ont été tout au long du congrès au centre des débats. Dans les groupes de discussion, il était fréquent de voir solliciter leurs avis, qu'ils exprimaient généralement avec facilité. *« Notre rôle consiste à proposer aux jeunes ce qui doit leur permettre de construire eux-mêmes, en connaissance de cause, leur propre liberté, leur propre responsabilité »*. Cette phrase du général Baudouin a été très souvent développée au cours du week-end. Mais la liberté n'exclut pas, selon les congressistes, la discipline.

« La discipline n'est pas une fin en soi, mais le respect des règles qui rendent seules le travail scolaire intellectuel possible », a notamment déclaré le chanoine Hirlemann, directeur diocésain de l'enseignement catholique d'Alsace. *« Les libertés individuelles se construisent au contact les unes des autres et doivent un jour ou l'autre supporter la contradiction, qui pourra prendre la forme de la contrainte. L'incapacité croissante des adultes, parents et éducateurs, à dire non quand ils le jugent nécessaire, comme à dire oui sans restriction, cause des dommages sérieux aux enfants et aux jeunes empêchés souvent de devenir eux-mêmes parce qu'ils rencontrent rarement devant eux quelqu'un qui tienne debout. »*

Le congrès a été unanime pour constater que les aspirations des jeunes ont aujourd'hui beaucoup évolué. *« On ne cherche plus à connaître l'identité, la vérité des choses. On cherche à comprendre comment ça fonctionne, comment ça [illegible] »*, a estimé [illegible] d'Evreux, [illegible] Jean Honoré, représentant la hiérarchie catholique auprès de l'UNAPEL. *Il ne suffit plus aux éducateurs d'affirmer une vérité pour qu'elle soit reconnue et pour qu'elle soit admise. Il faut qu'elle soit témoignée, il faut qu'elle soit vécue. »*

La permissivité morale et sexuelle

Il s'est inquiété de la *« vulnérabilité »* des jeunes, qui peut les amener à mettre en cause *« l'héritage de la foi et l'institution de l'Eglise »*. *« La noncroyance les cerne de toutes parts dans leurs loisirs, leurs lectures et dans tout ce qu'ils vivent au-dehors de l'école. »* La nouvelle loi sur l'avortement et la contraception et ses décrets d'application ont suscité de nombreux commentaires. *« La permissivité morale et sexuelle de notre société est plus menaçante encore pour la formation de la conscience morale des jeunes que ne l'est pour la foi le climat de noncroyance et de sécularisation »*, a déclaré Mgr Honoré. *« Que l'école, aujourd'hui, par son éducation sexuelle si minablement positiviste, ne s'acharne pas à nous désapprendre l'amour, que cette éducation ne soit pas une nouvelle manière de corrompre, à la source, l'amour et même le sexe »*, a souhaité de son côté Mgr Hirlemann.

Cette école que souhaitent les congressistes doit être davantage personnalisée : *« Dans un établissement chrétien, un élève devrait pouvoir acquérir la conviction qu'il est personnellement reconnu. »* Elle doit être aussi l'apprentissage de la vie communautaire, et non *« l'antichambre d'une société uniquement compétitive et concurrentielle »*.

Bien que rassurés par les récentes déclarations du ministre de l'éducation, M. René Haby, affirmant que l'enseignement catholique était également concerné dans sa réforme, les congressistes ont, d'autre part, montré leur très vive inquiétude à propos de la situation financière de leurs établissements. « La liberté en actes » était le thème du congrès. *« Que devient la liberté quand elle n'a pas les moyens de s'exprimer ? »*, a demandé M. O'Mahony, président sortant de l'UNAPEL. Les représentants du gouvernement qui se sont succédé au congrès pendant ces trois jours ont tenu à rassurer les congressistes, mais aucun n'a fait de promesse. Aucun n'a parlé de la réévaluation du forfait d'externat, dont le retard est évalué aujourd'hui à plus de 66 %.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Celui-ci, bien qu'élu au mois d'avril dernier, ne devrait prendre ses fonctions qu'au mois d'octobre, comme le prévoient les statuts.

Un message du Vatican

« Dans une société éprise d'efficacité et tentée de privilégier une élite, l'Eglise encourage très vivement les établissements catholiques à ouvrir leurs portes aux enfants de condition modeste, aux enfants retardés dans leurs études, aux handicapés physiques et mentaux, aux enfants migrants », écrit dans une lettre adressée au congrès de l'UNAPEL, au nom du pape Paul VI, le cardinal Villot, secrétaire d'Etat au Vatican.

« Il faut souhaiter que professeurs et élèves utilisent à fond les libertés de leur maison d'éducation pour imaginer et conduire à terme des expériences positives de travail scolaire et d'activités parascolaires. Par là il faut entendre des expériences susceptibles de promouvoir la personnalité des différents partenaires en leur communiquant peu à peu le secret de l'adaptation à un monde sans cesse mouvant, dans une rigoureuse fidélité aux valeurs essentielles... Les enseignants, sans démissionner de leurs graves responsabilités, deviendront des conseillers, des orienteurs, et, pourquoi pas, des amis. Les élèves, sans rejeter systématiquement l'ordre et l'organisation absolument nécessaires à leur formation, deviendront des coresponsables, des coopérateurs et, en un certain sens, des co-éducateurs...

» A bon droit, vous tenez à des structures autonomes de formation pour les maîtres chrétiens appelés à s'imprégner de cette vision [de l'homme sans cesse inspiré de l'Evangile] et à la proposer aux jeunes et aux jeunes de tous les milieux... » Professeurs et parents doivent *« intensifier leur collaboration à la catéchèse et à l'animation spirituelle, dont les aumôniers demeurent les premiers responsables »*.

LA LETTRE DE LA NATION : UN SORT CHAQUE JOUR PLUS CHOQUANT.

Dans une interview accordée par M. Michel Debré au journal *l'Alsace*, l'ancien premier ministre a déclaré que la loi de 1959 *« n'est nullement remise en cause dans le projet de réforme Haby »*. Reprenant et commentant ces propos, *la Lettre de la nation*, organe quotidien de l'U.D.R., de ce mardi 20 mai, écrit : *« L'ancien premier ministre qui avait exprimé son inquiétude devant les rumeurs de remise en cause de cette loi lors de la préparation du projet, a cependant ajouté :* « Il faut que l'esprit de la loi subsiste, c'est-à-dire que les établissements privés puissent être en mesure, avec l'aide de l'Etat, de répondre à ces nouvelles exigences et de faire face à ces nouvelles charges » *(au regard de la réforme du système éducatif). C'est précisément là que risque de se poser le problème le plus grave. Déjà, comme l'ont souligné les dirigeants des APEL, l'enseignement libre a de plus en plus de difficultés pour répondre aux obligations qu'impose la scolarisation de plus de deux millions d'enfants. Et il est bien certain que face à un certain laxisme financier dans l'enseignement public, le sort réservé à cet enseignement libre présente un aspect chaque jour plus choquant. Le président de la République doit recevoir, le 2 juin, une délégation des UNAPEL. Il est à souhaiter qu'il prenne en considération leurs préoccupations. »*

● *Quatre élèves de l'Ecole polytechnique*, dont deux membres de l'Union des grandes écoles (U.G.E.), ont été sanctionnés pour avoir rédigé et distribué aux candidats qui subissaient les épreuves du concours d'entrée à cette école, jeudi 15 mai, à la sortie du centre de Vincennes, un tract protestant contre le *« nouveau statut de l'X »*. Ce tract demandait notamment *« un statut civil pour l'Ecole polytechnique »*. Son contenu a été jugé *« inadmissible »* par le commandement militaire de l'école.

ÉDUCATION

● Fédération Giraudeau : la loi-cadre est un chèque en blanc

La Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public a réuni, du 17 au 19 mai, à Villeneuve-sur-Lot, son quarante-troisième congrès, sur le thème : « *La société scolaire, mythe ou réalité ?* ». La F.N.A.P.E.E.P., que préside M. Léon Giraudeau, revendique cent vingt-quatre mille adhérents, principalement dans les établissements techniques. Elle n'a toutefois obtenu cette année, aux élections aux conseils d'administration des établissements du second degré, que 0,34 % des suffrages dans le premier cycle et 1,75 % dans le second.

Les cent cinquante-cinq délégués, auxquels s'étaient joints une trentaine d'élèves, se sont prononcés en faveur d'une reconnaissance des diplômes agricoles au même titre que ceux de l'enseignement technique. Ils ont demandé l'attribution du statut d'apprentis aux élèves de l'enseignement agricole et réclamé la limitation de tous les effectifs à vingt-cinq élèves par classe.

« *La loi-cadre qui sera présentée prochainement au Parlement n'est qu'un chèque en blanc*, a d'autre part déclaré M. Giraudeau. *C'est un texte qui veut tout dire et ne veut rien dire en même temps, un outil excellent pour faire passer n'importe quoi, dans la mesure où le domaine réglementaire échappe complètement à la discussion parlementaire.* »

Prenant la parole lundi 19 mai devant les congressistes, M. René Haby, ministre de l'éducation, a défendu la procédure suivie : « *Le fait que nous n'ayons pas voulu mettre dans la loi des dispositions trop contraignantes*, a-t-il assuré, *montre bien l'importance que nous continuerons à accorder par la suite à la concertation.* »

M. Haby a ajouté qu'il n'était pas question de revenir sur le développement progressif de l'aide de l'État aux familles. « *Cet effort continuera*, a-t-il déclaré, *dès la rentrée 1975. Les subventions pour les transports scolaires seront augmentées de 10 millions de francs.* »

Le ministre de l'éducation a également annoncé que les établissements scolaires prendraient, dès la rentrée prochaine, à leur charge, comme en sixième et en cinquième, une partie du coût des manuels scolaires pour la classe de quatrième (15 F par an et par élève).

M. Haby a, enfin, affirmé son intention d'accroître l'aide en faveur des familles défavorisées et annoncé que, dès la rentrée prochaine, un supplément d'aide sera accordé à chaque boursier des collèges d'enseignement technique qui poursuivra ses études en deuxième ou troisième année, pour la préparation d'un brevet d'enseignement professionnel et d'un certificat d'aptitude professionnelle.

● *L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture* (2, rue Guisarde, 75006 Paris) organise le 21 mai, à 20 h. 45, au temple d'Auteuil, 53, rue Erlanger, une soirée d'information : exposés, table ronde, extraits de film.



RELIGION

A L'ISSUE DE LEUR CONGRÈS INTERNATIONAL A ROME

Les charismatiques ont obtenu du pape une approbation et un encouragement

Rome. — Le Pentecôtisme, mouvement charismatique, n'est plus, dans l'Eglise catholique, un mouvement marginal et un peu suspect. Il a été officiellement reconnu et encouragé par le pape lui-même, lundi 19 mai, à l'issue de son troisième congrès international, qui a réuni, pendant quatre jours à Rome, près de dix mille participants. Ce « feu vert », accompagné de quelques conseils de prudence, a été salué comme un « événement historique » par l'ensemble des délégués nationaux. Il pourrait accélérer le développement, déjà bien rapide, du courant charismatique, dont la particularité (« le Monde » du 17 mai) est de mettre l'accent sur les dons de l'Esprit Saint.

« Évangéliser par la joie »

De notre correspondant

« *Jean XXIII avait ouvert les fenêtres de l'Eglise ; Paul VI vient d'ouvrir tout grand les portes.* » Le caractère excessif de cette remarque formulée par le Père Brian Smith, délégué australien, exprime bien la satisfaction de nombreux charismatiques qui se sentent maintenant « *reconnus comme de vrais catholiques* ». Ils avaient besoin d'une approbation ecclésiale. L'Eglise, de son côté, souhaitait suivre de plus près ce mouvement — né sans permission — et, en quelque sorte, l'intégrer. C'est cette conjonction de deux désirs, non formulés jusqu'à présent, qui a été réalisée à Rome au cours des quatre jours du congrès charismatique et, plus particulièrement, au moment de la messe et de l'audience pontificale du 19 mai.

Pendant trois heures et demie, la basilique Saint-Pierre a été le théâtre d'une cérémonie déroutante. On s'attendait à une explosion de chants et de danses : ce fut une grand-messe en latin, concélébrée par le cardinal Suenens et douze évêques, avec un orgue triomphant. Mais les applaudissements pendant l'homélie, les bras tendus à la communion, les hosties passées de main en main, laissaient prévoir autre chose. Il a fallu attendre que la messe se termine, que l'orgue se taise enfin pour que le public prenne possession de l'air et de l'espace, avec un bonheur d'expression à faire pâlir d'envie les prêtres qui, depuis dix ans, ne ménagent pas leur peine pour apprendre aux chrétiens à chanter autrement.

Paul VI se fait attendre. Chants rythmés et mélodies indéfinissables alternent, tandis que les gardes suisses se mettent en place et que l'on avance, sous le baldaquin, le siège pontifical. A quelques pas, une jeune femme pleure, elle n'a pas cessé de pleurer depuis le début de la messe. Mais ce visage s'illumine régulièrement. Une exaltée ? Il y en a quelques-uns dans cette assemblée, mais la plupart des participants prient avec une grande ferveur qui ignore la pudeur et le qu'en-dira-t-on.

La pape, enfin. Le voilà, maigre et vieilli sur sa sedia portée par des hommes en gris. Mais quel salut chaleureux à la foule, et quelle ovation en retour ! « *J'ai ressenti aujourd'hui combien il nous est précieux d'avoir le Saint-Père* », dira tout à l'heure le délégué canadien au cours d'une conférence de presse. Et M. Ralph Martin, l'un des leaders du mouvement aux Etats-Unis, ajoutera : « *Nous avons vraiment eu l'impression d'être aimés par l'Eglise.* »

Attendu en anglais, le discours du pape sera dit en français. Une manière de souligner que, contrairement aux deux congrès précédents — qui étaient des assemblées américaines, avec une participation européenne, — celui-ci est bien international. Les francophones sont, en effet, très nombreux et se sentent souvent plus proches des Latino-américains que des Anglo-saxons dont l'apolitisme, joint à une certaine naïveté, les déroute et les inquiète à la fois.

Paul VI ne dit rien qu'il n'ait déjà suggéré ici ou là. Mais c'est son discours le plus explicite sur le mouvement charismatique, celui qui fera date en attendant peut-être un document plus élaboré. On notera l'insistance sur la formation doctrinale, pouvant éviter des « *déviations* » et dont l'authenticité devra être « *garantie par la hiérarchie* ». C'est à cette condition que les pentecôtistes pourront « *ne pas se tromper* » et « *contribuer pour leur part au renouveau de l'Eglise* ».

Condition apparemment acceptée, si l'on s'en tient aux applaudissements. Oubliant qu'ils étaient dans la basilique des papes — ou s'y sentant tout à fait chez eux — les charismatiques ont exprimé la même joie qu'aux catacombes de Saint-Calixte, lieu de leur rassemblement, où, trois jours plus tôt, un évêque du Guatemala en soutane noire et calotte violette avait entraîné plusieurs de ses confrères dans une danse effrénée.

Au cours de ce congrès, le cardinal Suenens a fait figure d'homme-charnière, « *le ministre des relations avec l'Etat* », dira un observateur impertinent. Il a réussi — avec les nombreux prêtres présents des quelque mille huit cents groupes à travers le monde — une sorte de greffe. La branche greffée se jugera à ses fruits. Si le pentecôtisme parvient comme il le souhaite, à « *réconcilier les charismes et l'institution* », s'il continue de croître au sein de cette dernière, les rapports de force dans l'Eglise pourraient changer : aux traditionalistes, aux conciliaires et aux révolutionnaires viendrait s'ajouter un quatrième courant, lui-même assez diversifié. Ses membres ne doutent pas de leur force grandissante. « *On a un peu tout essayé dans l'Eglise depuis le concile*, note un délégué. *Ça n'a pas marché. Le Seigneur nous donne aujourd'hui la possibilité d'évangéliser par la joie.* » Au Vatican, on préfère ces certitudes sereines aux interrogations permanentes et dérangeantes des catholiques contestataires.

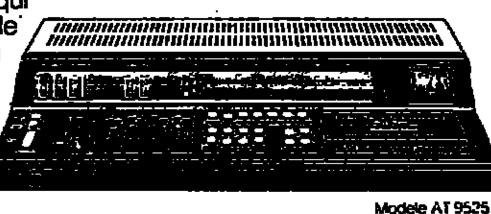
ROBERT SOLÉ.

« L'AUTHENTICITÉ DOIT ÊTRE GARANTIE PAR LA HIÉRARCHIE »

« *Rien*, a dit notamment le pape, *n'est plus nécessaire à un tel monde, de plus en plus sécularisé, que le témoignage de ce « renouveau spirituel » que nous voyons le Saint-Esprit susciter, aujourd'hui, dans les régions et les milieux les plus divers. (...) Comment ce « renouveau spirituel » ne pourrait-il pas être une chance pour l'Eglise et pour le monde ? Et comment, en ce cas, ne pas prendre tous les moyens pour qu'il le demeure ?* »

Ces moyens exigent « *la fidélité à la doctrine authentique de la foi. Ce qui la contredirait ne saurait provenir du Saint-Esprit. Celui qui distribue ses dons est le même qui a inspiré l'Ecriture et qui assiste le magistère vivant de l'Eglise, auquel, selon la foi catholique, le Christ a confié l'interprétation authentique de cette Ecriture. C'est bien pourquoi vous éprouvez le besoin d'une formation doctrinale toujours plus approfondie : biblique, spirituelle, théologique. Seule une telle formation, dont l'authenticité doit être garantie par la hiérarchie, vous préservera des déviations toujours possibles, et vous donnera la certitude et la joie d'avoir servi la cause de l'Evangile* ».





IDÉES

Réflexions d'un biologiste sur Teilhard de Chardin

(Suite de la première page.)

D'abord celle que la notion de perfection, de progrès, est largement subjective et lourdement entachée d'anthropocentrisme. Très modestement (1), *nous nous considérons* comme les plus perfectionnés des êtres vivants, de sorte que le progrès serait un rapprochement de ce que *nous sommes. Mais pour le biologiste,* la perfection, pour tout être vivant, c'est seulement une excellente adaptation à ses conditions de vie, à son milieu. *Si, pour une raison* quelconque, cette adaptation cesse, l'espèce, ou bien disparaît ou bien évolue vers une adaptation nouvelle, en rapport avec les nouvelles conditions écologiques. Si, au contraire, rien ne la perturbe, l'espèce peut demeurer indéfiniment sans évoluer.

D'autre part, on estime souvent qu'en matière d'évolution, le *progrès* se traduit par une « complexification » *croissante des organismes* Mais telle que nous venons de l'envisager, la perfection biologique n'est pas forcément liée à une grande complexité. Ainsi, malgré leur extrême simplicité, si l'on en juge par leur rôle immense dans la nature, il n'en est peut-être pas de plus remarquable que celle des bactéries Et d'autre part, on connaît de multiples exemples d'évolutions non pas *complexifiantes, mais au contraire* simplificatrices — évolutions dites « régressives » dont la plus célèbre est celle des pattes du cheval : au cours du tertiaire, elle en a réduit *le nombre des doigts de cinq à un* seul. Du point de vue fonctionnel, ces simplifications peuvent d'ailleurs être un progrès.

Mais il y a plus encore : en bien des cas, l'évolution nous paraît avoir « *travaillé* » par « *essais et erreurs* » *Aveuglément*, elle a produit côte à côte des groupes qui, tels les insectes, ont été de magnifiques réussites, d'autres qui, comme leurs cousins les *myriapodes* (millepattes), n'ont *eu* qu'un succès médiocre, d'autres enfin qui ont été tout à fait des erreurs, et n'ont pas survécu. On ne saurait donc dire que son « travail » est orienté vers le progrès : elle produit indifféremment du meilleur et du *pire* ; c'est la « sélection naturelle » qui choisit : le meilleur, c'est-à-dire le mieux adapté, est seul conservé : le reste est détruit.

Seulement, l'œuvre de la sélection naturelle elle-même n'est pas parfaite. Elle laisse apparaître des caractères *qui nous semblent nuisibles,* comme les immenses bois du cerf mégacère, du quaternaire, et finalement la destinée des lignes évolutives *n'est pas une évolution indéfinie* : elle est leur disparition (faisant place à d'autres) !

Ainsi, nous n'en sommes plus u temps où, au Muséum à Paris, Marcellin Boule (décédé en 1941) terminait ses « conférences de paléontologie », en affirmant que l'évolution « obéit à une loi du progrès ». Et *déjà son successeur* C. Arambourg (décédé en 1969), qui a découvert l'*atlanthrope* (cousin du sinanthrope), terminait son petit livre sur « la genèse de l'humanité » en énonçant qu' « il est fort à craindre que le perfectionnement indéfini de l'homme ne soit qu'une généreuse illusion ».

● *Enfin, ce qu'on pourrait appeler l'idée (métascientifique) d'une « sacralisation » de l'évolution*, l'intégrant au « milieu divin » idée qu'on peut présenter en disant, si l'on veut, qu'il y a en tout être une *virtus evolutiva* qui émane de Dieu, le rend apte à évoluer, et oriente son évolution vers Dieu.

Cette idée est quelque peu *panthéiste* Elle fait penser (entre autres) à celle du célèbre entomologiste J.-H. Fabre (décédé en 1915) disant « *Je ne crois pas en Dieu, je le vois* », car *partout* dans la nature il voyait la main de Dieu D'une autre façon, on pourrait, à la rigueur, la rattacher *aux conceptions de Lamarck*, d'après qui l'évolution des animaux résulte de leur effort pour s'adapter à leurs conditions d'existence, effort lui-même commandé par leur « sentiment intérieur ». Il suffirait *de supposer* que celui-ci est *une émanation du divin*

Mais la biologie moderne n'est pas demeurée lamarckienne. Elle a été conduite à opter pour un *néo-darwinisme* selon lequel l'évolution est le *fruit*, suivant la formule de Jacques Monod, vite devenue célèbre, des deux facteurs que sont « le hasard et la nécessité ». Le hasard des mutations dont nous connaissons maintenant le mécanisme, et qui aveuglément, sont bonnes, délétères ou tout à fait létales. La nécessité qu'une mutation soit bonne, favorable à la vie, pour que la « sélection naturelle », que nous retrouvons *ici, la fasse subsister et en assure* le succès. Et en cela on ne trouve pas la force évolutive qui, émanée de Dieu, conduirait à Dieu.

Toutefois, reste à se demander si « le hasard et la nécessité » suffisent à tout expliquer De bons biologistes en doutent et ils demandent, non sans quelque raison, si ces deux facteurs suffisent pour expliquer, par exemple, *la genèse*, toujours si mystérieuse, des grands groupes d'êtres *vivants* au cours des temps géologiques... Ou celle d'organes aussi formidablement complexes que nos yeux, et surtout notre cerveau, qui « donnaient la fièvre » à Darwin... *Ils se demandent donc, avec Cuénot* (mort en 1951), si n'est pas intervenu ur « anti-hasard », et même si cet « anti-hasard », après tout, ne pourrait venir de Dieu... Resterait à savoir si ce pourrait être du Dieu de l'orthodoxie chrétienne (?).

● *Tout cela dit, en fin de comp[te] que conclure ?* — Des trois idé[es] *qui*, pour le biologiste, servent [de] base aux conceptions de Teilhar[d], la première (l'évolution) est scie[n]tifiquement tout à fait valable . [La] seconde (évolution = progrès) d[oit] *être discutée, nuancée, pondérée* [et] la troisième (qui sacralise l'évol[u]tion) ne conduit qu'à un *acte de f[oi]*. Mais celui-ci peut être *matérialiste*: *il* l'est s'il suppose que hasard [et] nécessité expliquent toute l'évolutio[n], *ce qui, dans l'état actuel des co[n]naissances*, est une extrapolation [ha]sardeuse de celles-ci Il peut [au] contraire être *déiste* (voire *chréti[en]*) s'il suppose, avec Teilhard, q[ue] l'évolution n'a pu se produire, te[lle] que nous la connaissons, sans l'[in]tervention d'un facteur divin qui [la] provoque et la dirige Entre [les] deux, on peut aussi penser q[ue] l' « anti-hasard » n'est rien de p[lus] *qu'une expression de notre ig*norance, que les progrès futurs de [la] s c i e n c e dissiperont Seulem[ent], avouons-le, entre ces trois attitud[es] *la science actuelle n'impose pas* [im]pérativement un choix

Ainsi donc, même si on le regre[tte], *pas plus que jadis Origène*, Teilh[ard] de Chardin n'a pas atteint son [but] qui était une synthèse de la scie[nce] et de la foi Certes, ses conc[ep]tions *sont grandioses, mais* elles [ne] le sont que si on y ajoute la [foi :] on ne l'y trouve que si on l'y met [;] rien n'impose catégoriquement [au] biologiste de l'y mettre. Chacun [de]meure libre de choisir l'une [ou] l'autre des options qui vien[nent] *d'être définies* : s c i e n c e e t [foi] continuent d'appartenir à des [do]maines distincts, et « à chacun [sa] vérité ! ».

MARIUS CHADEFAUD

CORRESPONDANC[E]

La franc-maçonnerie devant la tradition « déiste »

Dans notre numéro du [..] a[vril] nous avions rendu comp[te des] déclarations faites par le [grand-]maître du Grand-Orient [de] France, M. Jean-Pierre Pr[outeau], devant les informateurs [re]ligieux de la presse franç[aise.] M. Auguste-Louis Derosi[ère,] grand-maître de la Grande L[oge] nationale française, nous é[crit] notamment à ce sujet :

Nous tenons à vous f[aire] connaître le point de vue de [la] franc-maçonnerie française, celle qui est reconnue non [par] les Anglo-Saxons, comme on l'i[m]prime à tort, mais par toutes [les] Grandes Loges du monde ent[ier] comme la seule représentante [au]thentique dans notre pays.

Pour clarifier les positions r[es]pectives, précisons, sans crai[nte] d'être démentis, que face à ce[tte] unanimité, la « franc-maçonne[rie] » des libéraux est plus [que] fortement minoritaire dans [le] monde : elle est absente. [Elle est] cantonnée en France. Les calc[uls] de 95 à 5 % significatifs [sont] erronés. Les effectifs concer[nés] ne représentent pas 0,5 [...]

La tradition « déiste » n'est [pas] une particularité ou un objet [de] choix. Par ses règles origine[lles], son histoire, même en Fra[nce] jusqu'en 1815, et la démar[che] spirituelle qu'implique toute [la] tradition, la franc-maçonne[rie] place ses travaux sous la prot[ec]tion du Grand Architecte [de] l'Univers. La règle est fondam[en]tale et l'application générale.

L'allusion suivant laquelle [la] franc-maçonnerie déiste exer[ce] des pressions sur l'Église cat[ho]lique est absurde. Le problè[me] des relations de la franc-maç[on]nerie avec cette dernière pou[rra] évoluer dans l'avenir sans q[ue] nous ayons à intervenir. La let[tre] du cardinal Sepers au cardi[nal] Kroll, citée dans vos colonnes [par] le R.P. Riquet (1) règle l'affa[ire] pour ce qui nous concernait (...)

M. Jean Lachowski, responsa[ble] des éditions maçonniques [du] Grand-Orient de France, n[ous] écrit précisément, à propos [de] l'article du R.P. Riquet, que c[ite] M. Derosière :

Les francs-maçons f r a n ç a[is], dans leur combat pour la Ré[pu]blique, pour la démocratie, p[our] la dignité de l'homme, pour [la] liberté de pensée, se sont à [un] moment donné de l'histoire v[io]lemment heurtés aux catholiq[ues] de leur temps ; avec modestie, [ils] peuvent prétendre avoir gagné [ce] combat pour le plus grand bien [de] la France et de l'humanité. (...) Aujourd'hui, le contact en[tre] francs-maçons et chrétiens [est] fructueux parce que nombre [de] chrétiens et nombre de maço[ns] ont des préoccupations commun[es] et dans la vie de tous les jo[urs] ils mènent le même combat po[ur] la justice, la dignité et le respe[ct.] Certes, il faut reconnaître qu['en] maçonnerie il reste quelques él[é]ments conservateurs et passéist[es] qui préfèrent mener les comba[ts] d'hier à ceux d'aujourd'hui ; [le] R.P. Riquet montre, si besoin [en] était, que des éléments identiqu[es] p a r l e n t encore au nom [de] l'Église. (...)

(1) Le Monde du 17 avril.

hardin

Le Monde DE LA MÉDECINE

STÉRILITÉ ET STÉRILISATION

Un bilan des connaissances

Les méthodes contraceptives actuellement disponibles sont toutes imparfaites, et elles exigent toutes des femmes des contraintes, ou des imprégnations hormonales qui, dans certains cas, ne peuvent être que difficilement envisagées.

En l'absence de technique médicale de contraception efficace chez l'homme, les médecins sont de plus en plus fréquemment l'objet de demandes de stérilisation masculine par vasectomie, et le nombre de ces interventions ne cesse d'augmenter dans les pays anglo-saxons.

Des demandes du même ordre sont courantes de la part des mères de famille nombreuse, et nombre de gynécologues les jugent légitimes, en dépit d'une interdiction déontologique, spécifique à la France, qu'ils estiment dépassée.

Le caractère d'irréversibilité des stérilisations chirurgicales constitue l'obstacle conceptuel majeur justifiant les réserves dont elles font encore l'objet.

Les solutions qui peuvent être apportées à ce problème ont été longuement évoquées lors du congrès mondial de fertilité et de stérilité qui s'est tenu récemment à Buenos-Aires, et qui a permis de faire le point des techniques les plus récentes.

Nous avons demandé à deux éminents spécialistes, les docteurs Raoul Palmer et Jean Cohen, de dresser à leur retour d'Argentine un bilan des connaissances et des conceptions actuelles en ce domaine controversé, mais à propos duquel les médecins se trouvent journellement sollicités par les couples.

Empêcher le passage des spermatozoïdes

La stérilisation masculine par ligature — section es canaux déférents appelée couramment mais improrement vasectomie — connaît une faveur considérable epuis quelques années dans certains pays : on estime six millions le nombre de vasectomies réalisées aux ndes entre 1968 et 1972 et à un million par an les stérilisations volontaires effectuées aux U.S.A. Dans notre pays, le mot stérilisation évoque encore le concept de mutilation : souvenir des stérilisations génocides des nazis, assimilation à une amputation d'organe ou une castration. Il n'est donc pas inutile de faire sommairement le point des connaissances à partir de la très riche expérience mondiale dont nous disposons.

Par le docteur JEAN COHEN (*)

LE canal déférent relie de chaque côté le testicule à la prostate. Sa longueur totale st de 35 à 45 centimètres, son diaètre extérieur de 2 millimètres et a lumière de 0,5 millimètre. Il peret le passage des spermatozoïdes epuis les testicules où ils sont roduits, jusqu'aux ampoules déféentielles où ils sont emmagasinés, ans l'intervalle des éjaculations : ne section ou une ligature bilatéale de ce canal entraînera la disarition des spermatozoïdes dans le perme, mais pas la suppression du quide séminal (sperme) lui-même, uisque ce liquide est produit « plus aut » dans les voies génitales masculines : vésicules séminales et glande prostatique.

Sans hospitalisation

La technique de la vasectomie est ès simple : sans hospitalisation, et ême sans prémédication, sous nesthésie locale, on repère le canal éférent et on l'isole soigneuseent des vaisseaux qui l'accomagnent (et qui apportent la nutrion du testicule). Il existe différentes odalités de fermeture et de secon du canal (ligature avec fil, avec lip, avec électrocoagulation, etc.) ont nous ne discutons pas ici les vantages respectifs. L'intervention ure dix à quinze minutes.

Le sujet repart aussitôt. Les comlications post-opératoires sont assez res : infection ou hématome en énéral de nature bénigne.

L'efficacité est en principe excelnte. Les échecs seraient de l'ordre e 0,15 % (erreur de technique, ou eperméabilisation, ou encore preiers rapports sexuels sans précauon). Toutefois, la stérilité n'est equise qu'au bout de dix à quinze aculations, car il existe encore es spermatozoïdes vivants dans les oies génitales au-dessus de la ligare. Le sujet doit, bien entendu, re prévenu de cette nécessité.

Les conséquences de la vasecmie peuvent s'apprécier au plan ologique et au plan psychologique.

La spermatogenèse (production des permatozoïdes) se poursuit normament, mais les spermatozoïdes ont bloqués au niveau de l'épidiyme où ils sont absorbés et étruits. Les hormones sexuelles asculines demeurent inchangées. a ligature ne retentit en rien sur la hysiologie sexuelle.

Séquelles et regrets

Les conséquences psychologiques e la vasectomie sont beaucoup plus scutées (1).

Tous s'accordent à considérer que s séquelles et les regrets surviennt lorsque le choix des cas a été al fait et chez les hommes qui ont pas été préparés psychologiuement à l'opération, à plus forte ison si l'équilibre psychique du ujet laisse à désirer ou si le couple st désuni. On noterait ainsi 12 % e réapparition de troubles psychiaiques chez des hommes ayant présenté autrefois des troubles fonconnels, sexuels ou une instabilité motionnelle. On peut assister à des ymptômes hypocondriaques, à des épressions, à des manifestations 'infériorité ou même à des troubles u comportement plus sévères. Quelues cas d'impuissance après vasectomie ont été signalés. La vasectomie, en effet, supprime définitivement la pérennité et impose le renoncement à la fonction paternelle, notion plus émotionnelle que rationnelle. Les conséquences peuvent être imprévues pour le sujet lui-même. Pour toutes ces raisons de nombreux médecins, à la suite de Reval et Gloor, énoncent un certain nombre de conditions à la vasectomie :

— Age : trente-cinq ans au moins ;

— Nombre d'enfants : trois au minimum, dont un garçon, le dernier ayant au moins trois ans, tous en bonne santé ;

(Lire la suite page 24.)

(*) Gynécologue-accoucheur.

(1) Je recommande à ceux que le roblème intéresse la lecture des rticles de R. Géraud, S. Leibovici, . Revaz et P.A. Gloor, dans Contraception, fertilité, sexualité », uméro spécial « Stérilisation de homme et de la femme », vol. 2, ° 4, juillet 1974, 123, rue de l'Uniersité, Paris (7°).

Interrompre la descente de l'ovule

La stérilisation féminine fait partie de la pratique gynécologique et obstétricale depuis une cinquantaine d'années dans la plupart des pays occidentaux. Elle est maintenant, avec la vasectomie (stérilisation masculine par ligature des canaux déférents), l'arme principale dans la lutte mondiale contre l'explosion démographique.

Cette technique de stérilisation chirurgicale consiste à interrompre le trajet des trompes (fins canaux qui conduisent l'ovule de l'ovaire à l'utérus). Elle peut être proposée aux couples dans la mesure où c'est une méthode efficace, sans danger et le plus souvent bien acceptée sur le plan moral et psychologique. L'efficacité peut être évaluée à 98,5 % et l'innocuité est quasi totale puisqu'on ne compte que 3 % de complications opératoires, dont la plupart sont tout à fait bénignes.

Par le docteur RAOUL PALMER (*)

L'INCONVENIENT majeur de cette méthode vient en fait de son *irréversibilité*. La stérilisation tubaire constitue en principe un acte définitif qui, sans modifier en aucune manière la vie sexuelle de la femme, lui interdit cependant la survenue d'une grossesse ultérieure.

Dans la plupart des démocraties occidentales, vingt-cinq ans et trois enfants ou trente ans et deux enfants sont les limites au-dessous desquelles, sauf cas exceptionnel, on ne s'autorise pas à descendre. Il est vrai que des opérations restauratrices existent, avec 40 % de probabilité de grossesse environ. Il reste que les indications de stérilisation tubaire *doivent être limitées* à des cas précis : affections médicales ou psychiatriques qui risquent d'être aggravées par la survenue d'une grossesse, risque sérieux d'avoir un enfant malformé ou anormal, échec répété des méthodes contraceptives ou dégoût progressif du couple pour ces méthodes dans une famille où le nombre d'enfants a atteint un chiffre jugé satisfaisant. Il faut, en effet, rappeler que la fertilité de la femme persiste souvent, bien que diminuée, jusqu'à quarante-cinq ans et même au-delà, alors que les grossesses et les accouchements tardifs sont grevés de complications plus *nombreuses et que le couple* est, du fait de son âge, moins apte à assumer au mieux l'éducation de ces enfants tard venus. Nous avons donc tendance à des indications plus larges après trente-huit ans.

Les techniques disponibles

Si l'on est résolu à pratiquer la stérilisation, quelles sont les techniques qui peuvent être employées ?

La méthode la plus radicale consiste à ligaturer la trompe dans sa partie moyenne et à ôter toute la partie externe. Le plus souvent la trompe est ligaturée dans sa partie moyenne et les deux bouts restants sont laissés en place. Pour éviter qu'ils ne redeviennent éventuellement fonctionnels, la partie interne peut être enfouie dans le tissu utérin ou une partie des trompes peut être ôtée entre deux ligatures. Une cinquantaine de variantes chirurgicales existent pour cette intervention.

Pour réaliser cette stérilisation il existe également plusieurs manières d'aborder chirurgicalement l'appareil génital de la femme. Toutes ne nécessitent pas obligatoirement une anesthésie générale. Dans les camps de stérilisation comme ceux qui existent en Inde, les opérateurs préfèrent les techniques pour lesquelles une anesthésie locale ou rachidienne est suffisante.

La stérilisation tubaire peut d'abord être pratiquée par voie abdominale à l'occasion d'une césarienne ou bien au cours du deuxième ou troisième jour qui suit l'accouchement, profitant de ce que l'utérus est encore proche de la paroi abdominale et que celle-ci est restée flasque. Sous simple anesthésie locale, une petite incision sous l'ombilic suffit *alors pour atteindre les trompes*. Cette méthode de choix économique, n'entraînant ni hospitalisation prolongée ni frais importants, doit être encouragée chaque fois qu'elle est réalisable.

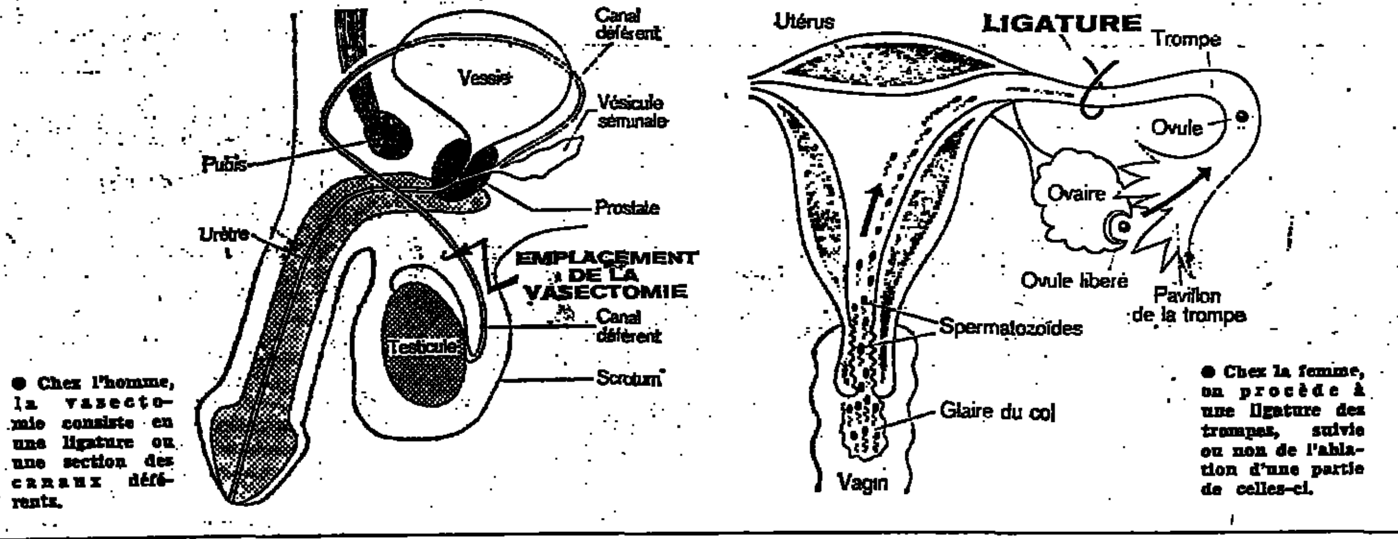
Par les voies naturelles

En France, la plupart des stérilisations chirurgicales réalisées en dehors de l'accouchement par des chirurgiens ou des gynécologues ont lieu par incision abdominale sous anesthésie générale. L'incision est alors soit verticale sous l'ombilic, soit semi-circulaire, juste au-dessus du pubis, de façon que la cicatrice soit masquée par les poils pubiens.

Nous avons personnellement mis au point, en 1969, une intervention comparable, par incision sous-pubienne.

(Lire la suite page 24.)

(*) Chirurgien gynécologue à Paris, vice-président de la Fédération internationale des sociétés de fertilité.



● Chez l'homme, la vasectomie consiste en une ligature ou une section des canaux déférents.

● Chez la femme, on procède à une ligature des trompes, suivie ou non de l'ablation d'une partie de celles-ci.

LE TRAITEMENT DE L'INFÉCONDITÉ FÉMININE

POUR que se trouve réalisée la rencontre entre un spermatozoïde et un ovule, dans le tiers externe de la trompe de Fallope, quelques heures après l'ovulation, il faut que le « trajet » soit libre. Un obstacle tel qu'un rétrécissement ou une obturation à n'importe quel niveau de la trompe entraîne une *stérilité tubaire* (environ 40 % des stérilités féminines).

Les trompes de Fallope sont *deux tubes creux étendus à droite* et à gauche, depuis l'utérus jusqu'à l'ovaire. Elles servent à transporter l'ovule depuis l'ovaire, où il est pondu, vers le tiers externe de la trompe, où il rencontre les spermatozoïdes venus de l'utérus par l'extrémité opposée. Après la fécondation, l'œuf retourne vers l'intérieur de l'utérus en suivant à l'envers le trajet des spermatozoïdes. La longueur des trompes est en moyenne de 12 centimètres, leur diamètre de 4 à 8 millimètres dans la partie élargie, et parfois aussi fin qu'une tête d'épingle dans la partie qui se rapproche de l'utérus. La partie la plus éloignée forme un pavillon, ainsi dénommé parce qu'il ressemble à un pavillon de gramophone, se plaquant sur l'ovaire pour y aspirer l'ovule au moment de l'ovulation. La paroi du pavillon comporte des franges très mobiles, qui jouent un rôle important pour capter l'ovule.

Les trompes ont des fonctions multiples :

— elles favorisent l'ascension des spermatozoïdes ;

— elles captent l'ovule sur l'ovaire ;

— elles sont le siège de la fécondation ;

— elles entraînent activement l'œuf après la fécondation et le nourrissent par leurs sécrétions durant le transport, qui dure trois jours.

Le fait important est que, par sa situation anatomique. Les trompes de Fallope sont en contact, du côté interne, avec la cavité utérine et, du côté externe, avec la cavité abdominale (ventre). Cela explique que toute infection du vagin ou de l'utérus puisse se propager rapidement aux trompes (salpingite) ou au ventre (péritonite) laissant après guérison une adhésion des franges du pavillon (obturation de l'extrémité terminale), ou une obstruction de la partie la plus étroite (obturation de la corne), ou des adhérences dues au pus de la péritonite autour du pavillon ou de l'ovaire.

Les causes principales de cette forme de stérilité sont :

— les infections gonococciques (blennorragie) ;

— les infections succédant à l'avortement provoqué et, plus rarement, à l'accouchement ;

— les tuberculoses de l'appareil génital ;

— les adhérences succédant à une première opération sur l'appareil génital ;

— l'endométriose, etc.

Les procédés de diagnostic de ces stérilités sont :

— la radiographie de l'utérus et des trompes, qui montre l'obturation, son niveau, son calibre et laisse présumer sa cause ;

— la cœlioscopie, ou introduction d'un tube optique par le nombril, permettant à l'opérateur de voir les lésions, leur importance, leur nature et d'apprécier les chances d'un traitement chirurgical.

Rétablir la perméabilité

Il s'agit d'une chirurgie minutieuse et délicate, très particulière, dont le but est de rétablir une perméabilité permanente, ce qui ne peut être obtenu par les techniques chirurgicales usuelles. La simple ouverture au bistouri d'une trompe occluse est presque toujours suivie d'une réobturation, et il faut inventer des artifices spéciaux.

L'opération la plus souvent indiquée est la *salpingostomie terminale*, qui consiste à reconstituer le pavillon obturé. On cherche à rouvrir le pavillon mais, également, à reconstituer les franges susceptibles de faciliter la capture de l'ovule : 30 % de succès.

Souvent, malheureusement, l'extrémité de la trompe est épaissie, scléreuse, et l'on doit se résigner à amputer la partie inutilisable pour pratiquer l'ouverture sur la portion médiane de la trompe. Ces *salpingostomies médio-ampullaires* n'ont que 15 % de succès dans les meilleures mains.

Lorsque l'obturation siège à la corne ou dans les deux premiers centimètres de la trompe, on peut envisager une *implantation tubo-utérine*. On repère le segment de trompe perméable et on le réimplante directement dans la cavité utérine ou au contact de celle-ci (42 % de grossesses).

Si l'obturation siège au milieu de la trompe (le plus souvent en raison d'une ligature antérieure), on peut essayer une *anastomose termino-terminale* des deux extrémités perméables (70 % de grossesses).

Les taux des grossesses obtenues peuvent sembler peu importants : on doit savoir que, dans beaucoup de cas, l'opération « a réussi » (la trompe est perméable), mais la qualité des tissus après infection ne permet plus la souplesse nécessaire au transport de l'œuf.

A cela s'ajoute un risque important de grossesse extra-utérine : la fécondation aura bien lieu, mais l'œuf sera immobilisé dans la partie cicatricielle de la trompe. Il s'y développera jusqu'à rupture de la paroi de la trompe, entraînant une hémorragie interne. Le risque est de 9 % environ. Les femmes doivent en être prévenues : l'expérience prouve qu'aucune ne recule tant la quête de maternité est grande.

Parfois la stérilité est due aux adhérences qui entourent une trompe restée normale. La résection de ces seules adhérences, ou *salpingolysis*, avec épluchage minutieux de la surface de l'ovaire peut constituer toute l'opération.

Les chances de grossesse sont alors de 75 %. Certaines fois, on peut même réaliser le geste pendant la cœlioscopie, sans ouvrir le ventre, grâce à de petits instruments additionnels. La stérilité est alors guérie au cours d'une intervention courte qui n'a pas les inconvénients d'une vraie opération.

Les cas inopérables

En revanche, il est des cas inopérables : la trompe dans son entier, et des deux côtés, est irrécupérable.

— Une ancienne technique consistait à implanter directement l'ovaire dans la cavité utérine, en espérant que le spermatozoïde rencontrerait ainsi directement l'ovule. Les résultats sont hélas ! absolument nuls.

— Des tentatives de remplacement véritable des trompes ont été pratiquées avec l'intestin, appendice, péritoine, artères et veines, caoutchouc, silicone... elles se sont toutes soldées par des échecs.

— Depuis quelques années, à l'instar de ce qui a été réussi chez l'animal, on cherche à féconder des « bébés éprouvettes ». Chez ces femmes aux trompes irrécupérables, on recueille l'ovule par cœlioscopie, et on le féconde en éprouvette avec les spermatozoïdes du mari. L'œuf obtenu est réimplanté dans la cavité utérine de la mère où on espère son développement normal. Edwards et Steptoe (Cambridge) sont les médecins qui ont la plus large expérience dans ce domaine : à ce jour, vingt-sept tentatives ont été *faites, aucune n'a été suivie* de succès. Les raisons de ces échecs répétés peuvent être le stade trop précoce ou trop tardif auquel l'œuf est transplanté, ou bien le fait que la ponction de l'ovule entraîne un déséquilibre hormonal rendant toute nidation de l'œuf impossible. Malgré ces échecs, il s'agit certainement de la tentative la plus prometteuse de traitement de ces stérilités tubaires irrécupérables.

— D'autres chirurgiens ont cherché à tourner la difficulté en greffant une trompe prélevée sur une autre femme. La première tentative de ce genre est trop récemment publiée pour que l'on puisse porter un jugement défi*nitif : il semble que « l'accepta*tion » soit possible, mais l'absence de rejet ne signifie pas que la trompe greffée soit fonctionnelle et le seul critère de succès dans ce domaine est la survenue d'une grossesse. Pour le moment, aucune grossesse n'est survenue.

Les tentatives en apparence démesurées de guérir ces stérilités sont à la mesure des drames auxquels sont confrontés bien des gynécologues.

Dans une étude que nous avons faite avec A.-M. Leriche auprès de cent vingt femmes opérées pour stérilité tubaire, nous avons pu constater que le bénéfice de l'intervention n'est pas seulement la survenue d'une grossesse. L'opé*ration pour stérilité tubaire* apporte en effet, en elle-même, un espoir suffisant pour rendre à la femme sa condition et pour lui permettre de surmonter le « complexe de stérilité ». Cinq ans après leur opération, 6 % seulement des femmes regrettent de s'être fait opérer et toutes les femmes (sauf 10 % sans opinion) pensent qu'elles se seraient fait opérer même si leurs chances avaient été moindres. Elles légitimisent ainsi les tentatives les plus utopiques.

Dr C.

LES PROBLÈMES DE LA STÉRILISATION

Le mari ou la femme ?

PARMI les indications médicales ou médico-sociales de *la stérilisation*, la plupart sont ou paraissent féminines, mais cela ne veut pas dire que, automatiquement, c'est la femme qui doive être stérilisée, et il n'est pas rare que sa santé précaire incite le mari à se proposer pour la stérilisation.

Un nombre croissant de maris, du moins dans les pays anglo-saxons, jugent que, après tant d'années où leur femme a assumé, mois après mois, les contraintes de la contraception, c'est bien leur tour de consentir quelques sacrifices.

Quand c'est l'Etat qui prend en charge la lutte contre l'explosion démographique, sa tendance est évidemment de f a v o r i s e r la méthode la moins coûteuse et la *plus bénigne (c'est-à-dire sans* complications susceptibles de nuire à une large acceptation) ; il est évident que la vasectomie doit avoir la préférence, s'il n'y a pas *une opposition absolue des autorités* religieuses majoritaires dans le pays.

Il est certain que les mâles latins craignent de se sentir diminués dans leur « virilité » par la vasectomie, le pouvoir procréateur étant un des éléments conscients ou subconscients de celle-ci.

On sait bien que la ligature des déférents ne change absolument rien au fonctionnement sexuel et que l'activité sexuelle après l'opération est généralement plutôt augmentée, par disparition de la crainte constante d'une grossesse indésirée

Quels sont donc objectivement les arguments pour ou contre la stérilisation féminine ou masculine ?

La stérilisation féminine présente pour avantage d'être mieux acceptée, peut-être parce que la femme est habituée à tant de catastrophes diverses que celle-ci, au moins, lui apporte l'espoir d'une vie plus tranquille. Ses inconvénients sont de nécessiter principalement une anesthésie générale et une hospitalisation, ainsi qu'une équipe chirurgicale ou cœlioscopique, et donc d'être plus coûteuse ; avec les méthodes cœlioscopiques, l'hospitalisation se réduit à vingt-quatre heures, et le retour à la vie normale à trois ou quatre jours. La stérilisation dans les suites de couches est une modalité particulièrement favorable, car elle peut être réalisée facilement sous anesthésie locale et ne prolonge pas le séjour à l'hôpital.

La stérilisation *masculine* présente des avantages théoriques et pratiques souvent évidents : l'opération est tout à fait bénigne *et peut être réalisée de façon* a m b u l a t o i r e, sous anesthésie locale, avec un arrêt de vingt-quatre heures seulement dans les activités normales. Les inconvénients sont la nécessité de prendre des précautions contraceptives pendant encore trois mois environ : l'inconstance de la réversibilité (30 % environ) ; enfin et surtout, les préjugés conscients *ou inconscients contre une opération* qui est inconsciemment assimilée à une castration avec crainte d'impuissance sexuelle ou de diminution de la virilité. En fait, le médecin à qui est faite une demande de stérilisation, qu'il a jugée légitime, doit essayer d'évaluer les motivations des deux partenaires, la solidité du couple en tant que tel, la fragilité psychologique possible de l'un d'eux.

Après avoir discuté avec le couple et exposé le pour et le contre, il proposera en général un délai de réflexion et, s'il reste perplexe, il demandera l'avis d'un collègue psychologue ou psychiatre quant aux motivations ou au parfait équilibre psychique.

Dr P.

Une interdiction absolue

IL y a des pays où la stérilisation est nommément interdite ou réglementée. En France, il n'y a aucun texte de loi en faisant mention.

Quant à la jurisprudence, elle se réduit au procès dit de Bordeaux (terminé en Cour de cassation en 1937) d'un groupe de jeunes anarchistes qui avaient été vasectomisés par des non-médecins « pour ne pas fournir de la chair à canon aux capitalistes ». La vasectomie avait été assimilée à des « coups et blessures volontaires » et il y eut des condamnations à des peines de prison assez légères.

Actuellement, il y a l'interdiction absolue, réitérée chaque année dans son bulletin, par le Conseil national de l'ordre des médecins, de réaliser une stérilisation pour contraception, sauf motif médical impérieux, avalisé par le certificat conforme d'un médecin expert auprès des tribunaux, exactement comme pour l'avortement thérapeutique, avant le vote de la nouvelle loi.

Le signataire de cet article, qui a déjà été blâmé par le sus-dit Conseil pour ses déclarations sur la contraception en 1962, puis sur l'avortement lors du procès de Bobigny en 1973, espère que, sur la stérilisation, l'ordre révisera, sans trop tarder, ses directives ultra-conservatrices.

Interrompre la descente de l'ovule

(Suite de la page 23.)

Cette incision peut être réalisée sous anesthésie locale grâce à l'aide d'une c a n u l e d'insufflation placée dans l'utérus, et permettant de soulever celui-ci au contact de la paroi *abdominale. Après cette mini-laparotomie*, la femme peut entrer chez elle le jour même.

La stérilisation chirurgicale peut aussi être réalisée par les « voies *naturelles* », comme elle l'est en Inde par quelque deux cent cinquante gynécologues dans les camps de stérilisation. L'intervention est réalisée par voie vaginale grâce à une petite incision de 2 centimètres en arrière du col de l'utérus et ne demande pas plus de 15 à 20 minutes ; elle est réalisée généralement sous anesthésie rachidienne.

Une a u t r e série d'interventions peut être pratiquée avec une incision encore plus petite, presque ponctuelle, avec l'aide d'un matériel d'endoscopie, généralement par une minuscule incision sur la margelle de l'ombilic.

Ces stérilisations sous cœlioscopie s'effectuent à l'aide de très longs instruments introduits à l'intérieur d'un tube optique permettant à l'opérateur de voir ce qu'il fait. L'abdomen a été préalablement gonflé avec du gaz carbonique de façon à bien séparer les organes. L'interruption des trompes est alors pratiquée, comme nous l'avons préconisé depuis 1962, par électrocoagulation suivie de section. L'intervention est rapide, facile, élégante, sûre et sans danger entre des mains expertes, et la patiente peut retourner chez elle le lendemain matin, voire dans l'après-midi, et reprendre ses activités après deux ou trois jours. Une variante ambulatoire, sous anesthésie locale, a été introduite dans certains camps de stérilisation, mais nous paraît *moins sûrement anodine.*

A côté de l'électrocoagulation, plusieurs méthodes, notamment par *strangulation des trompes*, ont été proposées par la même voie cœlioscopique.

L'endoscope peut également être introduit, sous anesthésie locale, par voie vaginale (culdoscopie). Moins communément pratiquée, cette intervention, élégante et rapide, apparaît également sans danger, mais les échecs sont plus fréquents.

Enfin, la stérilisation peut être réalisée en abordant les trompes directement par la cavité u[illegible] : l'électrocoagulation à l'aveugle ou l'injection d'une solution sclérosante ont été proposées. Les mêmes gestes peuvent être pratiqués sous contrôle visuel grâce à un hystéroscope, et cela sans narcose, ce qui permet d'éviter l'hospitalisation. Cette technique en est encore au stade de l'expérimentation, avec des taux d'échec autour de 20 % à l'heure actuelle.

Les conséquences psycho-sexuelles

Au total, le choix du procédé, qui revient au *gynécologue*, se fait selon les habitudes de l'opérateur, les goûts personnels de la femme et, bien évidemment, l'équipement dont on dispose. *Ainsi*, en Inde, où la stérilisation se pratique sur une grande échelle et dans des conditions d'équipement peu sophistiquées, la méthode vaginale sous anesthésie rachidienne est la plus couramment pratiquée. En Thaïlande, c'est la mini-laparotomie, sous anesthésie locale. Dans tous les pays, la stérilisation chirurgicale, sous anesthésie locale, dans les jours qui suivent l'accouchement, doit être encouragée, étant à la fois sûre et économique (en temps et en argent).

Quelles peuvent être les conséquences psychologiques et sexuelles de la stérilisation tubaire ?

En général, il n'y a aucune mo[…] fication dans la qualité des rappo[…] *sexuels eux-mêmes. Le bénéfice* […] l'intervention est surtout évid[…] quant à l'entente conjugale et l'é[…] psychologique, par suite de la d[…] parition de la crainte constante d'u[…] *nouvelle grossesse.*

Il y aurait parfois un certain dés[…] térêt pour les rapports sexuels, a[…] quels manquerait l'« attrait du [...] que ».

Suivant les pays et les statistiq[…] *il y a de 8 à 15 % de femmes* […] *regrettent* de s'être fait stériliser.

Une étude en profondeur […] conséquences psychologiques a […] réalisée en Suisse par Balglow […] ses collaborateurs en 1968.

Une *majorité* de femmes étud[…] au bout de dix-huit mois ne pré[…] taient aucun *trouble* psycholog[…] mais on *retrouvait* chez elles, […] les mois ayant suivi l'interven[…] un « travail de deuil » avec des […] de grossesse et un scepticisme […] *rent quant à l'efficacité de l'i[…]* vention.

Un deuxième groupe (30 […] n'avait pas achevé ce « travail […] deuil » au bout de dix-huit moi[…] *accusait* des troubles pseudo-g[…] tifs (gonflements, nausées, etc.) […] s'agissait généralement de fem[…] immatures et parfois nettement […] tériques.

Enfin, un troisième groupe (1[…] se plaignait de douleurs dive[…] qu'il attribuait à la stérilisatio[…]

Au total, chez les femmes, la […] rilisation est toujours plus ou [...] inconsciemment ressentie co[…] une castration, ou à tout le [...] comme *une perte*, que peut agg[…] un sentiment de *culpabilité*, […] exemple chez des femmes c[…] liques pratiquantes.

Cependant, *la grande majorit[…] femmes ainsi étudiées (92 %) d[…] raient que, si c'était à refaire, […] le feraient certainement.*

Dr RAOUL PALME[…]

Empêcher le passage des spermatozoï[des]

(Suite de la page 23.)

— *Bon niveau intellectuel et bon* équilibre p s y c h i q u e des deux conjoints contribuant à l'entente du couple en général et notamment au plein accord à propos d'une stéri*lisation* ;

— Consultation psychiatrique recommandée, voire exigée dans certains cas ;

— Crainte manifeste d'une nouvelle grossesse et moyens de contraception usuels difficilement applicables ;

— Information préalable des séquelles possibles de la vasectomie ;

— Pas de pression ni de c[…]

En l'absence de ces précau[…] 6 % à 8 % des hommes vasector[…] demandent un jour une réimperm[…] isation de leurs canaux défér[…] Les chances de réussite de l'opér[…] varient entre 50 % et 80 %, ma[…] pourcentage de grossesses est […] tement inférieur et ne dépasse […] 30 % en raison de l'appar[…] d'anticorps antispermatozoïdes […] le liquide spermatique (2). De […] breuses techniques cherchent à […] tiquer la vasectomie dans l'op[…] d'une réperméabilisation future […] turation du canal par un fil de […] de fort calibre, utilisation de m[…] valves en or ou en acier inoxy[…] pourvues de deux positions : « […] et « off », technique électroc[…] gicale de Schoysman permettant […] réanastomose facile.

En conclusion, la vasectomie […] sente pour l'homme un certain […] bre d'avantages qu'aucune […] méthode de contraception ne […] offrir chez lui : efficacité ; simpl[…] (ni absorption de produit ni int[…] rence avec l'acte sexuel) ; rap[…] (dix à quinze minutes) ; commo[…] faible coût.

Mais malgré ces avantages, […] indications devraient rester lim[…] dans notre pays, à des situa[…] bien définies qui recouvrent en […] les conditions énoncées ci-dess[…]

Dr JEAN COHE[N]

UN RECOURS : LES BANQUES DE SPERME

Théoriquement, le stockage du sperme avant vasectomie permettrait de transformer le concept de vasectomie en en faisant une intervention non stérilisatrice mais contraceptive. Mais, en l'état actuel, ce procédé n'offre pas encore suffisamment de garanties :

— Le sperme de certains hommes ne se prête pas à la congélation ou à la conservation ;

— Un échantillon de sperme ne permet d'obtenir qu'une dizaine de doses pour insémination, ce qui est insuffisant si l'on doit répéter les inséminations ;

— La durée de *conservation* pour certains ne dépasserait pas trois ans.

(2) En effet, après vasectomie […] *spermatozoïdes étant détruits* […] réabsorbés dans la circulation […] guine du sujet, des anticorps a[…] raissent chez certains sujets p[…] culièrement sensibles. Ces antic[…] immobilisent les spermatozoïdes[…]

Deux Français sur dix sont des mal-entendants. La moitié d'entre eux, ceux qui sont atteints d'une surdité de perception — parmi lesquels, le plus souvent, les surdités congénitales et les surdités du grand âge — ne peuvent bénéficier au mieux que d'un appareillage qui amplifie l'intensité sonore. Mais l'autre moitié, qui est frappée de surdité de transmission, relève de la chirurgie, qui a atteint un point de développement assez avancé grâce à la généralisation de la chirurgie sous microscope.

Des progrès très importants, dans ce domaine de la chirurgie de l'oreille, ont, en effet, été enregistrés ces dernières années, qui vont donner à des milliers de sourds l'espoir d'une meilleure récupération de leur fonction auditive. Un symposium international réuni les 13, 14 et 15 mai à la Fondation Portmann, à Bordeaux, vient de faire le point sur les homogreffes tympano-ossiculaires, qui représentent un apport considérable en otologie.

Un symposium à Bordeaux

LES PROGRÈS RÉCENTS DES GREFFES DE TYMPAN PERMETTENT D'AMÉLIORER LES FACULTÉS AUDITIVES D'UN GRAND NOMBRE DE SOURDS

LES *greffes tympano-ossiculaires* concernent exclusivement les surdités de transmission par lésion de la région moyenne de l'oreille, c'est-à-dire du tympan et de la chaîne des osselets, soit 50 % des surdités, dont la grande majorité est consécutive à des otites répétées durant l'enfance et l'adolescence. La récupération auditive de ces sujets est d'autant plus souhaitable qu'il s'agit, le plus souvent, de sujets jeunes qui sont gravement handicapés par une telle infirmité.

En fait, la chirurgie fonctionnelle de l'oreille a vingt ans et consiste, en pratique courante, à remplacer le tympan et les osselets lésés par des tissus capables de remplir les fonctions de transmission des sons. Dans ces « tympanoplasties », le tympan est remplacé par un morceau d'aponévrose prélevé au niveau de la tempe du sujet lui-même et le ou les osselets déficients sont remplacés soit par de l'os prélevé sur la mastoïde, soit, quand c'est possible, par des osselets provenant d'un cadavre. Cette *technique chirurgicale communément pratiquée ne* pose pas de problèmes techniques majeurs et donne des résultats fonctionnels satisfaisants.

Mais ceux-ci ont été considérablement améliorés par la mise au point d'un procédé qui consiste à prélever sur un cadavre l'ensemble du tympan et des osselets, qui sont anatomiquement et fonctionnellement solidaires et à les greffer en totalité sur le sujet. Cette *homogreffe* tympano-ossiculaire relativement longue et minutieuse à réaliser donne des résultats fonctionnels bien supérieurs à la technique classique, notamment pour les lésions étendues de la région moyenne de l'oreille.

C'est le professeur J. Marquet (Anvers) qui a mis cette technique au point il y a dix ans, à la suite des travaux du professeur C. Betow (Allemagne de l'Ouest). Aujourd'hui, les écoles américaines et les Français, à la suite du professeur M. Portmann, du docteur G. Lacher (Bordeaux) et du professeur P. Rouileau (Paris), sont en tête des équipes de pointe pour *ces greffes qui, pour le moment, sont réservées à quelques* centres très spécialisés, mais qui devraient entrer, demain, dans le domaine de la chirurgie courante de l'oreille.

Techniquement, le procédé est au point, comme l'ont exposé les divers conférenciers présents à ce symposium ; en outre, il ne se pose pas, pour ce type de greffe, de problèmes de rejet qui grèvent lourdement les autres transplantations d'organes, car le tissu de l'oreille se comporte comme un tissu neutre sur le plan immunologique. Reste le problème du prélèvement lui-même. Actuellement, les donneurs manquent et l'on sait les réticences des familles à consentir l'autorisation nécessaire. Il n'existe pas de banques d'oreilles sur le plan national comme il en existe par exemple pour les yeux ou les reins, ce qui est d'autant plus regrettable que cet organe se conserve très facilement pendant au moins un an dans les conditions adéquates.

Compte tenu des résultats prometteurs annoncés au cours de ce symposium, et au nombre considérable de personnes encore très handicapées à qui cette technique s'adresse, il faut espérer que les équipes de chirurgiens qui sont contraints actuellement de se débrouiller sur le plan local pour trouver, ici ou là, les organes dont ils ont besoin obtiendront bientôt des pouvoirs publics l'aide qu'ils attendent.

Il serait d'autant plus regrettable que ces greffes ne puissent être pratiquées faute de moyens que, dans l'autre type de surdité, la surdité de perception qui concerne l'oreille interne, la médecine est encore impuissante à rétablir la fonction auditive. Un congrès qui vient de se réunir à Paris sur le thème de la neurochirurgie et de la chirurgie de l'oreille interne a clairement montré les possibilités thérapeutiques, mais aussi les limites actuelles de ce type de chirurgie, qui connaît surtout des succès dans le traitement chirurgical de certains types de vertiges. D'où l'importance de préserver au maximum, quand c'est possible, la fonction de cette partie interne et fragile de l'oreille et particulièrement sensible au bruit puisque des études comparatives ont montré que des habitants d'îles isolées avaient une acuité auditive nettement supérieure à ceux des grandes villes, où les nuisances par le bruit sont considérables.

MARIE-JOSÉ DURIEUX.

" Maison sans fenêtre " ou la psychose de l'enfant

GAUTHIER a huit ans. C'est un petit garçon brun, rieur et malicieux. Pour le moment il aide Philippe à faire un puzzle : il lui prend les mains, il y met une pièce à placer, la place avec lui et brandit triomphant le chef-d'œuvre. Il n'y aurait là rien que *de très naturel si Gauthier n'était pas un petit mongolien et Philippe* un enfant psychotique qui, malgré ses neuf ans, est infiniment moins apte à faire face à la vie que Gauthier. Cette scène étonnante et chaleureuse est extraite d'un film remarquable réalisé par Françoise et Alfred Brauner (1), présenté le 29 avril à Paris, lors d'une réunion de la Ligue d'hygiène mentale (2) qui avait attiré plusieurs centaines de personnes, dont beaucoup de jeunes.

Mais qu'est-ce que la psychose infantile, se sont ensuite interrogés les psychiatres et généticiens ? Pourquoi Philippe, qui n'est pas un enfant arriéré, ne parle-t-il pas, ne joue-t-il pas, pourquoi répète-t-il à l'infini des gestes stéréotypés et ne lance-t-il que des regards craintifs ? Autant de questions qui restent aujourd'hui sans réponse et qui concernent pourtant plus de cinq mille enfants en France. *« Il n'est pas exclu,* a dit le docteur Frezal, généticien, *« qu'il s'agisse d'une anomalie génétique complexe, mais comparable à celle de Gauthier ».*

« La preuve de l'organicité de cette affection psychiatrique semble difficile à nier quand plus du quart de ces enfants ont des anomalies à l'électro-encéphalogramme. Mais la réduire à une affection neurologique comme les autres ne semble pas possible quand on observe de près ces enfants », a fait remarquer le professeur Leibovici (psychiatre et psychanalyste) : ces gestes stéréotypés qui nous semblent vides de sens sont au contraire riches en significations pour l'enfant et ont un pouvoir de communication ; ces comportements bizarres qui nous déroutent prennent un sens dans la relation avec autrui si les parents ou l'éducateur veulent prendre la peine de les regarder avec amour.

Une guérison ?

Le comportement, les gestes, les cris, qui tiennent lieu de langage, se modifient profondément avec le temps selon la compréhension et l'attitude de l'environnement. S'agit-il de guérison ? Mais comment parler de guérison quand, de toute façon, la société ne donne pas à l'individu handicapé ses chances de se réinsérer ? D'ailleurs, le terme de psychose recouvre probablement plusieurs types d'affections ou de structures mentales différentes. Il est possible, a dit le docteur Misès (psychiatre) que la psychose soit une forme d'organisation de la personnalité qui réponde à une maladie ou un conflit interne qui pourrait avoir des origines multiples. L'enfant chercherait alors à se faire reconnaître comme enfant psychotique, tandis que d'autres s'orientent vers l'arriération mentale ou des déficits neurologiques.

Quoi qu'il en soit, chacun est tombé d'accord pour dire que la psychose infantile est une maladie complexe, qui ne peut être réduite à une anomalie organique simple, biochimique par exemple, mais qui met en jeu toute la trajectoire essentielle de l'individu. A cet égard, la culpabilisation des parents, accusés d'être à l'origine de la maladie par leur froideur ou leur attitude de rejet, doit être complètement abandonnée au profit de l'aide chaleureuse qui devrait leur être apportée. — M.-J. D.

(1) *Maison sans fenêtre*, la vie relationnelle dans un groupe d'enfants autistiques (71), durée : 40 minutes. Cinémathèque Spécia 28, cours Albert-Ier, Paris-8e.

(2) 11, rue Tronchet, Paris-8e. 265-42-97.

De nouvelles perspectives pour l'insertion scolaire et socio-professionnelle des handicapés visuels

LA cécité ou la déficience visuelle pour les amblyopes (ceux dont l'acuité visuelle est comprise entre 1/20 et 4/10), n'est plus un obstacle absolu à la promotion intellectuelle et sociale. C'est à l'action du Groupement des intellectuels aveugles et amblyopes (G.I.A.A.), qui a dressé, mercredi dernier à Paris, le bilan de vingt-cinq années d'existence, que l'on doit en grande partie ces progrès.

Par un recours permanent, et souvent novateur, aux moyens technologiques les plus divers (magnétophones, machines à écrire, transcription automatique en écriture Braille par ordinateur, vidéoscopes grossissant jusqu'à soixante fois les caractères pour les amblyopes...), mais aussi avec la préoccupation constante d'assurer la réadaptation psychologique fondamentale et sans laquelle les handicapés visuels ne peuvent sortir de leur nuit, le G.I.A.A. a accompli pendant ce quart de siècle une œuvre de promotion intellectuelle et sociale immense.

A ce jour, quatre-vingt-dix handicapés visuels sont professeurs dans l'enseignement secondaire (ils passent souvent avec succès les concours de recrutement — CAPES et agrégation — qui leur sont désormais ouverts dans la plupart des disciplines), douze ont accédé aux postes les plus élevés de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, plusieurs au barreau, et une vingtaine assurent dans le secteur industriel des fonctions de cadre ou de direction.

Développer l'action

Pour autant, il ne s'agit pas d'*« exceptions », mais des* premiers résultats d'une action qui va sans cesse s'amplifiant. Parmi les cent mille handicapés visuels de France (un tiers d'aveugles et deux tiers d'amblyopes), tous peuvent recevoir la formation qu'ils désirent et accéder aux fonctions correspondantes. Pour parvenir à de tels résultats, cette association met en œuvre des moyens considérables et diversifiés : elle abrite et enrichit constamment une magnétothèque de sept mille ouvrages totalisant quarante-deux mille bandes magnétiques et édite six revues Braille d'intérêt général ; elle assure le fonctionnement du Centre d'adaptation psychologique et sociale destiné à favoriser l'insertion dans le monde des voyants des jeunes aveugles et amblyopes de plus de seize ans ; *elle prend en charge l'hébergement*, durant une année scolaire, de ceux qui viennent de province (centre Pierre-Villey) ; elle détermine l'orientation familiale et scolaire des jeunes handicapés visuels ; elle fournit à prix réduit tout le matériel qui peut leur être utile et accorde des prêts d'honneur (4 000 F au maximum) remboursables en quatre ans sans intérêts. Enfin, elle facilite les débuts professionnels par le placement et en prenant, au besoin, à sa charge la rémunération d'une secrétaire durant les six premiers mois de l'adaptation à l'emploi.

Il va sans dire que le groupement prend en considération les cas de *« tous les aveugles et amblyopes sans critère de diplômes ou de position sociale »* (il favorise, au contraire, les plus démunis à cet égard).

Devant une volonté aussi opiniâtre et efficace de sortir les handicapés visuels de leur « ghetto » pour en faire ce qu'ils sont — des hommes comme tous les autres, — on ne peut que s'associer *au vœu des dirigeants du groupement* : accroître sans cesse ses moyens pour développer son action. Son budget actuel est alimenté, pour une part, par des subventions d'Etat, mais aussi par le fruit de la Journée nationale des aveugles (15 % des ressources), par des libéralités privées et par la cotisation de ses membres. Mais l'argent, rappellent justement ses animateurs, n'est pas le seul adjuvant : des initiatives simples et judicieuses, comme l'emploi des « 10 % pédagogiques » pour l'enregistrement de textes divers et de pièces de théâtre ou pour la construction de maquettes didactiques, ont aussi une grande utilité.

★ Groupement des intellectuels aveugles et amblyopes, 5, avenue Daniel-Lesueur, 75007 Paris. Tél. : 734-02-62. C.C.P. Paris 2607-77.

DÉPISTAGE ET SCOLARITÉ

L'Association de parents d'enfants déficients visuels (1) a fait connaître récemment l'ensemble du dispositif médico-social et scolaire qui permet le dépistage et l'orientation des jeunes amblyopes.

Démarches préalables

1. PARIS :

a) Centre ophtalmologique des écoles de Paris, 19, rue André-Bréchet, 75017 Paris, bât. 18.40.
(Bilan ophtalmologique et pédiatrique.)

b) Service technique de la Commission médico-pédagogique départementale (C.M.P.D.), 21, rue des Blancs-Manteaux, 75004 Paris. Tél. 278-17-22.
(Bilan médico-social, psychologique et scolaire.)

c) Commission médico-pédagogique de Paris, 3 bis, rue Mabillon, 75006 Paris, bureau 244. Tél. 326-42-90.

2. AUTRES DEPARTEMENTS :
Signalement à faire à la commission médico-pédagogique du département (C.M.P.D.) dont l'adresse peut être obtenue auprès de chaque inspection académique.

Classes d'amblyopes de Paris

C.E.G., 9, rue Gustave-Rouanet, 75018 Paris : dix classes, du cours élémentaire à la 3e.

Ecole de filles, 111, avenue Parmentier, 75011 Paris : huit classes, du cours primaire à une classe de perfectionnement, plus une classe de fin d'études, une classe de fin d'études orientées, une classe de perfectionnement professionnel 1 et 2.

Ecole de filles, 8, rue Chomel, 75007 Paris : deux classes, du cours primaire au cours moyen.

Ecole maternelle, 19, rue André-Bréchet, 75017 Paris : deux classes, une maternelle et une primaire.

Ecole maternelle, 111, avenue Parmentier, 75011 Paris : une classe maternelle.

(1) 28, place Saint-Georges, 75442 Paris Cedex 09. Tél. : 878-82-00.

ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

La préparation du budget de la recherche pour le VIIe Plan

La relance dans l'austérité

Inquiets depuis quelques années de la stagnation des budgets scientifiques, les chercheurs ne seront guère rassurés par les sommes prévues par le gouvernement pour l'année 1976.

Malgré la décision de relancer la recherche scientifique prise au cours du conseil restreint réuni à l'Elysée au mois de février dernier, le ministre de l'industrie et de la recherche, M. d'Ornano, n'a pour l'instant réussi à obtenir qu'un budget des plus austères pour l'année qui vient. Les désirs du président de la République ne sont, aujourd'hui, guère suivis d'effet, et le ministère des finances interprète le souhait de relance dans les termes les plus restrictifs qui soient.

La préparation du VIIe Plan n'en continue pas moins à la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.). La vingtaine de groupes sectoriels créés au début de l'année ont pratiquement terminé la rédaction des rapports préliminaires. On attend au mois d'octobre la création d'une commission de la recherche au niveau du Commissariat au Plan pour reprendre ce travail et déterminer le coût des programmes prioritaires. D'ici là, un nouveau conseil restreint se réunira au début de l'été, fin juin ou début juillet.

CONSTATANT que les dépenses dans le domaine de la recherche se situent aujourd'hui très en-deçà de celles de pays industrialisés comparables, Grande-Bretagne ou République fédérale d'Allemagne, le gouvernement a suggéré, il y a quelques mois, une relance et un redéploiement, appuyé sur une croissance du budget supérieure à celle des équipements collectifs.

Pour le VIe Plan, la commission de la recherche auprès du commissariat au Plan avait déterminé une hypothèse haute et une hypothèse basse, c'est-à-dire deux chiffres de dépenses à ne pas transgresser vers le bas ou vers le haut.

Absence de contraintes

Pour le VIIe Plan, le président de la République a fait connaître *son désir de ne pas fixer d'enveloppe financière contraignante* pour les cinq années à venir. La commission de la recherche qui, selon toute vraisemblance, sera créée en octobre prochain aura seulement pour tâche de chiffrer le coût des programmes prioritaires qu'auront choisi les groupes préparatoires de la D.G.R.S.T. Aucune programmation détaillée ne sera faite, et l'absence d'une enveloppe globale servant de référence tout au long du Plan risque d'aboutir, si la conjoncture reste médiocre, à une politique budgétaire de plus en plus dégradée.

Pourtant, le travail des groupes préparatoires a mis en lumière un certain nombre de tendances qui s'accommoderont mal de la disparition de contraintes budgétaires. D'une part, le délégué général, M. Curien, souligne que dans tous les domaines, même les plus traditionnels comme l'agriculture ou la mécanique, la recherche apparaît désormais *« comme un point de passage obligé »*. Dans tous les domaines aussi, les spécialistes insistent sur l'importance des recherches fondamentales pour préserver l'avenir. Mais, chose nouvelle, les scientifiques estiment qu'il ne faut pas s'en tenir là et que dans le domaine de la santé, de l'énergie comme dans celui des transports, il est urgent de développer les études socio-économiques pour mieux orienter le choix des recherches de base.

Ainsi les chercheurs demandent-ils la création d'*« observatoires sociaux »*, chargés d'enquêtes détaillées et approfondies. De leur côté, les physiciens et les chimistes ont besoin de renouveler certains appareils scientifiques et de mettre au point de nouveaux capteurs de mesure. Pour limiter les dépenses, la D.G.R.S.T. suggère que les instruments de moyenne importance soient partagés entre plusieurs laboratoires et s'interroge sur le bien-fondé des demandes de chaque grand instrument.

Un troisième fonds d'intervention

Le travail de la D.G.R.S.T. a aussi mis en évidence les inconvénients d'une politique d'attribution de contrats de recherche pour des opérations trop ponctuelles. On préférera, pour le VIIe Plan, une plus grande continuité de soutien à certaines recherches, et l'on en revient à l'idée de subventions à de vrais programmes. Jusqu'ici, lorsque la D.G.R.S.T. désirait pousser certaines recherches particulières, elle disposait d'un double fonds d'intervention, les actions concertées et l'aide au développement, soit près de 500 millions de francs au total, en 1975, pour une enveloppe de recherche globale de 4,5 milliards de francs.

Les actions concertées permettent de financer des études fondamentales ou appliquées dans des laboratoires publics ou privés que le gouvernement juge insuffisamment développées. L'aide au développement est un peu l'équivalent du côté industriel ; l'État participe à 50 % au financement, à la mise au point de produits et de procédés nouveaux dans l'industrie qu'il juge intéressants.

Dès 1976, la D.G.R.S.T. a demandé la création d'un troisième fonds d'intervention pour des *« actions sur programmes »*. Ce fond permettra de financer des recherches que souhaite faire tel ou tel ministère, et les crédits seront attribués au laboratoire le mieux placé pour faire ces recherches, même s'il n'est pas rattaché à ce ministère. Ainsi un laboratoire du C.N.R.S. qui est attaché au ministère de l'éducation nationale pourrat-il travailler pour le compte du ministère de la santé ou de l'équipement. Ces programmes de recherches seront choisis dans les secteurs prioritaires. La D.G.R.S.T. prévoit un budget de l'ordre de 50 millions de francs en 1976, qui croîtra assez vite dans les prochaines années.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

LES PROTÉINES VÉGÉTALES EN ALIMENTATION HUMAINE

Court-circuiter l'animal

L'INSTITUT des corps gras (ITERG) vient d'organiser à Paris les Journées d'information sur l'utilisation des « farines et protéines d'oléagineux et légumineuses en alimentation humaine », autrement dit la consommation directe par l'homme des farines de soja, de colza, de féveroles qui, à l'heure actuelle, servent presque exclusivement à l'alimentation du bétail ou de la volaille.

L'animal est essentiellement un transformateur de protéines. Il décompose les protéines végétales en leurs constituants, les acides aminés, et reconstitue à partir de ceux-ci d'autres protéines. Mais le rendement de l'opération est déplorable. De 20 % pour le poulet, il tombe à 12 % pour le porc ; il est encore plus faible pour les ruminants. D'où la question bien naturelle : pourquoi ne pas consommer certaines protéines qu'un bœuf ou un poulet gaspillent. D'autant qu'elles sont parfaitement assimilables par l'homme et n'ont pas une valeur nutritive très inférieure à celle que nous apportent la viande, le lait ou le poisson.

Malheureusement — ou heureusement — nous sommes munis de papilles gustatives et notre opinion sur d'éventuels aliments n'est pas uniquement fonction de leur valeur nutritive. Certains produits, indéniablement alimentaires, ne franchiront jamais le seuil de notre œsophage. La technique peut cependant faciliter les choses.

Les Journées de l'ITERG ont permis à deux cent cinquante spécialistes environ de faire le tour des problèmes ; d'étudier la valeur nutritionnelle de ces protéines végétales ; de confronter les techniques qui permettent de transformer des farines peu appétissantes en produits à structure fibreuse plus proches de ce que nous avons l'habitude de trouver dans notre assiette ; d'apprendre quels procédés d'analyse permettent de reconnaître l'origine animale ou végétale d'une protéine ; de s'informer des aspects réglementaires ; enfin d'explorer les utilisations actuelles et futures (pâtés, farces, pâtisseries, plats cuisinés, etc.).

Bifteck au soja

Reste un point qui n'a pas tellement été mis en exergue : comment faire avaler au consommateur ces nouvelles nourritures ? Une instruction vient d'être publiée par le ministère de l'agriculture, qui sans caractère contraignant précise les qualités alimentaires, bactériologiques, et le mode d'emploi des produits nouveaux. Elle recommande que le consommateur soit informé de l'emploi des protéines végétales sous une forme nouvelle.

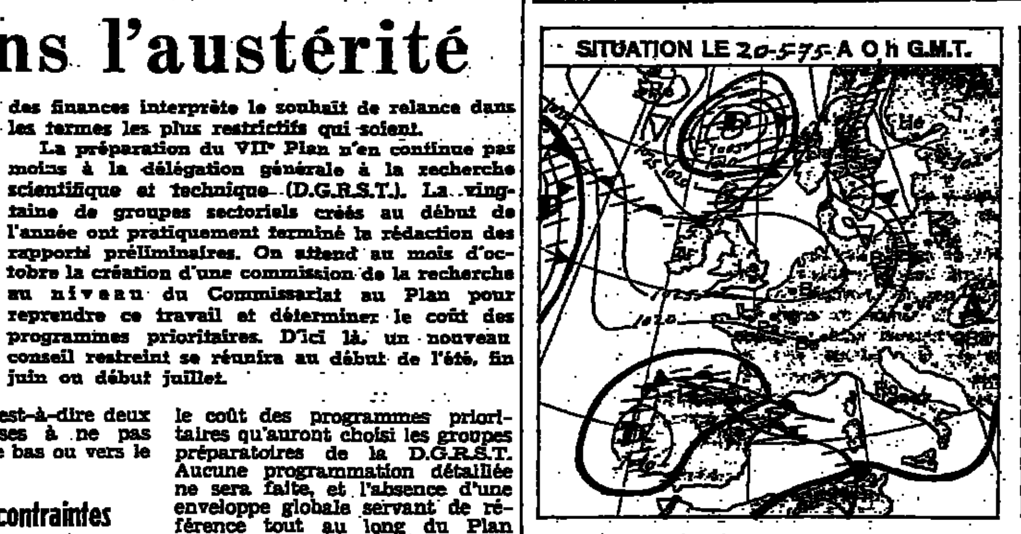
Mais une recommandation sera-t-elle suffisante ? C'est surtout par le biais de la restauration collective (cantines, restaurants d'entreprises) que les nouveaux produits prendront place sur le marché. Si l'incorporation de protéines de soja dans le bifteck haché permet d'abaisser son prix de 30 % sans amoindrir ses qualités nutritionnelles et organo-leptiques, il n'y a aucune raison d'interdire cette pratique. *Mais il faut le faire au grand jour et vendre ce bifteck 30 % moins cher au client.*

MAURICE ARVONNY.

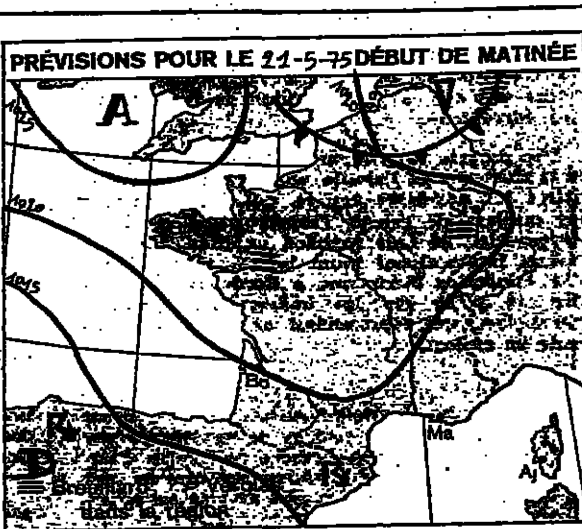
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20-5-75 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21-5-75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 20 mai à 0 heure et le mercredi 21 mai à 24 heures.

Deux perturbations évoluent lentement au voisinage de la France. L'une, venant de la mer de Norvège, se dirige vers l'Allemagne ; elle affectera passagèrement nos régions du Nord et du Nord-Est. L'autre, située mardi matin sur l'Espagne, se dirige vers l'Atlantique, elle apportera une évolution orageuse sur le Sud-Ouest.

Mercredi 21 mai, le ciel sera passagèrement nuageux de la Flandre à l'Alsace et il fera plus frais que la veille. Sur tout le reste de la France il fera beau et chaud mais des orages isolés éclateront l'après-midi et le soir, principalement sur la moitié sud-ouest du pays. Les vents, faibles et variables, viendront généralement du sud-est ; ils tourneront progressivement au nord-ouest en cours de journée de la Flandre à l'Alsace.

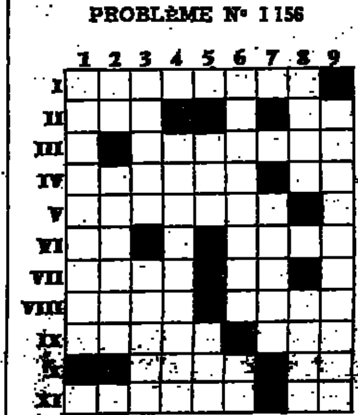
Mardi 20 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 022,4 millibars, soit 766,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 mai ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Biarritz, min. 14 degrés ; Bordeaux, 25 et 18 ; Brest, min. 10 ; Caen, min. 7 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 25 et 13 ; Dijon, 27 et 15 ; Grenoble, min. 11 ; Lille, 15 et 6 ; Lyon, min. 14 ; Marseille, min. 15 ; Nancy, 24 et 9 ; Nantes, min. 14 ; Nice, 27 et 18 ; Paris-Le Bourget, min. 9 ; Pau, 25 et 13 ; Perpignan, min. 13 ; Rennes, min. 12 ; Strasbourg, 24 et 11 ; Tours, 22 et 12 ; Toulouse, min. 15 ; Ajaccio, min. 13 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 16 et 5 degrés ; Athènes, 26 et 19 ; Bonn, 15 et 3 ; Bruxelles, 15 et 6 ; Le Caire, 25 et 19 ; îles Canaries, 22 et 16 ; Copenhague, 15 et 10 ; Genève, 26 et 11 ; Lisbonne, min. 13 ; Londres, 19 et 6 ; Madrid, 19 et 10 ; Moscou, 26 et 16 ; New-York, 24 et 19 ; Palma-de-Majorque, 21 et 11 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 22 et 12.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 156



HORIZONTALEMENT

I. S'ingénie à vous couper le sifflet. — II. Localité de France ; *Fin de participe.* — *III. Comme un repos qui n'en finit pas.* — IV. Dénote la mauvaise qualité d'un vin ; Bienheureux. — V. Biens cachés. — VI. La moitié de l'Asie ; Elément de soutien. — VII. Entre dans la chicane ; Symbole chimique. — VIII. Déplacer un train ; Il est difficile d'étancher sa soif. — IX. Renonças à tout accommodement ; Emis à l'attention de quelqu'un qui risque de passer un mauvais moment. — X. Coule en France ; Terme musical. — XI. Fatales quand elles sont mauvaises ; Abréviation.

VERTICALEMENT

1. Jour de *fête.* — 2. Titre abrégé ; Roulait sur l'or. — 3. Sous les ponts de Grenoble ; Voie lactée. — 4. Prendrait certaines précautions. — 5. Dissipé (inversé) ; Orientation. — 6. Se déplacèrent au gré de leur fantaisie ; D'un auxiliaire. — 7. Ont souvent la grosse tête. — 8. Ce dont il faut absolument tenir compte ; Se complait dans la solitude. — 9. Parsemées de fleurs.

Solution du problème n° 1 155

HORIZONTALEMENT

I. Attentats. — II. Oc ; On. — III. Boulettes. — IV. Pas ; Eut. — V. Ilettes. — VI. Note ; Cr. — VII. Eu ; *Frac.* — *VIII. Placeuse.* — IX. Isis ; Es. — X. Isée. — XI. Amers ; T.S.F.

VERTICALEMENT

1. Aubaine ; Ida. — 2. Loups. — 3. Toupet ; Lime. — 4. Eclateras. — 5. Est ; Is. — 6. Tôt ; Effets. — 7. Antes ; Rue ; Et. — 8. Eu ; Casées. — 9. Sesterces.

GUY BROUTY.

Sécurité sociale

● *Les services de la division des relations internationales de la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne* seront transférés, à compter du 26 mai, au 84, rue Charles-Michels, 93525 Saint-Denis, Cedex 2, tél. : 820-61-05 (métro : Carrefour-Pleyel, S.N.C.F. : Saint-Denis). Ces services seront fermés du 20 au 23 mai. Une permanence se tiendra au 69 *bis*, rue de Dunkerque, Paris-9e.

Examen

● *La Chambre de commerce italienne de Paris* organise l'examen pour l'obtention du diplôme officiel de langue et de pratique commerciales italiennes, le 24 mai. Informations, programme et inscriptions au service enseignement de la Chambre de commerce italienne de Paris, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris ; tél. : 225-39-80.

SOCIÉTÉ

M. Maurice Schumann souhaite que 1978 soit l'« Année internationale de l'enfant »

M. Maurice Schumann, de l'Académie française, ancien ministre, a récemment lancé un appel à Merlingue (Suisse) pour que 1978 soit proclamée « Année internationale de l'enfant » par l'Assemblée générale des Nations unies.

Appuyant une idée du Bureau international catholique pour l'enfance (BICE) et de son secrétaire général, le chanoine Moerman, et dont le principe a déjà été admis par l'ECOSOC et une trentaine d'organisations non gouvernementales, M. Schumann a notamment déclaré :

« *Encore une année internationale,* dira-t-on. *Je réponds oui, sans doute, mais pas une année comme les autres. (...) Pourquoi ? L'Année internationale de la femme a pour objet de revendiquer ou de proclamer des droits. L'Année internationale de l'enfant aura pour but, et peut-être pour effet, de nous rappeler des devoirs (...).*

» *Une note établie par le Bureau international catholique de l'enfance et l'Union internationale de protection de l'enfance nous propose ce critère du succès d'une Année de l'enfant : est-ce que les enfants du monde seront désormais plus heureux qu'auparavant ? Pour que la réponse soit positive, il suffirait que les techniques de production et de stockage des denrées alimentaires soient plus efficaces et plus répandues le 31 décembre que le 1er janvier 1978 (...).*

Le conseil exécutif de l'UNICEF, qui est réuni à Genève, sera appelé à se déterminer sur ce projet par un vote le 28 mai.

RAPATRIÉS

Dans le Gard

DEUX CENTS FRANÇAIS MUSULMANS OCCUPENT LES LOCAUX ADMINISTRATIFS D'UN CAMP D'ANCIENS HARKIS

Deux cents jeunes Français musulmans rapatriés d'Algérie occupent, depuis lundi 19 mai à 18 heures, les locaux administratifs du camp d'anciens harkis de Saint-Maurice-l'Ardoise (Gard), pour protester contre *« les conditions de vie qui leurs sont imposées »*.

Ces jeunes, garçons et filles, affirment dans un communiqué *« n'avoir qu'un souhait : celui de sortir du camp avec leur famille afin de pouvoir s'insérer réellement dans la communauté nationale »*.

Les manifestants, qui ont reçu la visite de M. M'hamed Laradji, président de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie (C.F.M.R.A.), demandent aussi *« que les crédits alloués pour l'extension du camp soient affectés en priorité à l'organisation des départs de ceux qui le désirent »*. Ils déclarent, enfin, que *« les jeunes se dressent contre l' « état d'assisté » et veulent « prendre le contrôle constant de leur vie personnelle »*.

Les deux cents jeunes gens entendent continuer leur mouvement pendant plusieurs jours.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

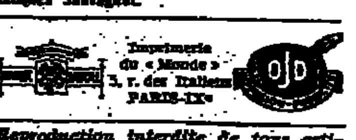
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



CARNET

Naissances

— Sylvie et Jean Bisseliches ont, avec Alain, la joie d'annoncer la naissance de

Nelly,

le 7 mai 1975.
53, rue Labrouste,
75015 Paris.

— Le chef d'escadrons et Mme Bruno Elie ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathilde.

Paris, le 6 mai 1975.

— M. Alain des Prez de la Morlais et Mme, née M. C. Boissonnas, ont la joie de faire part de la naissance de leur fils

Gael,

Paris, le 11 mars 1975.
67, rue Mouffetard,
75005 Paris.
B.P. 785 Douala, Cameroun.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Laurence de Fleurieu,
fille du comte Jean de Fleurieu et de la comtesse, née Maryse Tur, avec
M. Dominique Vincent,
fils de M. Jean Vincent et de Mme, née Nicole Lathoud.

— M. et Mme Daniel Thibout,
M. et Mme Jean-Pierre Moueix,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Marie-Laure et Christian.

41, rue Emile-Menier,
75116 Paris.
Videlot, 33500 Libourne.

Mariages

— Françoise Lucas
et
Jean-Yves Le Mazou

ont le plaisir d'annoncer qu'ils se sont mariés le 5 avril 1975.
33 bis, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

— M. et Mme Gaston Pansieri,
M. et Mme Lucien Boccara,
sont heureux de faire part du mariage de leur petite-fille et fille

Jacqueline,
rédactrice internationale
à la Banque nationale de Paris,
avec
M. Etienne Nataf,
médecin stomatologiste,
fils de M. et Mme Edouard Nataf.

La cérémonie a été célébrée le 18 mai 1975 au temple de la rue des Tournelles à Paris.

Décès

— Mme Jean-Daniel Benoit,
M. et Mme André Benoit,
M. et Mme Henri Benoit,
M. et Mme André Kovacs,
M. et Mme Jacques Guilbot,
M. et Mme James Lequeux,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Daniel BENOIT,
professeur honoraire
à la faculté de théologie protestante
de l'université de Strasbourg,
professeur « honoris causa »
des universités de Genève
et d'Edimbourg,
chevalier de la Légion d'honneur,

enlevé à l'affection des siens le 13 mai 1975, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Le service religieux a eu lieu à l'église Saint-Paul de Strasbourg le vendredi 16 mai, à 14 h. 30.

11, rue Waldteufel,
67000 Strasbourg.

— Mme Andrée Cheutin,
M. et Mme Albert-Yves Costa,
Marie-Pierre et Jean-Etienne Costa,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme la générale CHEUTIN,
née Germaine Blatter,

survenu en son domicile, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 15 mai.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Guérigny (Nièvre), dans la plus stricte intimité.

— Le docteur Jacques Delattre et ses enfants,
M. et Mme André Vernet,
Mme Henri Lehmann,
M. Albert Neuburger,
M. et Mme Pierre Sommer,
Mlle Marguerite Le Bris,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henriette Floris DELATTRE,
née Eisenchitz.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6 bis, rue d'Auteuil,
75016 Paris.

— Sa famille, alliée et amis, font part du décès de

Mme veuve Louis GUIRAUD,

rappelée à Dieu le mardi 6 mai 1975.

Le service religieux et les obsèques ont eu lieu le 9 mai dans l'intimité qu'elle a souhaitée. Elle repose au cimetière de Passy, aux côtés de son mari, Louis Guiraud, antiquaire, membre du conseil d'administration du Musée des arts décoratifs, décédé le 8 mai 1955.

Que ceux qui les ont connus les unissent dans leur souvenir.

— M. et Mme Marc Maisonniaux, ses enfants,
Philippe, Hélène et Gilbert Maisonniaux, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 15 mai, dans sa soixante-dix-huitième année, de

Mme Camille MAISONNIAUX.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Auxerre (Yonne).

3, boulevard de Courcelles,
75008 Paris.

— M. Henri Mercier,
Vincent, Catherine, Véronique,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Colette MERCIER-NAST,

le 16 mai.

La cérémonie religieuse a été célébrée à Paris, le mardi 20 mai, à 16 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité aux Baux de Provence.

Selon son désir, aucune fleur, mais aider les Villages d'enfants S.O.S. (62, rue de Rome, Paris).

17, avenue du Maréchal-Lyautey,
75016 Paris.

— M. et Mme Bernard Romatet,
M. et Mme Alain Romatet et leurs enfants,
Mme Danièle Romatet et ses fils,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur père et grand-père,

le général de corps aérien
Jean ROMATET,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 15 mai 1975, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à la Bazoche-Gouët (Eure-et-Loir).

Les obsèques seront célébrées le 31 mai, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à 14 heures.

6, rue du Général-Leclerc,
95210 Saint-Gratien.
Etrepes,
74 Les Houches.

— Max Wolikow, son époux,
Serge et Claudine Wolikow et leur fils,
Maryse et Daniel Klapisz-Wolikow et leur fille,
Toute sa famille, ses amis et camarades,
ont la douleur de faire part du décès de

Marthe Bronislawa WOLIKOW,
née Fuks,
chirurgien-dentiste,

survenu le 16 mai 1975 à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 21 mai, à 14 h. 30, au cimetière de Bagneux-Parisien.

21, rue de Maubeuge,
75009 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Anniversaires

— Le 21 mai 1965,

Pierre-Edouard HAUREZ

rejoignait la maison du Père.

Sa famille prie ceux qui l'ont connu et aimé de s'unir à elle dans le souvenir.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

S.E. le cardinal DANIELOU,

une messe sera célébrée vendredi 23 mai, à 19 h. 15, en l'église Saint-Ignace, 35, rue de Sèvres, Paris, sous la présidence de Mgr P. Poupard, recteur de l'Institut catholique.

De la part du R.P. A. Costes, provincial de France de la Compagnie de Jésus, et de M. H.-I. Marrou, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut, président de la Société des amis du cardinal Daniélou.

Visites et conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 30, 16, rue Cadet, Mme Bachelier : « Les loges du Grand-Orient de France ». — 15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Bouquet des Chaux : « Le Marais : autour de la place des Vosges ». — 15 h., 88, avenue Denfert-Rochereau, Mme Chapuis : « Chateaubriand à l'infirmerie Marie-Thérèse ». — 15 h., 62, rue St-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully et exposition Influence de Palladio ». — 15 h., façade portail gauche, Mme Zujovic : « Notre-Dame de Paris et ses parties hautes ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, *Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».* — 15 h., 9, rue Malher : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h. 30, 10, rue de Rivoli : « Hôtels de Brinvilliers, Lamoignon, Sully, Sévigné » (M. de La Roche). — 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins : « Manufacture des Gobelins » (Mme Ferrand). — 15 h. 15, 110, rue Vieille-du-Temple : « Le Marais : hôtels d'Epernon, d'Equevilly, de Turenne, Aubert de Fontenay » (Mme Barbier). — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins, ateliers en activité ». — 15 h., 6, avenue Carnot : « Les installations du R.E.R. » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 15 h., musée Cernuschi, Mlle Bobot : « La naissance de la Chine ». — 16 h., Moderne Palace Hôtel, 8 bis, place de la République, M. Quoniam : « Barbey d'Aurevilly, poète en prose ». — 19 h., salle des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, Mme Sartin : « Adaptation de la femme à la vie professionnelle ». — 19 h. 30, Centre de préparation à la retraite, 24, rue de Babylone, M. et Mme Bouge, médecins : « La vie du retraité dans la société d'aujourd'hui ». — 20 h. 15, hôtel des Ingénieurs des arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, M. Dienal : « La dépression nerveuse ». — 20 h. 30, L'Homme et la connaissance, 26, rue Bergère, M. Rishi : « Do-In : un art de vivre, la médecine traditionnelle chinoise ».

● *Précision.* L'adresse du Mouvement de la condition masculine et paternelle, publiée dans *le Monde* du 14 mai, était celle d'un dirigeant de l'association. Le siège du M.C.M.P. est en fait situé 41, rue Petion, 75011 Paris. Tél. : 700-83-28.

A L'HOTEL DROUOT

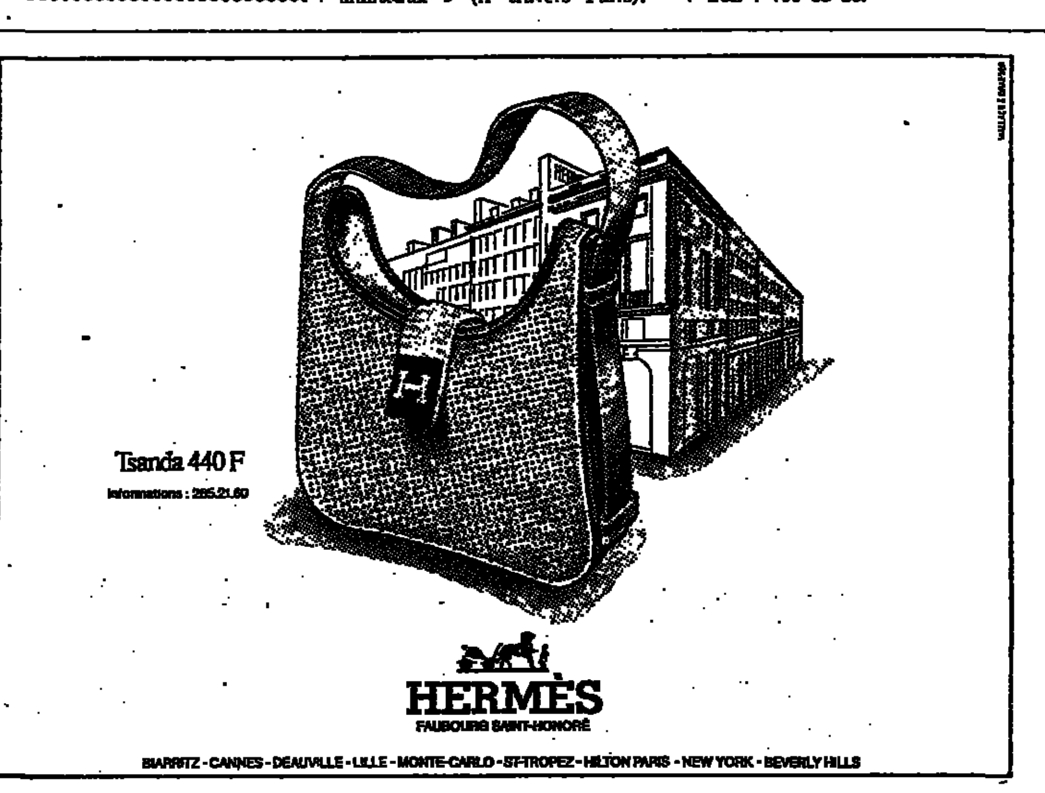
Mercredi

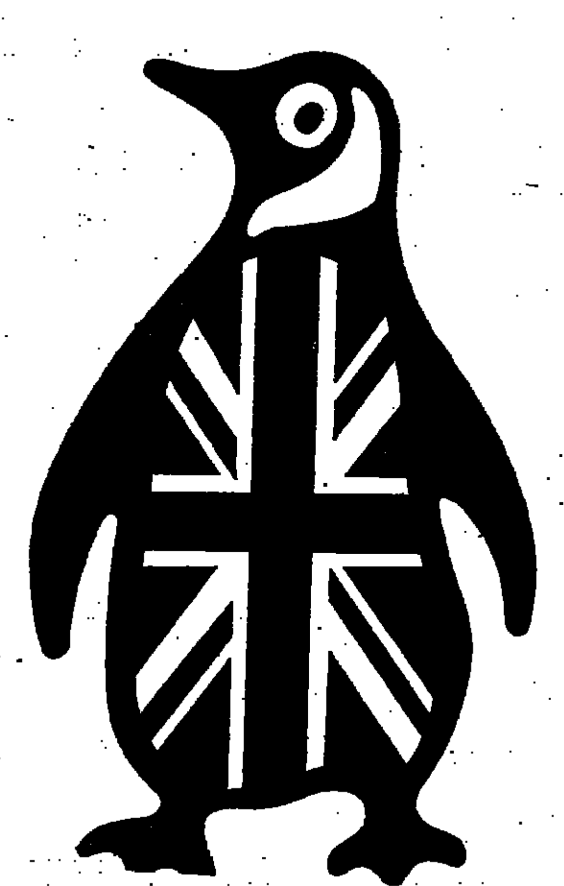
VENTES

S. 1 - Objets d'art et d'ameublem. des XVIII[e] et XIX[e] siècles. MM. Dillée. M[es] Ader, Picard, Tajan.
S. 7 - Extrême-Orient. M. Moreau-Gobard, Mme Schulmann. M[es] R. et Cl. Boisgirard.
S. 10 - Tableaux modernes. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 14. - Tablx. mob. M[e] le Blanc.

VENTE A VERSAILLES

HOTEL CHEVAU-LEGERS - 3, impasse Chevau-Légers
VENTE COLLECTION D'UN AMATEUR
DIMANCHE 25 MAI 1975 à 14 heures
MONNAIES ANTIQUES en OR et en ARGENT
MONNAIES ROYALES FRANÇAISES OR et ARGENT
M[es] Chapelle, Perrin, Fromantin, Commissaires-Priseurs Versailles
Tél. : 950-69-82 et 75-04.
EXPERT - Mme Luce PIOLLET SABATIER - Tél. : 770-66-18.
EXPO : Vendredi 23 et samedi 24 de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.









RADIO-TÉLÉVISION

LE DROIT DE RÉPONSE SUR LES ONDES

Après trois ans de réflexion...

par ROGER ERRERA

Le Journal officiel du 14 mai a publié le décret fixant les modalités d'exercice du droit de réponse à la radio-télévision française (le Monde du 15 mai). M. Roger Errera, qui vient de publier un ouvrage intitulé les Libertés à l'abandon (Ed. du Seuil, coll. « Politique »), dans lequel un chapitre est consacré à la radio-télévision, commente ici le contenu de ce décret.

Il aura donc fallu trois ans pour que soit publié le décret relatif au droit de réponse à la radio-télévision, institué par la loi du 3 juillet 1972 (1). Le problème n'était guère complexe, mais l'histoire malheureuse de l'O.R.T.F., ponctuée par *les crises qui menèrent à sa disparition*, conduisait à considérer d'autres urgences. Consulté, le haut conseil de l'audiovisuel avait remis son avis en juillet 1974. Vint le temps des réformes...

La loi de 1972 se borna à créer, à l'Office, un droit de réponse au profit des seules personnes physiques au cas où des « imputations portant atteinte à l'honneur, à la réputation ou aux intérêts » de celles-ci auraient été diffusées par lui. Elle renvoyait à un décret en Conseil d'Etat la fixation des conditions d'exercice de ce droit. On peut regretter que le législateur et le gouvernement n'aient pas voulu accorder de droit de réponse aux personnes morales : entreprises, associations, collectivités locales, syndicats, établissements publics, etc. Aurait-on craint *les* « *abus* » ?

Il est étrange que l'on ait été plus timide en 1972 pour la radio-télévision qu'en 1881 pour la presse, et que cette lacune n'ait pas été comblée en 1974. Il est vrai que l'esprit de *liberté* qui imprègne la loi de 1881 n'a animé, depuis plus de cinquante ans, aucun des textes relatifs à la radio ou à la télévision. *L'existence du « temps minimum* d'antenne » accordé par la loi du 7 août 1974 aux partis politiques et aux organisations professionnelles représentatives — innovation sur le bien-fondé et sur l'utilité desquels on peut d'ailleurs s'interroger — ne suffit pas : que feront demain une municipalité, une université, une entreprise si elles entendent répondre à une imputation qu'elles jugent dommageable ? Le maire, le président, le président-directeur général, se verront-ils reconnaître, à titre de « personnes physiques », ce qui est refusé à la collectivité qu'ils représentent légalement ? Souhaitons que le libéralisme l'emporte ici.

L'économie du texte est simple, marquée, d'une part, par l'existence de délais brefs à chacune des étapes prévues et, d'autre part, par la création d'un organisme extérieur aux sociétés.

● Toute personne physique (ou, à son défaut, ses héritiers en ligne directe ou son conjoint) désirant exercer son droit de réponse doit adresser sa demande au président de la société nationale de programme responsable de la programmation de l'émission, et cela dans le délai de huit jours suivant sa diffusion. Elle doit indiquer, outre la date et l'heure de l'émission, les imputations portant atteinte à son honneur, à sa réputation ou à ses intérêts, ainsi que les éléments de réponse souhaitée.

● Le président de la société doit notifier à l'intéressé sa décision dans les huit jours suivant la réception de *la demande (quinze jours lorsque* l'émission a été exclusivement diffusée dans les départements et territoires d'outre-mer). Son silence équivaut à un rejet.

Deux cas peuvent alors se présenter :

● Si la demande est acceptée, la réponse doit être diffusée « dans des conditions d'écoute équivalant à celles de l'émission contestée ». L'intéressé est informé de tous les détails de la décision.

● En cas de rejet, explicite ou implicite, ou si l'intéressé ne considère pas comme satisfaisante la décision du président, il peut, dans les huit jours, saisir, par une demande motivée, la commission nationale du droit de réponse. Celle-ci, présidée par un conseiller d'Etat, comprend un membre du Conseil d'Etat, deux membres de la Cour de cassation et un membre du haut conseil de l'audiovisuel : tous sont nommés pour trois ans par décret du premier ministre. Les sociétés de programme et, le cas échéant, l'établissement public de diffusion et l'institut de l'audiovisuel sont tenus de mettre à la disposition de la commission *tous les moyens qu'elle juge nécessaires* à l'exercice de sa mission et, en premier lieu, les enregistrements des émissions incriminées.

Cette commission a un pouvoir de *décision*. Si elle estime qu'il y a lieu à réponse, la diffusion de celle-ci intervient dans les conditions fixées par elle et en tenant compte du principe déjà mentionné de l'équivalence des conditions d'écoute. La commission donne à ces décisions la publicité qu'elle estime utile. Elle adresse chaque année au premier ministre un rapport d'activité. Le refus de diffuser une *réponse* dans les conditions déterminées par la commission est puni d'une amende de 1.000 à 2.000 francs. Les décisions de la commission peuvent être déférées au Conseil d'Etat par la voie du *recours pour excès de pouvoir*.

Des lacunes

Le texte est muet sur le délai pendant lequel les sociétés de programme sont tenues de conserver l'enregistrement des émissions diffusées par elles. Il est très discret sur la procédure à suivre devant la *commission* : dans quel délai doit-elle se prononcer ? L'expression « sans délai » qu'emploie le décret a, dans la langue administrative, plus d'un sens... La commission sera-t-elle tenue dans tous les cas de motiver sa décision, comme il serait souhaitable ? L'intéressé pourra-t-il enfin, s'il le désire, écouter ou regarder à nouveau l'émission litigieuse ?

La publicité à donner à la décision de la commission est essentielle pour le bon fonctionnement du système. Le texte ne dit pas expressément que les sociétés de programme sont tenues de la diffuser sur demande de la commission. Il n'indique pas non plus que le *rapport* annuel de la commission est rendu public.

Le décret donne un pouvoir de décision à la commission nationale. Un autre système aurait consisté à donner à un « comité des sages » une compétence consultative obligatoire : saisi du litige, le comité prendrait rapidement position, et sa recommandation serait immédiatement diffusée. Le *président* et le conseil d'administration prendraient alors publiquement leurs responsabilités. Le pays jugerait. L'avenir dira s'il était fondé de juxtaposer ici deux pouvoirs.

On peut s'interroger sur la composition de cette commission : face à quatre magistrats, un membre du haut conseil de l'audiovisuel. C'est peu, s'agissant d'un *organisme* auquel la loi de 1972 a entendu confier une mission générale de conseil et qui a accompli, jusqu'ici avec sérieux et discrétion, un travail qui devrait être mieux *connu*. A *vrai dire*, on aurait pu songer à confier à un groupe restreint, choisi au sein même du *haut conseil, le rôle de la commission* nationale. On ne l'a pas voulu.

Le cas des postes « périphériques »

Le décret, comme la loi, ne s'applique qu'aux sociétés nationales de programme issues du démembrement *de* l'O.R.T.F. Il y a là une anomalie : le centre réel des postes « périphériques » est à Paris, et le gouvernement français contrôle de *près* leur action et la nomination de leurs responsables. Au-delà des apparences, il n'est pas normal, s'agissant d'un tel droit, qu'ils ne soient pas assujettis à une réglementation inspirée par les mêmes principes. Ni en 1972 ni en 1974 le problème n'a été *explicitement posé devant le Parlement* au moment de la discussion des lois des 3 juillet 1972 et 7 août 1974. Pourtant, de nombreux textes législatifs adoptés au cours des dernières années répriment pénalement la diffusion en France de certains éléments.

● La loi du 3 janvier 1972 réglemente et va jusqu'à *prévoir l'interdiction de la publicité ou de la propagande*, sous quelque forme que ce soit, concernant certains produits pharmaceutiques, appareils et méthodes. L'infraction est punie de peine d'amende. En sont passibles, « quel que soit le mode de publicité utilisé, les personnes qui tirent profit d'une publicité irrégulière et les agents de diffusion de cette publicité ». Il en va de même « lorsque cette publicité est faite à l'étranger, mais perçue ou diffusée en France » (article L. 556, troisième alinéa du code de la santé publique).

● La loi du 27 décembre 1973 relative à l'orientation du commerce et de l'artisanat réprime la publicité mensongère (articles 44 à 46) et précise : « Le délit est constitué dès lors que la publicité est faite, reçue ou perçue en France » (Article 44 II, huitième alinéa.) Deux autres textes peuvent être cités :

● La loi du 31 décembre 1970 relative à la lutte contre la toxicomanie réprime la provocation à l'un des délits prévus et punis par les articles L. 627 et L. 628 du code de la santé publique, leur présentation sous un jour favorable et enfin la *provocation à l'usage de substances* « présentées comme ayant les effets de substances ou plantes stupéfiantes ». Il en va ainsi quand cette provocation se fait au moyen de la parole ou de l'image, « même si celles-ci ont été émises à l'étranger, pourvu qu'elles aient été perçues en France ».

● La loi du 17 juillet 1970 sur la protection de la vie privée punit, entre autres, la publication de tout enregistrement ou document obtenu à l'aide d'écoutes ou d'enregistrements de paroles ou d'images. L'article 369 du code pénal précise : « L'infraction est constituée dès que la publication est faite, reçue ou perçue en France ».

Dans tous les cas, les postes « périphériques » sont assujettis à des dispositions pénales. Il n'est donc plus exact d'affirmer qu'ils ne sont pas soumis au droit national. S'agissant du droit de réponse, qui intéresse des millions d'usagers, il est aussi artificiel qu'inéquitable qu'une lacune subsiste ici. Le Parlement devra apporter une solution à ce problème (2). En attendant, pourquoi le haut conseil de l'audiovisuel ne se pencherait-il sur lui ?

Tardive, la réforme est donc également incomplète. Le droit de l'expression audiovisuelle continue à s'élaborer de façon fragmentaire et dispersée. Le public et les professionnels méritent mieux.

(1) Cf. notre article « Une réforme incomplète », publié dans « le Monde » daté 25-26 février 1973.

(2) Le conseil des ministres du 26 mars a décidé, il est vrai, l'étude d'un projet de loi étendant le droit de réponse à l'ensemble des moyens audiovisuels émettant en France.

AUX DOSSIERS DE L'ÉCRAN

La C.G.T. proteste contre son « exclusion » du débat sur l'atome

Après une année de pénitence dans les tiroirs de l'O.R.T.F., l'émission de Claude Otzenberger « Les atomes nous veulent-ils du bien ? » est inscrite aux programmes d'Antenne 2 ce mardi 20 mai. Son discours, son montage, avaient d'abord irrité trois scientifiques, les professeurs Perrin, *Latarjet et Leprince-Ringuet*. Leur intervention avait permis au P.-D.G. de l'O.R.T.F., M. Marceau Long, de retirer l'émission des programmes. Ensuite, leurs propos dont le découpage était contesté ont été coupés dans le film.

Des syndicats, dont la section C.G.T. de l'industrie nucléaire, avaient également protesté : tout en dénonçant la censure dont était victime Claude Otzenberger, ils réclamaient l'organisation d'un débat pour compenser le caractère trop fragmentaire de la présentation de leurs positions. *Pierre Sabbagh avait alors donné* son accord.

Un ans plus tard, le film est diffusé, mais la C.G.T. n'est pas invitée au débat (1). « *Dans ces conditions*, indique un communiqué, *la C.G.T. a demandé au P.-D.G. d'Antenne 2 de retirer sa participation à l'émission « Les atomes nous veulent-ils du bien ?* » Ce qui signifie, en clair, que le syndicat demande, comme les professeurs Perrin, Latarjet et Leprince-Ringuet, que ses propos soient retirés de l'émission.

Il serait intéressant qu'on ne tienne pas compte de ce désir. Ce serait la preuve qu'à revendication égale, selon qu'on est professeur au Collège de France ou syndicaliste, on n'a pas les mêmes droits. — M. E.

(1) En revanche, la C.F.D.T. sera représentée.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 20 MAI

— *M. Jean Ripert*, commissaire général au Plan, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1, à 19 h. 20.

— *Le Mouvement de la jeunesse communiste* exprime son opinion à la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *La lutte des femmes pour leur émancipation* est le thème d'un dialogue entre *Mᵉ Gisèle Halimi* et *Christiane Gilles*, secrétaire confédérale de la C.G.T., sur France-Culture, à 20 heures.

— *Pour ou contre les centrales nucléaires*, aux Dossiers de l'écran, sur Antenne 2, à 20 h. 35.

MERCREDI 21 MAI

— *L'U.D.R. jeunes* expose son point de vue à la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

● *Le prix Charles-Huard* du dessin de presse, décerné chaque année par la Fondation pour l'art et la recherche, a été attribué à M. Jean-Michel Folon. Créé en 1971, le prix Charles-Huard a *déjà été décerné à Alain Saint-Ogan* (1971), Ronald Searle (1972), et à Bille Mauldin (1974).

— VU —

Le 19 mai fête de la victoire...

On célèbre cette semaine sur les trois chaînes le premier anniversaire d'une victoire, celle de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Avec un bel ensemble. Dans les grandes occasions — c'en est une apparemment — la concurrence ne joue pas tout en jouant. Intelligemment. On s'est partagé le travail et les points de vue. Lundi soir, FR 3 dressait le bilan enthousiaste d'un an de réforme. Rappel du « style Giscard » : Giscard remontant à pied les Champs-Elysées ; Giscard en maillot de bain ; Giscard au volant de sa voiture ; Giscard dînant chez l'habitant ; Giscard et Rouget de l'Isle ; Giscard et le 14 juillet ; Giscard et la condition militaire. « Encore une nouveauté ! *Un général en activité*, le général Bigeard, est nommé secrétaire d'Etat à la défense ! *Giscard et le cinéma ; le gouvernement à Lyon et à Evry, le mercredi, et, le dimanche, à Rambouillet.*

Tout sur le changement (majorité à dix-huit ans, libéralisation de l'avortement). Rien sur le fait qu'il avait été longuement et réclamé et freiné. Au sujet de la nouvelle loi sur l'interruption de grossesse, on se contentera de rappeler pudiquement qu'elle a été votée « sous la pression d'une partie de l'opinion publique ». *Et de montrer ensuite, à l'occasion d'une enquête dans les hôpitaux de la région Rhône-Alpes, les réticences auxquelles se heurte son application.*

Troisième volet du « changement au présent », *l'assurance pour les travailleurs licenciés de percevoir pendant un an 90 % de leur salaire, commentée par le président de l'ASSEDIC à Lille. Une vibrante énumération des dossiers figurent le* « changement au futur ». *En guise de conclusion, cette réserve flatteuse, la seule, ponctuée par une Marseillaise triomphale et modifiée :* « La première étape est franchie et bien franchie. Même si le président n'est pas content, s'il affirme qu'on pourrait mieux faire. » *Ne lui reste-t-il pas six ans — et six anniversaires — pour se montrer à la hauteur de ses ambitions ?*

Le président, nous devions le retrouver ce mardi soir sur TF 1, à l'Elysée. D'abord en guise d'ouverture à ce reportage, dont une bande sonore témoigne d'un certain sens de l'humour, au piano, et puis au jardin, au bureau, au salon, avec ses ministres, ses huissiers, ses conseillers et ses chiens. Portes ouvertes sur les cuisines, les armoires à linge et la vaisselle, les travaux de réflexion, les couloirs, les parterres, les pelouses et les tapisseries d'Aubusson. Portes ouvertes sur la petite pièce réservée aux journalistes, dont le chef du service de presse nous dira attendre « un esprit de compréhension et de collaboration heureusement fort différent de la curiosité, parfois un peu agressive, de mise à la Maison Blanche ». *Très peu de choses sur la vie de famille, sinon pour finir un dîner euphorique et, à l'image et au son, brouillées de rires et de cliquetis de couverts, les deux bandes se répondent sans s'entendre.*

M. Giscard d'Estaing nous reçoit faubourg Saint-Honoré avec une courtoisie dont la nonchalance naturelle se guinde forcément sous l'œil de la caméra. Cela sent la pose et la répétition, tout en donnant une impression de négligé, de lieu de passage, peut-être due à la présence insistante des ouvriers et artisans ravalant à grand bruit et les façades et les boiseries.

Jeudi, enfin, l'A 2 saluera à son tour « Giscard un an après ». *L'entretien que le chef de l'Etat a accordé — et suggéré à Jacques Chancel — portera une heure durant sur l'homme* (1). *Après douze mois de pouvoir, quel homme êtes-vous, monsieur le président ? Peut-on imaginer les trois chaînes allemandes et les deux chaînes de la B.B.C. célébrant avec autant de zèle l'avènement ou le retour de MM. Schmidt et Wilson ? C'est impensable. A croire que le 19 mai va remplacer le 8 mai au calendrier de nos grandes fêtes nationales.*

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Le précédent entretien télévisé entre M. Giscard d'Estaing et Jacques Chancel avait eu lieu au cours de la campagne pour le second tour de l'élection présidentielle : depuis, Jacques Chancel est devenu conseiller du président d'Antenne 2.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MARDI 20 MAI

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christina.

20 h. 35 Spécial IT 1 : Elysée portes ouvertes, visages d'un président, par Th. de Scitivaux et D. Reznikoff.
Le président de la République au travail et en famille.

21 h. 50 Jeu : Le blanc et le noir.

22 h. 35 Emission littéraire : Pleine page, prod. A. Bourin et P. Sipriot.
Avec André Chamson (pour « la Reconquête »), Maurice Toesca (pour « le Libraire amoureux ») et J.-H. Lartigue (pour « Mémoires sans mémoire »)

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.

20 h. 35 Les dossiers de l'écran.
Documentaire : Portraits de l'univers : Les atomes nous veulent-ils du bien ? de J. Lallier et M. Tosello ; réalisation Cl. Otzenberger
(Lire nos informations ci-contre.)
Vers 22 h. 35, débat : Pour ou contre les centrales nucléaires, animé par A. Jérôme.
Avec MM. Marcel Boiteux, directeur général de l'E.D.F., André Giraud, délégué général au Commissariat à l'énergie atomique, Marcel Froissart, professeur de physique corpusculaire au Collège de France, André Gauvenet, délégué à la protection et à la sécurité nucléaire au C.E.A., Brice Lalonde, de l'association les Amis de la Terre, Bernard Laponche, chercheur nucléaire C.F.D.T., Philippe Lebreton, professeur d'écologie, Michel Stelgüt, chef de la centrale nucléa de Fessenheim.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.

19 h. 40 Tribune libre : Le mouvement de jeunesse communiste.

20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. To

20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Brigade du diable », d'A. V. Mc Lagl (1968) ; avec W. Holden, Ch. Robertso V. Edwards, M. Rennie.
Pendant la deuxième guerre mondiale, un officier américain transforme, dans un can du Montana, un ramassis de voyous turbulents et indisciplinés en commando d'élite pour campagne d'Italie.

FRANCE-CULTURE

20 h., *Dialogues*, émission de R. Pillaudin, enregist en public : « la Lutte des femmes pour leur émancipation avec Gisèle Halimi et Christiane Gilles ; 21 h. 15, Musiq de notre temps, par G. Léon : Ivo Malec ; 22 h. 30, Entret avec Edmond Jabès ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), A l'occasion du Mai de Bordeaux, Fran Musique reçoit au château de Roquetaillade. Avec M. de P deau, chant ; M. Lefèbvre, violon ; R. Bex, violoncelle ; Perret, piano ; M. Pruvot, flûte : « Chansons Madécasse (Ravel), « Trio à cordes, opus 8 » (Haydn), « Duo « lunette obligée » (Beethoven) ; 21 h., Orchestre de chamb du conservatoire de Sofia. Direct. I. Anguelov. Avec R. Petko piano ; E. Kazakova, violon ; D. Dimitrov, basse : « Conce en mi bémol majeur, K 449 » (Mozart), « Air de Aleco (Rachmaninov) « Die beiden Grenadieren-Jemand » (Sc mann), « Sonate, poème de chambre » (Tekeliev) ; 22 h. (S.), Concours international de guitare ; 22 h. 35, Portrait le musique moderne ; 24 h. (S.), La musique et ses classique 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MERCREDI 21 MAI

● CHAINE I : TF 1

20 h. 30 Dramatique : « Sara », d'après Restif de La Bretonne ; adapt., dial. et réal. M. Bluwal ; avec F. Périer, D. Lebrun, L. Garcia-Ville, R. Bertin.
L'écrivain relate, à la première personne, un amour tardif (il avait quarante-cinq ans), pour une jeune fille de vingt-cinq ans sa cadette : les affres du démon de midi, la passion salie par l'argent ; tous les stratagèmes féminins mis à nu ; les détours imprévisibles de la jalousie ; l'anticipation d'« Un amour de Swann », sur le mode irrévérencieux et galant du XVIIIᵉ siècle.

22 h. 15 Interrogations, de D. Huisman et M.-A. Malfray.
Sur les thèmes du « Beau », de l'« Art » et de l'« Utile », une discussion à laquelle participent MM. René Huyghe, Emmanuel Bondeville, Georges Patrix, Denis Huisman, J.-F. Revel et le peintre G. Mathieu.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.

20 h. 35 Série : Le justicier. « L'Homme qui se prenait pour Dillinger ».

21 h. 25 Le point sur l'A 2.
Sommaire non précisé.

22 h. 20 Sports, sur l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.

19 h. 40 Tribune libre : U.D.R. Jeunes.

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle John Huston) : « le Vent de la plaine », de J. Hust (1959), avec B. Lancaster, A. Hepbur A. Murphy, D. McClure, L. Gish.
Une jeune fille, recueillie par une fami de fermiers du Texas, découvre qu'elle est i dienne. La tribu où elle est née veut la r prendre à ses parents adoptifs.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S), Le monde concentrationnaire : Les femmes les enfants dans les camps, par M.-J. Chombart de Lau et G. de Gaulle ; 21 h. 30, Quatuor Parrenin : « Quat n° 1, opus 7 » (B. Bartok), « Quintette n° 1 po piano et cordes » (G. Fauré), par V. Perlemuter ; 22 h. Entretien avec Edmond Jabès ; 23 h., De la nuit ; 23 h. Poésie.

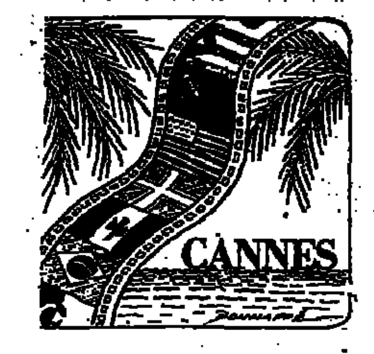
FRANCE-MUSIQUE

20 h. 25 (S.), « Otello », opéra en trois actes (Rossini), italien, avec G. Orlando, I. Garcisanz, R. Amis El Hag B. Brewer, Ph. Landridge, M. Dupuy, A. Duverry, B. Mal orchestre lyrique et chœurs de Radio-France, direction G. N sini ; 23 h. (S.), Musique française méconnue : Charl Koechlin ; 24 h., Musique et poésie ; 1 h. 30, Nocturnal

ARTS ET SPECTACLES

la victoire...

estivals



Un patriotisme sans faille

Mme Alexandre Dovjenko, plus connue sous le nom de Julia Solntseva, représente cette année l'Union soviétique au jury du Festival de Cannes. Cette grande dame, échappée d'une page de la littérature russe, a été pendant trente-six ans la fidèle compagne de l'auteur de « la Terre » ; elle a également mis en scène, après la mort de son mari, d'étonnants films de guerre, d'une ampleur extraordinaire.

Julia Solntseva a débuté comme actrice à l'époque du muet, a joué dans huit films, certains dirigés par le vétéran Protozanov, avant de tout quitter pour se consacrer uniquement à son mari. Elle figure dans un plan de « la Terre » : la jeune fille qui apporte une poire à son père. A la mort de Dovjenko, elle dirige elle-même en 1957 le film qu'il s'apprêtait à tourner, le très beau « Poème de la mer ». Elle ne cessera plus de faire des films d'après des sujets empruntés aux carnets, notes, scénarios ou projets de scénarios laissés par son mari. En 1961, elle est déjà au Festival de Cannes, mais comme cinéaste : elle présente « Récit des années de feu » qui obtient le prix de la mise en scène.

Le plus surprenant est de voir dans un film de femme ces scènes de bataille d'une ampleur inégalée, avec un déploiement d'effets techniques comme seuls les Soviétiques peuvent se le permettre. Elle utilise exclusivement depuis le « Poème de la mer », le format qui donne encore plus de force suggestive à ses scènes de foule ou aux paysages de l'Ukraine. Julia Solntseva est russe, mais consacre tous ses efforts à perpétuer la mémoire de son mari : non seulement elle *tourne* ses films en Ukraine, son pays natal, mais elle a pu faire établir des négatifs tout neufs de tous les films de Dovjenko. Lors d'un voyage en Amérique, elle a remarqué qu'on y projetait toujours les films muets avec un accompagnement musical n'ayant souvent qu'un rapport lointain avec le sujet. Elle a fait donc écrire des partitions originales pour les films muets, qu'elle a demandées à Ouvchinikov, le compositeur de « Guerre et Paix ».

Pourquoi « Faible femme », cette exaltation de la guerre, ces mises en scène impétueuses comme Hollywood n'en fait plus : « Nous avons perdu vingt millions de morts dans la guerre patriotique », déclare-t-elle, « nous ne devons jamais l'oublier. L'Union soviétique a remporté une victoire qui était moins matérielle — l'ennemi était mieux équipé — que morale. »

Julia Solntseva achève un nouveau film, interprété par Serge Bondartchouk, intitulé « Comme elles sont hautes, les montagnes » : un maître d'école enseigne à des enfants de cinq, six ans, comment il faut vivre ; une autre femme a collaboré au scénario, Nikitkina.

Pour Solntseva, qui parle notre langue avec beaucoup de facilité, sur un ton presque familier, le cinéma est plus qu'un art : le moyen privilégié de célébrer la patrie soviétique, et de perpétuer le souvenir du plus grand poète de l'écran soviétique, Alexandre Dovjenko.

L. M.

■ Le Festival estival de Paris a des difficultés. Ses organisateurs se plaignent d'avoir été négligés dans la répartition des subventions du secrétariat d'Etat à la culture : 60 000 F pour eux, 2 350 000 F pour le Festival d'automne.

« Le Festival estival couvre plus de deux mois et pratique une politique de prix d'entrée populaires », disent-ils. La Ville de Paris est beaucoup plus généreuse que le secrétariat : elle leur accorde 400 000 F. Le président du conseil d'administration du Festival a demandé une entrevue à M. Michel Guy.

La violence quotidienne

Les deux manifestations les plus importantes du Festival de Cannes cette année auront été incontestablement Perspectives du cinéma français, sur lesquelles nous reviendrons en détail dans deux jours, et la Quinzaine des réalisateurs, toutes deux, rappelons-le, organisées par la Société des réalisateurs de films, enfant très naturel de l'extraordinaire contestation qui mit par terre le Festival en 1968.

* * *

La Quinzaine n'arrête pas de nous proposer des films surprenants, le dernier en date venant du Chili par Cuba interposé, qui a financé, fourni les moyens matériels et le souci moral indispensable pour mener à terme un remarquable document intitulé : *la Bataille du Chili : la lutte d'un peuple sans arme*, réalisé par Patricio Guzman, l'auteur de *la Première Année*. Avec la collaboration de l'ICAIC (Instituto cubano del arte y industria cinématograficos) et de Chris Marker, Patricio Guzman nous propose aujourd'hui le premier volet d'un ensemble qui en comprendra deux ; le deuxième nous expliquera probablement l'autre moitié du titre : *Lutte d'un peuple sans arme*.

Car c'est un peuple chilien triomphant, sarcastique parfois, débordant de vitalité, qui prend la parole dans cette première partie intitulée : *l'Insurrection de la bourgeoisie*. Patricio Guzman couvre la période qui s'étend des élections du début de mars 1973 jusqu'au début juillet, analyse le complot permanent d'une classe bourgeoise qui défend à tout prix ses privilèges face à l'unité populaire. Il n'essaie pas de tricher, comme certains cinéastes européens ayant travaillé au Chili d'Allende, à *la veille du coup d'Etat ou immédiatement après*, en nous vendant « en douce » la position officielle du communisme mondial ou celle, plus séduisante, du MIR. Il remet à leur juste place les élucubrations de tant d'essayistes qui donnent volontiers champ libre à leur sens inné de la fiction, à leur vocation rentrée de romancier.

La *Bataille du Chili*, première partie, est une analyse minutieuse *d'événements* qui se situent à égale *distance* de la grève des camionneurs, en octobre 1972, et de l'attaque de la Moneda début septembre 1973. Les élections se préparent, Patricio Guzman et ses collaborateurs donnent la parole aux sympathisants aussi bien qu'aux opposants de l'Unité populaire. Leurs réponses, telles qu'il les a recueillies (c'est-à-dire la façon dont son équipe a su les faire jaillir, et lui-même les monter), sont à elles seules un poème, un véritable commentaire sur la situation au Chili à la veille de l'assassinat du président Allende et de la prise de pouvoir de la junte. L'Unité populaire revient au Parlement avec une majorité renforcée, mais la bourgeoisie en place, et d'abord le parti démocrate-chrétien d'Eduardo Frei, lui barre systématiquement la route, bloque par diverses procédures juridiques les possibilités d'action du gouvernement. Les ministres sont successivement *destitués, sans autre raison* que celle de paralyser complètement le fonctionnement de la mécanique gouvernementale. Allende est battu à plate couture à son propre jeu de la démocratie.

Comble d'audace, ou plus exactement de lucidité dialectique, Patricio Guzman n'hésite pas à aborder un fait tragique, à savoir que les travailleurs des mines de cuivre se dressèrent contre l'Unité populaire, sous l'impulsion de dirigeants étroitement liés à la centrale des syndicats du monde « libre ». Ici, le film atteint son sommet : la réalité parlé en direct, comme tout le film d'ailleurs, qui restera peut-être le premier chef-d'œuvre d'une nouvelle façon d'analyser la politique, de dégager la réalité vécue par le peuple, et remet à leur juste place, ô combien estimable dans le contexte du cinéma commercial, des films importants comme *Section spéciale* ou *les Ordres*. Le président est au premier plan de l'action, si l'on peut dire, intervenant à tout moment, homme de parole et d'action intimement mêlées.

Patricio Guzman a tourné tout son film, évidemment avant le coup d'Etat de la junte, avec une équipe de six personnes constamment sur le terrain, avec autant de caméras, de magnétophones. Seul un pays socialiste, avec une conscience socialiste, pouvait permettre un tel travail, dont la conclusion logique, le montage, devait s'achever à Cuba.

Si plusieurs cinéastes bien connus sont inscrits à la rubrique scénario — comme Pedro Chaskel, autre metteur en scène chilien, Julio Garcia Espinoza, metteur en scène cubain, et Chris Marker, — l'œuvre est très évidemment due à un seul homme. Non par quelque souci de préséance mais peut-être parce que le travail de création, de mise en place, de montage, vaut bien celui d'un Bresson ou d'un Fellini, sauf que nous sommes sur une tout autre planète.

* * *

Les autres films de la Quinzaine pâlissent en comparaison de cet événement. *Guerre conjugale*, œuvre brésilienne de Joaquim Pedro de Andrade, illustre avec humour et une exactitude pointilliste les us et coutumes d'une petite bourgeoisie carioque obsédée par le sexe et... le standing social. Le sujet est emprunté à l'écrivain Dalton Trévisan, qui a également écrit les dialogues. Le ton, du début à la fin, restera très littéraire ; le film illustre très finement une analyse qui, à l'évidence, a d'abord existé sur la page blanche. Le metteur en scène entremêle trois histoires, ou plutôt pôles d'intérêt : celle qui tourne autour du couple de *quinquagénaires, celle d'un jeune cadre* coureur de jupons, celle d'un avocat bourreau des cœurs. Nous sommes très proches de la comédie italienne, les filles sont ravissantes, la langue portugaise telle qu'elle est parlée par les Brésiliens, et surtout les Brésiliennes, est une perpétuelle magie.

* * *

L'Afrique noire était enfin présente grâce à deux films sénégalais de qualité, qui marquent une date dans l'effort de création d'une véritable production nationale soutenue par l'Etat, avec parfois le genre de servitudes qui s'attachent à ce genre d'assistance. Mais *Xala*, d'Ousmane Sembène, et *Njangaan*, de Mahama Johnson Traoré, ont tenu la gageure, et disent « autre chose », avec franchise, Sembène étant le plus dur dans la dénonciation d'une nouvelle bourgeoisie, qui ne pense qu'à copier sa sœur française, comme nous ne pensons qu'à copier les Américains. Le film de Johnson Traoré, sur les écoles coraniques et la petite terreur qui s'y exerce sur des enfants sans défense, a déjà eu à travers tous les pays de religion musulmane, en Afrique et bien au-delà, un écho considérable.

* * *

La Semaine de la critique s'est achevée sur un film bien sage, bien élevé, de très bon goût, à l'image de la manifestation de cette année : *l'Eta della pace*, de Fabio Carpi. Un ancien combattant des brigades internationales, plus proche du quatrième âge que du troisième, constate le « naufrage » de sa propre vieillesse, selon l'expression du général de Gaulle et de Jacques Duclos. Il pose la question essentielle : l'incapacité à agir, à marquer le monde extérieur de son empreinte. Que reste-t-il de nos amours, comme dit la rengaine bien connue ? Grave, austère, inégal dans sa construction, *l'Eta della pace* mérite plus que l'estime.

LOUIS MARCORELLES.

CORRESPONDANCE

Le sort du cinéaste Paradjanov

M. Antonin Liehm, intellectuel tchécoslovaque, qui fut l'un des protagonistes du « printemps de Prague », et qui vit actuellement aux Etats-Unis, où il enseigne l'histoire de la littérature et du cinéma européens, nous a adressé la lettre suivante :

L'an dernier, le cinéaste arménien soviétique Serge Paradjanov, dont *les Chevaux de feu* avaient obtenu le prix du meilleur film en 1965 au Festival de Mar-del-Plata, était condamné à Kiev à six ans de réclusion pour trafic d'objets d'art. Le journal ukrainien *Vecherni Kiev* l'avait accusé de crimes terribles : également de trafic de devises, de dissémination de maladies vénériennes, d'homosexualité, et la police avait fait courir le bruit qu'il était responsable du suicide du fils d'un haut fonctionnaire ukrainien.

Son arrestation provoqua une protestation signée des noms célèbres du cinéma européen. Quelques-uns essayèrent de se dérober plus tard, de retirer leur signature, disant qu'il s'agissait d'une affaire de droit commun. Après la condamnation, il n'y eut plus un mot. Une année, toute une longue année de silence.

En dix ans, il a tourné deux films. On lui a refusé dix scénarios. On ne le laissait pas travailler. Il vivait grâce à l'aide des amis qui lui offraient de petits rôles d'acteur, une collaboration ici ou là. Il faisait cadeau d'œuvres d'art qu'il aimait. En a-t-il vendu ? Nous n'en savons rien.

Mais surtout, il était différent des autres et il ne détestait pas la provocation. Au royaume du conformisme, c'est un crime impardonnable. Ses collègues critiquaient parfois son exubérance d'Arménien. « *Vous savez, il est fou.* » Un mot bien dangereux dans un Etat qui fait l'usage que l'on sait de la psychiatrie.

Faut-il nous taire, avec un lâche soulagement, dès qu'on nous propose une excuse un peu acceptable ? Ou croire, avec Herbert Marshall, que « *tout ce qui arrive aux artistes soviétiques nous regarde, comme tout ce qui arrive aux artistes américains et autres regarde aussi les Soviétiques ? Tout ce qu'ils créent nous appartient autant qu'à eux. Le génie appartient à l'humanité. Et l'art appartient à tous ceux qui habitent la Terre !* »

Il parle de Serge Paradjanov. Il est temps de commencer à en parler nous aussi. A très haute voix.

Théâtre

Les Italiens à Nancy

Les Italiens étaient présents au festival de Nancy, les Italiens et leur histoire, qui est celle de leurs langages et des silences.

La « Nuova Compania di canto popolare napolitano » fait vivre des chansons du passé et les reproduit en respectant les lois de la communication orale. « *Dans le monde populaire*, indique le *programme, la chanson affirme son existence par ses transformations, comme si l'on assistait au renouvellement de ses cellules grâce au sang qui circule. Un arrêt de ce processus signifie la mort, et la mort arrive quand le chant perd son caractère fonctionnel, quand il est livré à l'histoire, quand il devient un élément archéologique. Nous proposons donc chaque texte comme la photographie d'un moment, d'un document...* »

Depuis six ans, la troupe du Canto popolare explore dans les campagnes les témoignages survivants de la musique et des gestes qui l'accompagnent. Elle ne cherche pas à imiter, à reconstituer. *Elle reconstruit* à partir de la nécessité présente : aujourd'hui, le théâtre. Sur scène, il n'y a pas de fausse naïveté, de faire semblant. On ne nous demande pas d'imaginer que nous sommes des Napolitains sur une place ensoleillée. Loin du folklore, loin du pittoresque, la troupe « joue » les gestes et les mimiques, raconte sa culture, dévoile ses racines, présente une surprenante Italie, dure et sarcastique, chargée de violence, hautaine. Les « messages » passent et frappent à travers la chaleur et la virtuosité des voix, à travers la sobre beauté des formes, à travers une vérité retrouvée.

En revanche, la troupe de l'université de Bologne, dirigée par Giuliano Scabia, qui poursuit un même type de travail sur la tradition orale, allant de village en village pour proposer des récits anciens et étudier les réactions et les propositions en retour des villageois, n'a pas réussi à établir le contact avec le public du festival, étranger à ses recherches. Si acteurs et spectateurs ne sont pas englobés dans un même bain, et si les règles de la communication théâtrale sont négligées, le lien ne peut pas s'établir.

La communication théâtrale n'est pas seulement affaire de langage parlé. Chez Meme Perlini (la Maschera), elle passe surtout par les compositions mouvantes d'images surréalistes. Son spectacle *Otello* passe, du 27 mai au 7 juin, à l'espace Cardin, et il en sera rendu compte.

Claudio Remondi et Riccardo Caporossi (Teatro Club), eux, n'ont pas d'autre vocabulaire que celui des gestes quotidiens, montrés hors de propos dans un absurde délirant, celui de la société industrielle. Pendant une heure, Remondi et Caporossi font rouler un grand essieu rouillé à roues crantées sur des barres de fer qu'ils disposent au fur et à mesure. Ils se collettent avec des constructions extrêmement compliquées, qui s'écroulent brusquement, présentent des tours de magie dérisoire, et, parallèlement, détournent les objets de leur fonction initiale. Ils déploient une activité fébrile à base d'inutilité. Ils pourraient venir du monde de Beckett ou de celui de Harpo Marx s'ils n'étaient Italiens. Le goût du non-rentable, du luxe, *fait partie d'eux, de leur longue* histoire. Ils le reconnaissent, le raillent, l'utilisent pour dénoncer la stupidité d'une société qui veut nier la nécessité du non-rentable, du luxe, et y substitue les gestes vides de la production. Au rire désespéré ou destructeur, ils préfèrent l'ironie aiguë, leur agressivité se pare d'élégance, de grâce, de poésie affinée. Ils sont les clowns du merveilleux.

COLETTE GODARD.

Danse

REVUE ROMANTIQUE A L'OPÉRA

Excellente initiative de l'Opéra de consacrer une heure en fin d'après-midi à un spectacle de danse romantique pour les jeunes solistes du corps de ballet.

Le programme, judicieusement choisi, commence par le « Pas de quatre », de Pugni : en tutu romantique et une couronne de fleurs sur le front comme leurs illustres devancières du siècle derniers, les toutes charmantes Dominique Khalfonni (Carlotta Grisi), Christine Charmolo (Marie Taglioni), Noëlle Taddéi (Fanny Cerrito) et Claude de Vulpian (Lucile Grahn) font assaut de grâces pleines de componction. Puis le « Grand Pas classique », d'Auber, où rien ne nous fera oublier la spirituelle apparition d'Yvette Chauviré en 1949, est joliment interprété par Evelyne Desutter et Marc du Bonoys. Un extrait du deuxième acte de « Giselle » voit ensuite Noëlle Taddéi, sous les bandeaux romantiques, s'inspirer précisément de l'aura de Chauviré, et Charles Jude, déjà soliste de la soirée Noureev au Palais des sports il y a un an, abattre avec assurance la « Variation », d'Albert, aux grandes cabrioles battues.

Le « Pas de deux », de Roland Petit, sur les « Danses allemandes », de Schubert, permet de savourer à l'œil nu et la maîtrise du chorégraphe, qui cache les difficultés sous un néo-classicisme absolument original, et le style ravissant de sa jeune ballerine en tunique, Dominique Khalfonni, aux bras de son partenaire Jean-Yves Lormeau. Enfin « la Fête des fleurs à Genzano », un pluvieux Bournonville, présente sous leur meilleur jour, en costumes de fête villageoise, Claude de Vulpian, l'espoir de la maison, et Jacques Namont. L'exhibition la plus colorée de cette heure romantique suivie avec délices par un parterre d'enfants qui, parallèlement à la scène, rajeunissait les cadres. — O. M.

★ Prochaines représentations le 2 juin à 19 h. 30 et le 5 juin à 18 h. 30.

En bref

Cinéma

« Vous ne l'emporterez pas au paradis »

Les ambitions de *Pour un sourire* ne lui ayant pas réussi, François Dupont-Midy s'est essayé cette fois, à la série noire humoristique façon Lautner. Le scénario, fort drôle, est tiré d'un *roman de Pierre Frachet, L'alcôve tue lentement* et l'auteur a mis, lui-même, la main à l'adaptation. Si le thème du cadavre encombrant n'est pas nouveau, les péripéties qu'il inspire ici, sont suffisamment imprévisibles pour qu'on rie jusqu'au bout, malgré une réalisation un peu nonchalante. Les dialogue saupoudrés de mots d'auteur conviennent bien au genre. Bernard Le Coq souriant et décontracté, et Charles Denner, naïf malchanceux forment un amusant tandem lié — pour le pire ! — par l'esprit de famille. — J. S.

★ Ermitage, Caméo, Liberté, Miramar, Mistral, Murat, Clichy-Pathé.

« La Traque »

Pendant une chasse au sanglier sur les terres d'un notable normand, deux frères, ferrailleurs aux mauvaises manières, violent une jeune Anglaise venue visiter une maison de week-end. Elle blesse l'un d'eux au ventre d'un coup de fusil, s'enfuit. Les chasseurs s'affolent. Le hobereau — qui pense aux élections — veut rétablir l'ordre. On traque la fille...

La mise en scène de Serge R. Leroy est du travail bien fait, comme chez Sautet, et les images de Claude Renoir traduisent très bien l'atmosphère et la couleur des extérieurs normands. Mais cette histoire, qui voudrait rappeler *la Règle du jeu*, est dramatiquement invraisemblable.

Même solidement défendus par Michel Lonsdale, Jean-Luc Bideau, Jean-Pierre Marielle, Philippe Léotard, Michel Constantin; Paul Crauchet et Michel Robin, les personnages apparaissent moins réglés par un comportement et des intérêts de classe que par la naïveté de certaines conventions « antibourgeoises » propres aux auteurs qui manquent d'idées. Quant à Minsy Farmer, elle court surtout après un rôle. — J. S.

★ Berlitz, Hautefeuille, Montparnasse 83, Gaumont - Ambassade, Gaumont-Sud.

« Un homme voit rouge »

Un ambassadeur anglais et cardiaque est retenu comme otage en Norvège par des terroristes. Des pirates de l'air veulent venir au secours des terroristes. Sean Connery, colonel de *la Sécurité locale*, s'efforce, malgré l'avis des autorités et les pressions diplomatiques, de les capturer avant expiration de l'ultimatum.

Dans ce film de Casper Wrede, le suspense n'est pas conduit à 1 000 à l'heure, contrairement à ce que prétend la publicité. C'est intéressant, pourtant, à cause des images « scandinaves » de Sven Nykvist (habituel directeur de la photo de Bergman) et du personnage têtu de Sean Connery. — J. S.

★ Cluny - Ecoles, Elysées-Cinéma (v. o.) ; Rotonde, Helder, Liberté, Mistral, Napoléon, Clichy-Pathé (v. f.).

Galeries

Edith Auffray

Depuis quelque dix-huit ans, Edith Auffray avait pris l'habi*tude de ne montrer ses toiles*, peintes à saturation, que dans les salons, à Comparaisons, aux Indépendants ou encore avec le groupe de la Réalité, réuni par Cadiou. Cette exposition particulière réunit trente-huit tableaux et tableautins, dont l'achèvement n'est pas une mince affaire. Edith *Auffray n'est pas de ces peintres* qui se satisfont d'esquisses ou de pochades : elle peint solide et vrai avec une lente ferveur. La manière rappelle celle des anciens, et les sujets aussi sont souvent d'antan : mandoline sur tapis rouge, porte ouverte sur l'architecture d'un portique roman, des fruits, des choses et des êtres...

Ils sont peints un peu plus qu'à l'exact, en trompe-l'œil, pour tenter de saisir un peu plus que les apparences : l'attachement aux choses qui donnent parfois l'illusion d'une présence quasi charnelle. — J. M.

★ Galerie Matignon, 34, avenue Matignon.

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

EGLISE SAINT-EUSTACHE mardi 20 mai 21 h. (p.e. Valmalète)	CUIVRES, CHŒURS et PERCUSSIONS — Palestrina, Monteverdi, Martin, Barboteu — M. Constant : 14 STATIONS — S. CHALDA, ARS NOVA, CHANTEURS St-EUSTACHE — Dir. E. MARTIN, M. CONSTANT
SALLE GAVEAU Mercredi 21 et MARDI 27 mai 18 h. 45 (Valmalète)	UNE HEURE AVEC... le 21 SCHUMANN et Rud. BUCHBINDER le 27 BACH (Brandebourgeois) et l'Orch. de Chamb. de Munich Sol. Max. LARRIEU
EGLISE St-SEVERIN Mercredi 21 EXCEPTIONNELLEMENT Lundi 26 mercredi 28 mai à 21 h. (Werner)	Saison Parisienne 1975 ORCHESTRE KUENTZ — le 21, sol. : M.-CL. ALAIN. 26 et 28 : BACH : Concertos 3 clavecins, avec H. Dreyfus — HAYDN : Messe Nelson
ECOLE NORMALE SUPERIEURE 45, rue d'Ulm Jeudi 22 mai à 21 h. (Valmalète)	REINE GIANOLI — Bach, Schubert, Schumann
ABBAYE DE ROYAUMONT Samedi 24 mai à 20 h. 15 Billets conc. et cars : Durand (Werner).	26e SAISON MUSICALE DE ROYAUMONT — QUINTETTE DE CUIVRES ARS NOVA — X. DARASSE, orgue — Mus. du XVe au XXe siècle
SALLE CORTOT Samedi 24 mai à 21 h. invit. à la salle (p.e. Kiesgen)	Licenciés de l'Ecole Normale de Musique François MARTIN — guitariste — Dowland, Bach, Torroba, Brouwer, Manuel Ponce
SALLE PLEYEL Mardi 27 mai à 21 h. (Kiesgen)	Orchestra THE MASTERPLAYERS — dir. : R. Schumacher — sol. : Leslie Wright — Haendel, Haydn, Mozart
SALLE GAVEAU Mercredi 28 mai à 20 h. 30 p.e. Kiesgen	ORCH. du CONSERVATOIRE de PARIS — dir. : Marius CONSTANT — D. NEDONCHELLE, p. — Brückner, Satie, Prokofiev
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Vendredi 30 mai 20 h. 30 (Rainer-Valmalète) (loc. ouv.)	Centenaire de la Convention internationale du Mètre — Orch. Nat. de France — Dir. Gabriel CHMURA — sol. Isaac STERN — Mozart, Bruch, Stravinsky, Wagner
CHARTRES Salle à l'Italienne du Musée Samedi 31 mai à 21 h. (Kiesgen)	Samedis Musicaux — ENS. INSTRUMENTAL Andrée COLSON — Dall'Abaco, J.-M. Leclair, Vivaldi, Lekeu, Charpentier
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Lundi 2 Mardi 3 juin 20 h. 30 (Rainer-Valmalète) (loc. ouv.)	SYMPHONIES BRAHMS — ORCH. PHILHARM. BERLIN — Dir. : Herbert von KARAJAN — 2/6 : symph. nos 2, 4 — 3/6 : symph. nos 1, 3
SALLE GAVEAU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES du 9 au 22 juin (Valmalète)	Concours Internat. M. LONG J. THIBAUD Piano et Violon
FETES ROMANTIQUES DE NOHANT (Château de George Sand) du 13 au 22 juin 21 h. location B.P. 68 36400 La Châtre tél. (54) 48-11-36 (p.e. Valmalète)	Le 13-6 : DELLER CONSORT — Madrigaux anglais, Schubert, Schumann — Le 14-6 : J.-P. RAMPAL et Lily LASKINE — Vivaldi, Mozart, Debussy — Le 15-6 : Alfred BRENDEL — Mozart, Beethoven, Schubert — Le 20-6 : Cyprien KATSARIS — Brahms, Chopin, Liszt — Le 21-6 : Christian FERRAS et Pierre BARBIZET — 3 Sonates de Beethoven — Le 22-6 : Emil GUILELS — Bach, Chopin, Prokofiev
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES Mardi 17 juin 20 h. 30 (Valmalète)	Récital ALEXIS WEISSENBERG — BACH — Variations « GOLDBERG »

CONCERTS Radio France

SAISON LYRIQUE

RADIO-FRANCE Studio 104 Mercredi 21 mai à 20 h. 30	Gioacchino ROSSINI — OTELLO — av. O. MONTES, I. GARCISANZ, R. AMIS-EL-HAGE, B. BREWER, P. LANGRIDGE — Orchestre Lyrique — Dir. Gianfr. MASINI

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 22 mai à 20 h. 30	Dir. Gabriele FERRO — Sol. Claude HELFFER — BARTOK, BRAHMS

ORCHESTRE DE CHAMBRE

EGLISE des BLANCS-MANTEAUX Vendredi 23 mai à 20 h. 30	CINQUANTENAIRE de la MORT d'André CAPLET — Dir. J. JOUINEAU — Sol. A. BARTELLONI — Le Miroir de Jésus, Septuor

ÉCOLE DE VIENNE

RADIO-FRANCE Studio 104 Vendredi 23 mai à 20 h. 30	Premier Concert ORCHESTRE PHILHARMONIQUE — Dir. Gilbert AMY — Soliste : Jane BERBIE — Haydn, Mahler, A. Berg

PERSPECTIVE DU XXe SIÈCLE

RADIO-FRANCE Studio 104 Lundi 26 mai à 20 h. 30	I. STRAVINSKY, A. WEBERN, Z. DURKO, E. DENISOV, A. TAMBA — C. Bometon, G. Ibanez, Trio à cordes de Paris, X. Darasse, S. Sylvestre

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL Mercredi 28 mai à 21 heures	Orchestre Philharmonique — Dir. Y. AHRONOVITCH — Sol. Henryk SZERYNG — BRAHMS, BARTOK

Théâtre des Champs-Elysées mardi 27 mai 1975 à 20 h. 30
Premier récital à Paris
Claude MAILLOLS
Piano
Bach, Beethoven, Debussy, Chopin, Barber

THEATRE DES AMANDIERS
204.18.81 60, rue Greuze - NANTERRE
Jusqu'au 31 mai tous les soirs à 20 h. 30, sauf les lundis et les dimanches à 16 heures
La Becane
ou « LE JOURNAL D'UNE OUVRIERE DU PAPIER » par le THEATRE CHRONIQUE
Conceptions scénique et musicale MICHEL RAFFAËLLI
Enquête : Jacques de BONIS

ODEON
THEATRE NATIONAL
Rossini
Ronconi
Aulenti
LE BARBIER DE SÉVILLE
direction musicale
Diego MASSON
Représentations limitées
en coproduction avec le Théâtre Musical d'Angers
Rens. et loc. : 325-70-32

THEATRE DE LA RENAISSANCE
TSE
Luxe
nouvelle version
Soirées 21 h.
Matinées Dimanche 15 h. et 18 h. 30
Relâche Dimanche soir et Lundi
Location 208 18 50 et Agences
20 Bd St-Martin / METRO : Strasbourg-St-Denis ou République

THÉATRE DE PARIS
Irrévocablement
Dernière le 24 mai
CRIME ET CHATIMENT
mise en scène de ROBERT HOSSEIN
Location Théâtre et Agences

festival D'AUBERVILLIERS
Mercredi 21, Vendredi 23, samedi 24, mardi 27, mercredi 28, vendredi 30, samedi 31 à 20 h. 30 et jeudi 29 à 14 h. 30
LA NUIT DU 28 SEPTEMBRE
de Richard DEMARCY (création en France)
théâtre de la commune
gymnase guy moquet
rés. 833-29-91

COMPAGNIE RENAUD BARRAULT



THEATRE D'ORSAY
premiers spectacles
FESTIVAL DE NANCY
Mardi 20, mercredi 21 à 18 h. 30
Resistencia
NOUVEAU GROUPE DE CARACAS
Mardi 20, à 20 h. 30 et mercredi 21 à 18 h. 30
Puerto Rico Fua
THEATRE DU SESENTA
Mercredi 21 à 20 h. 30
Cordel
THEATRE LIBRE DE BAHIA
Location 548-65-90 et agences

Musique THEATRE DE LA VILLE
18h30
du 20 au 24 mai
le pianiste hongrois
ZOLTAN KOCSIS
du 27 au 31 mai
Jean-Pierre RAMPAL
Robert VEYRON-LACROIX
location : 2, place du Châtelet
par téléphone : 887.35.39

SPECTACLES

Mardi 20 mai

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. 30 : la Sylphide.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ile de la raison.
Odéon, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : Albertine ; 21 h. 30 : les Longs Chapeaux.
Chaillot (voir Théâtre de la Cité internationale).
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : Androclès et le lion. — Petit TEP, de 11 h. à 20 h. : Exposition Jean-Marie Serreau.

Les salles municipales

Le Nouveau Carré, 20 h. : Cirque Gruss ; 21 h. : Ballet-Théâtre Joseph Russillo. — Salle Papin, 21 h. : Chanson.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Zoltan Kocsis ; 20 h. 30 : Ballet indépendant du Mexique.

Les autres salles

A. C. T. - Alliance française, 10 h. : le Médecin malgré lui ; 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Atelier, 21 h. : Tutti Frutti.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Andromaque.
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Timon d'Athènes.
Cartoucherie de Vincennes. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Los Palos, par la Cuadra de Séville (Festival de Nancy). — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Lit-Cage ; 22 h. : Jean Sommer.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Edouard-VII, 21 h. : Chat en poche.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : les Branquignols.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Solange ; Goglu ; 22 h. : Ce soir, on fait les poubelles.
Moderne, 20 h. 45 : les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac.
Mouffetard, 21 h. : Jeunes Barbares d'aujourd'hui ; 22 h. : Jacques Bertin.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : Septembre à Santiago.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite salle, 22 h. 30 : Garance : trois femmes.
Renaissance, 21 h. : Luxe.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Là-bas, je gagnerai beaucoup d'argent et je reviendrai vite.
Théâtre de la Cité internationale. — La Galerie, 21 h. : Gouverneurs de la rosée. — La Resserre, 21 h. : Van Gogh, le suicidé de la société. — Grand Théâtre, 21 h. : la Mort de Danton.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre Oblique, 21 h. : Rodogune.
Théâtre d'Orsay, 18 h. 30 : Caracas ; 20 h. 30 : Porto-Rico (Festival de Nancy).
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Le jour où la Terre explosa.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut ! — Bench, 20 h. 30 : l'Homme couché.
Théâtron, 21 h. : le Retour de Miss Univers. — Salle II, 21 h. : Je m'appelle Rosa Luxemburg.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Danses nationales d'Espagne.
Châtillon, Centre culturel, 21 h. : la Ballade du pauvre V.V.
Ivry, Studio, 21 h. : Phèdre.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 19 h. 30 : la Bécane ou le Journal d'une ouvrière du papier.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Madame Anémone ; 20 h. 30 : Les autres c'est moi, mais moi c'est qui ? ; 21 h. 30 : Offen Flash Bach ; 23 h. : D'où qu't'en es, gars ?
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font ; 22 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac.
Bar du Marais, 21 h. : Coup d'œil dans le rétro ; 22 h. : Anna, Arthus et Annie ; 23 h. : Momo.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly ; 22 h. 30 : Auguste.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne ; 21 h. : Y'a pas de qu... se les mordre ; 22 h. 30 : Couvr... jaux ; 22 h. 30 : Andro-Tango.
Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentr... de Greta Garbo ; 22 h. 45 : la Cl... de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Jo... Bois ; 22 h. 15 : Pierre et Ma... Jolivet.

Les comédies musicales

Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue Roland Petit.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histo... d'oser.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Amalia Rodrigu...
Palais des congrès, 21 h. : Fran... Sinatra.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers Paris.
Lido, 23 h. et 0 h. 45 : Grand Je...
Mayol, 21 h. 15 : Q... nu !
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Jean Sablon.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Cabot de la République.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

La danse

Voir Nouveau Carré et Théâtre de la Ville.
Palais des sports, 20 h. 45 : Alvin Ailey City Center Dance Theatre.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : B... national yougoslave Kolo.
Théâtre des Deux-Portes, 21 h. : Ballet-Théâtre Kodia (Afrique).
T. B. B., Boulogne : voir théâtres de banlieue.

Les concerts

Palais des congrès, 18 h. 30 : Mus... et musiciens (Vivaldi, Stravin... Brahms).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Zo... Kocsis, piano (Haydn, Mo... Beethoven).
Théâtre des Champs-Elys..., 20 h. 30 : Alfred Brendel, pi... (Schubert).
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 h. 30 : Festival de m... que électro-acoustique.
Eglise Saint-Eustache, 21 h. : ... semble Ars Nova, dir. M. Const...

Festival de Nancy à Pa...

Voir Cartoucherie de Vincennes, Théâtre d'Orsay.

PETIT ODEON 21h30
à partir du 13 mai
les longs chapeaux
d'André de BAECQUE
Mise en scène de Guy LAUZIN
par le JEUNE THEATRE NATIONAL
T. l. s. 21 h. 30 sauf dimanche et lundi.
Renseignements : 325-70-32

la cuadra
présente, après le festival de nancy
los palos
6 représentations exceptionnelles
du lundi 19 mai au samedi 24, à 20 h 30.
location de 14 à 19 h. au théâtre 328 36 36, 808 99 61, fnac, crous.
théâtre de l'aquarium
cartoucherie 75012

ESPACE PIERRE CARDIN
les 21, 22, 23 mai à 21 h.
atelier 212 de Belgrade
PIRANDELLO les géants de la montagne
SHAKESPEARE hamlet
JARRY ubu-roi
Traduction simultanée

à partir du 21 mai
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE
47, Bd de l'Hôpital 13e
22 représentations exceptionnelles
FAUST SALPETRIERE
d'après Wolfgang Goethe
mise en scène Klaus Michael Grüber
tous les soirs à 19 h 30 sauf dimanche ...

Théâtre des Champs-Elysées – Jeudi 22 mai, 20 h. 30
Radio france
ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
Dir. Gabriele FERRO
Sol. Claude HELFFER
BARTOK : concerto n° 3 pour piano et orchestre
BRAHMS : symphonie n° 2 en ré majeur
Loc. Théâtre, Radio-France, Agences

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES, mercredi 28 mai 1975 à 20 h. 30
Récital ELLY AMELING
AU PIANO : DALTON BALDWIN
BACH, WELDON, PURCELL, SCARLATTI, WOLF, ROUSSEL, SCHUMANN, STRAUSS

MAISON DES ARTS DE CRÉTEIL
Place de l'Hôtel-de-Ville - Tél. pour locat. : 899-94...
du 21 mai au 7 juin 1975 - 21 heures
Avant Paris
Après le triomphe de Reims
15 représentations exceptionnelles du ballet
« SHEHERAZADE »
Mise en scène de Robert HOSSEIN
Chorégraphie de Georges SKIBINE
Musique d'Aminollah André HOSSEIN
Un spectacle à ne pas manquer et à voir en famille
Prix des places. — adhérents : 20 F ; groupes : 15 et 12 F ; moins de 15 ans et plus de 60 ans : 5 F ; non adhérents : 30 F.
FERMETURE HEBDOMADAIRE : DIMANCHE ET LUNDI.

AU MUSÉE GUIMET, PROGRAMMŒUVRE IV : INSTRUMENTS ANCIENS, BANDES MAGNÉTIQUES, FAMILLE DES HAUTBO...



DEUX FOIS 3 FONT SIX ŒUVRES
TROIS CRÉATIONS MONDIALES par GOEYVAERTS-LACHARTRE-SEVRETTE
TROIS ÉTUDES de PIERRE SCHAEFFER
6, pl. d'Iéna - 75016 Paris
JEUDI 22 MAI à 21 heures
Loc. : Fnac, Copar et s. pl. le soir même, 20 h. 30
avec le FLORILEGIUM MUSICUM DE PA...
et en solistes :
ELISABETH CHOJNACKA, clavecin
CLAUDE MAISONNEUVE, hautbois d'amour
ROBERT CASIER, hautbois
ASSOCIATION POUR LA COLLABORATION DES INTERPRÈTES ET DES COMPOSITEURS

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

ABATTOIR HUMAIN (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont - Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), les Nation, 12e (343-04-67).
GUERRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ES AMAZONES (Fr.-It.) (*) : Les Nation, 12e (343-04-67), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Max-Linder, 9e (770-40-04), Maine - Rive - Gauche, 14e (567-06-96), Galaxie, 13e (580-76-86).
NTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Dragon, 6e (548-54-74), Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75); v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Balzac, 8e (359-52-70).
E BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) à 14 h, 16 h et 18 h.
ELLADONNA (Jap., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
E BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
A BRIGADE (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47).
ELEBRATION AT BIG SUR (A., v.o.) : Action - République, 11e (805-51-13), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
E CŒUR ET L'ESPRIT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
E CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34).
IALOGUE D'EXILES (Chili, v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), de 15 h. 10 à 20 h 40.
ES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h. et 22 h.
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 15 h., 18 h. et 21 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Maxéville, 9e (770-72-87).
FOUS DE VIVRE (Angl., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LE GRAND DELIRE (Fr.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (633-42-72), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GUERRE DES HOMMES (Chili, v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
L'HOMME AUX NERFS D'ACIER (Fr.-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LES JOURS GRIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) à 16 h., 18 h., 20 h.
LILY AIME-MOI (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Balzac, 8e (359-52-70), Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86).
MUSTER BROWN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
NITHEILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h et 20 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; V.F. : les Templiers, 3e (272-94-56)
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis Saint - Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), P.L.M.-Saint - Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LA ROUTE (Fr) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; V.F. : les Templiers, 3e (272-94-56).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suède, v.f.) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Mayfair, 16e (525-27-06).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43).
SKEZAG (A., v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 16 h. à 20 h. 30
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82)
SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14 27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE LAST AMERICAN HERO (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), Boîte-à-Films, 17e (754-51-50).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Murat, 16e (288-99-75), Athéna, 12e (343-07-48), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16)
UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h.
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Biarritz, 8e (359-42-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE VENT DE LA VIOLENCE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Lux - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) — V.f. : Impérial, 2e (742-52-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13)
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AU PARADIS, film français de François Dupont-Midy, avec Charles Denner : Caméo, 9e (770-20-89) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
LA TRAQUE, film de Serge-R. Leroy, avec Mimsy Farmer : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LE CHEVAL DE FER, film français de Pierre William Glenn : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Les Images, 18e (522-47-94)
LEPKE LE CAID, film américain de Menahem Golan, avec Tony Curtis, v.f : Telstar, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Rex, 2e (236-83-93) ; v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08).
UN HOMME VOIT ROUGE, film anglais de C. Wrede, avec Sean Connery, v.o. : Cluny (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Trois-Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
FILMS D'AVANT-GARDE AMERICAINS, de James Broughton et Bruce Baillie, v.o. : Olympic, 14e (783-67-42).
LE JARDIN QUI BASCULE, film français de Guy Gilles, avec Delphine Seyrig : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES ORDRES, film québécois de Michel Brault : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE, film allemand d'Alexander Kluge ; v.o. : Olympic-Entrepôt (783-67-42)

Les grandes reprises

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
CABARET (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio République, 11e (805-51-97).
EASY RIDER (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA FILLE DE LA 5e AVENUE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42)
M LE MAUDIT (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar. soir).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TRAMP, TRAMP, TRAMP (A.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00).
L'ULTIME RANDONNEE (A., v.o.) : République - Cinéma, 10e (208-54-96).

Les festivals

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine 6e (633-43-71) : l'Attente des femmes.
WOODY ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander.
SALAH ABOU SEIF : UN GRAND CINEASTE EGYPTIEN (v.o.) : Le Seine (325-95-99), 14 h. : Entre ciel et terre ; Raya et Sekina.
FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81) : l'Entreprenant M. Petrov.
ARTHUR PENN (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Mickey one.
KEN RUSSEL (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : The yellow submarine ; 15 h. : Jimi Hendrix ; 17 h. : Music Lovers ; 19 h. 30 : Love ; 22 h. : Mahler
DINO RISI (v.o.) : Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : les Complices ; 16 h. : le Sexe fou ; 18 h : Une poule, un train... et quelques monstres ; 20 h. : le Fanfaron ; 22 h. : la Marche sur Rome (v.f., inédit).
DIX ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42) : Myra Breckinridge.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) : l'Inconnu du Nord-Express.
ORSON WELLES (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Citizen Kane.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 21 au 27 mai)

A.C.T.-Alliance française (548-87-93) ts les j sauf dim 10 h. : le Médecin malgré lui (à 14 h. 30 à partir du 24, sauf sam. et dim.) ; ts les jours sauf. sam. et dim. 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin (à 10 h. à partir du 24, sauf dim.).
Café d'Edgar (326-13-68), mer. à 14 h. et 16 h. : Amandine et Julie font du vélo.
Cartoucherie de Vincennes (328-97-04), mer et sam. de 14 h à 17 h 30 : atelier de masques et marionnettes ; dim. à 16 h. : Spectacle par l'Atelier du Chaudron.
Gaîté-Montparnasse (633-16-22), mer à 15 h. : le Marquis de Carabas (marionnettes).
Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (254-51-12) : Une hirondelle en hiver.
Jardin du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, sam., 15 h. et 16 h. : les Aventures de Pinocchio.
Jardin des Tuileries (073-05-19) mer sam et dim., toutes les demi-heures à partir de 15 h : Marionnettes
Nouveau Carré (277-30-97), mercredis verts, le 21 à 14 h. : la Communication animale ; mer., sam. et dim. à 15 h. 30 : Cirque Gruss.
Parc floral de Vincennes (808-16-82), mer. à 15 h. et 16 h. 30, dim. à 15 h. 30 et 17 h. : la Machine de Philibert.
Théâtre des Deux-Portes (797-24-51), le 21 à 16 h. 30 : la Légende des lunettes (marionnettes).
Théâtre d'Edgar (326-13-68), mer. à 14 h. et 16 h. : Folopol, le Diable et les Enfants (Ph. Pouchain).
Théâtre Paris-Nord (229-09-27), mer. et sam. à 15 h. : Marionnettes.
Théâtre du Petit-Monde (227-88-73), mer. à 15 h. : le Petit Chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons.
Créteil, maison des arts et de la culture (899-90-50), les 21 et 24 à 14 h. 30 : l'Eclaboussure, par le Théâtre de la Clairière.
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), le 24 à 21 h. : les Marionnettes de Bratislava.
Ermenonville (mer de sable), de 10 h. à 18 h. (sauf le vendredi).
Fleurines (vallée des Peaux-Rouges), de 11 h. à 18 h. 30 (sauf le mardi).
Cirque Jean Richard, porte de Pantin (D., J.), 20 h. 45, mat. mer., sam., lun. à 15 h., dim. à 14 h. 30 et 17 h.

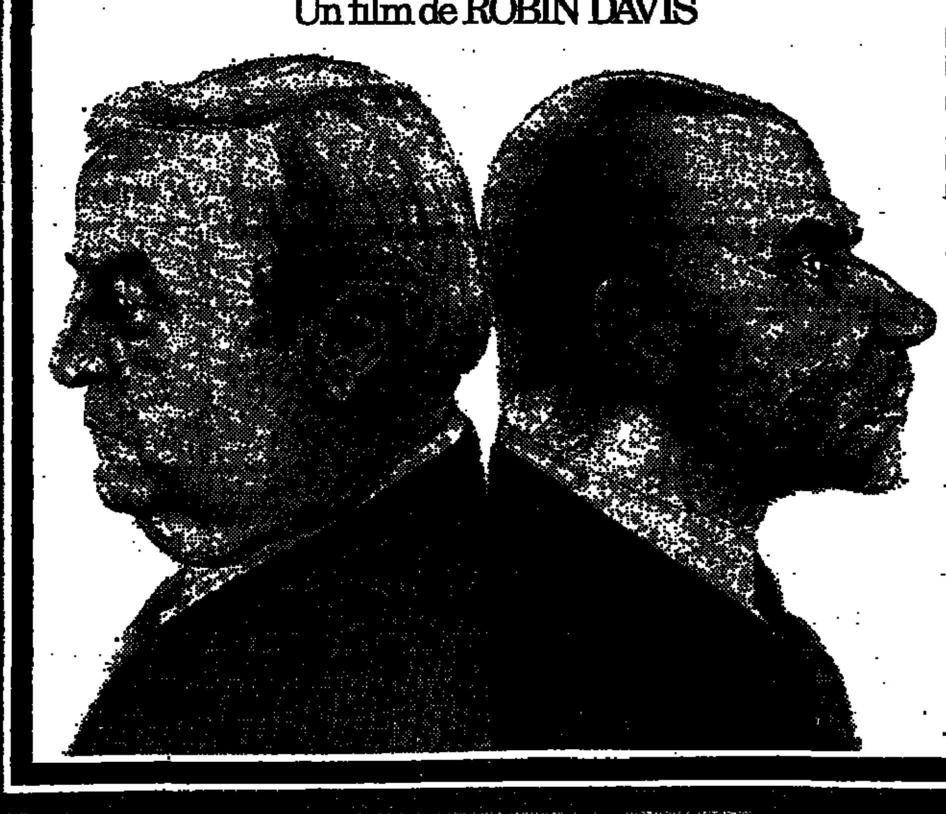
FUTURISTIE ! EN OCTOBRE A PARIS

Pierre Henry présentera en octobre prochain une importante manifestation sonore et visuelle en hommage au peintre et musicien Luigi Russolo.
Ce nouveau concert de Pierre Henry associera une théâtralisation de la musique inspirée du futurisme (objets, couleurs, lumières, animation, espace) avec la création de sa dernière œuvre électro-acoustique FUTURISTIE I.



Ce Cher Victor

Un film de ROBIN DAVIS



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux emplois internationaux

software specialists

These are outstanding opportunities for first-class programmers or analyst/programmers who wish to join a major multinational corporation.

We are interested in bright, young software specialists who will have the following qualifications :

- ☐ B/S degree or equivalent in maths, engineering, physics or computer sciences.
- ☐ A 2-3 years experience in mini-computers in at least one of the following areas : operating systems, assemblers, disc management systems, data entry, interactive, real-time and telecommunication systems.
- ☐ Fluent in English - another major European language is an asset.

The selected candidates will first participate in basic software development for up to 2 years on the East coast of the United States before being relocated to European subsidiaries.
Salary certainly attractive.
Relocation expenses paid by company.

Please send career details in confidence to :
SINGER BUSINESS MACHINES
Ref. 2051
Employee Relations Department
Rue de la Loi, 120
1040 BRUXELLES - Belgique

IMPORTANT GROUPE
recherche pour résidence
AFRIQUE

INGENIEUR INFORMATICIEN

- Formation : Ecole d'Ingénieurs
- Expérience professionnelle : 2 ans minimum en analyse
- Fonctions : responsabilité de la réalisation d'un projet :
  - analyse détaillée
  - supervision des travaux de programmation, nécessitant une bonne connaissance des langages IBM
  - interface services d'exploitation-services clients pouvant impliquer des contacts à un haut niveau.

Adresser CV, photo et prétentions ss réf. 681 à AXIAL Publ. 91 rue du faubourg Saint Honoré Paris 8e q. tr.

UN INGENIEUR DE HAUT NIVEAU SPECIALISTE EN TUNNELS POUR LE BRESIL

Une des plus grandes entreprises de construction et de Travaux Publics d'Amérique Latine, dont le C.A. annuel est de deux cents millions de Dollars, souhaite recruter un ingénieur particulièrement compétent en construction de tunnels.

Le candidat retenu aura une expérience prouvée dans l'élaboration de projets de construction et d'équipement de tunnels percés indifféremment dans des roches et sols.

Il sera attribué au candidat retenu :
Un salaire très élevé, lié à la qualité de son expérience et à ses capacités, salaire qui ne sera pas inférieur à 6.000 Dollars par mois.
Le paiement de ses frais de voyages et ceux de sa famille.
Le logement, une voiture et un contrat de travail de 2 à 3 ans, prorogeable si nécessaire.

Le chantier est situé à 50 km de Belo Horizonte capitale de l'Etat de Mines Gerais, dont la population est de 1.500.000 habitants.

Le Brésil est à l'heure actuelle le pays qui a un des plus forts taux de croissance et une grande stabilité politique.

Une première lettre très détaillée avec c.v. est à adresser à :

CONSTRUTORA ANDRADE GUTIERREZ S.A.
A l'attention de Jurandir Lamego Rua dos Pampas, 484
Belo Horizonte MG (Brésil)

Le représentant en Europe de la firme vous convoquera pour un entretien dans le courant du mois prochain.

HAVAS CONTACT

EXPANSIAL

Recherche pour importantes Sociétés Nationales Algériennes.

INGENIEURS

Pour bureau de contrôle technique

- Génie Civil. Expérience en B.E. et chantiers. — Réf. 6067
- Mécanique des sols. Expérience en laboratoire. — Réf. 6068
- Génie Civil. Expérience en laboratoire de matériaux de construction. — Réf. 6069

Pour secteur industrie de la cellulose

- Génie Civil. Etudes et réalisations. — Réf. 1872
- Papetier. Spécialiste en cellulose. — Réf. 1874
- Fabrication. Papier carton. — Réf. 1875
- Etudes. Transformation papier - carton — Réf. 1877

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.

Salaire selon compétence. Nombreux avantages sociaux.

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL : 6, rue Halévy 75009 Paris
2, Place de l'Albertine Bruxelles 1000 (Belgique).

HAVAS CONTACT

Afrique

• NOUS SOMMES *une importante Société Commerciale* au **GABON**

• NOUS RECHERCHONS *notre :*

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

• NOUS OFFRONS :
- *la responsabilité complète de la gestion administrative de notre Société,*
- *une situation matériellement intéressante et évolutive au sein d'un groupe multinational,*
- *un cadre, de vie et de travail, agréable.*

• NOUS REQUERONS :
- *un cadre de formation supérieure à dominante financière et comptable,*
- *une expérience confirmée de gestionnaire acquise dans une importante entreprise, à caractère technico-commercial.*

Adresser C.V. très complet et prétentions à M. LEGALL, 8, Square de la Dordogne - 75017 PARIS.

C&C

DAKAR

Groupe textile, 6 usines, recherche pour une de ses filiales spécialisée dans fabrication filets de pêche et négoce tous articles de pêche et marine

DIRECTEUR

POUR :
- Assurer la gestion de l'entreprise ;
- Coordonner les activités de la fabrication
- et principalement COMMERCIALISER LES PRODUITS A TRAVERS L'AFRIQUE DE L'OUEST.

Affaire en pleine expansion.

NECESSAIRE :
- 30 ans minimum ;
- Formation commerciale ;
- *Expérience* commerciale d'au *moins 5 ans* avec gestion d'une petite entreprise.

Poste varié et très polyvalent.

Congé annuel en France - Avantages.

Ecrire avec C V et prétentions sous réf. 2149 à
CORT 65, avenue Kléber 75116 PARIS
Discrétion absolue.

POUR AFRIQUE NOIRE
Import fiduciaire recherche

REVISEUR-COMPTABLE

qualifié, conditions exigées DECS ou équivalence et 3 années expér. cabinet. Ecr. avec C.V. et photo : F.F.A. 65, rue de la Victoire, Paris-9e.

UNIVERSITY of QUEENSLAND
AUSTRALIA

LECTURER IN HISTORY (medieval european history) : The appointee's field of research may by in continental and/or British Medieval History. The successful candidate should have a Ph.D. in an aspect of Medieval History, or at least be near completion of such a Ph.D., or have equivalent publications.
14 June 1975.

GENERAL CONDITIONS : Salary $ Aff, 250-$ Al5, 180.

OTHER BENEFITS : Superannuation similar to FSSU, housing assistance, study leave, travelling and removal expenses. Additional information and application forms are obtainable from the Association of Commonwealth Universities (Appts), 36 Gordon Square, LONDON WC 1H OPF.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour JEDDAH
(ARABIE SAOUDITE)

CHEF SERVICE FINANCIER ET ADMINISTRATIF

ayant responsabilité d'une part de la gestion d'un budget annuel de 65 millions, d'autre part de la gestion de 500 à 600 agents locaux.
En sus de sens de l'organisation et de la méthode, cette fonction implique celui de la négociation en raison rapports constants avec autorité locale. Pouvant convenir à cadre administratif ayant très bonne connaissance de l'anglais et formation économique supérieure et possédant expér. Moyen-Orient.
Rémunération selon expérience.
Adr. C.V. réf. et prét. à no 5.067 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Recherchons pour
AFRIQUE NOIRE
distribution produits chimiques

INGÉNIEUR CHIMISTE

Nécessite 3 ans minimum expérience dans la commercialisation, dynamique.
Poste à pourvoir rapidement.

Scr sous réf. 1.972, à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS, Cédex 02, qui transmettra.

Pour AFRIQUE NOIRE recherchons
COMPTABLE QUALIFIE
Possib. B.P. ou niv. et ayant très gde expérience comptab. analytique. Ecr. av. C.V. et photo : F.F.A., 65, rue de la Victoire, 75009-PARIS.

Import fiduciaire recherche pour AFRIQUE NOIRE
CHEF COMPTABLE
qualifié pr gestion client. B.P. ou équival. et expér. cabinet, minim. 5 a. Ecr. av. C.V. et photo : F.F.A., 65, rue de la Victoire, 75009 PARIS.

GROUPE TRAVAUX PUBLICS
recherche pour Importante Agence
AFRIQUE EQUATORIALE FRANCOPHONE

UN CHEF COMPTABLE

Ce poste conviendrait à un candidat ayant exercé des fonctions semblables dans une importante agence ou dans une moyenne entreprise.
Expérience Outre - Mer et Travaux - Publics souhaitée.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence No 58002 à PUBLIPRESS 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris

---

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherche

1 CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

pour importante société chargée du service public.

Formation SUP. de CO ou DUES Comptable.
Notions d'informatique et connaissances plan OCAM appréciées.

Ecrire avec C.V. et prétentions no 7.971 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Pour Outre-Mer, recherchons : CHEF COMPTABLE (Homme). Ecrire Société Comores-Bambao, 178, bd Haussmann (8e).

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

emplois régionaux

CREUSOT-LOIRE

DIVISION CHAUDRONNERIE
CHALON-SUR-SAONE

chaudronnerie lourde spécialisée dans constructions nucléaires, pétrochimie, off-shore et cimenteries, 1.200 pers.

recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Au sein du département « Réalisations », structuré en lignes de produits, il est responsable de la gestion de contrats représentant un carnet supérieur à 100 MF de la commande à la livraison, dans le respect des engagements financiers, de qualité et de délais. En liaison avec les services techniques de la Division et assisté par des techniciens chargés d'affaires, il assure les contacts avec les clients et les sous-traitants, négocie les modifications, coordonne l'ensemble des affaires

Il intervient également dans l'établissement des devis et la préparation des offres en liaison avec les services commerciaux.

Ingénieur grande école, âgé de 28 ans minimum, parle anglais.

Ce poste peut convenir soit à un ingénieur d'affaires ou de contrat d'une Société d'engineering soit à un ingénieur d'études ou de fabrication ayant 3 à 5 ans d'expérience en chaudronnerie et le goût des contacts commerciaux.

Env. C.V., photo, prétent., à CREUSOT-LOIRE, Service A.S., 1, av. de Verdun B.P. 78 - 71103 CHALON-SUR-SAONE

Aucun contact ne sera pris avec l'employeur actuel sans autorisation expresse donnée après entretien

---

SAFT Leclanché — Groupe C.G.E.

vous propose à POITIERS
le poste

INGENIEUR RECHERCHE ELECTROCHIMIE

VOTRE MISSION :
- Rattaché au Chef du Service Recherche, vous participerez à la définition des programmes annuels.
- Secondé par une petite équipe de techniciens, vous coordonnerez les recherches correspondant à vos objectifs (nouveaux générateurs électrochimiques).

POUR REUSSIR IL VOUS FAUT :
- une formation grande école d'ingénieurs, Doctorat ès sciences ou Ph.D.
- 3 à 5 ans d'expérience de recherche industrielle en électrochimie.
- la pratique courante de l'anglais.

Adressez-nous votre candidature sous réf. P1-7, en mentionnant la rémunération souhaitée.

SAFT
DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt-Wilson
92300-LEVALLOIS-PERRET

Région NORD

Importante Société d'électronique recherche pour son usine du Nord de la France.

INGÉNIEUR MÉTHODES

EXPÉRIMENTÉ

Diplômé Arts et Métiers
ayant plusieurs années d'expérience en méthodes et fabrication.

Adresser C.V. et prétentions, n° 8.502, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
GROUPE PÉTROLIER INTERNATIONAL
recherche

INGÉNIEUR GRANDES ÉCOLES

pour un poste « MARKETING »
comportant larges initiatives

- ayant des connaissances en chimie appliquée ;
- aimant les contacts commerciaux et les déplacements ;
- anglais apprécié.

Après quelques mois de formation à Paris, le candidat résidera à LILLE pour sa première affectation.

Envoyer curriculum vitae et photo sous n° 7.650, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-(1er), qui tr.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DIRECTEUR DU PERSONNEL

USINE RÉGION NORD-OUEST
100.000 F

Ce Directeur aura à assurer :
le recrutement et la gestion du personnel administratif et ouvrier

700 PERSONNES
et la gestion des salaires.

Il présidera les réunions du comité d'hygiène et de sécurité et assurera les relations d'usage avec les représentants du personnel.
Dépendant du secrétaire général, il maintiendra l'excellent climat social de l'entreprise.

— Minimum 40 ans.
— Personnalité stable.
— 10 ans d'expérience de la fonction personnel dont 5 à un poste de direction.

Envoyer C.V. à M. Persson, rue Vilain XIIII 55 - B 1050 BRUXELLES (Belgique).

Importante Société
Industrie Chimique et
Matières Plastiques

ingénieur commercial

Pour prendre en charge un important portefeuille de clients de polyéthylène sur le secteur SUD EST de la FRANCE.
Résidence : LYON.
Expérience impérative de la vente de matières plastiques, si possible sur le même secteur.
Formation supérieure souhaitée,
Anglais nécessaire.
Pour obtenir informations complémentaires *écrire sous référence* 5103 1 à
Henri PHILIPPE

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sextant/dpa

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CIT ALCATEL

prévoyant d'implanter une nouvelle Unité dans
la région de Basse-Normandie
recherche pour participer au projet, à l'implantation et à la mise en route de cette unité de production de CIRCUITS IMPRIMES, puis pour y assurer certaines fonctions à responsabilités,

INGÉNIEUR position II

Connaissant procédés de fabrication. Expérience d'un poste de responsable de production et sens de l'organisation et du commandement nécessaires. Période d'études d'environ un an en rég. parisienne.

Adresser C.V. et rémunération souhaitée au Service Recrutement, 1, avenue A.-Briand, 94110 ARCUEIL.

DIRECTEUR D'USINE

VOSGES

Créée il y a quatre ans et disposant d'un *matériel récent* et très performant, la Société fabrique en série du mobilier de cuisine et de salle de bain. Son expansion est régulière. Son *effectif* a doublé depuis sa création.
Elle recherche un Directeur d'Usine (180 personnes) qui, agissant avec une très large autonomie, aura l'entière responsabilité des fabrications. Expérience indispensable de la direction *d'une unité de production en série.* Connaissance du bois non nécessaire.



26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 538M.

Importante **coopérative laitière du Nord** de la France, chiffre d'affaires de plus de 400 M. de francs, nous recherchons pour compléter notre état major un

Directeur commercial

Agé de 35 ans au moins, de formation supérieure, vous avez une expérience de la commercialisation de produits alimentaires, particulièrement produits frais.

Vous serez responsable de la vente et de la distribution de nos quatre gammes de produits, de la promotion, du marketing, de la publicité.

Membre du Comité de Direction vous participerez à l'élaboration de la politique commerciale et assurerez la liaison permanente avec les Directeurs des autres divisions de l'entreprise.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + CV + photo + rém. adressée ss réf. B/4754 à Mme Bernié.

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly *membre de l'ANCERF*

FRAMATOME

Société spécialisée dans fabrications de **MATERIEL NUCLEAIRE** recherche dans le cadre de l'extension de sa nouvelle unité de

CHALON S/SAONE

Pour son Département **GESTION INDUSTRIELLE**

LE RESPONSABLE DE LA SECTION COMPTABILITE

MISSION :
- superviser l'ensemble des activités comptables de l'Etablissement,
- assurer les liaisons fonctionnelles avec la section contrôle budgétaire et les relations avec les Audits de la Société,
- réaliser le passage progressif du système comptable actuel à un système informatisé.

FORMATION :
- Etudes supérieures comptables (DECS ou équivalent),
- connaissances sérieuses en informatique,
- anglais indispensable.

EXPERIENCE :
quelques années en comptabilité ou gestion industrielle.

Réf. GI/1

Pour son Département **GESTION DES AFFAIRES**

UN INGENIEUR ORDONNANCEMENT

MISSION :
- établir les plans de charge à moyen et long termes des approvisionnements principaux et des équipements clé,
- établir les états d'avancement des affaires à destination du client et du Siège Social.

Cette fonction nécessite des liaisons constantes avec tous les départements de l'Etablissement et implique des analyses et synthèses permanentes sur les affaires en cours.

FORMATION :
- diplôme ingénieur A.M. ou équivalent,
- connaissances en chaudronnerie et soudure appréciées,
- anglais souhaitable.

EXPERIENCE :
quelques années en ordonnancement ou fabrication.

Réf. GG/1

Adresser C.V. détaillé, photo et prétent. en rappelant la référence du poste à FRAMATOME Département du Personnel - B.P. 145 - 71104 CHALON S/SAONE.

C&C

L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes engage pour LILLE

2 ingénieurs électromécaniciens

OU EQUIVALENT
POUR DEVENIR FORMATEURS

Leur mission :
- mettre au point et expérimenter, en collaboration étroite avec le milieu professionnel, des programmes de formation.
- organiser toutes actions de formation continue adaptées aux besoins des entreprises.
- assurer la formation et le perfectionnement des enseignants de l'Association.

Il leur sera proposé :
- une rémunération en rapport avec les références professionnelles des candidats retenus.
- une formation pédagogique préalable de *plusieurs mois.*
- des possibilités réelles de développement de carrière.

Il leur sera demandé :
- une expérience industrielle d'au moins 5 années dans le domaine : études - fabrication - maintenance d'équipements électriques et de machines-outils.
- une connaissance des problèmes posés par les asservissements.

Si cette offre vous intéresse, adressez votre c.v. détaillé et vos prétentions à :

afpa AFPA 13 Pl. de Villiers 93108 Montreuil Réf. Y9.

HAVAS CONTACT

LogAbax *informatique*

DIRECTION RÉGIONALE
de LYON
recherche

CHEF de SERVICE LOGICIEL

Une expérience de l'organisation du travail, alliée à *une bonne connaissance* des techniques d'analyse et programmation en langage évolué appliquées à la gestion des entreprises est indispensable. Le candidat devra justifier d'une expérience d'encadrement de personnel.

Formation supérieure appréciée.

Adr. C.V. et prétentions à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand. — 94110 ARCUEIL.

Un Groupe français, spécialisé dans la fabrication de matériaux pour l'industrie de l'électricité, recherche pour une de ses Usines de province un

CHEF RELATIONS SOCIALES ET PERSONNEL

pour gérer un effectif de plus de 600 personnes

Il est impérativement nécessaire d'avoir une formation supérieure et une expérience vécue en Usine couvrant tous les aspects de la fonction : gestion du personnel, législation sociale, relations et négociations avec les syndicats, conditions de travail et sécurité, formation continue, etc...

La préférence sera donnée à un candidat Ingénieur, ou de formation technique équivalente ; il devra avoir au moins 30 ans.

Adr. lettre confid. et C.V., nº 7.892, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.
Discrétion absolue garantie

LYON
450 millions de C.A.
5 Unités de production
2.500 personnes dans le secteur métallurgie

Nous créons un poste à responsabilités

au sein du DÉPARTEMENT GESTION
du Siège de notre Société

Sous l'autorité du Chef du Département il sera chargé de :
— l'analyse et contrôle des comptes de gestion ;
— la centralisation des prix de revient ;
— la gestion des stocks ;
— la comptabilité analytique ;
— l'exploitation des statistiques ;
— l'élaboration et la mise en place des procédures ;
— liaisons avec les services informatiques Comptabilité générale et budgétaire.

Le candidat devra posséder :
— niveau D.E.C.S. complété par une formation I.C.G. ou équivalent ;
— expérience industrielle d'une dizaine d'années dans une entreprise importante.

Adresser C.V. et prétentions, nº 8.353, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

BEGHIN-SAY
GROUPE DE KAYSERSBERG
(C.A. 750 M de F)

recherche

un jeune ingénieur confirmé

De formation supérieure : AM - ENSAIS - Centrale complétée par une solide expérience d'au moins 4 à 5 ans en industrie.

Après une période de formation aux problèmes spécifiques (eaux résiduaires) pendant environ au moins 1 an au Service Développement, le titulaire pourra voir son poste évoluer vers des responsabilités au niveau fabrication.

A cet égard, il alliera à ses qualités de technicien le sens de l'organisation, l'esprit *de décision et des capacités de commandement.*

Lieu de travail : HAUT-RHIN (Colmar).
Adresser lettre manuscrite - C.V. - prétentions et photo à :

BEGHIN-SAY
Bureau de psychologie appliquée
68240 KAYSERSBERG.

Discrétion assurée.

INGENIEUR D'AFFAIRES

responsable du département
«TRANSMISSION DE PUISSANCE MECANIQUE»

Dans la représentation de matériel technique nous sommes des leaders.
L'Ingénieur que nous recherchons est de formation A & M ou similaire. Rattaché à la Direction Générale et disposant d'une large délégation, il mettra en oeuvre une politique commerciale au niveau d'une clientèle industrielle. Responsable d'une équipe de vente nationale (10 personnes), il s'imposera tant par ses qualités humaines que par son expérience de l'animation, du contrôle et de la gestion. Habile négociateur, il assurera les contacts au niveau le plus élevé autant près de la clientèle que des fournisseurs, ce qui implique une bonne maîtrise des problèmes de «Transmission de Puissance Mécanique» et la pratique de l'allemand. Le poste est basé à STRASBOURG.

Adressez C.V. détaillé + photo sous réf. 2073 à notre Conseil :
39, Champs Elysées 75008 PARIS

managing

TRANSFORMATEUR MATIÈRES PLASTIQUES
crée le poste

ANIMATEUR DES VENTES

Mission :
- animer et motiver 20 représentants exclusifs et multicartes ;
- restructurer et renforcer cette force de vente ;
- négocier avec de gros clients ;
- fixer et réaliser les objectifs de vente.

Ce poste exige :
- 30 ans minimum ;
- solide expérience de la vente d'articles en plastique acquise dans une moyenne entreprise ;
- art de mener les hommes sur le terrain.
- Formation E.S.C. et connaissance publicité par l'objet seraient appréciées.
- Promotion directeur commercial envisageable sous deux ans.
- Résidence région de Saint-Claude (Jura) : logement disponible.

Rémunération :
- 60.000 F + selon expérience ;
- intéressement sur objectifs.
- Voiture fournie pour déplacem. France entière.
- Position CADRE + régime retraite et prévoyance très avantageux.

Envoyer *offre* et curriculum vitae + photo récente à Conseil J.M.B., 39290 THERVAY.

Le *Directeur Administratif* et Financier d'une industrie mécanique des pays de Loire, 140.000.000 de C.A.
crée un poste

d'INGENIEUR ORGANISATION

OBJECTIF : accélérer la réalisation du système de gestion industrielle.
ROLE : contribuer à l'analyse, l'élaboration, la mise en place des systèmes et procédures adéquates aux différents services et à leur inter relation.
L'HOMME : Formation supérieure, 3 à 4 ans d'expérience industrielle dans un produit de moyenne ou grande série aux méthodes ou à la production.
Une pratique courante de l'informatique + de très bonnes connaissances théoriques sont nécessaires.

Adresser CV détaillé + photo et prétentions sous référence 13.447 à

s.n.p.m PETITES ANNONCES 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

---

chef du personnel

Groupe Métallurgique très important recherche pour une de ses usines de province (1.500 pers.) Responsable du Personnel.
Poste à pourvoir rapidement. Logement assuré.

Responsabilités :
- relations avec les représentants du personnel
- amélioration des conditions de travail
- recrutement
- participation à l'élaboration de la politique de formation

Solide formation requise,
bien sûr connaissances juridiques et économiques classiques
mais surtout,
forte aptitude aux RELATIONS HUMAINES.
pouvoir de conviction et autorité naturelle.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération sous référence 13.75

Sextant/dpa
7 place Vendôme - Paris 1er
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche
pour développement de son service export

PARFAITEMENT BILINGUES
ROMPUS A TOUS PROBLEMES EXPORT

1 CHEF DE SERVICE
3 CHEFS DE SECTEUR

Déplacements fréquents de courte durée à l'étr.

3 CADRES ADMINISTRATIFS SÉDENTAIRES
6 SECRÉTAIRES

Cette société, leader dans sa profession,
OSCAR EXPORTATION 1972
filiales en Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, U.S.A., située à 160 km de Paris, ville universitaire, à proximité d'un plan d'eau permettant la voile et tous sports.

Adresser C.V. manuscrit et photo récente ainsi que tous documents utiles à la candidature à : Cedex 510 - 10080 TROYES.

Voir la suite des emplois régionaux en page 34

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES

renforce son Service Informatique (Banlieue Sud) (IBM 370/158 sous OS-VS2, TP et IMS) par :

INGENIEUR INFORMATIQUE CHEF DE PROJET

dont la mission sera de participer à la conception du système contrôle de gestion du Groupe (comptabilités, administration) et d'assurer la direction de l'équipe analyse-programmation de réalisation.

Ce chef de projet est ingénieur de formation. Il fait état de 3 à 4 ans d'expérience professionnelle si possible dans le secteur de la mécanique aéronautique notamment sur des projets de comptabilité industrielle.

Adresser C.V. détaillé, prétentions à No 7864 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

MATRA

recherche
pour son département électronique spatiale

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

AGENTS TECHNIQUES 2B et 3A

formation B.T.S. pour études dans les domaines suivants :
- techniques digitales
- détection et traitement d'images

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à

MATRA Monsieur KORFAN BP N° 1 - 78140 VELIZY



emplois régionaux

Importante Société d'Electronique

recherche pour une de ses usines (1.200 personnes) située

RÉGION NORD de la FRANCE

CHEF DE PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ

Agé de 35 ans minimum, il aura une réelle et complète expérience de la fonction.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 8.511, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE DIMENSION EUROPEENNE recherche pour

— UNE DE SES FILIALES (Normandie)

LE CHEF DES FABRICATIONS TEXTILES

diplômé Gde Ecole d'Ingénieurs Textiles, il aura au minimum 4 ans d'expérience en production textile. Il sera responsable de l'organ. humaine et technique des ateliers des 4 unités de Production ainsi que de l'exécution des programmes de fabrication, du fonctionnement des matériels et de leur amélioration en relation avec les services entretien et méthodes. Réf. 3167/1.

— SA DIRECTION POLITIQUE COMMERCIALE

UN INGÉNIEUR EN MARKETING INDUSTRIEL DÉBUTANT

Diplômé Gde Ecole d'Ingénieurs ayant de préférence une formation commerciale complémentaire. Au sein de cette direction fonctionnelle, il sera chargé d'études de marchés très variées concernant des produits industriels pour le compte des divisions et des filiales de la société.
Allemand courant souhaité.
Réf. 3167/2.

Adr. C.V. et prétentions+photo (avec la référence du poste) à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert-Estienne. 75008 - PARIS qui transmettra.

Impt Cabinet Fiscal et Juridiq. cherche pour province :

COLLABORATEURS

de très haut niveau ayt plus. années d'expérience ds un cab. ou ds l'administration fiscale. Rémun. en fonction des compét. Ecr. av. C.V. ss n° 16.728 à J.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE région RHONE - ALPES

recherche

UN JEUNE

INGENIEUR-MECANICIEN

à l'ESPRIT CREATIF

pour seconder l'ingénieur responsable des études. Préférence sera donnée à candidat ayant quelque expérience en automatisme.

Adresser curriculum vitæ à Nº 8.488 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

RECH. SECRETAIRE BILING. allemand/français, libre de ste, logement assuré, possibilité de déplacements en pays de langue allemande. Ecrire avec CV, photo, prétentions, à la Société Nouvelle de Flockage, « Service du Personnel », 92, av. Manufacture. 36007 CHATEAUROUX.

Laboratoire de contrôle de qualité de produits alimentaires cherche Laborantin, homme. Les candidats doivent avoir expérience dans le domaine des analyses de chimie alimentaire et des notions de langue anglaise. Adresser C.V. et prétentions à : I.T.R.C., 15-17, av. de l'Europe. 02400 CHATEAU-THIERRY.

URGENT - RECHERCHONS : Couple direction centre de vacances familiales, Auvergne : juin, juillet, août et septembre. Téléphoner ou s'adresser à : Préfecture de Paris, Bureau des Œuvres Sociales - Pièce 3131, 17, boulevard Morland, Paris-4e. Téléphone : 277-15-50, P. 31-73, ou 31-19.

TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANCAIS DE TAILLE INTERNATIONALE, RECHERCHE POUR FILIALE (MATÉRIAUX RÉFRACTAIRES) PARIS

DEUX INGÉNIEURS ASSISTANTS A DIRECTION TECHNICO-COMMERCIALE

Ces cadres seront chargés d'assistance technique à la clientèle et au réseau commercial (choix des matériaux, conseils de construction, liaisons avec B.E., formation technique des agents).

Ces postes conviendraient à ingénieurs diplômés (AM - ENSI - Céramique de Sèvres ...) ayant expérience B.E., entretien, travaux neufs, connaissant si possible les installations thermiques.

FONCTIONS ACTIVES ET PERMETTANT EVOLUTION DANS LE GROUPE POUR CANDIDATS AYANT QUALITES DE CONTACT HUMAIN. ANGLAIS SOUHAITE.

Rémunération suivant expérience

de 60 à 90.000 F

Ecrire sous référence VK 525 AM.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS ET DE GESTION, FILIALE BANQUES PRIVÉES PARIS

recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ce poste peut convenir à candidat ayant solide expérience juridique et fiscale (ou notariale avec, dans ce cas, une spécialisation dans l'immobilier) à même d'assumer responsabilités très variées (constitution et gestion de sociétés civiles, préparation de dossiers juridiques et fiscaux en contact avec conseils extérieurs, contrôle de comptabilités, contentieux, etc.).

SITUATION INTERESSANTE DANS SOCIETE DYNAMIQUE.

Ordre de grandeur de rémunération

100.000 F

Ecrire sous référence UJ 524 AM.

IMPORTANTE CHAINE MAGASINS RECHERCHE POUR HYPERMARCHÉ EN CRÉATION (BANLIEUE PARISIENNE)

CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ

RATTACHE AU DIRECTEUR

ce cadre participera à la mise en place de son service, il sera responsable de :
- la comptabilité générale et analytique ;
- la gestion des stocks et de la comptabilité fournisseurs ;
- l'animation d'une équipe de 20 personnes.

IL S'AGIT D'UN POSTE AUTONOME NECESSITANT UNE BONNE FORMATION COMPTABLE D.E.C.S. ET POUVANT CONVENIR A CADRE 30 ANS MINI. AYANT ASSUME LA RESPONSABILITE D'UN SERVICE COMPTABLE.

Ecrire sous référence PE 520 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE (FABRICATION ET VENTES) - PARIS RECHERCHE

CHEF DES VENTES CONFIRMÉ

ayant solide expérience vente et animation de réseaux, acquise dans domaine produits industriels (de préférence métallurgiques) capable d'assumer la responsabilité d'un C.A. actuel d'environ 50 millions de francs.

SITUATION INTERESSANTE ET ACTIVE AU SEIN FIRME RENOMMEE EN EXPANSION, POUR CANDIDAT AYANT APTITUDES COMMERCIALES MARQUEES.

Ecrire sous référence RG 521 AM.

IMPORTANT GROUPE PRIVÉ GÉRANT DES RÉSEAUX DE TRANSPORTS URBAINS DE VOYAGEURS RECHERCHE POUR VILLE DE PROVINCE (OUEST)

CADRES DE MARKETING

POSTES TRES INTERESSANTS DANS SECTEUR EN FORT DEVELOPPEMENT.

pour candidats, formation supérieure, disposant déjà d'une expérience professionnelle à dominante commerciale ayant :
- des qualités de contact, d'imagination et de rigueur ;
- le sens et le goût du « service public » et des problèmes d'urbanisme.

FORMATION SPECIFIQUE AU MARKETING DES TRANSPORTS URBAINS ASSUREE.

Ecrire sous référence SH 522 AM.

Discrétion absolue — etap — 4, rue Massenet, 75016 PARIS

Le prochain stage de formation « entretien individuel » organisé par le Cabinet E.T.A.P. aura lieu les 12, 13 et 14 juin 1975.
Pour renseignements et inscription : Service Formation
4, rue Massenet, 75016 PARIS - Tél. 527-87-54 et 288-14-63.

CIT ALCATEL — Alcatel — DEPARTEMENT TRANSMISSION

recherche

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN II

ayant une expérience en maintenance des mini-calculateurs et de leurs périphériques usuels.

Il prendra en charge les problèmes d'intégration et de mise au point (système de visualisation) au sein d'un service technique situé en banlieue Sud.

A partir de 76, il sera responsable de l'équipe de maintenance en R.F.A. près de FRANCFORT pendant 3 ans environ.

Bonne connaissance de l'anglais exigée, allemand souhaité.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : Service Relations Humaines 33, rue Emeriau Paris 15e.

Filiale française d'un groupe multinational

Directeur commercial

Vous êtes bien introduit dans le domaine alimentaire par une expérience similaire qui vous permet d'accéder à ce poste de haute responsabilité auprès de la direction générale.

Vous avez pour mission principale de développer les ventes auprès des grandes surfaces et MAS. Vous définissez avec le D.G. les axes de la politique commerciale, vous en assurez l'application avec l'aide du Directeur des Ventes et de ses Représentants. Chargé des contacts à hauts niveaux vous serez un élément déterminant dans la réussite de l'implantation de nouveaux produits. (Anglais souhaitable).

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man.+CV+photo+rém. adressée ss réf. B/4753 à Mme Bussié.

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly

SEREQUIP

recherche pour sa division
Équipements exploitation de la route

INGÉNIEURS et TECHNICIENS

Débutants ou quelques années d'expérience en :
— régulation et gestion du trafic automobile ;
— système et automatisme appliqués à transports en commun, circulation, stationnement, péages autoroutiers.

Lieu de travail : TRAPPES
Nombreux avantages sociaux

Adr. C.V., photo et salaire annuel brut désiré à : Serequip, B.P. 111, rte de Montigny, 78190 Trappes

---

SOCIETE DE DISTRIBUTION
en très forte expansion,
filiale d'un groupe important, recherche

CHEF DU SERVICE COMPTABLE et FINANCIER

(POSTE A CREER)

RESPONSABILITES :
— comptabilité générale
— établissement du bilan et du compte d'exploitation
— contrôle budgétaire et tenue du tableau de bord
— gestion de la trésorerie
— gestion administrative du Personnel.

CE POSTE NECESSITE :
— formation de niveau Ecole Supérieure de Commerce option finance-comptabilité ou D.E.C.S.
— plusieurs années d'expérience dans un service comptable ou financier
— sens des initiatives
— goût des responsabilités.

Poste à pourvoir 40kms Banlieue Sud de PARIS.

Ecrire avec C.V. et photo à No 7851 - CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 — qui transmettra.

FRAMATOME

recherche

UN INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN POUR DEVELOPPER LA MAINTENANCE DE CENTRALES NUCLEAIRES

Vous avez une solide expérience de la conduite, l'entretien et la réparation de gros matériel électromécanique.

Dans notre division Réalisations, vous participerez à l'élaboration de la fonction maintenance en même temps qu'à :
– l'étude et la conception d'appareillages
– l'organisation des moyens d'intervention et leur mise en oeuvre.

Vous aurez donc à développer de nombreuses relations, tant avec nos divisions d'Engineering et de Réalisations qu'avec nos partenaires extérieurs.

Anglais souhaité.

Réf. M 36

FRAMATOME - Service Emploi/Orientation
Tour FIAT 18 - 92084 Paris Défense Cédex 16

UNION DES CAISSES CENTRALES DE LA MUTUALITE AGRICOLE

RECHERCHE POUR PARIS

responsable exploitation des ordinateurs

2 systèmes IBM 370/145 sous OS–VS 1, télétraitement (CICS–VS) et bases de données.

Le candidat devra posséder :
- une très bonne connaissance technique et pratique des grands systèmes informatiques,
- de solides aptitudes en organisation.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions au Département Gestion du Personnel, 8-10 rue d'Astorg - 75008 Paris.

plein emploi

PARIS

Société française à vocation internationale dans le domaine de la chimie de synthèse, recherche son :

CHEF DU SERVICE PAYE

Ce poste conviendrait à un cadre âgé de 30 ans minimum, possédant de bonnes connaissances comptables et ayant acquis une solide expérience dans l'établissement de la paye traitée sur ordinateur.

Outre la responsabilité des opérations courantes et de l'organisation de son service, il participera à l'élaboration des budgets concernant les salaires et aux propositions de nouvelles procédures en liaison avec le service informatique.

Dans un premier temps, un déplacement exceptionnel de quelques semaines est à prévoir en province.

Il est offert un niveau de rémunération intéressant et un cadre de travail agréable dans une société en pleine expansion dirigée par une équipe de cadres jeunes et dynamiques.

Les personnes intéressées doivent envoyer curriculum vitæ détaillé, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée, sous référence M.C.S. 21 - 218 M :

C & L Associates
Management Consultants
42, rue La Boétie - Boîte Postale 451 08
75366 - Paris Cedex 08

PONT DE NEUILLY

LA DIRECTION FINANCIERE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES recherche pour sa COMPTABILITE ANALYTIQUE et sa COMPTABILITE FOURNISSEURS

COMPTABLES

Niveau première et deuxième partie du B.P.

— Restaurant d'entreprise.
— Semaine 5 jours.
— HORAIRES VARIABLES.

Tél. 772-12-12 (P. 73-38) pour prendre rendez-vous, ou écrire S.E.P., Tour Nobel, 92080 PARIS LA DEFENSE CEDEX 03.



DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT — 120 000 F +

Une des premières marques de Champagne, recherche dans le cadre de sa Société de Distribution (Champagne-spiritueux français et étrangers) son futur DIRECTEUR COMMERCIAL.

Avec pleins pouvoirs pour animer et développer cette Société, le candidat devra combiner le caractère et le dynamisme d'un vendeur de grande classe.

Son action portera sur les aspects de gestion, d'organisation commerciale et de marketing, et sur les rapports avec les commettants étrangers. Il disposera d'une équipe de cadres compétents, notamment dans le domaine de la vente.

Le collaborateur recherché, âgé au minimum de 32 ans, (HEC, SUP. de Co ou ESSEC), aura nécessairement une expérience de la distribution des vins et spiritueux. Il parlera couramment l'anglais et éventuellement une autre langue.

Il pourra prétendre à une rémunération annuelle de départ d'environ 120 000 F si son envergure est celle d'un futur Chef d'Entreprise. (Réf. 8568/M)

3 AUDITS CONSEILS — 90 000 F +

Groupement de Sociétés recherche dans le cadre de son Organisme de Contrôle et d'Assistance, des collaborateurs qui, intégrés dans une équipe, sont chargés seuls ou en groupe : • de contrôler les circuits et les processus comptables et administratifs, • d'assister ces sociétés dans l'amélioration de leurs structures et de leur organisation.

Ces postes conviennent à des candidats qui ont, ou souhaitent transcender une excellente technique comptable dans des fonctions d'auditoring ou de contrôle de gestion. (Réf. 6716/M)

CONTROLEUR FINANCIER — 80 000 F +

Société de Produits Chimiques appartenant à un groupe multinational (C.A. 1 milliard de F) recherche pour seconder son Directeur Administratif un CONTROLEUR FINANCIER.

Ce jeune cadre de formation supérieure (HEC, ESCP, ESSEC, IAE, DECS), bénéficie d'une expérience de plusieurs années dans un poste de responsabilité comptable et se montre attiré par une carrière évolutive. Anglais courant. Lieu de travail : proche banlieue Ouest. (Réf. 6851/M)

INGENIEUR D'AFFAIRES — DIJON

Société spécialisée dans les travaux d'adduction d'eau et d'assainissement recherche pour lui confier à terme la direction de son Agence de DIJON, un JEUNE INGENIEUR qui se verra confier la prise en charge : • des négociations technico-commerciales auprès des collectivités locales, municipalités... • de l'établissement des offres et • du suivi de la réalisation des travaux.

De formation Ingénieur (T.P., P et C., A.M. ...), le collaborateur justifie d'une expérience des chantiers ou d'une bonne connaissance de la vie de l'entreprise. (Réf. 8198 D/M)

INGENIEUR D'AFFAIRES — PARIS

Importante société (C.A. 55 milliards de F) spécialisée dans les travaux d'adduction d'eau et d'assainissement recherche pour faire face au développement de son Département Environnement - Traitement des Ordures Ménagères, un collaborateur qui sera totalement chargé de la réalisation des usines de traitements : appel d'offres, conception, coordination des travaux, conclusion de l'affaire.

De formation Ingénieur avec connaissance en Génie Civil, Mécanique ou Electro-mécanique, le postulant peut justifier d'une expérience d'au moins 5 ans, par exemple dans une Société d'Engineering. (Réf 6198 S/M)

Pour information sur ces postes, adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en rappelant référence choisie à :

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, Av. Victor Hugo - 75116 Paris




Très dynamique société française, leader dans les techniques et matériel d'EXPLOITATION DES RICHESSES SOUS-MARINES recherche pour ses bureaux Parisiens

ingénieurs
GRANDE ECOLE

Pour conception structures métalliques flottantes - coques, OU Pour conception, calculs de grosses charpentes métalliques. (Libres rapidement). Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 506
C.G. DORIS
83-85, Bd de la Gare,
75013 Paris.

jeune médecin
70 000 F

Dans le cadre de son développement, une société spécialisée dans l'industrie pharmaceutique, recherche un médecin CHARGE DE LA FORMATION.

Il sera responsable de l'étude des produits, de la définition des programmes et de l'animation des stages. Par ailleurs, il participera à l'élaboration de campagnes publicitaires.

Ce poste conviendra à un homme ayant un sens pédagogique, désireux de s'intégrer au sein d'une équipe jeune.

Envoyer C. V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 2251/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

SAVIEM

CAMIONS - CARS - AUTOBUS
recherche pour l'expansion de son Service INFORMATIQUE à Suresnes

Analystes-Programmeurs
confirmés

Secteur gestion industrielle :
- IUT informatique ou équiv. ;
- très bonne pratique du COBOL ;
- 2 ans expérience minimum ;
- la connaissance de MARK IV, des systèmes temps réels et des bases de données serait appréciée.

RÉF. M 01

Secteur calcul scientifique
- IUT génie mécanique, DUES PC ou équivalent ;
- très bonne pratique du FORTRAN ;
- 2 ans d'expérience minimum ;
- connaissance de l'OS et de l'anglais souhaitée.

RÉF. M 02

MATÉRIELS IBM 370/145 384 K OS/VS

Avantages sociaux, restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. détaillé en précisant votre option SERVICE DU PERSONNEL (mise en place) 9, rue Frédéric-Clavel, 92152 SURESNES.

Emplois et Carrières

Burroughs

recrute

JEUNES DIPLOMES
de l'enseignement supérieur commercial

Vous désirez débuter votre carrière par une expérience commerciale dans un secteur en pleine expansion.

Vous êtes motivés par l'analyse de situations, par la recherche de solutions à proposer et à faire adopter.

Notre technique en pleine évolution nous oblige à recycler nos cadres en permanence et nous y consacrons 8% de notre masse salariale.

Que vous ayez ou non des connaissances en informatique, nous vous attendons pour accroître notre réseau commercial sur : PARIS — CLERMONT-FERRAND — GRENOBLE — NICE — TOULOUSE — TOURS — NANCY — LYON — DIJON.

Envoyer lettre et curriculum vitae à François SEITNER

BURROUGHS — 230, avenue Laurent Cély - 92231 Gennevilliers

POUR SON SIEGE A ASNIERES



IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
250 personnes
RECHERCHE

CHEF DU PERSONNEL

POUR LUI CONFIER :
- Préparation des payes et tous travaux connexes.
- Déclarations sociales et fiscales.
- Recrutement.
- Formation.

Ce poste devant évoluer dans le cadre du secrétaire général, conviendrait à un homme de 34 ans minimum ayant plusieurs années d'expérience dans un poste similaire.

Formation comptable et connaissances payes mécanographiques exigées, poste à pourvoir rapidement.

Adresser C.V. manuscrit avec photo + prétentions à LMS - Tour d'Asnières - 92606 ASNIERES.

SHIPPING

Une importante Société spécialisée dans l'entretien et la réparation de navires, dont l'activité est essentiellement centralisée au HAVRE, recherche son

responsable commercial

En liaison étroite avec la Direction Générale, il devra élaborer et organiser la politique commerciale de l'entreprise, en suivre et en animer la réalisation tant en France qu'à l'Etranger. Négociateur à haut niveau, il aura en particulier à démarcher et à négocier les contrats d'assistance et d'entretien des navires auprès des armateurs étrangers. Agé au minimum de 40 ans, de formation supérieure (Génie Maritime, Centrale, etc...) le candidat retenu devra prouver une solide expérience de shipping, être très au fait des techniques et disposer des qualités et des connaissances commerciales indispensables à la fonction.

Très disponible (de nombreux déplacements sont prévus) il devra par ailleurs parler couramment l'ANGLAIS.

Envoyer CV, photo et rémunération actuelle sous référence 202 M1 à
Cabinet J.C. MAURICE CONSEIL
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre 75017 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE AGISSANT AU PLAN NATIONAL DANS LE DOMAINE DE LA PROMOTION ET DE LA GESTION DE LOGEMENTS SOCIAUX - PARIS - RECHERCHE

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Expert-comptable ou niveau équivalent ayant une expérience très confirmée et l'habitude de travailler avec l'informatique, capable :
- d'animer des services comptab. étoffés.
- d'élaborer et mettre en place de nouvelles procédures adaptées à l'expansion de la Société.

Poste important pouvant convenir à une personnalité de premier plan alliant une solide technicité comptable à un sens marqué des relations humaines.

RÉMUNÉRATION ENVISAGÉE
105.000 F +



Ecr. sous référence PF 467 AM, 4, rue Massenet, 75016 PARIS.

DISCRETION ABSOLUE.

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ
E.C.P. ou A. et M.

complété obligatoirement par diplôme C.P.A. ou I.C.G., à qui nous confierons très rapidement le poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Voir annonce N° PC 28.156 CONTESSE Publicité en page « Vie économique et sociale ».

THOMSON-CSF

recherche pour ses LABO D'ETUDES ET SES SERVICES DE PRODUCTION

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
1er ECHELON
Titulaires B.E.P., Bac Technique ou FPA

PRÉPARATEURS MÉTHODES
2e ECHELON
Montage, câblage - B.T.S. électromécanique ou expérience similaire demandée.

PRÉPARATEUR D'USINAGE
2e ECHELON
Expérience industrielle indispensable

Ecrire SERVICE DU PERSONNEL
48, r. Guynemer. — 92 - ISSY-LES-MOULINEAUX

Société Aéronautique et spatiale recherche

INGENIEUR E.S.E.

ou équivalent spécialiste confirmé en Hardware informatique pour diriger son service d'étude d'équipements digitaux embarqués. Anglais courant.

Adresser C.V. prétentions à
PARFRANCE P.A. n° 3170
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Société dynamique dans le secteur petite mécanique recherche pour créer et développer son département Exportation

CADRE
(formation supérieure)

ayant expérience des relations avec l'étranger et de la Vente des biens d'équipements industriels. Age souhaité : 30 ans minimum

Ecrire avec curriculum vitae, photo, prétentions : Société Générale de Mécanique et Métallurgie, 17, rue Ernest-Laval, 92170 VANVES.

Importante Société Industrie Chimique et

Matières Plastiques
assistant marketing industriel

Ce poste sera confié :
- soit à un ingénieur chimiste ayant quelques années d'expérience marketing,
- soit à un diplômé ESCP, ESSEC,... ayant une expérience du marché des matières plastiques.

Quelques années d'expérience professionnelle sont exigées ainsi que la connaissance des langues anglaise et allemande.

Lieu de travail : PARIS.

Pour obtenir informations complémentaires écrire sous référence 5103 H à Henri PHILIPPE.

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

INGÉNIEUR COMMERCIAL ÉLECTRONIQUE

International producer of passive components is establishing operations in France, Paris. Requires a dynamic marketing manager capable of growth to general management.

Must have 5 years experience in the application and marketing of electronic components.

Age : over 30 years.

Env. C.V., lettre manuscrite, photo sous réf. 5.667 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche

UN EXCELLENT CONTRÔLEUR DE GESTION

pour assister le responsable du Département Gestion Internationale

Il devra :

ETRE francophone, mais parler couramment l'anglais.

AVOIR une formation commerciale ou financière de haut niveau. une expérience des systèmes comptables internationaux.

FAIRE PREUVE d'une certaine aisance dans les contacts humains, *d'un bon esprit de synthèse* et d'analyse.

Adresser lettre manuscrite et C.V. s/réf. 376 à

s.n.p.m 100, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

Groupe important ETOILE recherche pour son SERVICE INFORMATIQUE

UN RESPONSABLE DE PROJET

qui sera chargé de l'étude et de la mise en place d'applications nouvelles ou de l'adaptation d'applications existantes dans le cadre du développement d'un important réseau du TELETRAITEMENT

Une formation supér., une réelle expér. pratique et d'excellentes qualités humaines seront exigées.

Adr. lettre manus. av. C.V. et photo à No 8.302, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

ENTREPRISE T. P. recherche

INGENIEUR

Libre de suite pour direction d'un gros chantier souterrain en région parisienne. Expér. de travaux similaire. Ecrire à SWEERTS, BP/269, 75424 Paris Cédex 09 ss no 1.498 q. transm

SECRETAIRE-STENODACTYLO
BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

recherchée par Directeur. Opérations internationales. Importante société fabriquant matériel électrique.

Connaissance allemand appréciée mais non indispensable. Rémunération intéressante. Restaurant d'entreprise. Ambiance agréable.

Appeler M. WIENER au 737-41-25 ou écrire :

S.A.F.T.
119, rue du Président-Wilson 92300 - LEVALLOIS-PERRET.

Société Française des Téléphones

ERICSSON

Vous êtes un ingénieur diplômé en électricité ou en électronique, et vous possédez deux à trois années d'expérience dans la vente de biens d'équipement. Votre esprit d'initiative et votre sens des contacts vous permettent de négocier des contrats importants à des niveaux élevés.

VOUS VOULEZ VENDRE

Nous vous offrons la possibilité d'atteindre votre but au sein de l'une de nos équipes.
Si cette proposition correspond à ce que vous souhaitez, écrivez-nous sous référence M AL 02.

Si vous ne possédez pas encore cette première expérience mais êtes attiré par une carrière d'

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Ecrivez-nous quand même.
Notre programme de recrutement nous permet en effet d'envisager votre intégration immédiate dans un groupe de vente (référence M.9440).

DANS TOUS LES CAS :
- le diplôme d'ingénieur en électricité ou en électronique est exigé,
- la formation assurée,
- lieu de travail : LEVALLOIS (92).

Les candidats adresseront C.V. détaillé et prétentions en précisant la référence du poste choisi au Service Psychologie Industrielle, 36, bd de Finlande, 92700 COLOMBES.

Les journées d'échange et de sélection auront lieu la première semaine de juin.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

directeur administratif et financier

110 000 F+

Une entreprise française spécialisée dans du matériel de haute technicité pour le Bâtiment (C.A. de l'ordre de 58 Millions), rattachée à un groupe international, recherche son Directeur Financier et Administratif.

Responsable de la gestion et du contrôle financier de l'entreprise, il aura également sous sa responsabilité les services administratifs de la société.

Ce poste convient à un homme de 36 ans minimum, ayant exercé des responsabilités de même nature dans un groupe international où il utilisait des plans comptables différents, et capable de mettre en place des procédures d'informatique.

La pratique de l'anglais est indispensable.
Le poste est à pourvoir à PARIS.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2249/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris (membre de l'ANCERP)

Une importante société de conseil et d'assistance technique en informatique recherche son

RESPONSABLE COMPTABILITÉ

Du niveau expert comptable (DECS ou Brevet professionnel)

Ayant une expérience pratique de plusieurs années, tant en cabinet d'expertise qu'en direction de services de comptabilité

Dominant parfaitement les mécanismes comptables, administratifs, fiscaux

Capable de concevoir et mettre en place des améliorations permanentes au dispositif existant.

Dynamique, ayant le sens des responsabilités et de l'initiative

Rattaché directement à la Direction Générale,

Il sera responsable :
- de la supervision de centres de comptabilité analytique ;
- de la centralisation du contrôle de gestion ;
- de la direction de la comptabilité générale ;
- de la fiabilité des résultats annoncés et de leur rapidité d'établissement ;
- des interventions d'audit internes.

Adresser C.V. détaillé + photo + prétentions à PUBLISCOPE/G.S., 11, r. Royale, 75008 Paris, q. tr. Réponse et discrétion assurées.

GROUPE
ELF AQUITAINE
recherche

COMPTABLES

QUALIFIES

Dégagés des obligations militaires, ayant obligatoirement D.U.T. ou B.T.S. ou B.T. comptable ou certificats comptables du D.E.C.S.

Connaissance de l'anglais souhaitable.

2 à 3 ans d'expérience souhaitée dans les domaines comptabilité budget.

Postes à envisager en expatriation (Afrique, Orient) après période adaptation à Paris.



Ecrire avec C.V. et prétent. à No 7994 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, q.tr.

DIRECTEUR COMMERCIAL

MATERIEL AGRICOLE - PARIS -

Installée en proche banlieue Est, la Société diffuse sur toute la France du matériel très technique intéressant les éleveurs. Son chiffre d'affaires a évolué de façon spectaculaire depuis sa création.

Elle recherche un cadre commercial qui, après une période de mise au courant comme Adjoint du titulaire actuel, prendra l'entière responsabilité du service commercial (conception de la politique commerciale, animation de la force de vente, administration des ventes).

Expérience indispensable de la vente en milieu rural.

Langue anglaise obligatoire.



25 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 541M.

SOCIÉTÉ FRANCO-AMÉRICAINE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR

EN GÉNIE CHIMIQUE
- Bon classement d'études.
- Anglais indispensable.

Poste à pourvoir à : ARGENTEUIL.

Envoyer C.V. à John-Zink, S.A.R.L. Z.I. rue Guy-Môquet, 95100 ARGENTEUIL

---

architecte femme

DIPLOMEE RASPAIL ou BEAUX ARTS

pour promotion des ventes en béton

Nous demandons : une expérience de la construction des maisons individuelles, de l'entregent et la classe nécessaire pour promouvoir nos produits au plus haut niveau (Promoteurs, Maîtres d'Œuvre, Architectes, etc.).

Nous offrons : une situation de bon standing, un salaire élevé, une voiture, une activité dans la région parisienne avec quelques déplacements en province.

Tél. ou écrire sous réf. 1132/M à :

Prochantiers
CONSEILS EN RECRUTEMENT
42, RUE DE FONTENAY - 92320 CHATILLON S. BAGNEUX TEL. 656-02-30

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRANSIT ET DE TRANSPORTS MARITIMES
recherche

CADRE

pour poste de

DIRECTION COMMERCIALE

Il sera responsable de la politique commerciale et de l'animation des cadres et agents commerciaux.

IL DEVRA AVOIR :
- 10 années d'expérience professionnelle, en particulier dans les études et réalisations de projets industriels ;
- De bonnes connaissances de l'affrètement et du shipping ;
- Une très bonne connaissance de l'anglais (allemand souhaité).

Adr. C.V., photo et prét. à N° 08.011, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE DE PRODUITS CHIMIQUES
FILIALE DE GROUPE INTERNATIONAL
recherche

DIRECTEUR DES VENTES

chargé d'animer une équipe responsable de la pénétration sur les marchés français et étrangers des produits de conditionnement des eaux.

Le poste conviendrait à un candidat de formation technique du type INSA ou AM ayant l'expérience de l'animation des hommes et qui aurait déjà ou qui souhaiterait faire évoluer sa carrière vers une carrière technico - commerciale.

Il faut :
- aimer la négociation
- connaître la langue anglaise.

La préférence sera donnée au candidat qui aura déjà des connaissances du marché du conditionnement de l'eau.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :
MADAME CARILLON
54 Rue Lamartine 75009 Paris sous réf 2514 q.t.

Banque Privée
recherche

ATTACHÉ de DIRECTION

Formation : Sciences ECO, ESSEC ou équivalent.

Ayant une sérieuse expérience professionnelle (analyses financières, bilans d'entreprises, contacts avec clientèle de haut niveau, sens du risque).

Le candidat devra faire preuve de dynamisme, avoir le goût des responsabilités et un réel sens de la négociation.

Rémunération de l'ordre de 65.000/80.000 F annuels

Adr. candidature, C.V. et photo sous référence 054, avec si possible un numéro de téléphone pour prise de rendez-vous rapide à :

D.F.B. — Boîte Postale 368-03 — 75003 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES AUX TRANSPORTS INTERNATIONAUX
recherche son

DIRECTEUR REGIONAL PARIS

Il sera chargé :
- du National et de l'International routier,
- de l'International aérien et maritime.

Il doit être :
- formé aux méthodes modernes de gestion et d'action commerciale,
- rompu à l'animation d'équipes importantes et professionnellement expérimentées.

Seuls les candidats pouvant faire état d'une expérience effective de plusieurs années dans un poste similaire et ayant actuellement une rémunération annuelle de plus de 120.000 F seront contactés.

Nous vous invitons à nous faire parvenir votre CV, une photo et vos prét. sous réf. 5017 à
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 Paris

L'une des premières sociétés de TRAVAIL TEMPORAIRE Paris et Région parisienne recherche

ADJOINT CHEF D'AGENCE

« INDUSTRIE »

Il sera responsable
- du recrutement du personnel industrie ;
- de son affectation ;
- de la gestion des contrats de mission ;
- du suivi et de la maintenance du personnel dans les entreprises ou sur les chantiers.

Il doit avoir
- 30 ans minimum, une bonne formation technique ;
- de l'intérêt pour les problèmes humains ;
- le goût de la gestion et un esprit commercial ;
- si possible une bonne expérience des chantiers ou de l'atelier.

Rémunération très intéressante, liée aux résultats.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et rémunération actuelle se réf. 7.000 (à rappeler sur l'envel.) à PUBLI-DIRECT 41, bd de Strasbourg, 75010 PARIS. Tél. 202-65-68.

DISCRETION ASSUREE.

---

crédit - leasing

équipement professionnel

- Nous sommes dans ces domaines une société leader rattachée à un Groupe Financier Important.
- Nous avons besoin pour un renforcement de nos structures de

JEUNES COMMERCIAUX

capables de concrétiser et de développer sur le terrain leurs qualités de dynamisme, de combativité et d'efficacité.

Pour cela une formation secondaire peut être suffisante si elle est renforcée par une large ouverture d'esprit ou une expérience réussie dans une activité de type commercial.

Un poste est à pourvoir à LYON, d'autres seront rattachés à PARIS et nécessiteront de fréquents déplacements.

Vous êtes libéré des obligations militaires, adressez-nous votre candidature avec photo et C.V., nous vous proposerons un premier contact pour une séance d'information sur les postes, leurs conditions et les possibilités de carrières au sein de notre société. (Réf. 917 MD - Service Recrutement - 25, avenue Kléber - 75116 Paris.

compagnie bancaire

Fabricant de Matériaux T.P. Filiale d'un puissant groupe français recherche pour

Région Parisienne et Nord

CADRE VENDEUR

Format. Enseignement Supérieur Commercial ou Technique-Bâtiment, Travaux Publics.

Responsable de la vente auprès Entreprises T.P. et Négociants, ainsi que de la promotion auprès des prescripteurs. Il devra posséder un à trois ans d'expérience de la vente. Une grande disponibilité pour déplacements exigée.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 195 M 2 à :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre, 75017 Paris.

Dans le cadre de son développement
LE GROUPE DU CREDIT COOPERATIF
renforce son Service Inspection Générale et recrute

inspecteurs de banque

- chargés de contrôler les services, agences et filiales.
- Solide formation bancaire et, si possible, expérience de la fonction.
- Déplacements fréquents en province pour des missions de durée variable.

La rémunération annuelle, de l'ordre de 70.000 F, tiendra compte de l'expérience acquise.

Réelles possibilités de promotion au sein d'un groupe en expansion.

Envoyer CV manuscrit avec photo au service 1494.

plein emploi 10, rue du mail paris 2

LE CENTRE TECHNIQUE DU BOIS
recherche

INGÉNIEUR

Connaissant les problèmes de combustion, d'ignifugation pour prendre la RESPONSABILITÉ DES RECHERCHES AU LABORATOIRE DU FEU

30 ans minimum

Ce collaborateur (H. ou F.) aura une liberté d'action certaine permettant de larges initiatives dans le cadre de sa fonction.

Anglais souhaité
DIPLOME INGENIEUR CHIMISTE OU LICENCE OU DOCTORAT CHIMIE

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 7.837,

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e membre de l'ANCERP

Attachés commerciaux

Nous avons les trois atouts de la réussite, il ne nous manque qu'un as - VOUS - pour étaler notre jeu.

Vous êtes jeune et ambitieux, diplômé d'une École de Commerce, ou expérimenté.

Votre activité s'exercera dans un marché au potentiel élevé, nous disposons d'une gamme d'appareils fiables, vous aurez un salaire à vos mesures.

Vous bénéficierez d'un stage de départ rémunéré.

De nombreux postes sont à pourvoir à PARIS et sa BANLIEUE et dans les régions suivantes : SUD-EST, SUD-OUEST, EST et région de la LOIRE.

Merci d'envoyer votre candidature avec C.V. sous référence V.57 en précisant la région désirée à :

RANK XEROX Service Recrutement 4, rue Nicolas-Robert 93602 AULNAY-sous-BOIS.

L'UNE DES PREMIERES SOCIETES DE TRAVAIL TEMPORAIRE PARIS ET REGION PARISIENNE
recherche

CHEF D'AGENCE

« SUPER-VENDEUR »

Il sera responsable :
- du développement et de la gestion du porte-feuille clients ;
- de la direction, de l'animation et du contrô[le] des activités des responsables d'exploitatio[n] administratifs et industrie ;
- des liaisons avec les services du Siège.

IL DEVRA AVOIR :
- 30 ans minimum ;
- une expérience de Directeur d'Agence dans un[e] entreprise de travail temporaire de préférence
- une formation technique et une expérienc[e] industrie ;
- le goût et la pratique de la vente et de l[a] gestion commerciale ;
- un tempérament affirmé de « gagneur ».

Rémunération exceptionnelle croissant très vite en fonction des résultats.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. en indiquan[t] rémunération actuelle à : PUBLI-DIRECT, 41, b[d] de Strasbourg, 75010 PARIS, sous référence n° 9.0 (à rappeler sur l'enveloppe).

SGMI constructeur

Filiale d'un très important Groupe Financier, spécialisée dans la

Promotion Immobilière

recherche un

RESPONSABLE de PROGRAMMES

possédant une expérience d'au moins 5 ans dans la Promotion Immobilière et ayant de bonnes connaissances des problèmes juridiques, administratifs et financiers liés à la construction.

Il sera chargé de la gestion sous tous ses aspects de plusieurs opérations immobilières.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

service M.1011, 10 r. de la Paix, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ EXPORTATRICE PRODUITS DE LUXE 8e
recherche

ADJOINT COMMERCIAL

diplômé H.E.C. ou Sup de Co

Connaissance approfondie de l'anglais + bonnes notions d'une 3e langue pour seconder le responsable de la Division :
1) dans ses tâches administratives (renouvellement de contrats statistiques) ;
2) dans ses contacts à Paris avec les clients et les visiteurs.

Après une formation de 6 mois à 1 an, il pourra avoir la responsabilité de certains territoires. Prévoir à partir de cette période des déplacements de 3 mois environ.

Qualités importantes requises :
- Esprit juridique, méthode, sens des contacts humains.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions et date de disponibilité sous référ. 1.975, à P. LICHAU, S.A. 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.



THOMSON-CSF

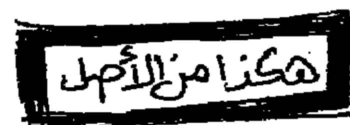
recherche :

INGÉNIEUR CHIMISTE

Diplômé E.N.S.C.
Domaine Synthèse Organique

Débutant ou quelques années d'expérience
Disponible rapidement

Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel, B.P. n° 10, 91401 ORSAY.



هكذا من الأصل

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE

implantée **banlieue sud**

recherche

2 DESSINATEURS P.E. ou E.1

Pour travailler sur système d'assistance au dessin *«Computervision»*

Spécialité recherchée : circuits imprimés

Il n'est pas nécessaire de connaître l'informatique

Anglais souhaité

Transports assurés

Ecrire en précisant expérience et prét. à No 7953, CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE

Z.I. CLAMART

recherche

pour son service Informatique équipé d'un IBM 370 sous DOS/VS

Analyste Organique

confirmé

Au sein d'une équipe animée par un chef de projet, il se verra confier la responsabilité technique de la réalisation d'applications de gestion.

Il devra être capable d'assurer :
- le découpage organique des applications ;
- la rédaction des dossiers d'analyse et de programmation ;
- le suivi des programmeurs ;
- la mise en place de l'exploitation.

D'un niveau IUT, le candidat devra justifier d'une réelle expérience de maîtrise du COBOL - ANS (connaissance du GAP II et ASSEMBLEUR appréciée).

Adresser C.V. et photo en mentionnant sur l'enveloppe la référence 1.251 à :
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue de Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

HEWLETT-PACKARD

POUR SIÈGE ORSAY **jeune ingénieur électronicien**

ANGLAIS - DEBUTANT OU PRESQUE

Diplômé ISEN, ISEP ou d'une grande école d'ingénieurs pour fonction de conseil et d'assistance technique au sein de la division commerciale instrumentation scientifique.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 590

37, rue du Général Foy, 75008 Paris

IMPORTANTE ENTREPRISE
BANLIEUE NORD-OUEST

recherche

- **Ingénieurs** Expérimentés POUR CONTROLE QUALITE
- **Ingénieurs Sécurité** TOUS PROBLEMES PROTECTION ETABLISSEMENTS CLASSES
- **B.T.S.** Fabric. Méca. POUR : MAITRISE ATELIER OU BUREAU METHODES.

Adresser C.V. dét. av. photo et prét. à n° 4712, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

---

chef comptable

75 000 +

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS D'AUDIT ET DE CONSEIL recherche pour PARIS, CHEF COMPTABLE.

Dépendant du Directeur Administratif et Financier du Groupe, il sera chargé : • de centraliser les données comptables et de gestion en provenance de 9 Centres répartis sur la France, • de les analyser, de les réviser et de préparer les états financiers et fiscaux du Groupe ainsi que tous les documents de synthèse de gestion.

Ce poste qui est à créer, sera confié de préférence à un candidat possédant une expérience similaire (Cabinet ou Entreprise) et de bonnes connaissances fiscales et sociales.

Les entretiens de présélection pourront avoir lieu à PARIS.

Adressez votre dossier de candidature avec photo, sous réf. 00003 CC à : OIO Département Recrutement Comptable Le Tertre au Jais - B.P. 196 - 49004 Angers Cédex

OIO RECRUTEMENT

---

offres d'emploi

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICE - PARIS

recherche

UN RESPONSABLE

pour animer et diriger son service

RECOUVREMENTS CLIENTS

- Chargé de la relance écrite ou par téléphone avec appui informat. jusqu'au précontentieux.
- Expérience de 3 années dans la fonction. Sens aigu du contact.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous le n° 505, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

WE ARE A LARGE BRITISH MANUFACTURER OF INDUSTRIAL MEAT PROCESSING EQUIPMENT, FOOD PREPARING MACHINERY AND FOOD SERVICE AND CATERING EQUIPMENT for hotels, restaurants, institutions and collectivities, etc.

We wish to set up our own French Sales and Distribution Organisation.

We are seeking a man with wide experience in this field, capable of initiating and taking charge of the marketing operation. This is obviously an outstanding opportunity for the right man with a good knowledge of English

Please write in English giving details of age and experience and present salary level to OPP (n° 1.735), 2, rue de Sèze, Paris (9e). Interviews will be arranged in France.

---

comptabilité

Filiale Groupe International de Société d'Editions, recherche

ADJOINT AU CHEF COMPTABLE

Etudes comptables sérieuses : BEC - DECS, etc.

- Expérience 2 à 3 ans minimum.
- Pratique de la langue anglaise exigée.
- Age minimum 28 ans.
- *Rémunération en rapport avec les qualifications requises (48 000 +)*

Envoyer C.V., photo et références professionnelles sous réf. 30 180/M, à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
60 km Nord de PARIS

recherche pour son futur département Informatique, équipé d'un

IBM 370/115

— UN CHEF DE SERVICE

Connaissant COBOL, GAP, FORTRAN et CICS

— UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Connaissant COBOL, GAP et CICS

Envoyer curriculum vitae et prétentions, n° 7.973, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Importante Société d'Assurances du secteur privé recherche pour diriger son service sinistre incendie province

UN CADRE

Ayant l'expérience nécessaire

Ce poste pourrait convenir

— Soit à :
UN INSPECTEUR OU CADRE désireux de se fixer à Paris

— Soit à :
UN CADRE SEDENTAIRE Spécialiste de la branche

Le poste à pourvoir est susceptible d'une évolution de carrière intéressante.

Env. C.V., photo à n° 904, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

IMPTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE
OUEST PARIS

recherche

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Expérience des relations industrielles à un niveau élevé.

Adr. C.V. dét. et photo en indiq. prét. à n° 07.949, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Discrétion et retour documents assurés.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
EN PLEINE EXPANSION

recherche pour son Usine située au Sud de Paris

Jeunes INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES (X - MINES - E.C.P., etc.)

intéressés par l'informatique. de gestion industrielle

Formation assurée.

Adresser curriculum vitae et photo à n° 8.046, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE D'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

recherche
pour compléter son équipe « PROMOTION »

RÉDACTEUR TECHNIQUE

SON ROLE : chargé, en collaboration avec nos différents spécialistes, de la rédaction de l'ensemble du matériel promotionnel.

NOUS RECHERCHONS une personne (homme ou femme) de formation technique ou universitaire ayant des talents de rédacteur.

Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Adresser curr. vitae, photo et prétentions à I.S.A., 15, avenue Jean-Jaurès, B.P. n° 38, 94201 IVRY-SUR-SEINE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

BANLIEUE NORD-OUEST PARIS

recherche

A.T. 2 ou 3

B.T.S. - F.P.A. ÉLECTRONICIENS

EN CIRCUITS LOGIQUES OU ANALOGIQUES. Quelques années d'expérience *très souhaitées.*

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :

SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS, sous référence 5.884.

Une des premières sociétés chimiques mondiales recherche

POUR PARIS

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

chargé de gérer et de prospecter, pour une gamme *de produits organiques, la clientèle industrielle* de la Région Parisienne.

Les candidats devront être motivés par la vente et désireux de faire carrière dans le négoce.

Niveau Grande Ecole de Chimie ou équivalent.

Adresser demande de R.-V. et C.V. sous n° 26880 B. BLEU Publicité, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

ENTREPRISE CONSTRUCTION ELECTRIQUE recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

POUR SIEGE PARIS

Ce poste conviendrait à H.E.C. ESSEC - SUP-CO.

35 ans min., expérience gestion et administration. Ecrire lettre, C.V., sous n° 26856B à BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Société LOGABAX

recherche pr son département INSPECTION APRES-VENTE à GIF-SUR-YVETTE

2 MONITEURS

Niveau AT 3 Electronicien pour assurer la formation de techniciens opérationnels Connaissance de l'anglais appréciée

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Niveau AT.P., AT 3 et AT 2

Chargés du suivi des produits au sein de son laboratoire Déplacements de faible durée Connaissance de l'anglais appréciée Perspectives intéressantes pour candidats motivés

Envoyer C.V. photo et prétent. Direction du Personnel 77, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

Un des plus importants CABINETS DE BREVETS de la place de Paris recherche

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

diplômé grande école : Centrale, *Mines, Sup. Aéro, Arts et Mét.*

DESIREUX D'ORIENTER SA CARRIERE EN PROPRIETE INDUSTRIELLE

Le poste, fondé sur une collaboration étroite avec la recherche de pointe *appliquée* à l'industrie, implique un goût marqué pour l'investigation scientifique.

Niveau d'action international. Une parfaite connaissance de l'allemand est indispensable.

Adr. lettre man. C.V. dét. prét. n° 5059 Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Entreprise T.P. recherche

UNE SECRÉTAIRE BILING. ANGLAIS

de langue maternelle anglaise *de préfér.* - Env. C.V., photo, prétent., à : SGR, 41, rue de Sèvres, 92100 BOULOGNE.

Laboratoire de recherches appliquées, matériaux d'isolation ouest de Paris recherche

AIDE-CHIMISTE

Env. C.V. manuscr., photo et prétent. à la Société VERMICULITE et la PERLITE, Service du Personnel, 269, rue de la Garenne, 92000 NANTERRE.

Important groupe PAPETERIE IMPRESSION ECRITURE

recherche

CHEF DE VENTE

vendeur et animateur éprouvé, niveau de formation et entregent nécessaires pour négociation au sommet pour SECTEUR GROSSE CLIENTELE

Le poste à pourvoir, basé à PARIS, ne peut convenir qu'à élément de très grande valeur. Il est bien rémunéré et sera susceptible d'évolution.

Adresser C.V. détaillé avec lettre manuscrite à : S.N.P. HAVAS ROUEN n° 418.

Sté MATERIEL OPHTALMOLOGIE rech. pour son service

EXPORT TECHNICO-COMMERCIAL

J.H. 25 ans minim., formation COMMERCIALE - Option *commerce extérieur souhait.* ANGLAIS INDISPENSABLE. Dégagé O.M. - Permis V.L. Excell. présent. - Libre rapidem. Téléphoner pour R.-VS : LUNEAU S.A. 3, rue d'Edimbourg, Paris-8e (St-Lazare) - 292-20-35, P. 33.

Nous recrutons en EXTRA p.u. ENTREPRISE en pleine évolution

JEUNES HOMMES

Polyvalents Esprit d'initiative Connaissant Paris et région parisienne Permis de conduire indisp. Age minimum 24 ans LIBRE DE SUITE

pr seconder chef d'entreprise dans montage de tentes et organisation de réceptions. TRES BON SALAIRE si capab.

MARY, 4, rue Pasteur, DEUIL-LA-BARRE — 964-40-07

LES CAVES MAXIM'S recherche

PERSONNE

Pour assurer diffusion *promotion et vente* vins France et étranger. Connaiss. anglais souhait. Conditions suivant qualification. Adr. C.V. manuscrit et photo F. VAUDABLE, 3, rue Royale, PARIS-8e.

STYL.-DESSINATRICES

STEFANK, 42, rue Jeûneurs-2e.

DELEGUE REGION PARISIENNE

Machines à coudre et machines *à tricoter ménagères.* Vendeur de première force avec de préférence expérience dans la vente de machines à coudre machines à tricoter ou simil. est *recherché* par une des plus importantes marques mondiales pour assurer à un premier stade la vente, et par la suite l'organisation du réseau commercial sur toute la France.

Ecr. Ag. Havas, 13, bd A.-Max BRUXELLES ss réf. 9017 ou téléphoner à Bruxelles (lundi, mard., mer. entre 10 h. et midi) 648-47-37.

Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées, rech. pour les centres du Bourget et de Melun

2 INGENIEURS

Formation GENIE CIVIL E.T.P., I.N.S.A., E.C.L., PONTS pour études et contrôles en technique routière. Env. C.V. détaillé à L.R.E.P., B.P. 505, 77300 MELUN.

---

offres d'emploi

LA DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES DU PERSONNEL d'une entreprise de distribution de la région Parisienne (5.400 salariés) *recherche*

UN COLLABORATEUR

formation supérieure
minimum 5 ans expérience dans la fonction

Ce collaborateur se consacrera dans un premier temps à des études sur différents aspects de la gestion du personnel.
Un développement de carrière dans la fonction lui sera offert selon ses aspirations et ses aptitudes.

Ecrire n° 6403 Publipress
31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

Société en expansion proche banlieue offre position avenir à

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

pour Direction Département (60 personnes)

ELECTRONIQUE

ayant expérience confirmée conception circuits et fabrication classique petites et moyennes séries.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé à :
ORBIS - CD - 28, av. Fr.-Roosevelt, 75008 Paris.
DISCRETION ASSUREE

Filiale Française d'un GROUPE D'EXPORTATEURS DE PRODUITS SIDERURGIQUES

recherche pour son bureau à PARIS

JEUNE COLLABORATEUR

(Attaché commercial)

pour la vente à l'exportation.

Le candidat retenu aura une expérience dans la vente de produits sidérurgiques, parlera ANGLAIS et aura de préfér quelques notions d'ALLEMAND.

Envoyr C.V., photo et prétentions sous réf. 5657, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

Nombreux Postes à pourvoir

CRÉATION FILIALE PARIS

GROUPE MULTINATIONAL ENGINEERING, PRESTATIONS INDUSTRIELLES, SERVICES

Cadres, techniciens, employés.

Direction, gestion, administration, juridique. Fiscal, comptabilité, informatique, personnel. Technique : études, réalisations, contrôle. Marketing, public-relations, secrétariat.

Adresser C.V., photos, prétentions, sous n° 1.401, à *PSYCHOPROSPECTIVE*, 1, place des Reflets, 92400 COURBEVOIE. — Réponse assurée.

BANQUE PRIVEE

affiliée à un groupe d'importance nationale

recherche

pour suivre et développer sa clientèle de particuliers et commerçants à

PARIS

JEUNES ATTACHES COMMERCIAUX

- Expérience bancaire de 2 à 3 ans souhaitée.
- Niveau Bac ou B.P. de banque exigé.

Envoyer C.V. manuscrit, photo d'identité et prétentions à B.P. 243-09, 75428 PARIS, CEDEX 09. Réf. C.B. 64.

Important groupe financier QUARTIER ETOILE recherche des

COMPTABLES

(Niveau B.P., D.E.C.S. ou *équivalent, avec si possible* expérience dans l'IMMOBILIER)

Divers travaux leur seront confiés :
- Etablissement de bilans.
- Contrôle comptable.
- Déclarations fiscales.
- Analyses financières.

Env. C.V., s/réf. 30.205 M, à I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 PARIS, q.tr.

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE

recherche pour :

SERVICE CENTRAL ACHATS

1) INGENIEUR DIPLOME

POSITION II ou III A
Responsable approvisionnements *en matériels* et composants électroniques et mécanique de précision pour besoin service études. Pratique courante langue anglaise. Expérience souhaitée dans Laboratoires d'Etudes et *NEGOCIATIONS.*

2) INGENIEUR CONFIRME

Responsable approvisionnements composants électroniques et mécanique de précision pour unités de production. *Expérience* NEGOCIATIONS COMMERCIALES et si possible gestion informatique. Anglais souhaité.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V., prétentions et photo à S.F.E.N.A., Service Central du Personnel, Aérodrome de Villacoublay, B.P. n° 59, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES SECTEUR PRIVE

recherche

JEUNES GENS

Dégagés O.M. Niveau LICENCE Intéressés par des FONCTIONS COMMERCIALES

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo à LEVI-TOURNAY 5, cité Pigalle, Paris-9e sous n° 3126, qui transm.

Importance Société Immobilière quartier GARE DE LYON recherche :

CAPACITAIRE ou **JEUNE LICENCIE EN DROIT**

Pour fonctions juridiques et administratives d'un secrétariat général *(Droit et gestion des* sociétés, assurances, statistiques).

Restaurant entreprise. Nombreux autres avantages sociaux.

Adresser C.V. et prétent. à n° 8.164, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Nous fabriquons des appareils *de chauffage et sanitaire* Notre image de marque est internationale. Nous recherchons

JEUNE COLLABORATEUR

ambitieux *et dynamique* pouvant prendre les fonctions

D'ASSISTANT DIRECTEUR COMMERC.

- Formation HEC-ESC-ESSEC appréciée ;
- Poste à pourvoir dans proche banlieue N.-E. de Paris.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à N° 709 Publicités Réunies *112, boul. Voltaire, 75011 Paris.*

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

(Grande Ecole ou *Niveau 3e cycle)*

Emploi : calcul scientifique. Connaissances analyse numérique.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au C.N.E.T. Département ITD/CES 3, avenue de la République 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Prévoir tests lundi 2-6-1975.

Sté de matériaux de construction appartenant à un Groupe international (Paris-13e), rech.

2 SECRÉTAIRES BILING. ANGLAIS

pour assurer le secrétariat :

1) du Directeur Administratif et Financier (goût des chiffres et connaissances comptables appréciées). Réf. 1134/M

2) du Directeur de la Production *Réf. 1135/M*

Ces postes conviendraient à 2 jeunes femmes dynamiques possédant la parfaite *maîtrise* de la sténo-dactylo et des techniques de secrétariat, ainsi qu'une expérience *de 2 à 3 ans dans une* fonction similaire.

Tél. pour rendez-vous à : PROCHANTIERS Conseils en Recrutement 656-03-30.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44.37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

Caisse de Retraite Cadres recherche pour son Service d'Action Sociale

ADJOINT

AU CHEF DE SERVICE de formation I.U.T.
Expér. dans la profession pour gestion administrative (Prêts, frais médicaux, bourses d'études, séjours de vacances).
Env. C.V., prétent. à IRRAPRI Service du personnel, 35, r. du Départ, 75014 PARIS.

AFNOR
Association Française de Normalisation
recherche

INTERPRETE TRADUCTEUR (TRICE)

bilingue anglais/français
Solides connaissances d'allemand

Formation : ESIT ou équivalent. Connaissances techniques nécessaires, débutant(e) éventuellem. La fonction consistera, pour une part, à assurer l'interprétation consécutive franç./angl./franç. des réunions de normalisation internationale et, d'autre part, à effectuer des traductions de documents techniques intéress. les div. domaines de la normalisat. Envoyer C.V. en indiqu. rémunération souhaitée, au service du personnel, Tour Europe Cedex 7 92080 PARIS - la Défense.

IMPORT. SOCIETE PARIS-10e recherche

JEUNE COLLABORATEUR-TRICE

pour seconder Chef de Service

LE POSTE NECESSITE
— Esprit de méthode et de logique ;
— Facilité d'adaptation ;
— Bons contacts humains.

Conviendrait à jeune bachelier possédant une première expérience commerciale.
Promotion suivant résultats.

Adr. C.V., photo et prétentions à n° 4230 Pâavit Publicité 100, rue de Richelieu, 2e qu. tr.

ORTHOPEDISTE

Susceptible pratiquer éventuellement chirurgie générale. Ecr. à n° 26.625 B - Publicité BLEU, 17, rue Lebel, Vincennes (94), qui transmettra.

Compagnie navigation recherche pour organiser et diriger son service technique

INGENIEUR

G.M. ou équivalent. Ecrire sous n° 26.724, Publicité BLEU, 17, r. Lebel, 94 Vincennes, qui trans.

Sté d'Expertise Compt. Paris recherche

COLLABORATEUR

appelé ultérieurem. à assumer des fonctions de Direction possédant formation d'ingénieur Grande Ecole et ayt au moins de bonnes connaiss. en anglais. souhait. faire carrière dans l'Expertise comptable et l'analyse financière.
Ecrire à Etudes et Recherches Commerciales, 7, rue Lauriston, PARIS-16e, qui transm.

INGENIEUR - MECANIC.

SERVICE EXPORT
ITEL, 38, rue Hermel
PARIS (18e) - Téléph. 255-00-41.

Président-Directeur général recherche pour assister son Directeur relations publiques
UNE SECRETAIRE
Age minimum : 27 ans, (Intelligente et efficace) en mesure de lui « décortiquer » ses plans de travail.
Ecrire ou se présenter pr R.-V.
G E X E A,
45, rue de Turbigo, (3e étage).

Société française produits chimiques industriels recherche
CHEF DE SERVICE COMMERC. expérimenté
35 ans minimum.
Pour créer et diriger, sur le plan national, réseau vente produits chimiques en métallurgie, mécanique, alimentation, agriculture et entretien.
Siège banlieue S.-E. PARIS. Voiture et téléphone nécessaires. Discrétion assurée.
Adresser C.V. détaillé manuscrit au n° 8.577 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens - 75427 Paris-9e.

Société Photo Ciné recherche, pour succursale :
— UN RESPONSABLE
— UN VENDEUR PHOTO CINE QUALIFIE
Téléph. : ANJ. 88-88.

A.P. ou PROG. ASS./OS
PUPITREURS conn. JCL S/OS
A.P. fortran et ASS. sur syst. 7
OPERATR. multiclav.
A.P. et PROG. GAP 2.
72, rue Louis-Blanc - 282-48-49.

Pour LE BLANC-MESNIL recherche TECHNICIENS radio pour dépann. petits appareils en atelier. — Téléph. : 929-39-35.

CENTRE CHIRURGICAL MARIE-LANNELONGUE
129, rue de Tolbiac (13e), recherche
pour remplacement 4 mois, une excell. SECRETAIRE médicale, très bonne sténo-dactylo. Libre de suite. Tél. pr rendez-vous au 707-47-39 (poste 396).

C.F.P. SONCHAMP - 78
Internat garçons 14/18 ans, rech. EDUCATEUR - Tél. 484-41-30.

Recherche PUPITREURS D.O.S. 360/40. Min. 20 ans. Expérimenté. Horaire 2X8 - Paris (15e).
M. BERTRAND — 567-95-27.

URGT expédition originale diffic. Asie 1976 (12 mois), recherche Journaliste géographe, caméram. OTT, 7, r. Guill.-Tell, Paris-17e.

DACTYLO IBM **RUSSE**
PETROLE MARINE
PROTECHNA - 770-28-35

BUREAU VERITAS recherche

O.M. 1

Marine marchande, Officier de réserve pour section automatisation à Paris.
Expérience vapeur appréciée.
Env. CV, prét., ph. ss réf. 126, 31, r. Henri-Rochefort, Paris-17e.

Filiale d'un important groupe sidérurgique allemand recherche

SECRETAIRE

pour son service TECHNICO-COMMERCIAL
Lieu : Neuilly (métro Sablons)
La personne :
— 25 ans minimum ;
— Esprit d'ordre et dynamisme ;
— Connaissance d'allemand ou d'anglais nécessaire.
Ecrire en joignant C.V. au : n° 8.562 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GÉRARD FORTIER
Pulls-Tricots-Chaussettes

marque GEF
NOTORIETE EUROPEENNE

2 JEUNES ATTACHÉS COMMERCIAUX

- Niv. Bac. min., préférence ESC ou IUT
- Déjà 1 à 2 ans ds la vente (débutants s'abstenir).

Mission « Hors réseau »

- Inventaire ts points de vente intér. (France ent.) et étalonnage avec clients GEF.
- Visite des prospections à conquérir.

POSTES EVOLUTIFS et FORMATEURS
basés provisoirement au siège (région troy. de préférence)
Déplacements fréquents.
Lettre manuscr., C.V. détaillé, salaire et photo ss/réf. 3.283 à

SC sélection conseil

FERODO
recherche pour sa division SOFICA

POUR SON SERVICE RELATIONS AVEC FILIALES ET LICENCIES

ASSISTANTE TRILINGUE

ALLEMAND-ANGLAIS

La candidate :
— dactylographie exigée ;
— excellente présentation ;
— sens de l'organisation ;
— expérience des contacts haut niveau.
Le poste :
— assistance administrative de l'ingénieur responsable du service ;
— organisation des voyages et certains stages ;
— missions de représentation à l'étranger.

Cadre de travail agréable
Nombreux avantages sociaux
Horaire personnalisé
Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V., prétentions et photo au Service du Personnel, 8, rue Louis-Lormand 78320 LA VERRIERE

Import. Sté trav. temporaire, en vue de l'extension de son réseau commercial, rech. pour Paris et proche banlieue

AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

très qualifiés et parfaitement au courant de la profession (2 années de pratiques min. exigées). Prière adresser C.V. n° 315/339 SIP, 11, r. d'Uzès, 75002 Paris, totale discr. assur.

Importante société, recherche :

DIRECTEUR

pour magasin populaire 1.800 m2 banlieue est. 30 ans min. Expér. indispens. dans la fonction. Ecr. avec C.V. et photo à n° 901, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire - Paris (11e).

Société

NORBERT BEYRARD FRANCE

études économiques, financières. Génie industriel spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

ayt sérieuse formation économ. et informatique, pouv. envisag. séjours à l'étranger. Ecr. lettre manuscrite avec C.V. et photo.

Société appareillages électromécaniques relais, contacteurs, etc., rech.

INGENIEUR TECH.-CIAL

Libre rapidem., angl. souhaité. Adresser C.V. et prétentions à ALLEN-BRADLEY S.A., 33, av. Valvein, 93100 Montreuil.

Recherche pour usine 90 km de PARIS :

1 CHEF ATELIER;
1 CHEF FABRICAT.

pour construction machines agricoles. Ecr. avec C.V. à DOUCET Frères S.A., 51210 MONTMIRAIL. Tél. 42-21-04.

BOBIGNY VILLE PREFECTURE recrute

ASSISTANTS SOCIAUX

(H. ou F.) diplômés Etat
Candidat. à M. le Maire de BOBIGNY 93000.

RECHERCHE

PROGRAMMEUR (SE)

Expérience exigée RPG 2 souhaitée S/ordinateur I.C.L. 1903

Envoyez C.V. et prétentions à M. MOREAU, ETS POCH, Boîte Postale 65, BEZONS.

SECRETAIRE

STENODACTYLO. Cap. assum. seule un pet. secrét. varié. Tél. : 723-39-62/723-35-65.

URGT PIERRE D'ALBY ch. COMPTABLE 2e éch. expérim. Déclar. sociales, fiscales, paye. Sens des responsab., organis. 770-93-38 + 22-18, pr rend.-vous.

représent. offre

RECH. REPRESENTANTS RESEAU DE VENTE

pour introduire en France le système le plus efficace pour l'assimilation rapide des langues étrangères. Téléphoner à : M. GERALD STILLIT à Londres 19 44 1 493 11 77 de 14 h. à 18 h.

NOUS AVONS LE PRODUIT sans égal et sans précédent, nous avons les INTRODUCT.

NOUS OFFRONS :
- La formation ;
- Un haut salaire ;
- Des possibilités rapides de promotion.

NOUS EXIGEONS de quelques hommes et femmes la volonté de se faire une belle situation.

Stage rémunéré. Avantages sociaux. Voiture indispensable.

Ecr. av. C.V. à OPF, n° 1.737, 2, r. de Sèze, Paris-9e, qui tr.

représent. demande

Franç. 28 a., résident en RFA, form. sup., angl., alle., accrocheur, contacts haut niveau, ch. miss. en Allem. : étud. de marché, foire, représentat. Mercier, 44 Münster, Urbanst 7, RFA.

Recherche représentation Compagnie Assurances incendie pour Principauté de Monaco. Ecr. n° 8.570, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

Dettes, difficultés financières, insuffisance fonds de roulement, problèmes d'investissements.
Consultation GRATUITE sur rendez-vous.
Cab. B. W. 357-64-56.

Petite SARL posséd. mod. dép. et fab. jeux d'adultes et petits meubles design, ch. capitaux pr croiss. ou union. Ec. Edit. de Géométrie, quart. St-Mitre, Aix.

Sommes vendeurs d'un ensemble sportif de grande envergure situé dans Marseille, quartier résidentiel. Ecrire : HAVAS MARSEILLE No 45.873.

Société T. P. et BAT. moyenne importance serait intéressée par prise de participation ou rachat par import. société désirant s'installer à Marseille.
Ecr. Havas No 45.872 Marseille.

traductions

Demande

Secr. bil. franç.-allem., dipl. chambre de commerce fr.-all., cherche traduct. à domicile. Ecr. No 3.298 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

Anglais par prof. d'origine, tr. exp., ts nivx. T. 231-37-81, mat.

Etudiant irlandais enseign. anglais contre héberg. vac. été. Mc Connell, 75 Konstanzerstr. Heidelberg, Germany.

occasions

Achat très cher, tous bijoux, brillants, argenterie. PERRONO, 4, Chaussée-d'Antin, OPERA, 37, av. Victor-Hugo, ETOILE.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut **MER. 26-73**

transports

DEMENAGEMENTS Combinés aller-retour toute la France, Nice et région. RONDEAU, 1 bis, rue Friant. 828-80-41.

bateaux

RIVA ARISTON
Etat neuf, vendu par particulier. Cannes.
Tél. : 39-01-78.

deux roues

Part. vd Yamaha 750 TX, mot. 74. Parf. état. Px 6.000 F à déb. Tél. : 820-80-17, ap. 20 h.

villégiatures

Hôtels Tre Pini, Torino, 98, via Panzini 47041 Bellaria(FO) Italie Tél. 44291. Pens. cft. mai, sept. L. 4.000, juin, juil., août L. 5.000.

Loue authentique ROULOTTES GITANES attel. rand. Provence J. Moyne, 84320 Entraigues. Tél. (90) 81-00-35 et (90) 83-16-26.

Au cœur de la Haute-Provence de Giono : l'Hôtel du Parc 1*NN à St-Etienne-les-Orgues vous propose son cadre de verd. à 690 m d'altitude ss le ciel le plus pur d'Europe, pour votre repos estival et vos villégiatures Prix de pension de 55 à 75 F. par jour. Renseignem. et réservations Tél. 13 ou 79 à Saint-Etienne-les-Orgues 04230, Indicatif départ : 16-92 73-91-11.

Loc. vacances, week-end dans le journal « LES ANNONCES ». En vente partout : 1 F.

Loue villa 5 pces tt conft., vue impren. (50 m plage-port) Juin à sept. Tél. (98) 97-66-32. BUREL, Pointe Trévignon 29128 (prox. Concarneau).

Nous pouvons vous vendre ou louer pour vos vacances à Rimini ou rég. voisine appartement ou villa. Ecrivez-nous. Vs soumettrons diverses offres. Agenzia d'Affari Stacchini, 47031 Rep. di San Marino.

pensions

RESIDENCE gd stdg IIIe Age 14 lits bord mer, pinède, calme, cuisine soignée, climat familial, soins attentifs par infirm. D.E. Reçois couples, pers. seules. Ecr. HAVAS TOULON 56813.

demandes d'emploi

CONSEILLER du PRÉSIDENT 38 ans

FORMATION GRANDE ÉCOLE
CONNAISSANCE ANGLAIS et ALLEMAND
14 années d'expérience dans l'industrie et l'immobilier

— *Ayant assumé successivement les responsabilités complètes de Recherches, Marketing, Commerce International, Développement, Exportation, Gestion analytique, Financement et Investissements.*

— *Forte personnalité possédant des qualités particulières d'analyse et de synthèse, efficacité, souplesse, honnêteté, discrétion, fidélité.*

Cherche : assistance directe du Président d'une Société importante. Structuration, nouveaux marchés, nouveaux produits, exportation, investissement, relations, négociations difficiles. Paris et déplacements.

Ecrire N° 3.297, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

INFORMATION - RELATIONS SOCIALES

J. F., 28 ANS
DIPLOMES SUPERIEURS

Recherche :
— dans entreprise ou groupement professionnel Poste de Responsable de l'Information : journal interne, communiqués, livret d'accueil, activités culturelles, relations avec la Presse.

Expérience :
— journalisme rédactionnel ;
— *relations Presse Paris-province ;*
— documentation.

Connaissance de l'Anglais.

Ecrire à Mme DERAMBURE, 30, rue Saint-Denis, 92100 BOULOGNE.

DIRECTEUR DE PROMOTION et de Relations Publiques

Formation Grande Ecole - Références concernant des opérations promotion de grande notoriété. Connaissance approfondie des milieux Presse - Radio - Télé
Expérience promotion pour Grandes surfaces et manifestations Province.
Expérience informatique.

RECHERCHE POSTE EQUIVALENT.

Ecrire sous le numéro 3.312 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

EX-DIRECTEUR ORGANISME IMPORTANT
15 ans expérience professionnelle
GESTION, ORGANISATION, INFORMATIQUE, FONCTION PERSONNEL, COORDINATION
se propose de vous apporter :

COLLABORATION DURABLE A TEMPS PARTIEL

INTERIM NIV. DIRECTION PETITE ENTREPR. OU SERV. ADMIN. OU PERS. PME
ASSISTANCE ET CONSEIL :
- Gestion, organisat., informat., nouvelle implant.
- Fonction personnel, recrutement.
- Négociations ou liaisons tous niveaux.

Ecrire n° 65.279, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

CADRE POSITION III C

41 ANS - INGENIEUR MECANICIEN-ELECTRICIEN
DIRECTEUR IMPORTANT ETABLISSEMENT

Mécanique et biens d'équipement haute technicité.

Disponible par suite de l'absorption de la Société, cherche dans toutes branches d'activité :

POSTE A IMPORTANTES RESPONSABILITES

Rémunération non inférieure à 150.000 F.

Anglais courant — Libre de suite.

Ecrire sous le n° 8.569, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

PRODUIT GRANDE CONSOMMATION

Expérience et résultats dans sociétés importantes fabrication et distribution

DIRECTION
VENTE - MARKETING - GESTION

H.E.C., Droit C.P.A., Allemand-Anglais, 45 ans, recherche situation PARIS - PROVINCE.

Ecrire n° 63.374, HAVAS CONTACT. 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

BIENS ÉQUIPEMENT INDUSTRIEL
MARKETING ET PLAN DE DÉVELOPPEMENT
Ing. GRENOBLE + I.N.M. + I.C.G.

20 ans d'expérience approfondie chez constructeur, engineering, conseil en études, fabrication, achats, ventes de matériel, études et ensembles « clefs en main ».

Ecrire n° 3.262, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DIRECTEUR DE GRAND MAGASIN

Rompu aux méthodes de gestion de stock, motivation de personnel D.P.O., connaissant à fond les achats.

Ecrire n° 3.344, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DIRECTEUR GÉNÉRAL

51 ans, 10 ans d'expérience direction d'affaires au plus haut niveau. Disponible.
— Expériences commerciale, financière, sociale, politique générale, vie syndicale ;
— Diplômé expert-comptable.
Conviendrait notamment pour P.D.G. sans succession

Ecrire n° 3.294, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Ingénieur consultant, A.M. + I.A.E., 32 a., III A. exp. de généraliste (économie, gestion, financière, gestion de product., étude syst. industriels) rech. situation de responsabilités dans P.M.E., Paris ou province. Ecr. n° 3.287 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sup. de Co, 24 a., option F.C., J. F. déb. all., angl. ch. sit. cadre début., Paris-banl. 339-88-91.

Publicitaire, 25 ans, débutant, I.E.C.E., opt. Mkt Publ. + fac esp., esp., angl., all. ch. poste assist. ch. Pub., agence ou ann. Ecr. n° 3.285 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

---

14 ans, exp. Afr. Moyen-Orient, formation Am. Beyrouth, angl., arabe couram. pratiqués, rech. poste direction travaux chantier B.T.P. Contacter MEI B.P. 10 MASSY, qui transmettra.

H., 34 ans, inst. spéc., grande expér. anim. art. form. adult., ch. emploi pour septembre 1975. Ecr. n° 3.213 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre financier et administratif Lic. droit, IAE, DECS (part.), 43 ans, 15 ans expérience fin. gest. compt. ch. situat. resp. Ecr. n° 3.265 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre, 26 a., Lic. + D.E.S. Sc. éco., I.A.E., 2 ans d'exp. contr. budg. et gest. administ. Anglais, espagnol, rech. poste ds direct. financ. ou commerc. Paris ou banlieue proche. Libre rapidement. Ecr. n° 3.292 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LICENCIE MATH, 30 ans, notions FORTRAN, cherche situation. Lébovy, 17, rue Ambroise-Thomas, 75009.

DAME
44 ans, anc. clerc de notaire, dipl. école notariat rech. collaboration, mi-temps ou plein temps dans immobil., banq., journal, service juridique, etc. Ecr. n° 8.571 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fille, entière responsabilité galerie d'art à l'étranger, exp. décoration, antiquité, compta., restauration statues, objets de collection, langue anglais, ch. emploi ayant trait aux qualificat. précitées. Tél. 228-46-53.

EQUITATION TOURISME
Direct. commerc., 43 a., angl., allem., homme de contact et de promotion, gestionnaire budgets importants, ch. en prov. direct. centre équestre, compt. tour. ou activité simil. Ecr. « Le Gros Chêne », 43, r. de la Ronce, 92410 Ville-d'Avray, qui transm.

Solide expérience visites médicales + animation groupe formation universitaire, rech. poste animateur régional laboratoires pharmaceutiques Paris, région parisienne.
Ecrire n° 754 DEVA, 190, rue de la Convention, Paris-15e, qui transmettra.

Cadre supér., 38 ans, rompu aux techn. modern. de distribut., assistance technique, marketing, merchandising, gest., ch. poste haute responsabilité, distribution grande consommat., achat-vente. Ecr. n° 22.335 P.A. SVP, 37, r. Général-Foy, 75008 Paris.

Célibat. F. ch. poste responsab. Ecole adj. Direct. Ecr. n° 22.325 P.A. SVP, 37, r. du Général-Foy, 75008 Paris.

---

35 ans - DIRECTEUR CCIAL d'une Société multinationale diffusant ordinateurs de bureau et terminaux.
Très bien introduit à haut niveau dans administration, secteur public et grandes entreprises, formation ingénieur informatique et I.A.E. cherche position équivalente. — Ecrire s/n° 17.410 à J.R.P., 39, r. de l'Arcade, Paris-8e, q. tr.

1er assistant Contrôleur éch. A., 28 ans, 5 ans expérience Cabinet C.A. référ. cherche poste collaborateur Paris — Ecrire à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, Paris-8e, s/réf. 63394.

J. H., 25 ans, DECS Anglais, 1 an exp. cabin. étud. tt. propos. Ecr. n° 3305 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 27 ans, célib. lib. O. M. D.E.A. Génétique-Biochimie, Anglais lu, parlé, écrit. Etud. ttes proposit. Libre de suite. Ecrire à M. Tersac, 7, r. du Dr-Laennec, 91800 Epinay-sous-Sénart. Tél. : 900-91-84.

IRANIENNE
Franç. Angl., licence sociologie, étudierait toute proposition. Ecr. n° 3304 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE CONFIRMEE
15 ans expérience commerciale, rech. place stable pérft. Asnières-Clichy - St-Lazare, libre de suite. Ecr. n° 6947 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Juriste expérimenté D.E.S. Droit des Aff. Prof. Droit. Eco. org. adm. des entreprises. En classes B.T.S. recherche poste Enseignement dans établ. privé d'enseignement supérieur. Paris ou proche banlieue. Téléphoner à Mme RIU 633-37-67.

CADRE 35 ans
Diplômé en Droit, expérience dans construction et habitation, cherche poste région indifférente. Ecrire AGENCE HAVAS s/n° 1346 — 57017 METZ Cedex.

J. F., 25 a., mariée, 4e année lic. droit, opt. Sc Po, stage notariat 3 ans. Etudierait ttes proposit. - démarchage exclus. Tél. : 808-74-79 après 12 heures.

J. Fme, 28 a. Lic. Angl.; Esp., All. dact. Exp. docum. ch. empl. Paris. Adres. cour. Mme Berger 8, rue Manin, 75019 Paris

---

J. Fme, 29 ans, successivement journaliste, documentaliste, traductrice d'anglais, 5 ans expér. secrétariat haut niv. (dactylo seule); tril. angl. esp., franç., cultivée, dynam., capable initiat. et respons., ch. sit. pour sept. 75, Paris ou proche banlieue Est. Salaire : 3.600 X 13. Ecr. n° 8572 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 29 ans
LICENCIEE DROIT
B.T.S. Secrétaire Direction
5 ans expérience
cherche situation.
Ecr. n° 8573 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Licenciée en droit, 26 ans, Anglais, Espagnol. Libre immédiat., cherche place cadre administrat. jurid. services fiscal, contentieux, commercial. MARSEILLE/REG. PARIS/REG. ou pays C.E.E. Ecr. HAVAS MARSEILLE 97812.

J. F., 27 a., dynam. sens rigueur et relat. humaine, ch. poste stab. à respons. dans établis. financier ou Sté import-export, 6 a. exp. banc., niv. second. et diplôme banc. Libre dans 1 mois. Ecr. n° T 69.353 à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE
Etudes et Exploitation

42 ans, 13 ans de métier, connaissant parfaitement les ordinateurs IBM 360-20 et 360-30 à bandes et disques, ainsi que tous les problèmes de gestion. *Recherche poste de responsable, région Ouest.* Libre immédiatement.

Ecrire N° 8.587, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes

- Ingénieurs toutes spécialisations.
- Cadres Administratifs et Commerciaux.

RECHERCHE : poste de responsabilité - Gestion,

CADRE dipl. E.S.C. - E.C.E. - 36 ans - Anglais, Italien, espagnol - Exp. direction exportation et direction filiale de lab. pharmaceutique.

RECHERCHE : poste d responsabilité - Gestion, marketing, expert.

BIOLOGISTE - 28 ans - Maîtrise biologie animale - D.E.A. psychophysio. - Exp. Recherche et Enseignement.
Etudie toutes propositions.

ASSISTANTE DE DIRECTION - 44 ans - Formation sup. Europe et U.S.A. - Parfaitement bilingue anglais - Longue expérience secrétariat direction *haut niveau*, animation, coordination bureau 20 personnes.

RECHERCHE : situation équivalente dans domaine indifférent.

INGENIEUR III A - 44 ans - B.P. dessin + C.N.A.M. - Chef de Service confirmé : Etudes, développements, fabrications mécaniques, électroniques - Contacts niveaux élevés - Organisation, psychologie.

RECHERCHE : poste direction technique, secteur mécanique ou électromécanique - Région parisienne.



CADRE BANQUE DAME CLASSE VI

10 ans références commerciales, 20 ans références bancaires. Expérience opérations internationales et client. française. Capable organisation et formation du personnel. Cherche place stable dans secteur bancaire.
Ecr. n° 3.291, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME - 40 ANS

Bonne présentation, libre après 18 h., cherche emploi, même très tard dans la soirée.
Ecr. à 6.696, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fme Française, exc. prés.
INTERPRETE ALL. - ITAL.
Tr. qual. affaires, industrie, etc. long séj. étranger. Tous déplac. Foire, expo. T. 326-70-83 ou écr. Zylberberg, 9, rue Odéon, Paris.

For a Long-lasting job abroad If you are looking for a 32 year old french engineer who succeeds where human leader-ship qualities are concerned if you are looking for a man with wide-ranged technical and economical training and who thereby is capable of adapting rapidly to all kinds of situations just contact me in order to discuss the matter, I may be your man, écrire Agence HAVAS 14 CAEN 5331, qui transmettra.

J. femme 25 a., licence lettres, Langues : anglais + espagnol, 3 ans expér. littéraire, ch. empl. intéressant. Tél. : 602-95-95.

Journaliste-technicien, excellent secrét. de rédaction, calibrage mise en pages et maquette. Sér. référ. secrétaire général de rédaction de mensuel, Paris-Match, etc., ch. emploi simil. Ecr. n° 5236 REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune fille, 24 ans, maîtrise gestion, stages marketing, ch. poste marketing ou étude.
Ecrire Mlle Mader 4, rue de Civry, 75016 Paris.

J. H., 25 ans, célib. expert-comptable finaliste, 3 cert. sup. (révision - jur. et fisc. - org. gest.) 3 ans exp. cabinet, ch. poste responsabilité au sein cabinet import. France ou Maroc. Ecr. Sud-Marketing n° 11 480 3, pl. F.-Baret, 13006 Marseille.

J.H. 28 a. Lic. droit ser. espagn. court angl. 2 a. expér. prof. comm. imp. export, étud. toutes propos. Paris - prov. - étranger. Ecr. n° 4.639 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Suite licenciement collectif CADRE DIRECTION commercial transports internationaux (34 ans), allemand, anglais, expér. Marché commun, séjour plusieurs années Allemagne, grande habitude relation clientèle et contacts internationaux, rech. situation Transports ou industries. Faire offre à HAVAS, 45871 MARSEILLE.

Spécialiste prêt-à-porter masc. et accessoires, gestion achat, gestion, vente, recherche POSTE à responsab. PARIS ou ORLEANS. Ecr. ss/réf. 2519 Pub. Gestron, 29, r. Rodier, 75009.

ARCHITECTE D.P
- Expér. et référ. 1er dans domaines diversif.
- Dynamisme et sens r... humaines ;
- Créativité positive.
Etudie toutes propositic...
Ecr. n° 3.074 « le Monde » 5, rue des Italiens, 75427 ...

AFRIQUE - OUTRE-ME...
CADRE TECHNICO-CC... AGRICOLE

32 ans - 4 ans Afrique Epouse Africaine. Gde hal... des contacts, du commande... des responsabilités - CON... SANCES particul. Product... commercialisation fruits-lé... produits horticoles. - Expé... des organismes agricole... Désire faire carrière Afri... outre-mer. - Toutes bra... agricoles ou para-agricol... Production commercialisa... Achats - Ventes...
Ecr. n° 3.314 « le Monde » 5, rue des Italiens, 75427 ...

DIRECT. GENERAL
rech. responsabilités dir... développement, Exportatio... Dir. gén. Chaîne hôtelier... organisme touristique.
Ecr. n° 3.309 « le Monde » 5, rue des Italiens, 75427 ...

Publicitaire Dr Artis...
Pratiquant Maquette, E... illustrat. S'intéress. de prè... rel. pub. Ch. pl. chez anno... ou fournisseur. Etud. ttes... Ecrire : PUBLI-INTER n° 75, rue Voltaire, 92300 Lev...

CHEF COMPTABLE
très expérimenté, rech. de responsab. à temps co... ou partiel dans entrepris... cabinet d'expertise.
Disponible immédiateme...
Ecr. n° 3.299 « le Monde » 5, rue des Italiens, 75427 ...

CHEF SERV. ACHATS ...
29 a. Possédant BTS en c... mécan. et dipl. sup. commerce, bne connaiss. m... européen de l'industrie m... électriq. et électron., recherche emploi similai...
Ecrire : n° 52292 P.A. 37, rue Général-Foy, 75008

---

32 ans - Célibataire
ADJOINT AU P.-D. ...
d'une importante Socié... pluridisciplinaire
4 langues
recherche situation similaire
Tél. : 551-70-92, poste ...

Cadre supér. posséd. diplô...
CHBRE COMM. BRITA...
EXPERT COMPTABL...
DROIT DES AFFAIRE...
av. fiscalité, législat. soc., ... B.P.C. et compt. analytiq., allemand, informatiq., ... sér. référ., rech. poste inté...
Ecr. n° 8.568 « le Monde » ... 5, rue des Italiens, 75427 P...

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09

Pour vous loger ou pour investir vous propose :
– 30.000 appartements et pavill. neufs à l'achat ;
– une document. précise sur chaque programme ;
– un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
– des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

appartements vente

POUR PLACEMENT **A SAISIR**
BUTTES-CHAUMONT ... par propriétaire dans immeuble refait à neuf. ... studio tt cft. Prix 63.000 F. ...

S/BOIS VINCENNES
Magnifique appart., plein soleil, beau séjour + 3 chb., 2 bains, box, chbre. serv. Tél. 344-67-73.

CHATENAY-MALABRY
300 m. gare de Sceaux-Robinson 1968, 3 p. 76m2 + 10 m. balc., garage, cave. Tél. : 350-68-22.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

28, avenue de Messine tout près du Parc Monceau
1.000 m2 de bureaux à louer
— livrables en avril 1975 —
Renseignements :
Richard Ellis 17, rue de la Baume 75008 PARIS. Tél. : 225-27-80 - 359-29-93+
Sogepat 25, rue Marbeuf 75008 PARIS. Tél. : 225-05-04/09-21.

XVe, près place Ch.-Michels 900m2 de bureaux à louer. Mlle SMITH. Tél. 225-27-80.

Avenue Hoche, à louer, bel immeuble haut standing, étage élevé, 380m2 aménagés en bureaux, 10 lign. téléph., 20 postes, loyer intéressant, reprise bail. Pour tous rens. Tél. : 267-24-08.

SANS PAS-DE-PORTE **GD CHOIX** BUREAUX TTES SURFACES KIJOXSON - 522-13-09

fonds de commerce

MONTE-CARLO - 2 km
HOTEL LIBRE TRES GRANDE CLASSE, 1.900 m2, PARC. VUE IMPRENABLE SUR MER. ELY. 73-18.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée. Club house. tennis
• 11 villas de 5 à 7 pièces principales avec jardin privatif, de 232.000 à 280.000 francs.
• PETIT IMMEUBLE 2 à 4 pièces principales, de 103.000 à 167.500 francs.
LIVRAISON ETE 75
PRIX FERMES ET DEFINITIFS NON REVISABLES
Apport personnel : 20 %.
PRETS PIC au taux moyen de 9,87 %.
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys, tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches, de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

PARTICULIER
vend directement maison à un étage, 5 chambres à coucher, living, salle à mang., cuis., 3 s. de bs, jard., terrasse, garage, tt confort, situé ds les
« HAUTS de CHAVENAY » (Saint-Nom-la-Bretèche)
Téléphoner : 645-21-06
M. LO CICERO, pour visiter.

propriétés

91 CROSNES, magnif. propriété 11 p., parc 5.000m2, pav. gard. ALGRAIN. T. : 285-90-59 - 09-54.

S-MAUR, bord Marne ds parc 2.000m2, b. ppté, 8 p. av. pisc. ALGRAIN. T. : 285-90-59 - 09-54.

locations meublées

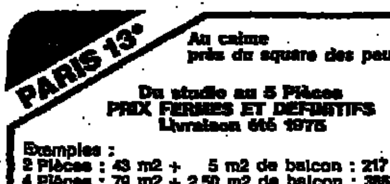
OCATIONS SANS AGENCE
... Ph.-Dangeau, Versailles,
... du Hanovre, métro Opéra,
rue Héricart, Tél. 577-70-98.

...mande
...EN. ch. ss AGCE 4-5 p., ...s, banl. Ouest. T. 578-25-91.

Offre
Loue bel. CHBRE, s. bs. Tél., 450 F, 1 personne. Tél. 743-05-06.

constructions neuves

LE PASCAL 5è arrt
8% net
à deux pas de la rue Mouffetard
un petit immeuble de grand standing
Un placement garanti
Réalisation SEGIC
Claude LACHAL S A Tél 033.61.67
92 bd du Montparnasse 75014 Paris



Au calme près du square des peupliers
Du studio au 5 Pièces
PRIX FERMES ET DEFINITIFS
Livraison été 1975
Exemples :
2 Pièces : 43 m2 + 5 m2 de balcon : 217 000 F
4 Pièces : 79 m2 + 2,50 m2 de balcon : 386 000 F
Bureau de Vente et Appartement témoin, sur place
tous les jours (sauf mardi) de 14 à 19 h,
les samedi et dimanche de 10 à 19 h.
FLEURON 13 — 57, rue de la Colonie
GEFIC ALM. 98.98

...00 mètres de la gare de VANVES - MALAKOFF
... de la gare Montparnasse.
...im. futur métro début 1976.
RESIDENCE MIRABEAU
rue Paul-Vaillant-Couturier.
92-MALAKOFF
...TUDIOS AU 3 PIECES
Livraison en octobre 1975.
... FERMES ET DEFINITIFS.
...STRUCTION TR. SOIGNEE.
...t témoin, sam., dim. 10-12 h. ...

ANNEMASSE
2, 3, 4 Pces. livrais. en cours. Placement intéressant. 970-15-88.

immeubles

MATIGNON. Rue du Faubourg-Saint-Honoré. Immeub. 5 nivx, sur R.-de-C. + hôtel particulier, 720 m² au sol. Tél. à M. Bernard JAGGLI au : 527-89-85.

Propriét. vend immeub. dans le ...

bureaux bureaux

Avenue de l'Opéra
Première partie
Cédons Bail 6 ans. Immeuble grand standing. Bureaux luxueusement aménagés récemment. Superficie 200 m2, salle de réunion, air conditionné, loyer 100.000 F annuel.
Pouvant convenir à Direction grande Compagnie ou Banque.
Ecrire Moret, 31 bis, rue Louis-Blanc, Paris (10e).

SEBASTOPOL
480 m2 de bureaux. 250 F le m2 annuel. 5 lignes téléphone.
Téléphoner 723-61-25.

CHAMP-ELYSEES
A louer 45 m2 de bureaux. 3 000 F mensuel.
Téléphone 723-61-25.

ENTRE ETOILE ET TROCADERO
Dans immeuble de standing location à partir d'un mois de
BUREAUX ÉQUIPÉS
— Modernes et services complets ;
— Standardistes et hôtesses d'accueil ;
— Parkings visiteurs ;
...

8e PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux refaits neuf. - Tél. 720-05-89.

locaux commerciaux

VICTOR-HUGO
14 bureaux en 2 niveaux, terrasse aménageab., jard. 275 m2. 7 lignes tél. Possib. location. 260-23-02.

NANTERRE
EMPLACEMENT 1er ORDRE local commerc. 260 m2. Cession de bail. Téléphone : 204-10-59.

CLERMONT-FERRAND CENTRE VILLE
Dans ensemble immobilier disponible sous 1 an
BUREAUX (800 m²)
LOCAL COMMERC. (2.800 m²)
livrés clefs en main par sté de Professionnels du bâtiments (ancienneté 8 ans, nombreuses références).
Renseignements S.P.B., 9, rue des Saulées, 63400 Chamalières. ...

appartements vente

Paris

PLACE HOTEL-DE-VILLE GRENIER 85 m2
277-75-68.

WAGRAM UNIQUE
Sup. 6-7 pièces, 165 m2 récent **+ TERRASSE 65 M2**
1.100.000. Dern. étage - 325-11-48.

AV. LA BOURDONNAIS
Prop. vendent splend. living + 2 chbres, bns, wc, cuis., téléph. Plein soleil. Téléph. : 723-38-53.

AV. LA BOURDONNAIS
Prop. vendent coquet living + 1 chbre, cuis., gde salle de bns, w.-c., 5e étage. Tél. : 722-38-48.

CARDINAL-LEMOINE
(Près du boulev. Saint-Germain) dans imm. de caractère P. de T. prop. vendent studios tt confort. remis à neuf. Rue et cour sur jardin. Téléphone : 723-38-74.

XIXe - FACE AU FUTUR
BASSIN DE PLAISANCE
Nous vendons directement
8 LUXUEUX STUDIOS
tout confort, rénovés 100 % dans deux beaux immeubles.
EXCEPTIONNEL
pour placement et d'avenir. Me voir, 88, quai de la Loire, les 21 et 22, de 14 h. à 19 h.

PL. SAINTE-CATHERINE
IDEAL PLACEMENT
3 chbres contig. + couloir privat. Except. 92.000 F. Facilit. Mercr. 14-18 h., 3, r. d'Ormesson (4e).

VUE PARIS et NOTRE-DAME STUDIO DE CARACTERE refait neu au goût du client. 149.000 F. Téléphone : 277-75-68.

FRIEDLAND - ETOILE TRES BEAU STUDIO, 40 M2 + PARKING. - TEL. : 766-46-58.

XVe, Convention. Beau studio, tout confort, immeuble récent. Tél. Verdure. 742-32-04, matin.

Mo Saint-Michel, studio, 32 m², entr., cuis., S. de B., 3e étage. Téléphone : 325-32-71.

MONCEAU - SUR VERDURE : Beau 8 Pces, bien distrib., 3 ch. domest., park., imm. gd stdg, idéal pr profes. libér. 622-22-56.

IXe - La Rochefoucauld
Dans Hôtel Particulier plein soleil - sur parc : magnifique duplex, 5 Pièces, avec jardin privatif, grand standing. - Téléphone : 747-77-50.

SUR PARC MONTSOURIS 3 P., cuis., wc, bns, balc., tél. 295.000 F. Téléphone : 589-49-34.

RASPAIL Imm. P. de T., 5 P., tt cfont. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

MARAIS. Studio. kitchenette, S. de B., conft, impecc., bel imm., 95.000 francs. Placement idéal 800 X 12. Ce jour et mercredi, ...

TEMPLE Dans IMMEUBLE RENOVE
A moderniser 45 m2 à différents étages et grenier 65 m2. Tél. 622-26-63

2e QUARTIER VIVANT
Immeuble de caractère Luxueusement rénové Propriétaire vend
STUDIOS 2 et 3 PIÈCES
MEZZANINES en DUPLEX
Grand confort + poutres et pierres d'origine
EQUIPEMENT MODERNE INTERIEUR - N'hésitez pas à m'appeler au 325-25-25

MARAIS MAGN. 2 p., entrée, cuis., w.-c., salle de bains, chauff., refl. nf. Direct. par propriét. Prix 129.000 F. ALM. 26-01 et ALM. 02-64

15e Rez-de-chaussée sur rue 1 pièce, cuisine dans bel immeuble - 924-96-17.

VAVIN Magnif. 2 pièces, cuis., entrée, s. de bs, moq. Voir 14-19 h : 26, rue Delambre.

20e Petit immeuble standing idéal PLACEMENT **STUDIOS et 2 P.**, confort, à partir de 76.000 F. VERNEL, 526-01-50.

16e EXELMANS. Tr. bel imm. construction Guimard 1905 **3 P.** cuis., wc, s. de bs, 65 m² env. Merc.-jdi, 15-18 h : 142, av. de VERSAILLES

16e Entre av. GDE-ARMEE et av. FOCH. Tr. bel imm. Gd appt 4-5 p., 175 m2 + chbre pers. Excell. état. Px tr. intér. S/place mercredi-jeudi, 14-17 h : 5, avenue ALPHAND

Mo ST-PLACIDE Imm. p. de t. ravalé **Pet. stud.**, ent., kitch., petite s. de bs, wc, chf. 10, RUE DU REGARD - Soleil, calme. MARDI-MERC., 15-18 h.

19e BUTTES-CHAUMONT SOVIC
vend directement **UN 2-3 P.** NEUF 7e étage
68 m2 + balcon
250.000 F, crédit possible
Disponible immédiatement
SOVIC - 533-80-90

MOTTE-PICQUET
2 pièces, cuis., wc, s. bains, chauff. central. Prix 159.000 F. - Tél. 567-75-80.

3e BEAU 3 PIECES, cuis. éq., s. de bains, plein sud 280-18-52

Région parisienne

CHANTILLY
Ds une DEMEURE de CLASSE Un pied-à-terre majestueux avec jardin privatif. Idéal pour récept. — 600.000 F. NEVEU ET Cie - 527-51-84.

91 - WISSOUS
...

locations non meublées

Offre

PARIS XIVe
— 23 rue Bénard,
— 26, rue des Plantes,
à louer directement par Société propriétaire, sans frais d'agence, studios et 2 pièces tout confort. Tél. : 266-18-65.

BASTILLE
Coq. studios, tt cft, 550, c.c. ELY. 41-50 et BAL. 79-82.

EXCLUSIVITES JOHN ARTHUR ET TIFFEN
STUDIOS
— Av. Friedland, 40 m2, tél., cuis. équip., 1 100 + charges.
— Fg St-Honoré, cuis. équip., 1.000 F + charges.
— R. Quentin-Bauchart, 52 m2, dernier étage, téléphone, 1 400 F + charges.
174, bd Haussmann, 8e 622-03-30 et 924-93-33.

RANELAGH IMMEUB. NEUF SUPERBE 3 P. cuisine, bains, TEL., TERRASSE, parking. 2,000 F. Téléph. : 555-73-54.

EXCLUSIVITES JOHN ARTHUR ET TIFFEN
JARDINS DE RASPAIL
PARIS-6e - R. de SEVRES
STUDIOS kitchen. ou cuis. équip., tél., park., à partir 1 200 + charges.
3 PIECES cuis. équip., tél., parking, 2 600 F + charges.
PARKINGS en sous-sol, 220 F ch. compr.
174, bd Haussmann, 8e 622-03-30 et 924-93-33.

XVIe TROCADERO standing, 6 pièces 230m2 + ch. serv. 3.500 + ch. T. AMP. 17-57.

11, RUE ROUSSELET imm. hab., studios et 2 pièces tout confort, 800 à 1.200 F. Vis. mercredi de 13 à 16 h.

Pr. FOCH, nf, récept., s/balc., 2 chbres, s/jard., cuis. équipée, tél., gar., 2.800 F. - 229-52-98.

Mo MARCEL-SEMBAT 2 P., wc, s. de b., cuis., téléph., asc., 45 m², lib. 1er juill. (peut être lib. 1er juin). Tél. pr rens. au : 604-29-11 (après 19 heures). Loyer : 900 francs T. C. C.

COURBEVOIE. Beau F 3, soleil, loggia, grande entrée, séjour + 2 ch., rang., cuis., S. de B., wc, séch., park., tél., 1.300 + charg. SAGGEL. Téléphone : 924-26-66.

VIIe Immeuble standing 8 pces, tt conft, tél., poss. prof. 5.500 F + ch. AMP. 55-71.

TOLBIAC Dans bel imm. GD STUDIO tt confort. 800 F ch. comprises. ELY. 41-50 et BAL. 79-82

A LOUER REGION **ST-GERMAIN-EN-LAYE** - Dans un parc de 8 ha Mais. compr. triple salon, s. à m., bur., 12 ch., sanit., dépend., grenier ANJ. 18-83 **LARGIER**

COURBEVOIE. Centre Charras, beau F 4, très bon état, cuisine, S. de B., placards, cellier, parking, tél.: 1.700 F C.C. 924-26-66.

Demande

PARTICULIER CHERCHE
pour minimum 1 an
SAINT-CLOUD ET LIMITROPHE
Proximité lycée U.S. St-Cloud
MAISON A LOUER
A compter du 1-9-1975 : liv. double, 3 à 4 chambres, cuis., s. de bns, w.-c., jard., gar. Condit. à débat. Visite possible courant mai. Tél. : H. B. 225-12-95, M. Wasels.

Rech. pour clients sélectionnés. Studios, appts, villas. Région Versailles. T. : 954-24-40 et 25-35.

Cherche à louer, urgent, appart. 3 Pces, vides, cuis., w.-c., bns, Paris ou banl. proche. Ecrire : Stéphane EKUE, 40 bis, rue du Fg-Poissonnière. - Paris (10e).

propriétés

8 KM DE RAMBOUILLET **CLAIREFONTAINE**
MANOIR NORMAND
15 pièces, tout confort. Dépendances PARC 3 ha 1/2. Possible 5 ha près en plus. A. DUSSAUSSOU « NADEL » 073-97-27 - 073-36-93.

A vendre au plus offrant belle propriété en Sologne (Theillay) comprenant pavillon de 6 p. + c + greniers aménagés, ch. c. + 2 logements, dépendances, cour intérieure, parc boisé de 3 ha attenant. Renseignements : Houillères de la Loire, BP 504, 42007 Saint-Etienne Cédex.

Région Avignon particulier vd DEMEURE DE CARACTERE confluent de 2 ruisseaux. 5.000m² terrain. Tél. (66) 89-33-33, après 19 heures.

Dans village 10 km Avignon (84) vds. maison sans jardin, gde terrasse ensoleillée. Etat impec. Prix 100.000 F. Terrain 4.770 m² planté de vignes ou pour construction, 50.000 F. Tél. (16-90) 82-24-08, heures bureaux.

ENGHIEN plein centre Gd calme
Belle VILLA « Mansart » s/sous-sol : hall, séjour 45 m2, 5 chb., cuis., bains, cab. toil., chff. cent. gaz, jardin 1.200 m2 650.000 F **RARE** avec 130.000 F cpt. - 989-68-68.

ASNIERES RESIDENTIEL Superbe maison bourgeoise, entrée, séjour, bur., cuis., 6 ch., bns, wc, cab. toil., ch. cl, sous-sol, gar., jard. Prix 640.000 F. ACL, 30, r. A.-France Levallois - 757-15-85 et 04-18.

BOIS-LE-ROI 40 km PARIS SUD
VILLA 3 p., cft. Jardin agrém. Px 195.000 F, fac. Vis. dim.-jdi, 14 à 19 h : 22, rue CARNOT.

pavillons

Draveil. Part. vend pavillon 5 p. cuis., tt cft., garage indépendant. Crédit possible. Tél. : 942-13-56, agce s'abstenir.

PAVILL. NEUF CHAMPIGNY RESIDENT.
6 b. P.+C., s. d'eau+s.d.bs. wc, ch. cl, gar. 2 v., cellier, jardin. 330.000 av. 70.000 F. TIC, 32, av. Thorez, Champigny - 706-14-52.

Promotion pour Coulommiers-77, maison style briard, neuve, clés en main, 130 m² habit., terrain 1.444 m² entièrem. clos. Prix : 210.000 F, crédit. Visite s/place, ce samedi, dim., lundi. Tél. pr rendez-vous 939-91-18 - 404-02-88.

villas

FORET DE FONTAINEBLEAU
40 maisons de grand standing sur grands terrains individuels.
SITE EXCEPTIONNEL.
DE 400.000 à 600.000 FRANCS.
PARIS : BAMA : 538-66-81.
Sur place : Agence LEFEVRE. Tél. : 424-30-36 et 424-32-16.

A vdre rég. Ouest, Villa tt cft. dans magnifique parc boisé. Prix justifié 260.000 F. Tél. : 260-51, de 9 h. à 12 h.

MINORQUE (Baléares) Petites villas, face mer. Direct. promoteur. 722-04-44.

VILLE-D'AVRAY - Résidentiel 7 P., tt cft, impeccable. Beau jardin. 720.000 F. 926-82-88.

MOUGINS à 5 minutes de CANNES
Très belle villa, 4 chambres et villa gardiens sur 3.000 m2. Beau jardin plat, vue mer, rade de Cannes imprenable. Affaire rare en parfait état, à traiter d'urgence 1.300.000 F. Ecrire MATHIAS, 4, av. de Provence - NICE (93) 85-97-51.

viagers

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL, 700-00-99 35, bd Voltaire, PARIS-XIe.

A BIARRITZ
Devenez propriétaire d'un F 3 pour un Viager de 800 F par mois et 30.000 F. Ecr. 100.019 - HAVAS BIARRITZ.

NEUILLY LIBRE Parfait état, 90 m2, tout confort + chambre. 180.000 F + 2.630 F mens. Tél. 627-02-64.

Vue directe sur Parc BUTTES-**CHAUMONT**
Bel imm., ét. élevé, asc., balc. Atelier d'artiste + chbr. tt cft. Occupé 1 Tét. 80 a. Cpt + rente 998 F/mens. VERNEL, 526-01-50

Ach. viagers ou nue-propriété Discrétion **VERNEL** 526-01-50
4, pl. Estienne-d'Orves, Paris-9e

terrains terrains

Grande possibilité de gain par l'achat de terrain sur l'île de FUERTEVENTURA
YSIP SA L - CH 6091 Lugano, case postale 603.

PR OPERATION IMMOBILIERE accession ou location à vendre terrain **10 HECTARES** avec permis de construire **BANLIEUE LYONNAISE EST**
Ecr. no 610 - PUBL. TRUCHE, B.P. 69 — 69600 - OULLINS.

A VENDRE **BEAU TERRAIN**
av. grange, 1.500 mètres carrés — 3 km de Formerie (Oise) — Arbres fruitiers. 65 km Tréport. Bien situé. Très calme, 1.200 m. gare (lig. Paris-Beauv.-Aumale). Ecr. à 6.651 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Part. vd lot de quatre maisons rustiques communicantes 600 m² habitables, b. état, site remarq., près Limoges s. terrain 6.000 m² pouvant être aménagés pour collectivité ou hôtell. Ecrire : Mlle Maurier, 4, rue Vauchave, 87-LIMOGES.

28 THIRON-GARDAIS
Terrain boisé avec étang
3 parcelles viabilisées, eau, électr., tél. — de 15.000 m2. 1 h 10 de PARIS, autor. A 10. 6,50 F le m2. M. ROGER, 54, r. Pol-Maumoury - 28 LUISANT. Tél. h. repas (37) 21-44-76 Tél. h. bureaux (37) 21-04-57

Part. rech. TERRAIN à BATIR rég. sud Versailles, 500 m² env. Ecr. no 6.940, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e

SAINT-REMY-DE-PROVENCE
terrain de 1.000m2 entièrement viabil., eau, égout, EDF, PTT, permis de construire assuré
170m2, vue sur les ALPILLES 100.000 F, dont 25.000 F comptant, solde 7 ans.
Emile GARCIN, 8, bd Mirabeau 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Tél. : (90) 92-01-58 (4 lig. gr.).

Les régions

PLACE AUX DEUX-ROUES

PLUSIEURS associations, dont la Fédération française de cyclotourisme, le Mouvement de défense de la bicyclette et les Amis de la Terre organisent une ronde à vélo dans un certain nombre de villes de France, le samedi 24 mai entre 14 et 19 heures. A Paris, la ronde empruntera les Champs-Elysées, les boulevards Saint-Germain, Henri-IV et les grands boulevards de la rive droite, de la Bastille à la Concorde. A Grenoble, un rassemblement est prévu notamment devant la mairie.

Il ne s'agit pas d'épreuves sportives, mais de manifestations-promenades, destinées à attirer l'attention des élus locaux et de l'administration pour que des mesures soient prises afin de donner vraiment droit de cité aux cyclistes.

A GRENOBLE : les cyclistes ont de l'ambition

« *Le vélo, c'est sérieux* », dit avec beaucoup de gravité M. Jean Sivardière, polytechnicien, employé au Centre d'études nucléaires de Grenoble et président-fondateur de l'Association pour le développement des transports en commun, voies cyclables et piétonnes dans l'agglomération grenobloise (A.D.T.C.). La première « *fête du vélo* », l'année dernière, avait attiré trois mille personnes. Il sera intéressant de découvrir, le 24 mai prochain, si les rangs de ceux qui ont manifestement « *ras le bol de la bagnole* » ont grossi. A en juger par le bond spectaculaire, en 1974, des ventes des deux-roues — des bicyclettes, en particulier, — il devrait y avoir foule de pédaleurs. L'opération s'inscrit, cette année, dans le cadre d'une action nationale pour la reconnaissance des droits du piéton et du cycliste. Elle devrait permettre de mesurer l'ardeur combative des partisans du deux-roues.

Les responsables des diverses associations ont, en effet, l'intention de donner, cette année, un caractère plus revendicatif à leur manifestation. A cette fin, ils ont fixé l'arrivée de leur « *tour de ville* » devant la mairie de Grenoble afin d'y exprimer leur mécontentement. Ils reprochent à la municipalité de ne pas concrétiser plus rapidement son intention, souvent proclamée, de ne plus privilégier désormais l'automobile.

La venue, en 1974, à cette « *fête du vélo* » de M. Hubert Dubedout, député et maire de la ville, de sa femme et de ses enfants, avait satisfait les participants : cette présence pouvait, en effet, être interprétée comme un gage de l'assentiment du maire. Mais, douze mois après qu'avait été exprimée cette volonté de voir « *redistribuer la surface des rues* », les deux-roues n'ont bénéficié d'aucune faveur. Les associations estiment que les droits du cycliste pourraient être satisfaits sans délai grâce à quelques coups de pinceau et à l'application de textes réglementaires, sans que soit pour autant abandonnée l'idée d'aménager des pistes le long des grands axes ou pour desservir des quartiers éloignés.

Le choix des adeptes du vélo est clair : ils veulent la sécurité et la liberté.

Les deux-roues doivent conserver la possibilité de rouler sur toutes les chaussées sans exception. Pas question de se laisser enfermer dans des « *couloirs-ghettos* ». Mais, comme l'espace n'est pas extensible dans le tissu urbain traditionnel, semblables exigences impliquent un partage différent de l'asphalte. Ils ne cachent pas leur souhait de voir l'utilisation de l'automobile diminuer de 50 % au profit des transports en commun et, bien entendu, des deux-roues.

Mollesse des élus

Bicyclettes et cyclomoteurs ont toujours été nombreux dans la capitale des Alpes, aussi plate que les agglomérations hollandaises : jadis, les véhicules hippomobiles étaient dépourvus de freins... 25 % des déplacements (32 % en 1966) se font aujourd'hui en deux-roues contre 65 % en automobile et 10 % en autobus. L'A.D.T.C. ne *serait pas fâchée de rattraper* Rotterdam, par exemple, où 43 % des déplacements s'effectuent en deux-roues.

Les revendications de l'association agacent un peu les élus. Pour l'adjoint à l'urbanisme, M. Jean Verlhac, l'impatience des deux-roues est « *légitime* ». L'agence d'urbanisme de la région grenobloise et les services techniques de la ville se préoccupent depuis longtemps de la question. Les élus leur ont demandé, au lendemain de la crise de l'énergie, d'entreprendre des études sur ce sujet. A la fin de l'an dernier, un dossier comprenant plusieurs sujets de construction de pistes cyclables, représentant un investissement total de 2,4 millions de francs, a été adressé au ministère de l'équipement, assorti d'une demande de subvention. La participation gouvernementale est toujours à l'étude...

Au reste, la ville de Grenoble réalise une section de piste de quelques centaines de mètres dans le quartier des Eaux-Claires : une voie totalement séparée de la circulation automobile par une banquette plantée de buissons. La construction de cette première piste a révélé combien, dans une ville totalement asservie à l'automobile, au point que les fonctionnaires de l'équipement avaient purement et simplement gommé les deux-roues dans leurs études prospectives s'étendant au-delà de 1985, il est difficile de réintroduire ce moyen de transport. On envisage de creuser des passages inférieurs réservés aux deux-r[...] pour le franchissement des c[...] fours.

Si les responsables greno[...] estiment qu'il faut redonner [...] bicyclette et au cyclomoteu[...] place qui leur revient — pou[...] mener notamment l'associati[...] la raison — ils refusent en re[...] che, à tort peut-être, de céd[...] l'improvisation. C'est pour [...] soucieux de redéfinir la plac[...] chaque moyen de transpor[...] ont décidé que les pistes c[...] bles, en dehors de quelques [...] raires faciles à aménager devr[...] obligatoirement être étudiées [...] le cadre du nouveau plan de [...] *culation mis en chantier en* [...] vier dernier.

En appliquant cette stratég[...] se séparent des usagers du [...] qui auraient aimé, eux, qu[...] volonté politique de la muni[...] lité s'exprime dans ce dom[...] avec plus de diligence.

BERNARD EL[...]

★ A. D. T. C. Domaine Ba[...] Floréal 4 — 38120 Saint-Egrève

(PUBLICITE)

TÉMOIGNAGE

A AMSTERDAM : mes deux vélos, la banque et mo[...]

BIEN que je sois banquier à Amsterdam mes moyens de locomotion quasi quotidiens sont mes deux vélos et le train. J'habite la petite ville d'Abcoude — sept mille habitants — située dans la province d'Utrecht, à 15 kilomètres du centre d'Amsterdam. Ma famille et moi-même occupons une villa jumelée, forme de construction courante chez nous. Quand nos quatre enfants habitaient encore avec nous, le garage hébergeait six vélos et une motocyclette. Faute de place, la voiture devait rester sur le chemin d'accès au jardin.

Je quitte la maison vers 8 heures le matin et je pédale sur mon vélo jusqu'à la gare; à 1 kilomètre de chez moi où je prends à 8 h. 13 l'omnibus Utrecht-Amsterdam. A côté de la gare, les services des chemins de fer néerlandais ont aménagé un grand parking couvert pouvant accueillir quelques centaines de vélos et de motos. Le garage est gratuit, mais non gardé. Il y a pas mal de vols et il est recommandé de ne pas y laisser son vélo — même muni d'un antivol — pendant la nuit. Il y a aussi un parking gratuit non couvert pour environ une cinquantaine de voitures.

Aux heures de pointe, le train s'arrête à Abcoude tous les quarts d'heure. Il me mène à la gare de l'Amstel (l'Amstel est le fleuve parcourant Amsterdam) où je descends après un trajet de neuf minutes.

Au sous-sol de la gare se trouve un garage d'une capacité de deux mille cinq cents vélos. Il est ouvert et gardé sans interruption à partir de l'ouverture de la gare jusqu'à sa fermeture. Il est payant et le prix d'un abonnement mensuel est de 5,75 florins soit environ 10 F. Les tarifs des garages à bicyclettes sont les mêmes pour tout le pays et fixés de concert avec le ministère des affaires économiques. Les détenteurs d'un abonnement mensuel reçoivent deux tickets portant le même numéro : l'un est attaché à la selle, l'autre est conservé par l'abonné. La couleur de ces tickets change tous les mois. Ce système permet un contrôle rapide. La pose d'un antivol sur le vélo est obligatoire. Dans ce parking-là les vols sont très rares. Les vélos munis d'un antivol sont d'ailleurs automatiquement assurés. Les gardiens sont des réparateurs de bicyclettes généralement diplômés. L'exploitation des garages à bicyclettes dans les gares d'Amsterdam est confiée par les chemins de fer néerlandais à un entrepreneur privé qui se révèle un très bon gérant. Les garages sont chauffés de façon à ce que les bicyclettes ne rouillent pas malgré notre climat plutôt humide.

Arrivé à la gare de l'Amstel, j'enfourche mon second vélo pour me rendre à la banque où je travaille. C'est une promenade agréable de dix minutes, le long de l'Amstel. Ce vélo-ci est muni d'un changement de vitesses permettant de monter plus « lestement » les trois ponts que j'ai à franchir. Amsterdam compte, en effet, près de mille ponts.

Notre banque, comme toutes les grandes sociétés en Hollande, a aménagé un grand garage à bicyclettes au sous-sol. Il y a de la place pour deux cents vélos alors que l'entreprise compte huit cents employés. Nos collègues cyclistes et moi venant de la même direction nous avons choisi instinctivement le même parcours : un trajet peu encombré et sur lequel les feux de croisement sont rares.

Pourquoi je ne prends pas ma voiture ? La raison est bien simple. Les possibilités de se garer dans le grand centre d'Amsterdam avec ses canaux et ses ruelles sont très limitées. Les parkings payants fort chers. Il est interdit de stationner plus de deux heures devant un parcmètre et les contrôles sont sévères. Pas mal de mes collègues habitant également la banlieue garent leur voiture que[...] que part dans un quartier périphé[...] rique pour prendre ensuite [...] tramway, l'autobus ou leur vélo[...] Certains jugent encore plus simpl[...] et plus sain de faire vingt minute[...] de marche.

Les freins à tenailles

Je crois qu'aux Pays-Bas le vélo doit sa popularité à trois facteurs : 1) Il répond à un certain esprit d'individualisme et d'indépendance ; 2) C'est un moyen de transport pratique, les trajets à parcourir dans notre pays étant généralement courts et toujours non accidentés. On a constaté que le trajet maximum à faire à vélo est en moyenne de 4 kilomètres dans les grandes villes ; 3) Il revient sensiblement moins cher que n'importe quel autre moyen de locomotion (à part la marche et l'auto-stop !).

Nos bicyclettes sont — à première vue — sensiblement plus chères que dans d'autres pays. En revanche, leur qualité est de loin supérieure. Pour qu'on puisse les utiliser même sous les intempéries les cadres de nos vélos sont en acier dur, très bien émaillés et d'un poids léger. Avant la deuxième guerre mondiale, nous avions des modèles haut perchés dits « araignées ». Ces modèles, trop lourds d'ailleurs, ne se vendent pratiquement plus. On préfère, aujourd'hui, les modèles « sport », avec tous leurs accessoires : roue libre, frein à tenailles, changement de vitesses, antivol monté sur la fourche arrière, etc.

Les Pays-Bas comptent treize millions d'âmes... et dix millions de vélos. Entre 1950 et 1960, ceux-ci avaient, un moment, perdu leur cote. Les voitures étaient cons[...] dérées comme un signe extérieu[...] de richesse. Puis, il s'est produ[...] un revirement pour des raisons d[...] santé et d'environnement. Cett[...] évolution est activement poussé[...] par les pouvoirs publics qu[...] contrarient l'utilisation des vo[...] tures dans les centres villes, créen[...] des voies réservées aux tramways[...] aux autobus ou aux cyclistes. [...] Amsterdam, des milliers de solide[...] poteaux sont placés tout le lon[...] des trottoirs, afin d'empêcher le[...] automobilistes de se garer à ch[...] val sur le trottoir et la voie pu[...] blique, bloquant ainsi le premie[...] aux piétons et la deuxième au[...] cyclistes. Les autorités moder[...] nisent sans cesse le service e[...] le matériel des transports publics[...] et étendent leur réseau.

Dans le but de favoriser l'usage[...] du vélo comme moyen de loco[...] motion, il a été créé tout récem[...] ment une fondation dont font par[...] tie les fabricants, les importateurs[...] les représentants d'usines néer[...] landaises et étrangères ainsi qu[...] les négociants. Elle met au poin[...] un vaste programme de propa[...] gande.

Enfin, des cours spéciaux son[...] donnés, dès l'école primaire, su[...] la circulation à bicyclette. Le[...] élèves ayant passé leur exame[...] reçoivent un diplôme. Le vélo[...] chez nous, c'est du solide...

P. VAN DEN SCHAAF.

D'une province à l'autre

Alsace

LES ALLEMANDS EN TÊTE

L'évolution des investissements étrangers en Alsace révèle la part prédominante du capital allemand, souligne une étude du préfet de région à Strasbourg.

Au cours de la période 1955-1974, les investisseurs allemands ont créé 135 entreprises employant 13 861 personnes, tandis que les Américains et les Suisses avaient créé respectivement 18 et 48 entreprises avec 5 081 et 3 659 employés.

L'influence allemande est très importante (plus de 50 % des emplois) et apparaît particulièrement sensible dans le Bas-Rhin (65 %). La fréquence des installations américaines (plus de 20 %) varie dans le temps, mais la taille moyenne des entreprises est élevée (elles sont localisées pour les trois quarts à Strasbourg et à Colmar). Les investissements suisses sont très localisés dans le Haut-Rhin (Mulhouse et près de Bâle).

Limousin

LIONCEAUX POUR UN BLASON

Le conseil général de la Haute-Vienne a adopté, le lundi 12 mai, un vœu dans lequel il demande aux instances régionales de restituer au Limousin son véritable blason. « *Le blason actuel*, est-il indiqué, *représentant des hermines, correspond à celui d'une famille bretonne alors que sur le blason du Limousin doivent figurer trois lionceaux d'azur* », affirment les héraldistes.

Aquitaine

NON A LA « BALAFRE »

Une « *véritable balafre* » : c'est du moins le jugement des habitants de Guéthary (Pyrénées-Atlantiques) sur la future autoroute Bayonne-Hendaye (A 63) *qui doit traverser leur commune*. La voie ferrée et la N 10 défigurent déjà cette station balnéaire. Il n'est donc pas nécessaire aux yeux de l'association des riverains d'élargir la coupure du village. Aussi demandent-ils que le tracé soit détourné plus à l'est en dehors du bourg ou à défaut la construction d'un tunnel suffisamment profond et long afin d'éliminer tout risque de pollution ou de nuisance.

D'autre part, la municipalité de Guéthary a déposé un recours en Conseil d'Etat contre la déclaration d'utilité publique (DUP) de ce projet autoroutier, cette DUP n'ayant pas été précédée d'une enquête publique. Le ministère de l'équipement répond à cela qu'une commission du Conseil d'Etat, après s'être rendue sur place, n'a pas jugé utile l'engagement d'une telle procédure. Une enquête préalable avait, en effet, été effectuée avant la signature de la première DUP en date du 6 juin 1969. Les travaux n'étant pas engagés dans un délai de cinq ans, il a fallu reconduire cette DUP sans qu'il soit nécessaire, estime l'administration, d'ouvrir à nouveau une enquête.

Bretagne

PAROLES ET VÉRITÉ

« *On entend seulement des bonnes paroles lénifiantes. Comme si nous n'étions pas capables de connaître la vérité que nous vivons.* » M. Jean Rouyer, président du comité économique et social Bretagne, a critiqué en ces termes assez vifs l'attitude du gouvernement à l'égard de la région de Bretagne le mercredi 14 mai, au cours d'une conférence de presse.

Le comité économique et social est d'accord pour lutter contre l'inflation en acceptant certains sacrifices, mais ceux-ci ne seront équitablement répartis « *que grâce à une meilleure modulation des décisions nationales en fonction de la situation propre des régions* ». Selon M. Rouyer, la plupart des mesures décidées au niveau national ne bénéficient qu'aux régions fortement industrialisées.

D'autre part, le comité juge « intolérables » les pratiques administratives françaises qui entraînent un retard dans l'exécution des décisions. Ainsi, le plan routier breton prévu au VIe Plan sera engagé à 68 % seulement.

« *L'établissement public régional n'est plus qu'une façade destinée à endosser, aux yeux du public, les responsabilités qu'il ne peut même pas discuter. Il risque alors de n'y avoir plus beaucoup de membres présents dans les comités économiques et sociaux, à l'avenir.* » — D. M.

Midi-Pyrénées

400 000 HABITANTS A TOULOUSE

M. Pierre Baudis, mair[e de] Toulouse, a annoncé au co[...] municipal que la population [de] la ville a passé le cap des qu[atre] cent mille habitants. Il y [...] deux cent soixante-quatre [...] habitants en 1954, trois [...] trente mille cinq cent soix[...] dix en 1962, trois cent qu[...] vingt mille trois cent quarant[...] 1968. On enregistre aussi, en [...] lieue, une forte croissance [...] vingt-huit communes périph[éri]ques de la première couronne, [...] des trente-quatre communes [...] deuxième couronne. De 196[...] 1968 le taux de croissance [...] vingt-huit communes avait ét[é de] 62,8 %, celui des trente-qu[atre] communes de 79,5 %, et celu[i de] Toulouse ville de 15,1 %. L'ag[glo]mération toulousaine (Toul[ouse] *et les vingt-huit communes)* a[...] alors le deuxième taux de cr[...] sance de France après Gre[noble] (+ 20,6 %), et elle accueillait [...] tre cent cinquante et un mille [...] habitants depuis 1974, et la [...] de peuplement industrielle et [...] baine (Toulouse et les soixa[nte-] trois communes de ses deux [...] ronnés) aurait plus de six [...] mille habitants (quatre cent [...] tre-vingt-huit mille six [...] trente-quatre en 1968). Un [...] ment publié dans le schéma d[irec]teur d'aménagement et d'ur[ba]nisme prévoit que le Grand-[Tou]louse aura près de neuf cent [...] habitants en l'an 2000. — (Co[r]*respondant.)*



هكذا من الأصل

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

L'affaire du zoo de Haye en Lorraine : la nat ure entre la distraction et la polémique

Les responsables de la station lorraine de conservation de la nature, installée depuis 1970 au zoo de Haye, dans la banlieue de Nancy, ont organisé le dimanche de la Pentecôte une journée portes ouvertes pour informer le public sur le conflit qui les oppose à l'Office national des forêts. « Si on continue à nous refuser l'extension du zoo, la construction d'un vivarium et de logements pour le personnel, disent-ils, nous serons contraints de déménager pour raison de dictature administrative. »

La situation est ambiguë. Un syndicat mixte groupant la ville de Nancy, le district urbain, le conseil général de Meurthe-et-Moselle et l'Office national des forêts (O.N.F.) a installé sur 220 hectares de la forêt domaniale de Haye un parc de loisirs. A l'intérieur de celui-ci, sur 17 hectares, une équipe de jeunes écologistes groupés en association à but non lucratif a aménagé une station de protection de la nature et un zoo original. Il expose dans leur cadre naturel trois cents animaux sauvages de Lorraine. Une inscription explique aux visiteurs qu'il ne s'agit pas « d'animaux achetés ou capturés, mais de victimes de la chasse, de la route, des lignes à haute tension et des poisons agricoles. Ils sont les témoins muets et blessés des violences qui détruisent le milieu et nous-mêmes. »

Le zoo, que fréquentent cinquante mille personnes par an — dont quinze mille jeunes — vit sans subvention. Les neuf animateurs habitent sur place, assurent l'entretien, reçoivent les visiteurs et vivent en « autogestion ».

L'an dernier, ils avaient exposé une affiche du dessinateur Cabu qui assimilait les forestiers à des « marchands de bois ». Ceux-ci, qui restent gestionnaires de 17 hectares, ont demandé le retrait du dessin jugé « diffamatoire ». Mais les responsables du zoo refusèrent, au nom de la « liberté d'expression ».

« Luna-Park »

Depuis, l'O.N.F. fait la sourde oreille à leur demande d'agrandissement des installations et de construction de logements. Pour le directeur régional de l'Office, M. Lebrun : « Il semble que les écologistes veulent faire de cet endroit un lieu de polémique, de rassemblement et d'hébergement. Ce n'est pas compatible avec un parc de loisirs, qui suppose une certaine sérénité et dont le but est la distraction de la population. » *Les écologistes ne sont pas d'accord sur cette « mission » et accusent à leur tour l'O.N.F. de vouloir transformer la station de protection de la nature et la zone de loisirs en* « réalisation de prestige et en Luna-Park ». *Ils ont trouvé récemment un défenseur en la personne de M. Jean-Marie Abillon, professeur au département « environnement » de l'université Paris-VII, qui écrit dans un rapport remis à l'O.C.D.E. :* « Les activités de ce groupement répondent exactement aux souhaits formulés par les différents organismes internationaux dans le domaine du recyclage des professeurs, des activités extra-scolaires et des possibilités d'études sur le terrain. Une telle initiative mérite d'être vivement soutenue, même si son aspect militantiste parfois virulent peut déplaire à certains. »

Entre les écologistes, pour lesquels un zoo ne peut être qu'un lieu d'enseignement, voire de contestation, et les fonctionnaires de l'O.N.F., pour lesquels les animaux en cage sont destinés à la distraction du bon peuple, le syndicat mixte devra trancher. Un choix difficile.

CLAUDE LÉVY.

ENVIRONNEMENT

A Nancy

« REQUIEM POUR QUATRE ÉRABLES »

(De notre correspondant.)

Nancy. — Depuis trois nuits, quelques habitants amoureux des arbres, et des riverains, montent la garde sur la place de la gare de Nancy, où quatre arbres semblent menacés par la construction d'un parking souterrain, dont les travaux viennent de débuter. Déjà, la semaine dernière, la statue de Thiers a été enlevée pendant la nuit.

Pour sensibiliser le public et profiter du rassemblement du Festival mondial du théâtre de Nancy, un sketch original s'est déroulé lundi après-midi sur la place Stanislas : un arbre poursuivi par un maire muni d'une hache et entraînant une tour finit par être abattu aux portes de l'hôtel de ville. Derrière, une pleureuse tout de noir vêtue, chantant le *Requiem* de Maurice Duruflé, précédait une pancarte sur laquelle on pouvait lire : « *Requiem pour quatre érables.* »

C. L.

En R.F.A.

L'AVION CONTRE LES POLLUEURS

Pour prendre les pollueurs en flagrant délit, le ministère de l'agriculture de Hesse, en République fédérale d'Allemagne, vient de créer une patrouille aérienne.

Basée à Marbourg, celle-ci disposera de quarante aérodromes à partir desquels n'importe quelle région de la Hesse pourra être atteinte en moins de dix minutes. Trente pilotes amateurs se sont déjà portés volontaires pour participer aux vols de surveillance. L'Association du secours aérien allemand a d'autre part mis trois appareils à la disposition du ministère.

Ces nouveaux « surveillants » de l'environnement disposeront d'un matériel très perfectionné, allant du magnétoscope aux caméras pour prises de vue « *en couleur capables de déceler les dommages causés aux feuillages des arbres* ». Les « surveillants » se serviront également de caméras à infrarouges qui pourront repérer, la nuit, tout déversement illégal. — *(A.F.P.)*

Faits et projets

Circulation

- POIDS LOURDS ET SECURITE ROUTIERE. — La Confédération des salariés de France et des chauffeurs routiers, réunie en congrès le lundi 19 mai à Bègues (Allier), demande, dans une motion, que « *la responsabilité de l'employeur ou du constructeur soit systématiquement engagée lorsque l'accident n'est pas imputable au salarié* ». Le syndicat insiste sur les mesures de sécurité qui devraient « *être plus sévères pour ce qui concerne l'équipement des poids lourds* » et demande que ceux-ci « *soient munis d'un ralentisseur électrique* ».

Environnement

- L'EUROPE DES ECOLOGISTES. — Les délégués de huit pays européens se sont réunis à Bâle pendant le week-end de la Pentecôte au congrès du Mouvement écologique européen. Ils ont exprimé leur solidarité avec les manifestants qui occupent les sites nucléaires de Whyl (Allemagne fédérale) et Kaiseraugst (Suisse). Ils demandent la convocation d'une conférence européenne sur l'écologie pour élaborer une législation commune. — *(A.F.P.)*
- CONTROLE DES AVIONS EN VANOISE. — Répondant à une question de M. Jean-Pierre Cot, député socialiste de Savoie, qui s'inquiète des survols répétés du parc national de la Vanoise, le ministre de la qualité de la vie rappelle (*Journal officiel* du 16 mai 1975) que le survol du parc à moins de 1 000 mètres reste interdit aux avions commerciaux comme aux hélicoptères. Cependant, le conseil d'administration du parc a autorisé la seule compagnie Air Alpes à poser ses appareils sur neuf glaciers avec pour chacun une seule voie d'approche possible. Seize procès-verbaux ont été dressés en dix ans pour infraction à cette réglementation.

Transports

- LES DIFFICULTES DES CHEMINS DE FER AMERICAINS. — L'administration américaine étudie la possibilité de liquider la compagnie Penn Central, la plus importante des Etats-Unis, ainsi que les autres entreprises ferroviaires du Nord-Est, également en difficulté financière. L'Association américaine des chemins de fer, créée pour réorganiser les chemins de fer du Nord-Est, avait proposé, il y a quelques semaines, la création d'une seule compagnie, Conrail, l'abandon de quelque 10 000 kilomètres de voies et un investissement de 7 milliards de dollars pour moderniser le réseau.
- DEFICIT RECORD POUR JAPAN AIRLINES. — Japan Airlines annonce un déficit record de 37 milliards de yens, soit près de 450 millions de francs, pour l'année fiscale 1974, terminée le 31 mars dernier. Pour la première fois depuis neuf ans, la compagnie japonaise a décidé de ne pas payer de dividende. Pour la première fois également dans son histoire, le trafic de voyageurs internationaux a baissé de 11,5 %. — *(A.F.P.)*
- GREVE A AIR CANADA. — Le personnel au sol de la compagnie Air Canada est en grève depuis un mois pour protester contre le projet de la direction qui veut sous-traiter une partie du fret à la compagnie française UTA. Les grévistes refusent le reclassement prévu de dix-huit personnes au sein d'UTA. Les passagers d'Air Canada sont pris en
- TRANSAT : 37 MILLIONS DE FRANCS DE BENEFICE. — La Compagnie générale transatlantique a réalisé, en 1974, un bénéfice de 37 millions de francs. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires d'affecter la totalité de cette somme en déduction du solde déficitaire de 1973 (140 millions de francs).

RÉGIME « DE FAVEUR » POUR LES ABONNÉS DU RAIL

Une fidélité bien mal récompensée : les tarifs des cartes d'abonnement et de demi-tarif ont augmenté de ... 20 % à la faveur du relèvement général de 8,5 % des barèmes de la S.N.C.F., le 15 avril dernier. Jusqu'à maintenant, la majoration du prix des cartes de circulation avait suivi celle des billets : 5,2 % en 1973, 7,5 % en 1974. Surprise et colère, cette année parmi les deux cent vingt-quatre mille abonnés du rail qui n'en espéraient pas tant... Certains d'entre eux viennent de demander par écrit des éclaircissements à M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports.

La S.N.C.F. a, en effet, décidé de dissocier l'augmentation des cartes de celle du billet pour rétablir un certain équilibre entre la fréquence des voyages et le montant de l'abonnement. Selon un sondage, le nombre de voyages effectués par les abonnés est aujourd'hui très supérieur à celui qui sert à calculer le prix de la carte.

Par exemple, une carte d'abonnement en deuxième classe Paris-Le Mans (211 km) coûte désormais 2 481,50 F, amortis en trente-cinq voyages aller et retour par an, contre 2 074,50 F, amortis en trente-deux voyages, l'an dernier.

Les cartes à « tarification sociale » — pour étudiants, élèves ou apprentis — échappent à ce « régime de faveur ».

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 1/2	5 1/2	4 1/4	5 1/4	1	2
1 mois	5	5 1/2	4 5/8	5 1/8	2 7/8	3 3/8
3 mois	5 5/8	6 1/8	4 5/8	5 1/8	3 3/4	4 1/4
6 mois	6 1/2	7 1/2	4 3/4	5 1/4	4 3/8	4 7/8

INFORMATIQUE

LA FUSION C.I.I. - HONEYWELL-BULL

M. Peyrefitte pose six questions à M. d'Ornano

Le conseil d'administration de la Compagnie internationale pour l'informatique doit se réunir dans les prochaines heures. A son ordre du jour : le remplacement de son président, M. Michel Barré, qui a donné sa démission le jour où le gouvernement a choisi de faire fusionner la C.I.I. et Honeywell-Bull. M. Gest, actuellement directeur général, pourrait être appelé à la tête de la compagnie.

Le conseil d'administration doit également donner son avis sur l'opération projetée par le gouvernement. Une semaine après l'annonce officielle de l'opération, de nombreuses incertitudes demeurent. Il n'existerait aucun texte officiel de l'accord avec Honeywell. Le protocole d'intention, signé le 28 mars entre la C.G.E. et la firme américaine, aurait été l'objet de plusieurs amendements. Négociés oralement, ils n'auraient pas encore donné lieu à un document définitif, qui serait en cours d'élaboration.

M. Alain Peyrefitte, ancien ministre de la recherche scientifique lors du lancement du plan calcul en 1966, dans une déclaration remise à la presse, indique que « *le communiqué publié par le ministère de l'industrie et de la recherche sur l'accord conclu avec Honeywell Bull n'a rassuré que partiellement ceux qui estiment que l'indépendance nationale ne peut se concevoir pour la France sans la maîtrise de l'industrie des ordinateurs* ». Il pose donc six question à M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.

« *1. Le mécanisme des décisions en matière de choix des produits et de technologies sera-t-il bien français ? Malgré l'existence d'une majorité française de 53 %, la puissance et le dynamisme du partenaire américain ne provoqueront-ils pas un déséquilibre qui situerait aux Etats-Unis le commandement réel de l'ensemble, la conception des modèles, l'essentiel de la recherche ?*

» *2. Les anciens clients de la C.I.I. seront-ils sérieusement protégés contre un éventuel changement des gammes et contre l'incompatibilité de leurs ordinateurs avec les nouveaux appareils de fabrication américaine ?*

» *3. La séparation des activités de grande informatique en deux sociétés n'est-elle pas une simple mesure de précaution de la part de Honeywell pour éviter une nationalisation de ses activités extérieures en cas d'un changement de majorité politique en France ?*

» *4. Honeywell a-t-il donné des garanties, et lesquelles, dans l'hypothèse où il viendrait à céder ses activités d'informatique ?*

» *5. La coopération européenne évoquée par le communiqué a-t-elle déjà été acceptée dans son principe par nos partenaires allemands et hollandais, ou s'agit-il d'un simple artifice de présentation ? Ne peut-on craindre un contentieux en raison de l'abandon des accords Unidata ?*

» *6. Est-il certain que l'on ne procédera pas à des licenciements ? Des licenciements larvés sous la forme de départs volontaires ou provoqués n'affaibliraient-ils pas la C.I.I. à l'intérieur du nouveau groupe ?* »

MATIÈRES PREMIÈRES

OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉTAIN

Ce mardi 20 mai s'est ouverte à Genève, sous les auspices des Nations unies, la conférence internationale sur l'étain, avec la participation de vingt-deux pays consommateurs et sept pays producteurs (Australie, Bolivie, Indonésie, Malaysia, Nigéria, Thaïlande et Zaïre). Elle a pour objet le renouvellement du quatrième accord sur l'étain qui expire en juillet 1976. A l'ordre du jour, figure d'abord le relèvement éventuel du stock régulateur, qui pourrait être porté de 20 000 tonnes à 50 000 tonnes : les pays producteurs, qui supportent intégralement le fardeau de son financement, souhaitent le partage avec les pays consommateurs.

Le second point à examiner est l'élargissement de l'accord aux Etats-Unis, premier utilisateur mondial, et qui disposent d'un stock d'étain très important (environ 200 000 tonnes, soit une fois et demie la production annuelle de la planète). Jusqu'à présent, les Etats-Unis n'ont adhéré à aucun des accords conclus depuis 1956.

LOGEMENT

De nombreuses organisations appuieront les conclusions du Livre blanc des H.L.M.

A la suite de la publication par l'Union nationale des fédéra[tions] d'organismes d'H.L.M. de son Livre blanc intitulé « Propositions [pour] l'habitat » (« le Monde » des 25 avril et 7 mai), une trentaine d'[orga]nisations ayant collaboré à son élaboration, de novembre 1[974 à] mars 1975, ont participé à un débat commun sur les suites à d[onner] à ce travail.

« *La plupart des organisations sont prêtes à poursuivre la concertation ainsi entreprise sur les problèmes de l'habitat ; une nouvelle réunion aura lieu le 26 juin, au cours de laquelle des* « formes de concertation permanente seront proposées ».

Sur le contenu même du Livre blanc, les représentants d'organisations aussi diverses que l'Assemblée permanente des présidents de conseils généraux, l'Association des maires de France, le Comité national pour l'amélioration de l'habitat existant, la Confédération nationale de la famille rurale, l'Union nationale interprofessionnelle du logement, ont accordé sous réserve leur appui aux conclusions du Livre blanc. D'autres, tout en approuvant l'analyse pratique et les objectifs retenus, émettent de légères réserves sur les *moyens à mettre en œuvre* pour les atteindre. Les syndicats ouvriers tout d'abord.

La C.F.D.T., qui souligne la convergence entre les propositions du Livre blanc et ses propres positions (sur la recherche de mécanismes réduisant la ségrégation, sur l'accroissement des pouvoirs des collectivités locales, sur le contrôle par les usagers de la gestion du patrimoine immobilier), fait état de ses « *inquiétudes* » quant à la part du budget que l'Etat va consacrer à l'aide au logement : selon la centrale syndicale, le passage de l'« *aide à la pierre* » à l'« *aide à la personne* » peut être l'occasion d'un désengagement de l'Etat.

Force ouvrière, de son côté, formule une crainte voisine, celle qu'on ouvre la porte à une privatisation de certains organismes d'H.L.M., et que les H.L.M. ne perdent leur vocation sociale.

Beaucoup plus critique est la C.G.T., qui « *considère comme très regrettables* » les propositions du Livre blanc : « *En fait, non seulement elles ne vont pas dans le sens d'une véritable politique sociale du logement, mais elles visent à démanteler ce qui subsiste encore de ce point de vue, et très particulièrement les offices publics d'H.L.M.* »

La Confédération nationale du logement trouve que le « *pouvoir urbain* » dont on envisage de doter les collectivités locales, va au-delà de leur désir, et estime trop ris[qu]ée la formule de finance[ment] choisi. La Confédération gé[nérale] du logement, « *malgré les r[…] encourus* », donne son accor[d aux] méthodes de financement, [mais] souhaite des « *étapes int[ermé]diaires plus courtes* » et p[…] l'amélioration de l'allocation-[loge]ment à la notion de « *juste l[…]* »

Plus modulées encore so[nt les] réserves de l'Union fémini[ne ci]vique et sociale (qui trouve e[…] trop élevé l'effort demand[é …] plus modestes) et de l'Unio[n na]tionale des associations fam[iliales] (qui juge que les moyens r[…] constituent « *une voie dange[reuse] mais la seule possible* ».)

Enfin, la Fédération nat[ionale] du bâtiment estime que « [ce qui] *compte c'est d'avoir désorm[ais un] document clair, qui soit su[…] référence* ».

M. JACQUES BARROT INAU[GURE] LE XXVI[e] CONGRÈS [DE LA] FÉDÉRATION INTERNATI[ONALE] IMMOBILIÈRE

M. Jacques Barrot, secr[étaire] d'Etat au logement, a p[résidé] lundi 19 mai la séance inau[gurale] du XXVI[e] congrès de la F[édéra]tion internationale immo[bilière] (FIABCI) qui se tient ju[squ'au] 23 mai au Centre internatio[nal de] Paris. Environ mille cinq [cents] délégués des trente pays me[mbres] de la Fédération venus d'A[méri]que, d'Afrique, d'Asie, d'A[ustra]lie et d'Europe participent [au] congrès qui a pris cette [année] pour thème : « *Les profe[ssions] immobilières face à l'évoluti[on du] monde* ».

Dans son allocution, le [secré]taire d'Etat a rappelé les g[rands] objectifs de la politique fra[nçaise] du logement : maintien du r[ythme] de la construction ; qu[…] réhabilitation du parc de [loge]ments anciens. Il a indiqu[é …] la lutte contre les inégalités [so]notamment par une plus [grande] place donnée à l'aide à la [per]sonne. M. Barrot a égal[ement] évoqué la mission confiée [à la] commission présidée par M. [Ray]mond Barre, qui pourrait d[ébou]cher sur des « *changem[ents] profonds* ».

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudications

Adj. AU TRIBUN. DE COMM. PARIS
Le 29 mai, 14 h. 15 : Fds Vte Matériel
FOURNITURES de BUREAU
14, rue du RUISSEAU PARIS (18e)
AVEC BAIL DES LOCAUX COMMER-
M. à Px (ne p.ét.b.) 5.000 F. C. 5.000 F
S'ad. Me Pinon synd. 16, r. Abbé-Epée
Me Demortreux not, 67, bd St-Germain

RECTIFICATIF à l'Insertion parue le 14 Mai, concernant
Vte Ch. des Notaires le 3 juin 1975 par Mes Burthe-Mique et J. Blondet, not., d'un IMMEUBLE COMMERC. à BOULOGNE - BILLANCOURT, LIRE
MISE A PRIX : 360.000 F
et non 370.000 F

Adj. AU TRIBUN. DE COMM. PARIS
LE 29 MAI à 14 h. 15 : Fonds **PUBLICITÉ**
SOUS TOUTES SES FORMES, exploité
91, rue SAINT-LAZARE PARIS (9e)
BAIL : 2 APPARTEMENTS 233 M2
M. à Px (p.ét.b.) 50.000 F. C. 15.000 F
s'ad. Me Pinon synd. 16, r. Abbé-Epée
Me Demortreux not. 67, bd St-Germain

VENTE 26 Mai, 14 h. 30 Etude Me REVERDIAU, not. à Brunoy (Essonne)
1er LOT : TERRAIN à BATIR à YERRES (Essonne)
9, rue des Petits-Bouts
Contenance : 2.015 m2 - MISE A PRIX : 80.000 Francs
2e LOT : TERRAIN à BATIR à YERRES (Essonne)
86, 88 et 90, rue Gabriel-Péri
Contenance : 1.779 m2 - MISE A PRIX : 169.700 Francs
3e LOT : FDS de COMMERCE PARIS-8e de Comm. de Transp. fer-eau. Bureau de ville, messagerie.
49, rue de Washington. **MISE A PRIX : 100.000 Francs**
Renseignements : Corbeil-Essonnes : S.C.P.A. Ellul-James-Grimal, avoc. Tél : 496-30-14, Me Reverdiau, not., Tél. : 922-80-02.

VENTE sur SURENCHÈRE du 1/10, au Palais de Justice à PARIS le JEUDI 5 JUIN 1975, à 14 HEURES
EN DEUX LOTS
1°) 1 BOUTIQUE - 4 PIÈCES - 3 APPARTEMENTS (Lots nos 3 à 10)
1 STUDIO - 2 CAVES (Lots nos 29 et 40 et 39)
31, rue FONTAINE, PARIS (9e)
MISE A PRIX : 418.000 F
2°) 1 BOUTIQUE (Lot no 1) **2 APPARTEMENTS** (Lots nos 8 et 18)
40, rue de MEAUX, PARIS (19e)
MISE A PRIX : 247.511 F
Me Denise DUFOUR avocat à PARIS (17e), 99, rue de Courcelles Tél. : 267-54-10
Mes JALLES, DAZY, avocats Paris. Mes BODIN et LUCET, avocats ass. Paris. Tous avocats près Trib. Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

VENTE AUX ENCHERES le Jeudi 29 Mai 1975, à 14 heures, en l'Etude de Maîtres E. et B. LIFFRAN, 65, place Ph.-de-Cabassole. 84300 CAVAILLON, B.P. no 5 - Tél. 90/78-00-75.
UN MAS à EYGALIÈRES (B.-du-R.)
AVEC 20.000 m2 DE TERRAIN
MISE A PRIX : 280.000 FRANCS
UN MAS à EYGALIÈRES (B.-du-R.)
AVEC 37.000 m2 DE TERRAIN
MISE A PRIX : 350.000 FRANCS
RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR DEMANDE

Vte au Palais de Justice de Nanterre, 179-191, av. Joliot-Curie, dite ville le MARDI 3 JUIN à 14 H., en un seul lot
PROPRIÉTÉ à USAGE D'HABITATION INDUSTRIEL et COMMERCIAL
sise à
RUEIL-MALMAISON (Hauts-de-Seine)
Rue Jean-Edeline, no 11 et rue des Muettes, no 6
SUPERFICIE 33 ARES 21 CA
MISE A PRIX : 650.000 FRANCS
S'adres. à la S.C.P. SALONE, Sté d'avocats à Versailles, 19, r. Ste-Sophie

VENTE le 27 Mai, 14 heures, Tribunal de Corbeil-Essonnes - En trois lots
Ensemble Immobilier d'Huisson-Longueville (Essonne)
Rue de l'Egalité - Lieudit « Les Monteaux »
1er lot MAISON individ. en cours constr. r.-de-ch. 1er étage, terrasse Contenance 946 m2 - Mise à Prix : 40.000 F.
2e lot MAISON individ. en cours construction r.-de-ch., terrasse dont jouiss. excl. d'une parcelle de terre entour la maison. Cce 980 m2 env. non compr. l'emp. du pav M. à P. : 30.000 F.
3e lot IMMEUBLE collect. en cours construction comprenant 4 caves, 2 locaux commerciaux et appartements. M. à P. : 40.000 F. Rens. Corbeil-Essonnes : S.C.P.A. Ellul Granger Grimal, 18, av. Carnot, tél. 496-30-14. Me Haber, av., 20, r. Gal-Leclerc, 496-30-51

Etudes de : Me Jean TRARIEUX, avocat, 7, r. Mal.-Foch à Avallon (Yonne), tél. (86) 34-13-00 ; Me Pierre ALGRET, not., 4, r. de Lyon à Avallon (Yonne), tél. (86) 34-08-72. Le samedi 14 juin 1975, à 14 h. 30, à la Marie d'Avallon.
IMPORTANTE VENTE DE BIENS RURAUX
PRES - TERRES - BOIS
Communes de Tharoiseau, Menades, Island, Domecy-sous-le-Vault, Savigny-en-Terre-Plaine et Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne)
LIBRES DE LOCATION

Adjudic. Chambre Interdép. Notaires Paris, mardi 3 juin 1975, à 14 h. 30
APPARTEMENT LIBRE - PARIS (17e)
5, rue ALBERT-SAMAIN, au 6e ét., ascenseur, comprenant : 3 pièces formant une seule, chambre, s. de b., toil., pend., vest., cuis., off., w.-c., dég
CAVE - CHAMBRE au 8e - CONTENANCE 100 m2 environ
M. à P. : 390.000 F - Cons. pr ench. 50.000 F (ch. cert.) à l'ordre de Mes C. Burthe-Mique et J. Blondet, not. ass
Renseignements à l'étude, 13, rue Royale (ANJ. 44-53 et 57-24), et pour visiter COMPR. IMM. BROCHANT, 25, r. Brochant, Paris-17e (627-78-53).

CINP
CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE PARIS

A VENDRE
AUX ENCHERES PUBLIQUES
PLACE DU CHATELET - 12, Avenue Victoria, PARIS 1er

LE MARDI 3 JUIN, à 14 h. 30

APPARTEMENT LIBRE à BAGNEUX
1, 3, 5, av. Châtillon, 2, r. Blanchard et 1 à 13, squ. de la Prémontière dans un immeuble appelé LA PREMONTIERE avec dépendances compr. : ent., séj., 3 ch., cuis., s. d'eau, w.c., dégag., balcon, cave, park.
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
CONSIGNATION pour enchérir 30.000 F (chèque certifié). S'adresser Me PINEAU, not., 42, r Vignon ; Me BOLBET, ad. jud., 22, av. Victoria.

UN APPARTEMENT EN DUPLEX
1, 3, 5, place du Tertre - PARIS XVIIIe
2e et 3e étage, entrée, escalier intérieur, double living, 2 chambres, salle de bains, cuisine, téléphone, chauff central indépendant au gaz
AMÉNAGEMENT NEUF - VUE PANORAMIQUE SUR PARIS
LIBRE - MISE A PRIX : 420.000 FRANCS
CONSIGNATION pour enchérir 25 % de la m. à prix par chèque cert. Me Paul CHARDON, notaire à Paris (8e), 83, bd Haussmann, 265-48-00
Visites sur place les mardi, jeudi et samedi de 14 heures à 16 heures

UN PAVILLON 3 PIÈCES - LIBRE
Rez-de-chaussée, cuisine, salle d'eau, garage - Jardin 525 m2 environ.
11, rue du Docteur-Roux - CLAMART (92)
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
CONSIGNATION pour enchérir 20.000 F par chèque certifié.
OFFICE NOTARIAL DE MEUDON, Me FARRANDO, notaire associé, 2 bis, avenue Le Corbeiller, MEUDON (92), tél. 626-10-03, Serv. 03
Pour visiter sur place les samedis 24 et 31 mai de 14 h. à 20 h

APPARTEMENT libre - PARIS (13e), 50, bd Arago
5e étage, entrée, cuisine, 2 chambres et un balcon - CAVE
MISE A PRIX : 35.000 F - Consignat. pour ench. 3.500 F (ch. certifié)
Pour la rens. et vis. s'adr. Me DEJEAN DE LA BATIE, notaire, Paris, 10 bis, bd Bonne-Nouvelle, 523-35-35 ; Mes COUTOT & ROEHRIG, généalogistes associés, 75005 Paris, 121, bd Saint-Germain, 033-09-13

UN APPARTEMENT LIBRE - 281 m2 env.
43, rue Emile-Menier - PARIS XVIe
Rez-de-chaussée, 205 m2 env. : hall, grand salon, salle à mang., 3 ch., s. de bains, cab. toil., office ; sous-sol 76 m2 env. : cuis., s. de jeux, lingerie - 3 chambres de service au 6e avec ascenseur - 2 caves.
Possibilité : exercice profession libérale
MISE A PRIX : 800.000 FRANCS
CONSIGNATION pour enchérir 150.000 F par chèque certifié.
Me CHEVALLIER, not., 18, r. d. Pyramides, Paris (1er), 260-31-77.
Vis. s. pl. lundi, mercredi, jeudi, de 14 h. à 18 h., s'ad. à la gardienne

Possibilités de prêts du Crédit Foncier de France pour tous immeubles d'habitation

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

AVANT LA RÉUNION DE L'OPEP AU GABON

La dispute sur les prix du pétrole recommence

La préparation de la prochaine conférence de l'OPEP (Organi- ...on des pays exportateurs de pétrole), qui se tiendra le 9 juin ...hain au Gabon, donne l'impression du déjà vu. Une fois encore ...leux rivaux du golfe Persique, l'Iran et l'Arabie Saoudite, s'op- ...nt sur l'opportunité d'une nouvelle hausse du prix du pétrole. ...hah et M. Giscard d'Estaing se rencontreront de nouveau pour ...er du « dialogue » entre producteurs et consommateurs de pétrole.

...ns l'interview qu'on lira ci-contre, ...conseiller saoudien va jusqu'à ... que le prix du baril n'a pas été ... en décembre 1973 à 17 dollars ...e que Ryad s'est « dressé » ...re les efforts des Iraniens et des ...zuéliens. Curieuse façon de ré...e l'histoire ! Il s'agit en fait d'ac...lter une sorte de légende selon ...elle, au sein de l'OPEP, il y aurait des « bons » et des « mauvais ». Sans doute le front de l'Organisation est loin d'être uni. Mais de là à cette vision manichéenne des choses, il y a un gouffre.

Au « sommet » d'Alger, la même comédie s'était jouée. L'Arabie Saoudite se serait opposée à une réduction concertée de la production pétrolière ayant pour objet d'équilibrer le marché pour éviter la baisse des cours. Cette opposition de principe n'a cependant pas empêché Ryad de réduire ou de laisser réduire par le consortium opérant sur son territoire la production de pétrole, laquelle n'était plus en avril dernier que de 5,7 millions de barils par jour, contre 8,5 millions de barils en temps ordinaire.

Le soutien américain

En vérité, le régime saoudien a besoin du soutien américain, surtout depuis la disparition tragique du roi Fayçal. Mais en même temps Ryad subit la pression des autres membres de l'OPEP. Cette contradiction se résout tant bien que mal en paroles... Bien sûr, l'Arabie Saoudite s'opposera à une nouvelle hausse des prix du pétrole, et l'on peut faire confiance à M. Yamani pour le faire savoir. Mais une fois la hausse décidée — si elle a lieu, — le ministre saoudien du pétrole répétera sans doute ce qu'il nous avait dit au lendemain du doublement de décembre 1973 : nous nous soumettions démocratiquement à l'avis de la majorité des membres de l'OPEP.

Autre comédie : quand le secrétaire à la défense des Etats-Unis n'exclut pas une attaque américaine contre les puits de pétrole, au cas d'un nouvel embargo arabe, Le Caire s'offusque et la Maison Blanche fait dire, par son porte-parole, que les propos de M. Schlesinger ont dépassé sa pensée. Ce n'est pas nouveau.

Autre exemple : le chah devait être ce mardi l'hôte de l'Elysée pour un déjeuner privé. M. Giscard d'Estaing dira-t-il au souverain iranien ce qu'il admet volontiers devant M. Kissinger, à savoir que les prix du pétrole sont trop élevés ? Il n'avait pas tenu ce langage lorsqu'il avait rencontré le chah en février à Saint-Moritz.

Le dialogue international n'a d'intérêt que s'il aboutit à lever les équivoques. Faute de quoi il conduit au fiasco, comme on l'a vu à Paris, lors de la réunion destinée à préparer la grande conférence souhaitée par M. Giscard d'Estaing. — Ph. S.

L'ARABIE SAOUDITE S'OPPOSERA A UNE NOUVELLE HAUSSE DU BRUT déclare un conseiller de Ryad

Washington (*A.F.P.*). — L'Arabie Saoudite s'opposera aux efforts de l'Iran et du Venezuela pour augmenter le prix du pétrole, affirme M. Farok Akhdar, conseiller du gouvernement saoudien pour les affaires pétrolières, dans une interview accordée à l'hebdomadaire américain *Barron's*.

« Vous savez que l'augmentation du prix du pétrole a été organisée par les Iraniens et les Vénézuéliens, qui ont essayé, en décembre 1973, de porter le prix à 17 dollars par baril, déclare M. Akhdar dans cette interview. *C'est l'Arabie Saoudite qui s'est dressée contre leurs efforts. Nous avons réussi à faire en sorte que le prix ne dépasse pas 10,46 dollars (par baril). La même chose se produit maintenant. Ils veulent augmenter le prix du pétrole, et nous répondons : calmons-nous un peu et ayons une discussion avec les pays consommateurs. »*

M. Akhdar a ajouté que si Israël ne se retirait pas des territoires arabes occupés et que les Etats-Unis maintenaient leur assistance militaire à l'Etat juif, les Etats arabes décideraient probablement un nouvel embargo sur les exportations de pétrole. *« S'il doit y avoir un nouvel affrontement, je préférerais qu'il ait lieu sous la forme d'un embargo que sous celle de combats »,* a-t-il dit.

LES ÉTATS-UNIS N'ONT PARTICIPÉ A AUCUNE « RÉUNION SECRÈTE » A TÉHÉRAN affirme Washington

Washington (*A.F.P.*). — Le porte-parole du département d'Etat, M. Robert Funseth, a démenti lundi des informations en provenance de Téhéran, selon lesquelles des représentants des Etats-Unis, de la France, de la Communauté européenne, de l'Arabie Saoudite et de l'Iran auraient décidé, au cours d'une réunion secrète dans la capitale iranienne, d'indexer le prix du pétrole sur les prix des produits industriels.

« S'ils se sont rencontrés secrètement, cette réunion a été si secrète que nous n'en savons rien », a déclaré M. Funseth. Le porte-parole a ajouté qu'il n'était au courant d'aucun accord sur une indexation des prix du pétrole sur les prix des produits industriels.

● LA COMPAGNIE PETROLIERE AMERICAINE Northwest Energie et l'Equateur viennent de signer un accord attribuant à la société un permis de recherche de gaz naturel dans le golfe de Gayaquil.

A L'ÉTRANGER

...UVELLE ET FORTE HAUSSE ... TARIFS DE CHEMINS DE FER BRITANNIQUES

...es tarifs de chemins de fer ...anniques ont augmenté une ...velle fois dimanche 18 mai : ... hausse va de 15 % pour les ...rs simples à 24 % pour les ...ts annuels. Ce relèvement des ...fs fait suite à une première ...sse de 12,5 % appliquée au ...s de janvier, et la direction ... chemins de fer a annoncé ...me troisième augmentation ...t envisagée. L'augmentation ... entre en vigueur dimanche ...nira 52 millions de livres ... millions de francs) supplé...ntaires à la société. Les dé...ses des chemins de fer bri...niques ont atteint 250 millions ... livres (2,3 milliards de francs) ... 1974.

[...insi se confirme la responsabilité ... la puissance publique dans la ...se des prix (*le Monde* des 18-... mai). Le gouvernement britan...ne mène dans ce domaine une ...itique analogue à celle qui fut ...tiquée en France en 1957 par ...lix Gaillard et qui vise à réduire ... pouvoir d'achat des particuliers ...ur comprimer la consommation ...érieure. Encore faut-il, pour que ...te politique réussisse, que la ...sse des salaires ne soit pas plus ...de que la hausse des prix, ce ...n'a pas été le cas pendant longtemps. Ce n'est que depuis les der...s mois que l'augmentation des ... est supérieure à celle des ...ires. Aussi, en avril, l'indice ...iel des salaires est devenu sta... par rapport à mars. Mais la ...se annuelle est encore de 31,7 % ...il 1975 comparé à avril 1974), ...s que le taux d'inflation annuel ...de 22 % environ.]

...UNE GREVE DES PERSON-...NELS NAVIGANTS ET AU ...SOL a contraint la compagnie ...Alitalia à suspendre ses vols ...ntérieurs de 8 heures à midi, ...lundi 19 mai. Les douaniers ...taliens sont en grève pour ...quatre jours à partir de lundi. ...On s'attend à de sérieuses per...turbations dans le trafic mar...chandises aux portes frontiè...es. — (*A.F.P.*)

AFFAIRES

L'AFFAIRE DU « GUIDE DES MÉDICAMENTS LES PLUS COURANTS »

Les laboratoires pharmaceutiques renoncent à poursuivre le docteur Pradal

Aucun procès n'aura lieu pour prouver le bien-fondé des actions intentées en justice par neuf laboratoires pharmaceutiques contre le docteur Henri Pradal, auteur du « Guide des médicaments les plus courants », et son éditeur, les éditions du Seuil. Un accord est intervenu entre les différentes parties (à l'exception toutefois de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs, qui s'était faite partie civile au nom du droit à l'information des consommateurs). Nous publions ci-dessous le texte intégral du communiqué commun.

Le vrai procès Pradal n'aura donc pas lieu. Les Laboratoires abandonnent leur assignation, et les éditions du Seuil ne contre-attaqueront pas sur le plan judiciaire.

Aujourd'hui, la question de savoir dans quel sens la justice aurait tranché n'a plus aucune importance : pour la première fois, les industriels de la pharmacie reconnaissent le droit du grand public à une information contradictoire sur leurs produits. A elle seule, cette reconnaissance d'un droit à l'information complète constitue une étape importante pour les consommateurs : peu à peu, grâce à des affrontements divers, sans doute parviendront-ils à devenir ces « partenaires économiques à part entière » qu'ils ne sont pas encore. Pour la F.N.C.C. d'ailleurs, première organisation de défense des consommateurs à avoir usé du droit d'agir en justice, la signification de ce communiqué ne fait aucun doute : les industriels ont eu peur de perdre, et cet accord est une victoire pour les consommateurs.

Pour le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique et pour son vice-président, M. Jamot, la solution adoptée est « la plus sage », l'évolution des idées ayant contribué à rendre caduque « l'interprétation traditionnelle des tribunaux, de l'administration, des éditeurs et des journalistes sur l'interdiction de toute publicité » pour des médicaments : jusqu'ici, la simple citation d'un nom de spécialité pharmaceutique était considérée comme une « publicité », même si elle n'était pas incitatrice d'achat.

La balle est désormais dans le camp du ministre de la santé. Ne doutons pas que des discussions s'ouvrent maintenant sur les « mesures propres » à assurer l'information complète et contradictoire des consommateurs en matière de santé. L'idéal serait évidemment que les organisations de consommateurs soient assez puissantes pour se doter de laboratoires et de chercheurs compétents pour fournir cette information objective. Mais les organisations manquent cruellement de moyens et ce rêve restera longtemps encore inaccessible.

Mme Veil et le gouvernement accepteront-ils de financer un tel service public, totalement indépendant des producteurs ? On ne peut que le souhaiter, car, dans le cas contraire, les laboratoires resteraient les seuls maîtres de l'information dispensée aux utilisateurs. Or, les industriels — et on ne saurait le leur reprocher, — gardent le souci d'assurer leur expansion et la rentabilité de leurs entreprises...

JOSÉE DOYÈRE.

Le texte du communiqué commun

« Le laboratoire Solac, le laboratoire Buriat, les laboratoires Millot, le laboratoire Perrier, les laboratoires H. Villette, les laboratoires Jouillé, le laboratoire Emile Charpentier, les laboratoires Roland-Marie, les laboratoires Delalande, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, d'une part, les éditions du Seuil, le docteur Henri Pradal, le Syndicat national de l'édition, d'autre part, estiment devoir rendre public l'accord intervenu entre eux.

» Les éditions du Seuil ont publié un ouvrage du docteur Pradal intitulé Guide des médicaments les plus courants.

» Ce livre, ainsi que le précise son introduction, s'adresse délibérément et pour la première fois au grand public, l'auteur et l'éditeur ayant considéré avant tout que la vérité sur l'objet consommé, la vérité entière et sans camouflage, est un droit imprescriptible du consommateur.

» Les neuf laboratoires ci-dessus désignés ont formé en justice contre le docteur Pradal et les éditions du Seuil des demandes en paiement de dommages-intérêts, en saisie et en suppression de certains passages de l'ouvrage. Pour l'essentiel ils fondaient ces demandes sur l'usage de leurs marques, les violations, qu'ils imputaient à l'auteur et à l'éditeur, des dispositions du code de la santé publique relatives à la publicité concernant les médicaments et, surtout, sur le fait que ces mêmes dispositions du code de la santé leur interdisaient de répondre au docteur Pradal par la voie de la presse et du livre.

» Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique est intervenu aux côtés des laboratoires, tandis que le Syndicat national de l'édition est intervenu aux côtés des éditions du Seuil et du docteur Pradal.

» A la lumière des discussions menées par leurs avocats respectifs, les parties ont constaté que, si elles s'opposaient sur certaines critiques émises par le docteur Pradal, ces divergences, pour importantes qu'elles soient, sont, cependant, sans commune mesure avec le problème essentiel sur lequel elles étaient pleinement d'accord : la nécessité d'informer le public sur toutes les questions touchant à la santé.

» Or quelle que puisse être la solution judiciaire du différend en cours, l'information contradictoire souhaitée suppose essentiellement une modification de la législation et des réglementations en vigueur.

» Le souci commun des parties de voir assuré le caractère entièrement contradictoire de l'information en matière de santé et l'action conjointe qui en découle, a convaincu les laboratoires et le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique de l'inutilité de poursuivre les procédures engagées devant le tribunal de grande instance de Paris.

» Les parties souhaitent que Mme le ministre de la santé publique réunisse, dans les délais les plus brefs qu'il lui paraîtra possible, les personnalités qu'elle estimera les plus qualifiées en ce domaine, de manière que soient étudiées et proposées les mesures propres à assurer, de façon complète — donc contradictoire — l'information du public sur tout médicament mis en vente, à la seule condition qu'une telle information ne puisse jamais dégénérer en publicité mercantile.

» Accord signé par les conseils respectifs des parties. Pour les laboratoires : Mes G. Heiszmann et J.-E. Bloch ; pour le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique : Me J. Brault ; pour les éditions du Seuil, le docteur Pradal et pour le Syndicat national de l'édition : Mes J. Mercier et A. Weil. »

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● LA F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) va créer un groupe de travail chargé d'étudier un accord international sur le commerce des bananes.

● LES RESPONSABLES DES QUESTIONS AGRICOLES des partis communistes de neuf partis communistes de neuf pays d'Europe occidentale — Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Luxembourg et Suisse — étudient à huis clos, du 20 au 22 mai, les problèmes paysans au palais du Luxembourg. Selon M. René Piquet, membre du bureau politique du P.C.F., « *la nécessité d'une solidarité de combat entre les travailleurs de la ville et de la campagne est apparue, et ce pour résister à l'offensive du grand capital mais aussi pour promouvoir des changements politiques fondamentaux correspondant à leurs intérêts communs* ».

Immigrés

● CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DE MAIN-D'ŒUVRE. — La prochaine conférence internationale du travail, qui se tiendra à Genève du 4 au 25 juin, adoptera des règlements internationaux pour protéger la main-d'œuvre immigrée. Le Bureau international du travail rappelle que treize millions de travailleurs immigrés résident actuellement en Europe et que cette main-d'œuvre, très souvent mal logée, est au moins deux fois plus souvent victime d'accidents du travail que les nationaux.

Monnaie

● NOUVELLE COTATION DU LEU ROUMAIN. — Le leu roumain a subi quelques changements dans sa cotation par rapport aux principales monnaies occidentales, selon la nouvelle liste des cours de change entrée en vigueur le 15 mai et publiée lundi 19 mai par l'agence Agerpress. La monnaie roumaine est ainsi réévaluée, dans une marge variant selon les cas entre 1,5 % et 3 %, par rapport au dollar canadien, à la livre britannique et la roupie indienne, mais il baisse, sensiblement dans les mêmes proportions, comparé aux francs belgo-luxembourgeois, français et suisse, au mark allemand, aux couronnes norvégienne et suédoise ainsi qu'au florin néerlandais. Parmi les principales devises où le taux reste inchangé, il y a le dollar américain, le schilling autrichien et le yen japonais. — (*A.F.P.*)

Syndicats

● LA PLAINTE EN DIFFAMATION DE LA C.F.T. CONTRE M. CAILLE, dirigeant cégétiste, à propos d'une émission télévisée, le 12 juin 1974, au cours de laquelle ce responsable de la C.G.T. avait qualifié la C.F.T. de « *création patronale et gouvernementale* », a été déclarée « *irrecevable* » le 16 mai par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. M. Simakis, qui citait au nom de la C.F.T., n'a pu en effet produire un document authentique l'autorisant à intervenir en justice en cette qualité, les statuts de la C.F.T. ne prévoyant rien en ce sens.

COMME LES « LIP »

Des maîtres verriers wallons vendent à Paris leur production

Durant cinq jours, du 11 au 15 mai, des maîtres verriers wallons, imitant le personnel de Lip au plus fort du conflit de Besançon, sont venus à Paris vendre leur production.

Refusant de céder leur label à une société américaine, et s'opposant, d'autre part, au démantèlement de leur entreprise, préconisé par les pouvoirs publics, les six cents ouvriers des cristalleries du Val-Saint-Lambert, près de Liège (Belgique), occupent depuis plus de quatre mois cette usine qui fut longtemps aussi célèbre que Baccarat (*le Monde* du 9 avril).

Avec l'appui unitaire des syndicats chrétiens et de la Fédération générale du travail de Belgique, ils luttent non seulement pour la survie de leur emploi et de leur métier mais encore, pour le contrôle des travailleurs sur la gestion et pour la mise sous statut public de leur entreprise.

Invitées à l'origine par l'intersyndicale du *Monde*, cinq équipes, composées chacune de quatre maîtres verriers, graveurs, souffleurs de verre ou employés du Val-Saint-Lambert, ont été reçues, notamment, à la fête de *Politique-Hebdo*, au siège de la C.F.D.T. — en présence de M. Edmond Maire, — à *la Vie ouvrière*, à *l'Humanité*, par des syndicalistes de Dassault, de la B.N.P et des usines Renault de Billancourt, où M. Jean-Marie Roberti, l'un des leaders liégeois du Parti socialiste belge, a pris la parole place Nationale.

Le 15 mai, d'autres points de vente étaient organisés, notamment à la S.N.I.A.S., à la Compagnie générale des constructions téléphoniques, au *Nouvel Observateur*, au siège du P.S. (en présence de M. Mermaz), enfin au *Monde*.

Les maîtres verriers du Val-Saint-Lambert ont vendu à Paris la majeure partie des marchandises — d'une valeur totale de 650 000 francs environ — qu'ils transportaient à bord d'un camion de vingt tonnes et de deux camionnettes. Ils envisagent de se rendre ultérieurement en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas.

LA VIE ÉCONOMIQUE

FISCALITÉ

LA T.V.A. SUR LES MÉDICAMENTS

L'impôt sur la maladie

Les médicaments sont soumis, en France, à une T.V.A. de 20 % : la pénicilline est plus lourdement imposée que le vin (17,60 %) ou que le caviar (7 %). Le poids de cette imposition n'est-il pas excessif ? Le taux de la T.V.A. sur les médicaments n'est que de 11 % en Allemagne fédérale, 6 % en Belgique et en Italie, 4 % aux Pays-Bas, 0 % en Grande-Bretagne...

Les spécialistes de la Rue de Rivoli avancent un certain nombre de considérations d'ordre technique à l'appui du *statu quo*. Notre système de T.V.A., avec ses quatre taux distincts — taux réduit de 7 % ; taux intermédiaire de 17,60 % ; taux normal de 20 % ; taux majoré de 33,33 % — doit être facile à gérer. On est bien obligé, pour cela, d'écarter toute sophistication excessive et de regrouper, pour chaque taux, des *masses* suffisamment homogènes. Ainsi, le taux réduit de 7 % étant celui des produits alimentaires solides, et donc des biscottes, il est à peu près inévitable de l'appliquer au caviar : sinon, quel taux appliquera-t-on aux « toasts au caviar » ? De même, à partir du moment où l'on a admis, à tort ou à raison, que les produits manufacturés seraient en principe soumis au taux normal de 20 %, comment distinguer, parmi tous les produits vendus en pharmacie — de la streptomycine à la lampe à bronzer, en passant par les pastilles Valda, — ce qui devrait, en tant que médicament, être soumis à un taux de faveur ?

Sortir sans pantalon

Allons plus loin, admettent les mêmes spécialistes. Un tel taux de faveur pourrait être fondé sur le fait que les médicaments sont des produits de première nécessité. Mais que décider pour la brosse à dents ? Et, bien entendu, le problème ne se pose pas seulement pour les produits vendus en pharmacie. Il est sans doute plus facile de se passer de somnifère que de sortir sans pantalon. Or tous les vêtements — fourrures mises à part — sont soumis aux taux normal de 20 % ; et il ne serait vraiment pas sérieux de vouloir faire des distinctions subtiles entre vêtements de première nécessité et vêtements moins nécessaires... Comment en sortir ?

En un mot, une certaine « force des choses » imposerait inévitablement quelque arbitraire : à vouloir injecter inconsidérément une plus grande « équité » dans un système dont la cohérence impose avant tout un dépest aussi simple que possible entre grandes masses homogènes de produits, on n'aboutirait qu'à le dérégler. Sans profit pour personne.

Arguments irréfutables au premier abord. Mais ne mélange-t-on pas ce faisant vérités et sophismes ? Le simple fait que les pays voisins retiennent des solutions très différentes des nôtres suffit en tout cas à montrer que celles-ci ne sont pas les seules imaginables.

Outre qu'un système qui impose plus lourdement la brosse à dents que le beaujolais est étonnant, on admettra volontiers que la définition du produit de première nécessité est nécessairement contestable. Mais justement, dans le cas des médicaments, les termes du problème ne sont-ils pas simplifiés ? Non seulement, en effet, une discrimination juridique est déjà faite entre ce qui est médicament et ce qui ne l'est pas — ce qui écarte l'argument fondé sur la difficulté de distinguer entre tous les produits vendus en pharmacie, — mais encore notre système social ajoute une seconde sélection à cette discrimination de base en distinguant les médicaments *remboursables par la Sécurité sociale*, supposés plus efficaces, et les autres. Ces médicaments remboursables *sont*, par hypothèse, considérés comme suffisants sur le plan thérapeutique : pourquoi le fisc se refuserait-il à tenir compte *de ce* label, accordé bien ou mal peut-être, mais en tout cas de la façon *la plus officielle du monde par les pouvoirs* publics eux-mêmes pour taxer moins lourdement cette catégorie de médicaments ?

Une imposition indolore

Evoquer la notion de médicament *remboursable c'est, il est vrai*, évoquer l'intervention de la Sécurité sociale, soit un tout autre aspect du problème. Presque tous les Français sont maintenant couverts par un régime d'assurance-maladie et ne supportent directement, *sur leur propre patrimoine*, qu'une fraction extrêmement réduite de leurs dépenses pharmaceutiques. En résultent deux conséquences : si une T.V.A. trop élevée peut freiner la consommation d'un produit indispensable, le risque est ici écarté ; l'intervention d'un organisme d'assurance rend les *intéressés largement indifférents au* prix *exact* des spécialités pharmaceutiques, donc au taux de la T.V.A. incorporée dans ce prix : l'imposition est pratiquement « indolore », ce qui est l'idéal pour le fisc.

Ce qui conduit à deux types d'observation. Est-il bien convenable que des prélèvements considérables soient ainsi opérés par l'Etat sur les ressources des régimes d'assurance-maladie ? Compte tenu des difficultés financières dans lesquelles se débattent ces régimes, n'y a-t-il pas là quelque aberration profonde, à laquelle on a eu tort de s'habituer ? D'autre part, comment répartir le poids de ces prélèvements ?

Dans le cas du régime général des salariés, pièce essentielle de notre Sécurité sociale, l'assurance-maladie est financée par des cotisations patronales et des cotisations dites salariales. Mais les spécialistes savent bien que, quelle que soit l'ap[...] tion, il s'agit toujours en dernie[...] sort d'un prélèvement sur la [...] du travail de l'assuré. Or compt[...] du plafond de cotisation — et [...] pit d'un déplafonnement parti[...] points) des cotisations assu[...] maladie — cette contribution, p[...] tionnelle au salaire dans la lim[...] plafond, est ensuite *dégressiv[...]* est de 15,90 % d'un salaire in[...] ou égal au plafond (2 750 F par [...] 6,56 % d'un salaire mensu[...] 10 000 F ; 4,78 % d'un salaire [...] suel de 20 000 F... Loin d'être [...] tiés en fonction des *poss[...]* contributives de chaque assu[...] charges pèsent (proportionnell[...] beaucoup plus lourdement s[...] bas salaires que sur les salair[...] vés !

L'arnaque

Cette dégressivité des contrib[...] qu'un haut fonctionnaire de [...] de Rivoli comparait récemme[...] escroqueries allègres du film [...] *que*, est en elle-même indépe[...] de la T.V.A. sur les produits p[...] ceutiques. Mais tout ce qui a[...] les charges de l'assurance-m[...] du régime général aggrave for[...] ces incohérences.

Reste alors une dernière qu[...] dans le fond la plus import[...] un abaissement du taux de la [...] sur les médicaments aurait-il [...] lité une incidence *durable* s[...] prix ? Les techniciens des fi[...] se montrent à cet égard très d[...] sés. L'expérience montr[...] *dans la grande majorité des* [...] l'on a tenté ce type d'opérat[...] vue de réduire les prix de c[...] produits, ces prix se sont r[...] *rapidement* à leur niveau ant[...] *A fortiori*, nous dit-on, risqu[...] d'en être ainsi dans le cas d[...] duits pharmaceutiques, étant c[...] l'extrême puissance du *lobby* [...] caractère très approximatif, p[...] pas dire purement formel, des [...] les exercés par les pouvoirs [...] sur le prix des spécialités. Ai[...] réduction de la T.V.A. n'au[...] d'autre conséquence réelle [...] élargissement des marges bén[...] res des producteurs et des [...] *deurs : perte sèche pour le* [...] donc pour la collectivité nat[...] sans le moindre profit pou[...] consommateurs ou pour la Sé[...] sociale.

Pour qu'il en aille autreme[...] faudrait bouleverser profond[...] l'organisation de la branche [...] exemple en créant un Renau[...] la pharmacie. Mais qui entrepre[...] de tels bouleversements alor[...] ceux qui subissent le plus dur[...] l'impact indirect de la T.V.A. [...] blent s'en rendre peu compte [...] tout cas ne réagissent guère [...]

Il est temps que ce problème [...] *l'objet d'un débat public. Une* [...] mission a été récemment institu[...] doit déposer, d'ici à la fin de l'[...] un important rapport sur les [...] ses « charges indues » supp[...] *par la Sécurité sociale, en g[...]* et le régime général, en parti[...] Il serait hautement souhaitabl[...] les questions soulevées par l[...] de la T.V.A. sur les médica[...] ainsi que les discordances [...] fiantes entre les solutions fran[...] et les solutions retenues ailleur[...] sent l'objet de la part de cette [...] mission d'une analyse partic[...] ment approfondie.

JEAN-JACQUES DUPEYROU[...]
directeur du département de [...] du travail de l'université de Paris-Assas.

VIIe PLAN

L'examen du pré-rapport par le Conseil économique

Il sera difficile de réaliser le plein emploi avec un taux de croissance de 5,5 %

estime Mme Devaud

« Il est nécessaire de souligner les difficultés de réaliser le plein emploi avec un taux de croissance de l'ordre de 5,5 % et un taux de progression de la productivité d'environ 5 %, alors même que la population active va croître de 1,1 % et que se pose le problème d'une nouvelle division internationale du travail. La brutale et récente aggravation du chômage rendra ce rétablissement d'autant plus difficile », écrit Mme Marcelle Devaud dans son projet d'avis sur les orientations préliminaires du VIIe Plan, qui devait être présenté puis discuté au Conseil économique et social les mardi 20 et mercredi 21 mai.

Or ajoute Mme Devaud : *« L'emploi est une valeur qui caractérise la qualité d'une société. Désormais, la notion de meilleur emploi est indissociable de l'élément quantitatif. Pour répondre à cette priorité absolue et pour affirmer la volonté de la collectivité nationale, tous les domaines et tous les moyens d'action doivent être explorés et mobilisés, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Les déséquilibres potentiels que révèlent certaines des évolutions envisagées (1) et l'augmentation prévisible des disponibilités en main-d'œuvre motivent les plus vives préoccupations sur la possibilité de rétablir, dans un contexte économique incertain, un équilibre satisfaisant de l'emploi. »*

Pour l'indexation de l'épargne

Mme Devaud insiste dans son rapport sur la formation professionnelle : *« Dans ce domaine, les objectifs du VIe Plan n'ont pas été atteints, ni sur le plan de l'information, ni sur celui de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle, ni sur celui de la nécessaire promotion de l'enseignement technologique. Au premier chef, il faut donc veiller, d'une part, à améliorer la formation professionnelle initiale, qu'il s'agisse de la pré-information et donc de l'orientation, d'autre part, de poursuivre et d'intensifier le nécessaire développement de la formation professionnelle continue facilitant les actions de conversion ou de recyclage. Il convient d'intensifier, voire de mieux contrôler les moyens d'action mis en place. Une coordination particulièrement énergique devra assurer la plus grande efficacité possible des actions des divers départements ministériels qui, jusqu'à présent, agissent dans un ordre dispersé. Le développement de l'emploi industriel implique un examen approfondi de l'influence du progrès technique sur la qualification des emplois demandés comme sur les équipements, et affecte le nombre d'emplois offerts. Le Conseil économique et social souligne le rôle essentiel que jouent le prix du capital par rapport au prix du travail ainsi que la diffusion et l'orientation des efforts de recherche et de développement. »*

Après avoir demandé que l'épargne nécessaire au financement non inflationniste du VIIe Plan soit indexé, Mme Devaud demande que, pour la seconde partie de la préparation du VIIe Plan un délai de réflexion plus long soit laissé aux participants pour permettre notamment une meilleure concertation. Mme Devaud souhaite également que les propositions du gouvernement ne se bornent pas finalement à un *« catalogue de bonnes intentions »*.

(1) Plusieurs taux de croissance de la production intérieure brute (PIB) ont été explorés (5,2 % et 3,8 % par an) notamment sous l'angle de leurs conséquences sur le niveau de l'emploi.



PECHINEY UGINE KUHLMANN

iffre d'affaires consolidé du premier trimestre de l'exercice 1975

La société publie au B.A.L.O. le chiffre d'affaires consolidé du premier nestre 1975 qui s'élève à 4 827 millions de francs contre 5 407 millions francs pour le premier trimestre 1974. Cette variation de — 10,7 % luit, d'une part, les effets de la baisse d'activité intervenue dans certains teurs, notamment ceux qui sont liés à l'automobile et au bâtiment. tre part, la chute des cours de certaines matières premières comme cuivre.

On notera aussi que le taux moyen du dollar utilisé pour la consoliion s'établit en 1975 à 4,28 contre 5,03 en mars 1974.

A structures comparables, la répartition par activités s'établit comme :

	1974	1975
	(en millions de francs)	
ars et électrométallurgie	709	877
minium	1 438	1 361
mie	1 134	1 173
nsformation du cuivre	1 412	783
duits spéciaux, nucléaire et divers	714	633
	5 407	4 837

Ces chiffres tiennent compte, pour les deux périodes considérées, des lifications intervenues en 1974 dans la répartition des activités par teur et dans la liste des sociétés prises en consolidation.

41,7 % du chiffre d'affaires du premier trimestre 1975 ont été réalisés s de France. Ce pourcentage représente à concurrence de 22,2 % les ortations des sociétés françaises et de 19,5 % les ventes des filiales angères.

De Dietrich

e conseil d'administration, réuni l mai 1975, a fixé l'ordre du jour l'assemblée générale convoquée r le 18 juin prochain afin d'apuver les comptes et le bilan de ercice 1974. Le chiffre d'affaires, s taxes, de l'exercice a atteint 2 millions de francs, en progres1 de 19,2 %. Les ventes à l'exporion, en augmentation de 83 %, èvent à 118,5 millions de francs. e bénéfice d'exploitation du grou- De Dietrich, après déduction de 97 000 F d'amortissements contre 25 000 F en 1973, ressort à 00 000 F contre 37 600 000 F l'an précédente.

e bénéfice net du groupe a été été au montant de 11 676 000 F t 2 008 000 F de plus-values. Ce iltat a été obtenu après la prise en charge de la contribution exceptionnelle de 18 % de 4 018 000 F, la constitution de la provision pour impôt sur les sociétés de 16 800 000 F, d'un complément de provision pour hausses des prix de 5 548 000 F, de la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises de 2 785 000 F et de diverses autres provisions pour 3 500 000 F.

En ce qui concerne le bénéfice net, il convient de rappeler que celui de l'année précédente, d'un montant de 21 648 000 F, était dû à des plus-values à concurrence de 10 755 000 F.

Le conseil proposera la distribution d'un dividende de 23,25 F (dont 7,75 F d'avoir fiscal) contre 20,16 F en 1974.

A fin avril 1975, le chiffre d'affaires totalise 194 461 000 F et se répartit nme suit :

ision équipement ménager	80 454 000 F	+ 12,8 %
ision équipements thermiques	30 866 000 F	— 24,9 %
ision équipement chimique	29 196 000 F	+ 53 %
ision ferroviaire et mécanique	52 500 000 F	— 23,7 %
ivités forestières	1 445 000 F	— 4,5 %
TOTAL	194 461 000 F	— 3,6 %

La mauvaise conjoncture de la construction, en général, a entraîné une te diminution des activités de chauffage central. Par contre, la baisse chiffre d'affaires de la division équipement ferroviaire et mécanique st que passagère, les commandes en carnet devant assurer à cette division e sensible progression de ses facturations d'ici à la fin de l'exercice cours.

DOCKS DE FRANCE

L'assemblée générale des Docks de ance et les assemblées des sociétés ales Supermarché Doc et Etablisnents François, tenues le 6 mai, approuvé les résultats présentés le conseil d'administration et avaient fait l'objet de communis antérieurs.

e chiffre d'affaires consolidé ablit pour 1974 à 2 370 millions tre 1 944 millions en 1973, soit augmentation de 21,9 %.

e résultat net consolidé du groupe ablit à 11,582 millions après stitution d'une provision pour sse de prix de 3,860 millions, ne provision pour participation 3,019 millions et le versement ne contribution fiscale exceptione de 2,465 millions. Compte tenu ces trois éléments, qui ne figunt pas dans les résultats de 1973, résultats de 1974 seraient, en nées comparables, sensiblement ix à ceux de 1973.

fin 1974, les Docks de France et s filiales exploitaient 286 succurs et supérettes, 52 supermarchés 5 hypermarchés.

e dispositif s'accroîtra en 1975 de 10 supermarchés et de 4 hypermarchés (y compris les 3 hypermarchés Record repris en début d'année) ; en outre, un supermarché a été agrandi et transformé en hypermarché.

Compte tenu des ouvertures déjà faites, le chiffre d'affaires consolidé du 1er trimestre 1975 a marqué une hausse de 25,3 %.

Le président des Docks de France, M. Robert Toulouse, a annoncé que, malgré le ralentissement économique et bien que l'année s'annonce difficile, la société n'hésiterait pas à poursuivre son développement en prenant les mesures nécessaires pour surmonter les difficultés passagères rencontrées localement, notamment sur la région parisienne.

Il a été décidé que la société des Ets François changerait de dénomination sociale pour s'appeler désormais Société Doc François.

Enfin, pour préparer les structures d'avenir des Docks de France, M. Michel Deroy, actuellement directeur général, a été nommé vice-président.

Les assemblées ont confirmé les distributions suivantes de dividendes :

DOCKS DE FRANCE

Dividende net payé	9,50 F
+ impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)	4,75 F
soit un revenu global par action de	14,25 F

(identique au dividende mis en paiement en 1974, mais portant sur un capital augmenté de 20 % en 1974 par attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes).

Ce dividende de 9,50 F par action sera mis en paiement à partir du 31 mai 1975 contre le coupon n° 12 aux guichets de la Banque de Suez et de l'Union des Mines, du Crédit lyonnais et de la Société Séquanaise de banque.

Ets FRANÇOIS

Dividende net payé	14 F
+ impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal)	7 F
soit un revenu global par action de	21 F

(se comparant à un dividende distribué en 1974 de 12,60 F + 6,30 F, soit un revenu global de 18,90 F, le nouveau dividende s'appliquant à un capital augmenté en 1974 par attribution gratuite d'une action nouvelle pour cinq anciennes).

Ce dividende de 14 F par action sera mis en paiement à partir du 31 mai 1975 contre le coupon n° 5 aux guichets de la Banque de Suez et de l'Union des Mines et à ceux du Crédit commercial de France.

La société des supermarchés Doc ne distribuera pas de dividende au titre de l'exercice 1974.

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (océan Indien)

Assemblée générale ordinaire du 15 mai 1975

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Paris le 15 mai 1975, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le total du bilan s'élève à 948 617 889 F contre 1 218 475 285 F à fin 1973 du fait de la réalisation de la cession au 1er janvier 1974 du fonds de commerce malgache de la banque à une filiale, la Banque pour le commerce et l'industrie de Madagascar.

Le compte de pertes et profits, influencé par cette opération, ressort à 27 472 378 F et fait apparaître, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, un montant disponible de 33 651 050 F.

L'assemblée générale, après avoir décidé de doter les réserves du montant nécessaire à porter celles-ci au montant global de 85 000 000 F, a approuvé la mise en paiement à dater du 26 mai 1975, contre remise du coupon n° 15, d'un dividende de 17,85 % identique à celui versé au titre de l'exercice précédent, soit l'intérêt statuaire de 6 % majoré d'un super-dividende de 11,85 %.

Ce dividende s'établit à 17,85 F et assure un revenu global de 26,77 F par action, inclus l'impôt payé au Trésor (avoir fiscal) de 8,92 F.

Le report à nouveau est de 5 millions 859 383 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1974 de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie (océan Indien) et de sa filiale, la Banque pour le commerce et l'industrie de Madagascar, s'établit à 1 468 723 418 F.

SEFIMEG

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue, le 15 mai 1975, sous la présidence de M. Philippe Chareyre.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974, qui font ressortir un bénéfice net de 45 834 000 F, après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions d'une somme de 8 430 000 F.

L'assemblée a décidé la distribution, qui a été fixée par le conseil d'administration au 3 juin prochain, d'un dividende en espèces de 8,10 F par action, dont 1,94 F non déclarable à l'impôt sur le revenu, sur présentation du coupon n° 14 A et B.

GROUPE XEROX CORPORATION

Pour le premier trimestre de 1975, le chiffre d'affaires est passé à 967 millions de dollars contre 803 millions de dollars pour le premier trimestre de 1974, soit une augmentation de 20 %. Pour les périodes correspondantes, le bénéfice net a été de 82,5 millions de dollars contre 78,3 millions de dollars (soit + 5 %).

Les chiffres d'affaires et bénéfices des filiales internationales Xerox Canada, Xerox Amérique latine et Rank Xerox continuent de croître de façon satisfaisante.

BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Assemblée générale ordinaire du 15 mai 1975

L'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue à Paris le 15 mai 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le total du bilan s'élève à F 1.357.184.894 au lieu de F 1.141.882.938 et les résultats nets de l'exercice ressortent à F 13.569.232.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible s'établit à F 16.327-776.

L'Assemblée générale a décidé de mettre en paiement, à dater du 26 mai 1975, contre remise du coupon n° 5, un dividende de 10 %, soit l'intérêt statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 4 %. Ce dividende s'établit à F 5 net et assure un revenu global de F 7,50 par action, inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de F 2,50.

Après affectation d'une somme de F 7.000.000, l'ensemble des réserves se trouve porté à F 57.000.000. Le report à nouveau est de F 3.141.197.

La situation consolidée, au 31 décembre 1974, de la Banque nationale de Paris « Intercontinentale » et de ses filiales (Banque marocaine pour le commerce et l'industrie, Union bancaire pour le commerce et l'industrie, Banque nationale pour le commerce et l'industrie (océan Indien), Banco Fiduciario de Panama et BNP Canada Inc) s'établit à F 5.879.925 532.

DROUOT - INVESTISSEMENTS

Situation au 31 mars 1975

L'actif net de la Société au 31 mars 1975 s'élevait à 87.359.050,49 F et son capital était composé de 655.618 actions de 100 F, soit une valeur d'actif de 133,25 F contre 119,56 F le 31 décembre 1974.

L'actif de la Société au 31 mars 1975 comprenait :

— 29,1 % de fonds d'Etat et d'obligations libellés en francs ;
— 19,8 % d'actions et parts de sociétés françaises ;
— 5,1 % d'obligations libellées en devises ;
— 43,7 % d'actions et parts de sociétés étrangères ;
— 2,3 % de liquidités en banque.

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

LES RIZICULTEURS DE LA CAMARGUE EN COLÈ[RE]

« Pourtant, on est des gens bien tranquilles... »

Les représentants des riziculteurs de Camargue ont été reçus à la fin de la semaine dernière par M. Bonnet, qui a reconnu le « bien-fondé » de leurs revendications et la « nécessité d'agir » : le ministre de l'agriculture n'a pas pris d'engagement précis en ce qui concerne les aides financières qui pourraient être offertes aux *riziculteurs*, mais se serait engagé à obtenir une protection douanière plus efficace vis-à-vis des riz américains et à mettre sur pied une politique de relance du riz en France. A la mi-avril, les riziculteurs de Camargue avaient occupé la sous-préfecture d'Arles pour attirer l'attention sur leurs difficultés.

De notre envoyé spécial

Arles. — Un triangle de 85 000 hectares avec, pour sommets, Arles, les Saintes-Maries et Port-Saint-Louis : la Camargue. Des étangs sauvages et saumâtres, paradis pour ornithologues, des chevaux et des taureaux en manades, attrape-touristes. Des rizières, flaques d'eau boueuse retenues par des diguettes en terre sur lesquelles vient mourir *la légende de Crin blanc.*

Attachante Camargue qui vit plusieurs mondes à la fois. Etonnante histoire qui survient à ses riziculteurs. Quelque trois cents bonshommes dont on n'a guère parlé, avant qu'ils n'occupent une sous-préfecture comme l'auraient fait des paysans bretons ou des vignerons. C'est que, pour eux non plus, « ça ne va pas ».

« Jusqu'en 1965, on a gagné, puis après, jusqu'en 1971, on a tout juste équilibré, depuis on perd constamment », résume M. de Labrusse avec un curieux accent pour la région. Il vient *« du nord »*, de l'Aisne exactement. Faute de trouver un bail assez long dans ce département, il est *« descendu »* s'installer avec femme et sept enfants, en 1958, *sur cent vingt hectares de friche et* de marais. Une fois nivelée, quadrillée de « levadons », inondée convenablement, la terre se révèle excellente pour la culture du riz. Les rendements dépassent, facilement, 40 quintaux à l'hectare. Du coup, il a pu acheter 100 hectares dans son département d'origine.

Pourtant, M. de Labrusse n'a pas cessé, depuis quelques années, de réduire ses emblavements rizicoles. De 120 hectares, il est tombé à 80 en 1972, et à 50 cette année. Tous les Camarguais ont fait comme lui : 33 000 hectares ensemencés en 1961-62, 14 000 en 1974 et guère plus de 8 000 en 1975.

La politique agricole commune en accusation

Pourquoi ? *« A cause de la politique agricole commune »*, pense *M.* de Labrusse, qui dresse une « liste noire » des « parceque ». Les prix européens ont été fixés là-bas et ils ont augmenté trop lentement : il a fallu attendre dix ans avant qu'ils retrouvent leur niveau de 1962. Les producteurs italiens — encore eux — ont tenu les prix de marché au plus bas, car ils ne peuvent vendre leur récolte à un organisme d'intervention qui leur garantirait le prix européen. Enfin, la protection communautaire, extrêmement complexe dans ses mécanismes, a permis aux industriels du nord de l'Europe, qui traditionnellement s'approvisionnaient sur le marché mondial, de poursuivre leurs importations en dépit des règles de la préférence communautaire : les « riziers » achètent avec un petit droit du riz « cargo », c'est-à-dire ayant subi une première transformation, et le revendent une fois « blanchi et glacé » dans les pays tiers en touchant de fortes restitutions. *Une opération lucrative qui s'embarrasse peu du sort des producteurs européens.*

Surprenant, pourtant, le fait que les Italiens aient constamment augmenté leur production, maintenant dix fois supérieure à celle de la France. *« C'est une question de charges »*, assure M. de Labrusse. L'amortissement des installations de pompage et d'irrigation, le revenu cadastral trois fois et demi plus fort que dans le bassin parisien, l'usure du matériel — tracteurs à pneus énormes, *moissonneuses-chenilles plus rapides* : près de 3 500 F de charges à l'hectare, en 1974, sans doute 4 000 F cette année. *« D'ailleurs, depuis deux ans, avec l'inflation que connaissent les Italiens, les coûts de production s'égalisent et les surfaces emblavées commencent à diminuer dans la péninsule. De 180 000 hectares, elles sont tombées à 175 000 l'an passé, et sans doute le mouvement se suivra-t-il cette année »*, rem[arque] M. de Labrusse.

Au total, de bien mauvaises [condi]tions économiques. On s'[étonne] presque que le président [de la] puissante association des p[roduc]teurs de céréales, M. Pi[erre] Neeser, ait donné de la voix [récem]ment pour défendre le riz : *[« La] France*, déclare-t-il dans un c[ommu]niqué, *sera obligée d'impor[ter et] de payer en devises les 134 00[0 ton]nes de riz dont elle a besoin [alors] qu'elle pourrait presque les [pro]duire. »*

Les riz étrangers, et nota[mment] américains, ne sont-ils pas d[e meil]leure qualité ? « *Non* ». L'I[.N.R.A.] (Institut national de la rec[herche] agronomique) a mis au point [dans] sa station expérimentale de S[...] entre Trinquetaille et Beaucair[e une] variété à grain long, le del[...] tous points semblable aux riz [améri]caux, qui peut être étuvé et [...] Quant à son prix, il est de 30 [...] rieur à celui du riz américa[in...] serait-il pas cependant plus re[ntable] pour les Camarguais de pa[sser à] une autre production ? *« Peut[-être »],* reconnaît M. de Labrusse. U[n...] être assorti de nombreuses [...]ves. La rentabilité en blé [...] mais ne sera jamais équival[ente à] celle des grandes exploitati[ons du] Nord. Plus grave : la Ca[margue] repose sur une nappe phr[éatique] saumâtre. La culture du riz [assure] un lessivage constant du [sol ; si] elle est stoppée, le sel rem[onte,] stérilisant la terre au bout d[e quel]ques années. En clair, il faud[ra tou]jours conserver des rizières [pour] entretenir le sol. D'ailleurs, [on cultive] du riz en Camargue depuis le[s inva]sions de Sarrasins au do[...] *siècle.*

Au reste, le problème fi[nancier] ne serait pas réglé par le c[hange]ment de culture. Des millia[rds —] on parle ici en anciens fra[ncs —] doivent encore être rembours[és pour] les travaux d'irrigation entrep[ris de]puis 1942, et, surtout, la situati[on des] coopératives est alarmante. [En dix] ans, les deux tiers d'entre el[les ont] fermé. Il n'en reste que cin[q, qui] sont fédérées en deux group[es.]

En bref, les riziculteurs cama[rguais] ont surtout besoin d'une c[hose :] « des sous ». Ils comptent [...] *modo* 1,5 milliard de francs [pour] arriver à assoler correctem[ent le] riz avec les autres céréales, [pour] couvrir une partie du rembours[ement] des frais de drainage et d'irr[igation.] Pour empêcher leurs cham[ps de] *redevenir des marécages. Mais* [ils ne] sont que trois cents. Ils croien[t n'in]téresser personne et se font [remar]quer comme ils peuvent. *« Po[urtant »],* assure M. de Labrusse, *on e[st des] gens bien tranquilles. »*

ALAIN GIRAU[D]

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Ralentissement

...ri. — Un ralentissement très ...les nouvelles émissions a été ...até ces derniers temps sur le ...é des euro-émissions, où l'acti... s'est encore calmée en cette ... semaine en corrélation avec ...vergence vers Berlin de nom... banquiers et courtiers spécia... du marché, pour la réunion ...lle de l'Association des cour... en obligations internationales ...D.). Toutefois, la tendance ...le des taux d'intérêt avec la ...alade sur le marché moné... des Etats-Unis, dont dix des ... banques du système de la ...e fédérale appliquent depuis ...edi un taux d'escompte de ... au lieu de 6 1/4 %, est sus...le de relancer le marché, car ...tanément les taux d'intérêt ...épôts à court terme en euros ...s baissent également : au ... de la semaine écoulée, les ... à trois mois sont revenus de ...% à 6,0625 %, tandis que les ... des dépôts à six mois, qui ...t encore à 7,75 % l'autre ven... sont revenus à 7,0625 %.

...les analystes sont de plus en nombreux à penser que les ... d'intérêt à court terme vont ... d'un niveau assez bas pen... quelque temps encore parce ...a reprise de l'économie amé...e va être molle plutôt que ...reuse et que, de ce fait, la ...nde de prêts de la clientèle ...trielle des banques restera ... cette raison assez modérée, au ... jusqu'à la fin de l'année. On ... donc s'attendre que les taux ...mmenceront à remonter gra...ement qu'à partir du second ...tre, éventuellement d'un ou ... points de pourcentage, même en ...t compte de l'augmentation ...dérable des besoins d'emprunts ... Trésorerie américaine, dans la ... de moitié de l'année.

...nonce l'autre vendredi de la ...égration prochaine du franc ...ais dans le giron du système ...ottement concerté des mon... européennes face au dollar ...Etats-Unis améliore le statut de ...onnale française en tant que ...aie d'investissement : c'est ... que le Crédit foncier a été ...esure, devant le succès de son ...unt, d'en porter le montant de ...illions à 125 millions de francs, ... en maintenant le taux de cou... initial de 10,25 %, alors que ...sion s'est effectuée au pair. ...gouement des emprunteurs ... les émissions en eurodeutsche...s ne se dément pas en raison ...ur attrait.

LONDRES

Encouragé par la nouvelle baisse des taux d'intérêt outre-Atlantique, et la promesse de M. Wilson de renforcer la lutte anti-inflationniste après le référendum, le marché poursuit son avance. Progrès des industrielles, des banques, des pétroles et des fonds d'État. Effritement des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 166 75 contre 166 75

VALEURS	CLOTURE 19-5	COURS 20-5
War Loan 3 ½ %	23 1/2	23 9/16
Beechams	293 ...	301 1 2
British Petroleum	465 ...	457 1 2
Shell	331	336 ..
Vickers	133 ...	134 ...
Imperial Chemical	272	276 ...
Courtaulds	1.3 ...	125 ..
De Beers	298 ...	299 1/2
* Western Holdings	37 ...	37 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	210	212 ...
* West Driefontein	51 1 4	52 ...

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics		7 1/2 %
Effets privés		7 3/8 %
Moyen terme		

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/5	20/5
1 dollar (en yens)	291 75	292 30

NOUVELLES DES SOCIETES

THOMSON-BRANDT. — *Emission* au pair de 979 690 obligations de 190 F, convertibles à tout moment en actions (1 pour 1), réservées aux actionnaires à raison de 1 obligation pour 5 actions.

CREDITEL. — Capital porté de 100 à 400 millions de francs par émission au pair, dans le public, de 3 millions d'actions de 100 F, jouissance 22 juillet 1975.

AGENCE HAVAS. — Dividende global : 11,25 F contre 12,75 F en 1973.

ACIERIES DE PARIS ET OUTREAU. — Dividende global : 6 F contre 5,25 F.

SENELLE-MAUBEUGE. — Dividende global : 10,50 F contre 9,45 F.

DASSAULT-BREGUET AVIATION. — Dividende global : 10,50 F contre 7,50 F.

MOTOBECANE. — Dividende global : 7,50 F contre 6,30 F.

SAINT-FRERES. — Reprise du dividende : 2,25 F global pour 1974 (contre 2,63 F au titre de 1972).

SPIE-BATIGNOLLES. — Bénéfice net de 14,2 millions de francs contre 8,4 millions en 1973. Dividende global : 5,25 F contre 4,73 F.

NEW YORK

Redressement

La tendance s'est inversée lundi à Wall Street, où les cours, après avoir derechef assez fortement baissé durant la première partie de la séance, se sont raffermis, si bien qu'en clôture l'indice des industrielles s'alignait sur son niveau du vendredi précédent.

Ce redressement a été dû en grande partie à la décision de plusieurs grandes banques d'abaisser de 7,5 % à 7,25 % leurs taux de base. Mais il a également eu une cause technique. Du fait de la baisse récente, de nombreuses valeurs étaient redevenues attrayantes et de nombreux opérateurs s'en sont portés acquéreurs dans la perspective de réaliser de bonnes affaires.

Plusieurs compartiments ont été fermes, notamment les mines d'or, les produits pharmaceutiques et les pneumatiques.

L'activité s'est accélérée : 17,87 millions de titres ont changé de mains contre 16,63 millions précédemment.

Sur 1 792 valeurs traitées, 683 ont monté, 686 ont baissé et 433 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 169,66 (+ 0,86) ; services publics, 78,16 (inchangé).

VALEURS	COURS 16-5	COURS 19-5
Alcoa	47 7 8	46 ...
A.T.T.	50 1/4	49 1 2
Boeing	23 1-8	23 3 4
Chase Manhattan Bank	33 1.8	32 3/4
Du Pont de Nemours	126 1 4	126 ...
Eastman Kodak	104 1 8	106 ...
Exxon	82 1-2	81 3/4
Ford	38 3-8	38 1/2
General Electric	46 1 4	48 7 8
General Foods	21 3-4	21 5/8
General Motors	45 1 2	45 3 4
Goodyear	17 7 8	18 ...
I.B.M.	216 5 8	219 ...
I.T.T.	23 1 2	23 1/2
Kennecott	37 ...	37 3-8
Mobil Oil	41 1,4	41 5-8
Pfizer	34 5,8	34 5/8
Schlumberger	81 ...	80 3/4
Texaco	24 1-2	24 3 8
U.A.L. Inc.	22	22 5 8
Union Carbide	65 1 8	64 7/8
U.S. Steel	61 5-8	62 ...
Westinghouse	16 ...	16 3-4
Xerox	76 1/8	76 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	15 mai	16 mai
Valeurs françaises	133,4	132,7
Valeurs étrangères	129,6	128,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,1	76,8

BOURSE DE PARIS — 16 MAI — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	87	87
Dart Industries	112 50	112 50
Foseco	14 55	14 90
Gevaert	137 70	134 .
Glaxo	36	36 50
Grace and Co	117	115 50
Pfizer Inc.	146 60	141
Procter Gamble	408 ..	c402
Courtaulds	..	10 80
Est Asiatique	107	107 50
Canadian Pacif.	62 ..	61 85
Wagons-Lits		97
Barlow-Rand	15	14 80
British Am. Tob.	28 40	27 80
Suéd. Allumettes	... ..	103 50

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	1080	1095
Cellulose Pin	132	133
Coparex	365 10	385 10
Dofan	.	62
Ecco	430	420
Eurafrep	1590	1518
Francarep	. ..	99 80
Intertechnique	155	159
Locatel	800	775
Métall. Minière	..	74 50
Pronuptia	d250	260 ..
Sab. Mor. Cor.	...	158
S.P.R.	195	194
Tranchant Electr.	27 .	27
Ufinex	137	132 80
Oce v. Grinten	...	298

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 20-5

U.C.B. : Val. de 2 actions, soit	796 ..

SICAV

Plac. Institut.	12011 38	11605 18
1re catégorie	9826 98	9634 30

20-5	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	109 50	104 53
Actions sélec.	141 99	135 55
Aedificandi	146 88	140 22
Agfimo	148 44	141 71
A.L.T.O.	137 29	131 06
America-Valor	232 48	221 94
Assurances Plac.	111 27	106 22
Bourse-Investiss.	117 88	112 52
B.T.P. Valeurs	125 10	120 67
C.I.P.	235 11	224 45
Convertibles	104 51	99 77
Convertimmo	122 44	116 89
Drouot Invest.	143 56	137 05
Elysées-Valeurs	160 23	152 97
Epargne-Croiss.	502 24	479 47
Epargne-Inter	218 66	208 74
Epargne-Mobil.	154 24	147 26
Epargne-Oblig.	127 ..	121 24
Epargne Revenu	245 96	234 81
Epargne Valeur	162 34	154 98
Foncier Investiss	271 60	259 28
Fortune 1	114 31	109 13
France-Croissanc.	120 30	114 85
France-Epargne	107 63	102 75
France-Garantie	197 97	194 09
France-Invest.	123 70	118 09
Laffite Rend.	117 39	112 07
Laffitte-Tokyo	126 63	120 89
Nouv. France-Obl.	244 96	233 86
France Placement	137 30	131 03
Gestion Rendem.	171 73	168 74
Gest. Sél. France	140 77	134 39
I.M.S.I.	131 80	125 77
Indo-Valeurs	161 ..	153 70
Intercroissance	143 28	136 78
Intersélection	130 85	124 92
Livret portef.	181 94	173 69
Paribas Gestion	115 48	110 24
Pierre Investiss.	168 36	160 73
Rothschild-Exp.	229 58	219 17
Sélect-Croissance	496 10	473 61
Sélection Mondia	105 94	101 14
Sélection-Rend.	124 18	118 55
Slivafrance	160 23	152 96
Slivam	110 11	105 12
Slivarente	145 15	138 57
Slivinter	120 11	114 66
Sogepargne	262 89	250 97
Sogevar	283 38	270 53
Soleil-Investiss.	132 51	126 50
U.A.P. Investiss.	112 82	107 70
Unifoncier	269 94	257 70
Unijapon	146 36	139 72
Unisic	116 70	111 34
Worms Investiss.	207 56	198 15
20 5		
Credinter	127 26	121 49
Croissance-Imm.	129 70	123 82
Epargne-Unie	270 68	258 41
Euro-Croissance	124 54	118 80
Financière privée	293 68	280 37
Fructidor	127 49	121 71
Gestion Mobilière	175 60	167 64
Mondiale Invest.	169 67	161 98
Oblisem	124 84	119 18
Optima	131 31	125 36
Sicavimmo	170 90	163 15
S. I. Est.	326 69	311 88
Sogince	111 75	106 68
Soginter	362 36	345 93
Univalor	149 22	142 45
Valorem	143 79	137 24

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

...te tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote ...plète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer ...les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16-5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 085	4 068	4 05
Canada ($ can. 1)	3 925	3 938	3 92
Allemagne (100 DM)	172 850	172 825	171 50
Belgique (100 fr.)	11 872	11 856	11 20
Danemark (100 krd.)	74 430	74 420	74 80
Espagne (100 pes.)	7 274	7 281	7 25
Grande-Bretagne (£ 1)	9 370	9 377	9 48
Italie (100 lires)	0 647	0 648	0 65
Norvège (100 krs.)	82 380	82 170	82 50
Pays-Bas (100 fl.)	168 950	169 100	168 25
Portugal (100 esc.)	16 760	16 750	16 80
Suède (100 krs.)	103 420	103 170	102 75
Suisse (100 fr.)	163 125	162 100	161 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16-5
Or fin (kilo en barre)	22140	21960
Or fin (kilo en lingot)	22260	22080
Pièce française (20 fr.)	239	237 80
Pièce française (10 fr.)	165	163 80
Pièce suisse (20 fr.)	226 20	224 90
Union latine (20 fr.)	218	212 50
Souverain	213 50	213 40
Pièce de 20 dollars	982 40	980
Pièce de 10 dollars	502	499 80
Pièce de 5 dollars	352 50	351
Pièce de 50 pesos	896	890 50
Pièce de 10 florins	198	196 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20 mai 1975 a été tiré à 438 980 exemplaires.

A B C D F G H

Au Portugal

Le général Otelo de Carvalho pronostique « la mort naturelle des partis »

Dans une interview accordée le samedi 17 mai à l'hebdomadaire Expresso, *le général Otelo de Carvalho, chef du COPCON, organisme de coordination des forces de sécurité du continent, a, une fois de plus, vivement critiqué le « pernicieux effet de division provoqué dans les masses de travailleurs par les luttes partisanes ». Il a jugé, toutefois que «* le dynamisme révolutionnaire du Mouvement des forces armées » *dépasserait les partis politiques, au point que l'on puisse envisager leur « mort naturelle » si le M.F.A., transformé en « mouvement de libération » parvenait à leur soustraire leurs bases populaires.*

Le général Carvalho estime s'attend, naturellement que les partis politiques, y compris ceux qui ont, jusqu'à présent, collaboré avec le M.F.A., « tentent d'entraver l'action politique que celui-ci entend mener auprès des bases populaires ». *Il estime à cet égard que le COPCON* « pratiquement autonome et indépendant quant à ses formes d'action, et usant de la légalité révolutionnaire, est capable de donner au processus une impulsion et une dynamique que les partis politiques eux-mêmes ne sauraient arrêter ».

Le général Carvalho estime qu'une fois la symbiose réalisée entre le Mouvement des forces armées et le peuple en dehors des partis, « les leaders politiques auront néanmoins un rôle à jouer » *qui pourrait être celui* « d'auxiliaires technocratiques » *du M.F.A. dans la conduite politique du pays. Toutefois, précise-t-il, les hommes politiques ne devront pas avoir une* « position prépondérante » *auprès des masses, ni être liés à une quelconque puissance étrangère ou à la ligne politique d'un quelconque bloc, fût-ce le bloc européen ».*

Enfin, le chef du COPCON réaffirme dans Expresso *sa sympathie envers les* « commissions de quartier » *et les* « conseils révolutionnaires », *qui, selon lui, pourraient s'insérer dans l'alliance* « Peuple-M.F.A. » *pour créer un* « Mouvement de libération ».

(Lire nos autres informations page 8.)

LA RÉDACTION DE « DIE WELT » S'INSTALLE A BONN

Bonn. — La rédaction du quotidien *Die Welt* (chaîne Springer) a déménagé de Hambourg à Bonn pendant le week-end de la Pentecôte. Pour la première fois, le journal, paru ce mardi 20 mai, a été rédigé dans la capitale fédérale.

Dans un commentaire, *Die Welt* reconnait qu'il aurait préféré s'installer à Berlin qui « *reste, pour le journal, la capitale de l'Allemagne* » mais le quotidien, qui n'oublie pas les guillemets lorsqu'il parle de la République démocratique allemande, *a été contraint de s'adapter* aux nouvelles réalités. Ni la République fédérale ni sa capitale ne sont plus des données provisoires.

En venant à Bonn, plus près du pouvoir et des sources d'information, *Die Welt* espère regagner la faveur des lecteurs et remédier ainsi à ses difficultés financières

RUMEURS DE CRISE EN URUGUAY

Montevideo (A.F.P.). — Une crise s'est déclenchée dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 mai entre le président Juan Maria Bordaberry et les militaires qui exigent du chef de l'Etat l'annulation d'une décision gouvernementale, apprend-on de source officieuse. Les autorités militaires auraient lancé un ultimatum à M. Bordaberry pour qu'il annule sa décision de destituer le président de l'Institut national de la viande (INAC), M. Eduardo Pelle.

SOIXANTE MORTS EN INDE APRÈS UNE CATASTROPHE FERROVIAIRE

Soixante personnes ont été tuées le lundi 19 mai dans une collision entre un train rapide et un camion à bord duquel se trouvaient les invités d'un mariage, dans l'Etat de Maharashtra. — *(A.F.P.)*



A BRUXELLES

Les Neuf discutent des modalités du retour du franc dans le « serpent »

Les cours du dollar et de la livre continuaient à s'effriter mardi matin sur les marchés des changes. La devise américaine cotait entre 4,0575 F et 4,06 F à Paris, et aux alentours de 2,35 DM à Francfort. A Paris, la livre valait 9,34 F.

A Bruxelles, les ministres des Neuf discutent des modalités techniques du retour du franc français dans le « serpent ».

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des finances des Neuf qui se réunissent ce mardi à Bruxelles, outre leur traditionnel échange de vues sur l'évolution de la situation économique de la C.E.E., ont deux points importants inscrits à leur ordre du jour : les modalités du retour du franc français dans le « serpent » monétaire européen et les conditions dans lesquelles la Communauté pourrait bientôt lancer un emprunt auprès des pays producteurs de pétrole.

C'est à la fin 1974 que les Neuf, soucieux de se doter des moyens nécessaires pour financer les déficits de balances de paiements que laissait prévoir le renchérissement du prix de l'énergie, ont pris la décision de principe d'autoriser la Communauté à émettre des emprunts sur le marché international ou bien directement auprès des pays producteurs de pétrole. Il avait été entendu que dans une première phase expérimentale ces emprunts européens seraient plafonnés à 3 milliards de dollars intérêts compris. Pour déclencher l'opération, il convenait qu'un ou plusieurs Etats membres demandent à bénéficier des crédits susceptibles d'être ainsi rassemblés par la Communauté. C'est l'Italie qui, la première, vient d'effectuer une telle démarche.

CRÉATION D'UN « COMITÉ NATIONAL DES GAULLISTES POUR LE 8 MAI »

Le Comité national des gaullistes pour le 8 mai, comité qui vient de se créer, a publié l'appel suivant : « *La décision prise par le gouvernement, et annoncée par M. Valéry Giscard d'Estaing, de ne plus célébrer la victoire remportée sur le fascisme, le 8 mai 1945, bafoue la mémoire de ceux qui sont tombés par millions dans le combat des peuples d'Europe pour la liberté. Si nous voulons une Europe pacifique, elle ne doit pas être construite sur l'oubli. C'est pourquoi nous appelons tous ceux qui restent attachés à l'idéal de Charles de Gaulle et de la Résistance à se rassembler pour obtenir l'annulation de cette décision inadmissible.* »

Parmi les signataires de cet appel figurent le général Angenot, ancien chef d'état-major du général de Gaulle ; MM. Robert Clop, président de l'Association Buchenwald-Dora ; Jacques Debû-Bridel, membre fondateur du Conseil national de la Résistance ; Dominique Gallet, secrétaire politique du Front progressiste ; Pierre Godefroy, député de la Manche (app. U.D.R.) ; Raymond Offroy, député de la Seine-Maritime *(U.D.R.) ; Claude Peyret, député* de la Vienne (U.D.R.) ; Louis Vallon, ancien député, et Roland Terrier, compagnon de la Libération.

★ **Chez M. Robert Clop, 8, rue du Docteur-Serres, 30100 Alès ; tél. : 86-09-92.**

● MISE AU POINT. — L'Union des intellectuels indépendants, 15, rue de la Croix-Nivert, Paris-15e, précise qu'elle n'a pas, comme nous l'indiquions *(le Monde* du 16 mai), pris position contre la suppression des cérémonies nationales du 8 mai. Elle en a, au contraire, pris acte, *même si son accord* est assorti de réserves : amnistie totale pour tous les faits liés aux guerres de 1939-1945 et d'Algérie ; fin des propagandes qui entretiennent la division entre Français ; choix du 11 novembre par la France et les pays européens pour commémorer le sacrifice de tous les combattants.

A Saint-Etienne

TROIS ARRESTATIONS APRÈS LE VIOL D'UNE JEUNE FILLE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Trois hommes originaires d'Afrique du Nord, un peintre en bâtiment et deux manœuvres, âgés de trente et un à trente-quatre ans, ont été arrêtés, lundi 19 mai, par les services de police de Saint-Etienne pour avoir, en plein centre de la ville, la veille, vers 23 heures, entraîné une mineure âgée de seize ans et demi dans le couloir d'un immeuble où l'un d'eux abusa d'elle.

Le second en fit autant au dernier étage de l'habitation, dans la chambre du troisième : celui-ci a été inculpé de complicité, les deux autres de viol ; tous ont été écroués à la maison d'arrêt de La Talaudière.

● *M. Jacques Chirac* devait se rendre mardi 20 mai, en début d'après-midi, devant le Conseil économique et social pour y présenter les principaux choix du VIIe Plan. Le premier ministre devait ensuite donner audience à l'hôtel Matignon à M. Hélou, président de l'Association internationale des parlementaires de langue française.

● *« La France et les autres »*, tel est le sujet du débat organisé ce mardi 20 mai 1975, à 18 h. 30, dans la salle des congrès du *P.L.M.* - Saint-Jacques, par l'Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées. M. Michel Jobert fera face à MM. Jean-Pierre Joulin, Philippe de Saint-Robert et André Fontaine. Les débats seront animés par M. Jean-Marie Cavada. Entrée libre.

● *Six cocktails Molotov ont été lancés* dimanche 18 mai, à 3 heures du matin, dans la cour et contre la façade du siège de la 63e division militaire, à Châlons-sur-Marne. L'un d'eux est tombé à l'intérieur d'un bureau, déclenchant un début d'incendie facilement maîtrisé.

A Paris

MOUVEMENTS DE GR DES PERSONNELS SPÉCI DE L'ASSISTANCE PUBI

Depuis quelques semain personnels spécialisés de tance publique de Paris (la tins, manipulateurs de rad certains masseurs-kinés peutes) ont entamé une revendicative sous forme d administrative, de grève d et, les 14 et 15 mai derni grève *totale*. Parti de l' Henri-Mondor de Créteil, c vement atteint de façon une vingtaine d'établiss parisiens. Dans la plupa cas, cette action consiste tiellement en une non-c des actes, ce qui se tradu vent par la gratuité de pour les malades, le serv même étant peu affecté.

La revendication princi ces personnels est l'obten la prime de 250 francs qu récemment accordée aux mières et aux aides-soi *(le Monde* daté 9-10 févrie largement, ils revendiqu retraite à cinquante-cir pour certains d'entre eux, tout ils veulent, suivis en une partie du personnel mier, l'intégration des dif primes aux salaires.

Les syndicats C.G.T., et F.O. de l'Assistance ont été reçus le vendredi au ministère de la santé. sultats de cette entrevu blant être peu probants, vaient décider ce mardi de la poursuite de l'actio

RAPPROCHEMENT EN LES PÉTROLES D'AQUI ET LES LABORATOIRES

Les Pétroles d'Aqui (S.N.P.A.) et les labo pharmaceutiques Choay gent de conclure des acc collaboration. Ces accord raient éventuellement s'ac gner d'une prise de parti de SANOFI — filiale S.N.P.A. — dans le cap Choay. Contrairement à nous avons indiqué *Monde* du 17 mai, cette év *prise de participation* ser noritaire.

